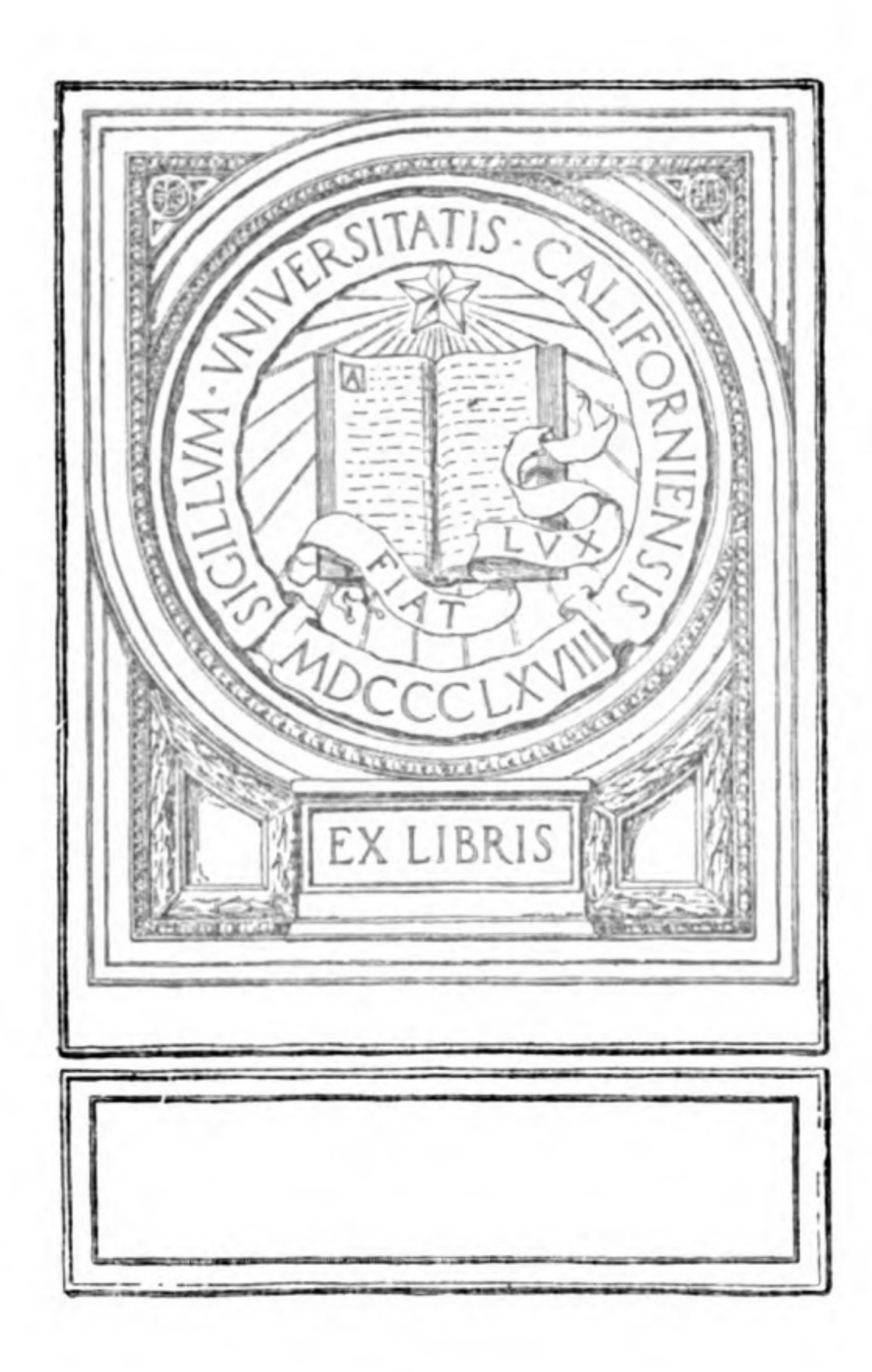
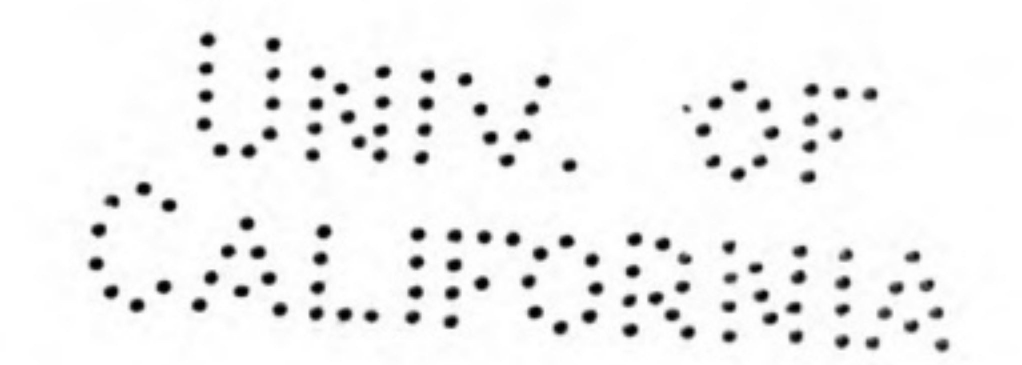



SIGILLVM · VNIVERSITATIS · CALIFORNIENSIS
LVX
FIAT
MDCCCLXVIII
EX LIBRIS





BULLETINS

DE LA SOCIÉTÉ

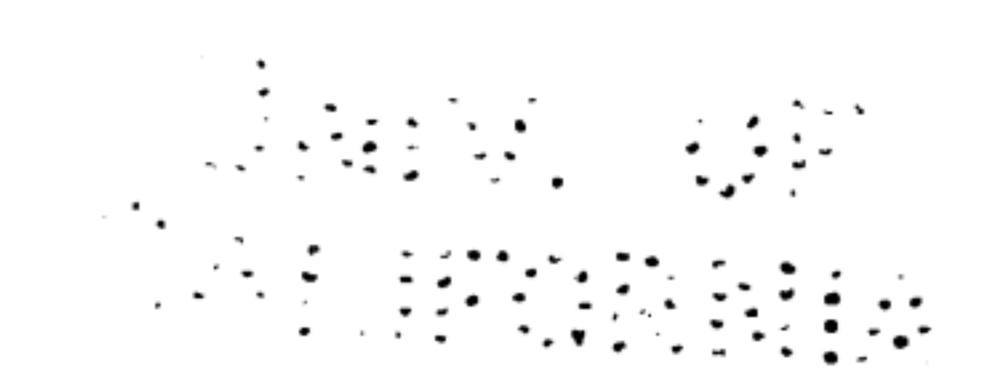
ARCHÉOLOGIQUE ET HISTORIQUE

DE L'ORLÉANAIS

TOME DIX-HUITIÈME

Nos 212 à 217. — 1917-1919

ORLÉANS
IMPRIMERIE PAUL PIGELET ET FILS ET Cie
6, 8, 10, RUE SAINT-ÉTIENNE
1920



BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ

ARCHÉOLOGIQUE ET HISTORIQUE DE L'ORLÉANAIS

Tome XVIII. — N° 212

PREMIER ET DEUXIÈME TRIMESTRES DE 1917

LISTE

DES MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE ET HISTORIQUE DE L'ORLÉANAIS

AU 1er JUILLET 1917

I

MEMBRES HONORAIRES DE DROIT

MM.

Le Préfet du Loiret.
Le Préfet de Loir-et-Cher.
Le Préfet d'Eure-et-Loir.
Le Général commandant le 5e Corps d'armée, à Orléans
Le premier Président de la Cour d'appel d'Orléans.
Le Maire d'Orléans.
L'Évêque d'Orléans.
L'Évêque de Blois.
L'Évêque de Chartres.

II

MEMBRES HONORAIRES ÉLUS (1)

MM.

1 Lasteyrie (le comte R. de), O ✻, membre de l'Institut, professeur honoraire à l'École des Chartes. Au Saillant, par Allassac (Corrèze). 1885

2 Meyer (Paul), ✻ C., membre de l'Institut, directeur honoraire de l'École des Chartes Avenue de La Bourdonnais, 16, Paris (VIIe). 1893

3 Lafenestre (Georges), ✻ O., membre de l'Institut, conservateur au Louvre, professeur d'histoire de la peinture au Louvre et au Collège de France. Avenue Lakanal, 5, Bourg-la-Reine (Seine). 1895

4 Hanotaux (Gabriel), ✻ O., ancien ministre des affaires étrangères, membre de l'Académie française. Rue d'Aumale, 15, Paris (IXe). 1898

5 Guiffrey (Jules), ✻ O., membre de l'Institut, administrateur honoraire de la manufacture nationale des Gobelins. Boulevard Bonne-Nouvelle, 34, Paris (Xe). 1899

6 Prou (Maurice), ✻, membre de l'Institut, directeur de l'École des Chartes. Rue Madame, 75, Paris (VIe). 1900

7 Goyau (Georges), ancien élève de l'Ecole normale supérieure et de l'Ecole française de Rome. Rue Pierre-Charron, 12, Paris. 1904

8 Masson (Léon), ✻ O., directeur en congé, hors cadre, au Conservatoire national des Arts et Métiers. Rue Alphonse-de-Neuville, 22, Paris. 1904

9 Merlin (Alfred) ✻, Directeur du Service des Antiquités et Arts de la Tunisie. Tunis. 1909

10 Lefèvre-Pontalis (Eugène) ✻, professeur à l'Ecole des Chartes, directeur de la Société française d'archéologie, membre du Comité des travaux historiques. Rue de Phalsbourg, 13, Paris (XVIIe). 1913

(1) MM. les Sociétaires sont instamment priés d'indiquer à M. le Secrétaire les changements de domicile ou de titres et toutes les rectifications de nature à assurer l'envoi exact de nos publications.



III

MEMBRES TITULAIRES RÉSIDANTS (1)

MM.

1 BASSEVILLE (Anatole), avocat, ✿, membre de la Société d'Agriculture, Sciences, Belles-Lettres et Arts d'Orléans. Rue des Pensées, 13. 1860

2 VIGNAT (Gaston), ✿, correspondant honoraire du Ministère de l'Instruction publique pour les travaux historiques. Cloître Saint-Aignan, 7. 1860

3 BAGUENAULT DE PUCHESSE (Le comte Gustave), docteur ès lettres, correspondant de l'Institut, membre du Comité des travaux historiques, de l'Académie de Sainte-Croix et de l'Académie de Lyon Rue Chanzy, 7. 1869

4 BAILLET (Auguste), ancien élève de l'École des Chartes, membre de la Société d'Agriculture, Sciences, Belles-Lettres et Arts d'Orléans. Rue Etienne-Dolet, 3. 1876

5 RAGUENET DE SAINT-ALBIN (Octave), ancien élève de l'École des Chartes, membre de l'Académie de Sainte-Croix. Rue d'Illiers, 17. 1879

6 POMMIER (Alexandre), juge au Tribunal civil d'Orléans, conservateur des estampes du Musée de peinture d'Orléans. Boulevard Rocheplatte, 7. 1882

7 CHARPENTIER (le comte Paul), avocat, membre de la Société d'Agriculture, Sciences, Belles-Lettres et Arts d'Orléans. Rue des Charretiers, 14. 1888

8 O'MAHONY (Le comte) ✠, ancien vice-président du Conseil de Préfecture du Loiret Avenue Dauphine, 23. 1889

9 JARRY (Eugène), ancien élève de l'Ecole des Chartes, lauréat de l'Institut (Académie des Inscriptions et Belles-Lettres), membre de la Société d'Agriculture, Sciences, Belles-Lettres et Arts d'Orléans. Place de l'Etape, 8. 1893

10 HUET (Émile), ancien magistrat. Faubourg Bannier, 3. 1894

11 DIDIER (Albert), ✿ I., conservateur du Musée de peinture et de sculpture d'Orléans, membre de la Société d'Agriculture, Sciences, Belles-Lettres et Arts d'Orléans. Rue du Bœuf-Saint-Paterne, 15. 1895

(1) Les noms des membres sont inscrits dans l'ordre des admissions.



12 VACHER (Louis), ✱, docteur en médecine, membre de la Société d'Agriculture, Sciences, Belles-Lettres et Arts d'Orléans. Rue Sainte-Anne, 3. 1896

13 BRETON (Auguste), avocat à la Cour d'appel d'Orléans. Rue des Huguenots, 2. 1898

14 GARSONNIN (Maurice), docteur en médecine, conservateur du Musée historique de l'Orléanais et du Musée Jeanne d'Arc, membre de la Société d'Agriculture, Sciences, Belles-Lettres et Arts d'Orléans, membre de la Société française d'archéologie. Boulevard Saint-Vincent, 24. 1899

15 FOUGERON (Paul-Elie), membre de la Société française d'archéologie. Rue Bretonnerie, 55. 1901

16 IAUCH (L'abbé Pierre), chanoine honoraire, curé de Notre-Dame de Recouvrance, professeur d'histoire à l'Institution Sainte-Croix, membre de la Société d'Agriculture, Sciences, Belles-Lettres et Arts d'Orléans et de l'Académie de Sainte-Croix. Rue Notre-Dame-de-Recouvrance, 12. 1902

17 JAROSSAY (L'abbé Eugène), missionnaire apostolique, membre de l'Académie de Sainte-Croix. Rue Saint-Euverte, 8. 1903

18 LARCANGER (Egide), Ⓘ I, ancien professeur de dessin au Lycée, conservateur-adjoint du Musée Jeanne-d'Arc. Avenue Dauphine, 52. 1904

19 SOYER (Jacques), Ⓘ I., archiviste du Département du Loiret, ancien élève de l'Ecole des Chartes, correspondant du Ministère de l'Instruction publique pour les travaux historiques, conservateur-adjoint du Musée historique de l'Orléanais, membre du Comité d'inspection de la Bibliothèque de la Ville, membre de la Société des Études rabelaisiennes. Rue d'Illiers, 28. 1904

20 BREDIF (Emile), Ⓘ, avocat à la Cour d'appel d'Orléans, ancien bâtonnier de l'Ordre. Rue Bannier, 97. 1905

21 BEAUCORPS (Charles de), ancien élève de l'Ecole des Chartes. Rue Saint-Pierre-Lentin, 1. 1905

22 BAILLET (Jules), docteur ès lettres, ancien élève de l'École normale supérieure, ancien membre de la Mission archéologique du Caire, agrégé de l'Université, lauréat de l'Institut (Académie des Inscriptions et Belles-Lettres), professeur au Lycée, attaché au Musée historique de l'Orléanais et au Musée Jeanne-d'Arc. Rue d'Illiers, 35. 1906

23 Depréaux (Albert), ✠, ✠✠, lauréat de l'Institut (Académie des Sciences morales), membre du Comité de la Société d'histoire militaire « La Sabretache ». Rue de la République, 19. 1909

24 Masson (Léon), ✠, architecte des Monuments historiques pour le département du Loiret. Rue Serenne, 9. 1909

25 Banchereau (Jules), trésorier de la Société française d'archéologie, membre associé correspondant de la Société nationale des Antiquaires de France, attaché au Musée Jeanne-d'Arc, membre de la Société d'Agriculture, Sciences, Belles-Lettres et Arts d'Orléans. Quai Barentin, 6. 1911

26 Chenesseau (l'abbé Georges), professeur d'histoire à l'Institution Sainte-Croix, inspecteur de la Société française d'archéologie pour le département du Loiret. Rue du Colombier, 19. 1912

27 Didier (Maxime), conservateur-adjoint du Musée de peinture et de sculpture d'Orléans, membre de la Société d'Agriculture, Sciences, Belles-Lettres et Arts d'Orléans. Rue Bannier, 111. 1912

28 Fougeron (Etienne), docteur en droit, membre de la Société française d'archéologie. Rue Bretonnerie, 55. 1914

29 Laville (Albert), membre du Conseil municipal d'Orléans. Rue du Faubourg Bourgogne, 58. 1914

30 X...

IV

MEMBRES TITULAIRES NON RÉSIDANTS

MM.

1 Auvray (Lucien), ✠ I., ancien élève de l'Ecole des Chartes et de l'Ecole française de Rome, bibliothécaire au département des manuscrits de la Bibliothèque nationale. Rue de l'Arsenal, 15, Paris. 1886

2 Rocheterie (Maxime de La), lauréat de l'Académie française, président de la Société d'horticulture et du Comice agricole d'Orléans Château du Bouchet, à Dry (Loiret), et Rue Bannier, 97, à Orléans. 1901

3 Chevrier (Pierre). 61, Avenue Kléber, Paris. 1903

4 DESLANDRES (H.), ✻, I., membre de l'Académie des Sciences, directeur de l'observatoire de Meudon. Rue de Téhéran, 21, et Rue des Gardes, 56 *bis*, Bellevue (Seine). 1904

5 DEBOUT (Mgr), prélat de la Maison de Sa Sainteté, chanoine d'Arras et d'Orléans, curé du Sacré-Cœur à Calais (Pas-de-Calais). Rue de la Rivière, 22. 1905

6 LEROY (Paul), , ancien magistrat, correspondant du comité des Sociétés des Beaux-Arts des départements. Isdes (Loiret). 1907

7 GIRAUDIÈRE (Gonzague de La), propriétaire. Château de la Motte-Longuet, commune de la Ferté-Saint-Cyr 1917

V

ASSOCIÉS CORRESPONDANTS FRANÇAIS

MM.

1 LOREAU, ✻, ancien député, conseiller général du Loiret. Briare (Loiret). 1875

2 LANÉRY D'ARC (Pierre), procureur de la République. Villeneuve-sur-Lot (Lot-et-Garonne). 1883

3 GUIGNARD (Ludovic). Chouzy-sur-Cisse (Loir-et-Cher). 1885

4 PIGELET (Paul), imprimeur. Rue Saint-Étienne, 8, Orléans 1887

5 DUTERTRE, curé d'Epieds (Loiret). 1888

6 DE BEAUCORPS (Le baron Adalbert), ✻ ancien officier. Château de Reuilly, Chécy (Loiret), et rue du Pressoir-Neuf, 21, Orléans. 1891

7 JOVY (Ernest, I., professeur de première au collège de Vitry-le-François, président de la Société des Sciences et Arts de Vitry-le-François (Marne). 1892

8 LARNAGE (Le baron de), conseiller général du Loiret, maire de Mézières-lez-Cléry (Loiret). 1892

9 SURCIN (L'abbé), curé de Férolles (Loiret). 1895

10 CROŸ (Le vicomte Joseph de), archiviste-paléographe. Château de Monteaux, par Onzain (Loir-et-Cher). 1898

11 BAZONNIÈRE (Ernest de). Château de Cendray, Jouy-le-Potier (Loiret). 1898

12 MERCIER DE LACOMBE (Bernard), archiviste-paléographe. Rue St-Dominique, 30, Paris. 1899



13 TRICOT (Jérôme-Lucien), avocat. Rue de Berlin, 28, Paris, et rue de l'Oriflamme, 2, Orléans. 1902

14 LEFÈVRE-PONTALIS (Germain), Q, archiviste-paléographe, secrétaire d'ambassade. Rue du Faubourg-Saint-Honoré, 118, Paris (VIIIe). 1903

15 FOURCHÉ (Paul), conservateur-adjoint correspondant du Musée de peinture d'Orléans, membre de la Société française d'archéologie. Villa Menton, place Brémontier, à Arcachon (Gironde). 1903

16 CLAYE (Henri), notaire. La Chapelle-la-Reine (Seine-et-Marne). 1904

17 RAPINE (Henri), architecte diplômé du gouvernement. Rue du Montparnasse, 11, Paris. 1905

18 BICHET (Albert). Château de la Pailletterie, à Amilly, par Montargis (Loiret). 1905

19 DUFAY (Pierre), Q I., ancien conservateur de la Bibliothèque de la Ville de Blois. Avenue Trudaine, 16, Paris 1905

20 JARRY (André). La Boutinière, par Ecueillé (Indre), et rue Edouard-Detaille, 4, Paris. 1905

21 SENS (Georges), membre de la Société française d'archéologie. Rue de l'Arsenal, Arras. 1906

22 DOUCET (Jacques), membre du Comité des Arts décoratifs. Rue Spontini, 19, Paris. 1907

23 BÉNARD (Agricol), artiste lithographe. Rue de la Collégiale, 25, Paris. 1908

24 JOHANET (Lucien). Rue de la Gare, 31, Orléans. 1908

25 LENORMAND, Q, instituteur en retraite, secrétaire du Comité départemental du « Souvenir français », bibliothécaire-adjoint de la Ville. Faubourg Bannier, 166, Orléans. 1908

26 BÉRAUD (Armand), conservateur des hypothèques. Rue Saint-Quentin, Le Hâvre. 1908

27 BENOIST, ancien notaire. Rue Saint-Etienne, 4, Orléans. 1908

28 BASSEVILLE (L'abbé), curé d'Amilly (Loiret). 1909

29 ALARET-TAILLEFER. Château de la Touche, par Donnery (Loiret). 1909

30 BOUVIER (Pierre), archiviste-paléographe. Rue de Gaucourt, 34, Orléans — Mort au champ d'honneur. 1910

31 CHAMBON (J.-M.), ✱, conseiller général du Loiret, maire de Ladon (Loiret). 1910

32 **Saint-Gilles**, avocat à la Cour d'appel. Rue du Pré-aux-Clercs, 12, Paris ; et au château de Châteauneuf-sur-Loire (Loiret). 1911

33 **Deschellerins** (Raymond), ingénieur des Arts et Manufactures, conservateur-adjoint du Musée historique et du Musée Jeanne d'Arc. Quai Saint-Laurent, 22, Orléans. 1911

34 **Gauchery** (Paul), I, ingénieur-architecte, associé correspondant de la Société nationale des antiquaires de France, lauréat de l'Institut. Vierzon (Cher). 1911

35 **Jouvellier** (Pierre), membre de la Société française d'archéologie. Rue de la Lionne, 5, Orléans. 1912

36 **Brinon** (le docteur), I, maire de Châteauneuf-sur-Loire (Loiret). 1912

37 **Nottin** (Louis), publiciste. Rue de la Lionne, 54, Orléans. 1913

38 **Ponroy** (René), propriétaire. Faubourg Madeleine, 27, Orléans. 1913

39 **Fougeu** (Paul), propriétaire. Faubourg Bannier, 86, Orléans. 1914

40 **Ponroy** (Marcel), industriel. Rue Saint-Laurent, 14, Orléans. 1914

41 **Chenal** (André), docteur en droit. Fay-aux-Loges. 1916

42 **Coutil** (Léon), correspondant du Ministère de l'Instruction publique, ancien président de la Société préhistorique française et du Congrès préhistorique de France. Saint-Pierre-du-Vaudray (Eure). 1916

43 **Martin** (Louis), comptable. Sully-sur-Loire (Loiret). 1917

VI

ASSOCIÉS CORRESPONDANTS ÉTRANGERS

MM.

1 **Läffler**, ancien professeur à l'Université d'Upsal. Djursholm, près Stockholm (Suède). 1904

2 **Brate** (Erik), professeur au Lycée de Stockholm. Nytorgsgatan, 11, Stockholm (Suède). 1904

3 **Lowell** (Francis), avocat. Boston (États-Unis). 1905

BUREAU DE LA SOCIÉTÉ POUR L'ANNÉE 1917

Président : M. G. BAGUENAULT DE PUCHESSE, rue Chanzy, 7.

Vice-Président : M. E. HUET, boulevard Alexandre-Martin, 37.

Secrétaire : M. JULES BAILLET, rue d'Illiers, 35.

Vice-Secrétaire : M. J. BANCHEREAU, quai Barentin, 6.

Archiviste : M. E. LARCANGER, ✪ I., avenue Dauphine, 52.

Trésorier : M. E. BREDIF, ✪, rue Bannier, 97.

Commission des publications : MM. BASSEVILLE, ✪, SOYER et JARRY.

PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES

Séance du 12 janvier 1917

Présidence de M. BAGUENAULT DE PUCHESSE, *président.*

Correspondance. — Les ouvrages reçus sont déposés sur le bureau. M. le PRÉSIDENT signale : de notre confrère M. DE BAZONNIÈRE, *Jouy-le-Château, son territoire et ses châteaux*, 2e édition, et deux brochures de M. L. de Grandmaison.

— Une lettre de M. le Maire d'Orléans annonce à notre président qu'il soumettra au Conseil municipal sa demande de subvention habituelle.

Bulletin. — L'imprimeur promet de donner bientôt la « Bibliographie ». On attendra donc pour distribuer tout ensemble.

M. BASSEVILLE avait demandé que l'on fît une nouvelle « Table des Bulletins », suivant la méthode adoptée par M. Cuissard il y a une vingtaine d'années. M. GARSONNIN l'avait déjà en partie faite pour lui-même : il est prié de la mettre au point et de la donner à la Société.

Présentation. — MM. GARSONNIN, BASSEVILLE et SOYER présentent comme membre associé correspondant M. Gonzague DE LA GIRAUDIÈRE, propriétaire à La Motte-Longuet, commune de la Ferté-Saint-Cyr (Loir-et-Cher).

Communications. — M. SOYER signale la brochure, récemment parue, de M. L. DE GRANDMAISON, ancien archiviste d'Indre-et-Loire, sur les *Poinçons d'orfèvres et de fondeurs-balanciers insculpés en la Monnaie de Tours de 1679 à 1790* (Tours, 1916 ; extrait des *Bulletins de la Société archéologique de Touraine*).



Ce travail est d'un haut intérêt, non seulement pour la Touraine, mais aussi pour l'Orléanais. Notre « Généralité » fut, en effet, du ressort de la Monnaie de Tours jusqu'au rétablissement de la Monnaie d'Orléans, ordonné par un édit de 1716.

Dans cette très neuve étude on trouvera des renseignements sur les orfèvres d'Orléans, de Blois, de Beaugency et de Vendôme. Les poinçons, dont M. de Grandmaison donne la description, seront des éléments précieux pour déterminer la date de pièces d'orfèvrerie conservées dans nos musées et dans les collections particulières, ainsi que les noms des maîtres des mains desquels ces œuvres sont sorties.

M. BASSEVILLE possède dans sa bibliothèque les *Statuts des Orfèvres d'Orléans.*

Du même M. L. de Grandmaison, à signaler : *Le Rétable de N.-D. de Fontenay-le-Comte et le sculpteur Joseph Van Gheluwen « dit Vangueille »*, et *Michel Amelot, archevêque de Tours.* Ce dernier appartenait à une vieille famille orléanaise.

Séance du 26 janvier 1917

Présidence de M. AUGUSTE BAILLET, *doyen d'âge.*

M. Ch. DE BEAUCORPS remplace le secrétaire absent.

Communication. — M. BRÉDIF, trésorier, donne lecture du compte-rendu financier de l'exercice 1916.

Ce compte est approuvé avec les remerciements et les félicitations de la Société.



Séance du 9 février 1917

Présidence de M. Baguenault de Puchesse, *président.*

Faute de feu, la séance se tient dans la loge du gardien.

Volumes reçus et correspondance. — Parmi les volumes reçus, M. le Président signale les *Tables générales* de la *Gazette des Beaux-Arts* (Articles et Illustrations, 1911 et 1915); — et dans la *Revue Archéologique* (Septembre 1916) Léon Maitre, *Remarque sur les tombeaux percés d'une fenêtre.*

M. J. Baillet lit une lettre de M. E. Jovy, où celui-ci établit péremptoirement que du Hamel fut curé de Saint-Maurice-sur-Aveyron avant comme après son passage à Saint-Merry de Paris, et retrace toute sa carrière.

« Ou trouve dans un *livre de raison* des du Hamel : « Mon fils « Henry, docteur de Sorbonne, a pris possession de la cure de Saint- « Maurice-sur-Averon (ainsi disait-on jadis), et y est allé demeurer « au mois de juin 1642. »

« M. du Hamel reçut ses lettres de provision à la cure de Saint-Merry en 1644, et en prit possession le jeudi 9 février 1645. Le même *livre de raison* de la famille du Hamel s'exprime ainsi à ce sujet :

« Année 1645 : la seconde semaine de février 1645, mon fils le « docteur de Sorbonne a pris possession de la cure et doyenné de « l'église Saint-Merry de Paris. »

« M. du Hamel reçut le 5 septembre 1654 une lettre de cachet qui lui enjoignait de quitter Paris et de se retirer à Langres.

« Après un exil de 10 ans (1664), il rentra à la cure de Saint-Merry dont il était toujours titulaire, grâce à la protection du P. Annat.

« Le 15 septembre 1666, M. du Hamel permuta avec M. Coquelin qui lui donna son canonicat de Notre-Dame.

« En 1671, il se démit de son canonicat pour retourner dans la paroisse de « Saint-Maurice-sur-l'Averon ». M. Gordon, qui avait



été le vicaire de du Hamel à Paris, était alors vicaire à Saint-Maurice. Il résigna à M. du Hamel et se fit trappiste.

« M. du Hamel fut encore 12 ans curé de Saint-Maurice et doyen chargé de visiter les paroisses et curés du doyenné de Ferrières.

« Vers 1681, il céda sa cure à son neveu dont il devint le vicaire. Il mourut à Saint-Maurice le 15 novembre 1682.

« Le premier passage de du Hamel à Saint-Maurice fit un bruit considérable dans la vie religieuse du XVIIe siècle par la mise en pratique des tendances archaïsantes du jansénisme. »

(Cf. *L'église Saint-Merry de Paris, histoire de la paroisse et de la collégiale*, 700-1910, Paris, H. Oudin, s. d. par M. l'abbé BALOCHE, qui a eu connaissance des papiers de la famille du Hamel par M. Henry du Hamel de Fougeroux de Denainvilliers, I, p. 280).

Election. — Au nom de M. Gonzague de la Giraudière, ses parrains demandent qu'on le nomme membre titulaire non résidant et non pas seulement correspondant.

A l'unanimité M. DE LA GIRAUDIERE est élu.

Commission des Publications. — D'accord avec la Commission, M. E. JARRY propose de joindre au prochain *Bulletin* son étude sur Saint-Martin-Cuisse-de-Vache, précédemment destinée aux *Mémoires*.

Il en est ainsi décidé.

Séance du 23 février 1917

Présidence de M. BAGUENAULT DE PUCHESSE, *président*.

La séance, toujours faute de charbon, se tient à l'Hôtel de ville, salle Hardouineau.

Volumes : Peu de volumes ont été reçus. Cependant le *Bulletin de la Public Library de New-York* nous est parvenu sans accident.

Publications : — Notre *Bulletin* des 1er et 2e trimestres de 1916



a été distribué aux membres de la Société résidant à Orléans, san le supplément bibliographique qui n'était pas prêt.

M. Soyer déposera bientôt le commencement de la 2e partie de la *Bibliographie* pour être examinée par la Commission des publications.

Communications : — M. Soyer lit une note sur le sculpteur Pigalle à Orléans, d'après une lettre adressée par le poète Robbé de Beauveset à son oncle l'artiste orléanais Desfriches, lettre qui avait été mal interprétée.

Cette note sera insérée au *Bulletin*.

— Le même M. Soyer communique une charte inédite du XIIIe siècle, relative au Chapitre de la cathédrale d'Orléans et à la paroisse de Chaumont-sur-Tharonne. Cette charte appartient à M. H Parlin, de Cardiff (Pays de Galles).

Texte et commentaires seront imprimés au *Bulletin*.

Séance du 8 mars 1917

Présidence de M. Baguenault de Puchesse, *président*.

Les volumes reçus sont déposés sur le bureau.

Communications : — M. Laville donne les renseignements qui ont été demandés sur la tour du Musée, ses dangers de ruine, sa démolition partielle et les travaux de reconstruction nécessaires.

Sa note sera insérée au *Bulletin*.

M. Garsonnin commence la lecture d'un rapport sur les manufactures de porcelaines orléanaises. Une première partie contient 'historique des ateliers de Gérault au XVIIIe siècle.



Séance du 22 mars 1917

Présidence de M. Baguenault de Puchesse, *président.*

Volumes reçus. — M. le Président signale : dans la *Revue historique* (janvier 1917), un article de M. Lucien Romier sur les *Protestants français à la veille des guerres civiles*, — de M. Léon Coutil, notre associé correspondant, *l'Ornementation spiraliforme*, périodes paléolithique et néolithique, âges du bronze et du fer (*Bulletin de la Société préhistorique*, juillet-septembre 1916,) hommage de l'auteur, à qui des remerciements sont adressés.

Communications. — M. Garsonnin continue sa lecture sur les manufactures orléanaises de porcelaine. Après la liquidation de Gérault, il suit l'histoire des manufactures des Capucins, de la Chesnaye, de la rue aux Juifs et du Sanitas, jusqu'à Molière-Bardin et Lebrun.

Son travail est renvoyé à la Commission des publications.

— A propos de la Chesnaye, M. Baguenault signale la pierre sculptée qui se trouve au-dessus de la porte d'entrée.

La prochaine réunion aura lieu régulièrement le vendredi après Pâques.

Séance du 13 avril 1917

Présidence de M. Baguenault de Puchesse, *président.*

Ouvrages reçus. — M. le Président signale quelques articles : dans le *Bulletin de la Société archéologique et historique du Périgord* (janvier 1917) : M. de Boysson, *La Ligue en Périgord* ; — dans la *Gazette des Beaux-Arts* (janvier-mars 1917) : suite de la liste des monuments détruits ; — dans la *Revue critique* (13 janvier



et 24 février) : *Lettres de M. le comte de Maleyssie* sur l'écriture de Jeanne d'Arc, et *Réponse* de M. S. Reinach.

Correspondance. — La Société française d'archéologie exprime dans une circulaire ses vœux en faveur de la reconstruction et de la réparation des églises, en conservant le plus possible les parties subsistantes et en respectant les styles régionaux (1).

Notre compagnie s'associe à ces vœux.

— M. le Sous-Secrétaire d'Etat des Beaux-Arts a prescrit une enquête à fin de classement de la Maison romane à Beaugency, qu'a étudiée M. Pommier.

Communications. — M. Soyer lit une note sur l'identification du nom de lieu *Arculla* mentionné par le Ravennate (VII[e] siècle), comme situé sur la Loire moyenne. C'est Arcole sur la commune de Nevoy.

Cette note, communiquée à M. Camille Jullian et au Comité des

---

(1) **Société française d'Archéologie**

Vœu en faveur de la réparation et de la reconstruction des églises.

La Société française d'Archéologie :

Douloureusement émue devant les nouvelles dévastations organisées par les armées allemandes, dont la retraite est jalonnée de ruines et d'incendies ;

Considérant qu'il importe de sauvegarder les restes des églises mutilées et le caractère régional de l'architecture religieuse de la France dans les provinces ravagées par l'ennemi ;

Emet le vœu que les architectes chargés de réparer ou de reconstruire les vieilles églises s'inspirent des principes suivants :

I

Que les réparations des églises endommagées soient faites en respectant le style du monument.

Que les parties restées debout soient largement utilisées dans les constructions nouvelles, comme témoins de l'abominable sauvagerie germanique ;

Que les trous des projectiles, quand ils ne compromettent pas la



travaux historiques, paraîtra dans le *Bulletin de géographie du Comité des travaux historiques.*

— M. Baguenault de Puchesse lit une étude sur le passage de la Grande Mademoiselle à Orléans, en mars-avril 1652.

Renvoyé à la Commission des publications.

— M. Paul Fougeu montre une pièce de monnaie d'argent frappée en 1914, pendant le séjour de la Monnaie à Castel-Sarrazin et marquée d'un C.

---

solidité de l'édifice, ne soient ni bouchés, ni recouverts par des enduits; que les brèches faites dans les murs soient simplement aveuglées;

Que les statues et les sculptures ne soient pas réparées en y adaptant des morceaux neufs, ni remplacées par des moulages en pierre artificielle.

II

Que le style des nouvelles églises soit conforme aux traditions essentielles de l'architecture religieuse régionale, parce qu'il était approprié au climat, à la nature des matériaux et aux nécessités du culte;

Que ces édifices s'élèvent, autant que possible, sur l'emplacement des églises primitives;

Que, si des raisons d'économie l'exigent, on donne la préférence aux berceaux de bois sur les voûtes de plâtre ou de briques creuses, en se pénétrant de l'idée qu'une église doit être un monument de longue durée;

Que les architectes s'abstiennent d'innovations qui peuvent se donner libre carrière dans les paroisses nouvellement créées, mais qui doivent être proscrites dans nos anciens villages où il faut faire revivre les saines traditions de notre art national;

Demande aux pouvoirs publics et aux autorités religieuses de s'opposer à des travaux hâtivement étudiés qui pourraient donner lieu à des erreurs irréparables, de soumettre les projets concernant les églises non classées à un Comité d'archéologues et d'architectes et d'accueillir favorablement le vœu de notre Société qui est conforme aux aspirations de la France et aux besoins religieux de ses habitants.



Séance du 27 avril 1917

Présidence de M. Huet, *vice-président.*

Volumes reçus. — M. le Président signale le n° 1 de la revue nouvelle l'*Union française* — et le compte rendu dans le *Polybiblion* du livre intitulé : *Avec Péguy, de la Lorraine à la Marne.*

Commission des publications. — En son nom, M. Basseville propose d'insérer au *Bulletin* l'étude de M. Baguenault de Puchesse sur le passage de la Grande Mademoiselle à Orléans.

Communications : — M. Garsonnin demande où en est le *Bulletin*. Il a fait la *Table* qui lui avait été demandée ; il n'y manque plus que la fin du volume en cours.

Le deuxième semestre de 1916, répond M. Jules Baillet, est en cours d'impression.

— Au nom de M. de Lasteyrie, M. Eugène Jarry demande s'il existe un répertoire archéologique du Loiret postérieur à celui de 1877. Il n'en a point été fait de nouveau. C'est une œuvre à reprendre.

Séance du 11 mai 1917

Présidence de M. Baguenault de Puchesse, *président.*

Volumes reçus. — *Les Amis du Mont-Saint-Michel* ont envoyé leur publication de 1912 à 1917.

Dans le *Bulletin de l'Académie des Inscriptions et Belles-lettres*, M. Durieu traite de *Jean de Meung* et l'*Italie*. M. Baguenault résume son article : il y a eu deux Jean de Meung, le poète et un archidiacre de Beauce. Le testament de Jean de Meung découvert et publié par M. Doinel pourrait donc n'être point du poète.

La note de M. Baguenault sera insérée au *Bulletin*.



Communications. — M. Garsonnin dépose le manuscrit de la *Table* qu'il a rédigée pour nos *Bulletins*. Il en lit l'Avant-Propos.

Cette Table formera un fascicule à part.

— M. Jarry lit une note sur un rétable de la Chapelle du Martroy dédiée à saint Lazare. Son existence est révélée par l'acte dédicatoire de maistre Mathieu Verdure, chanoine, daté du 8 juillet 1551 et conservé dans le minutier de Me Joblin.

Acte et note seront insérés an *Bulletin*.

— Au nom du docteur Duchateau, correspondant, M. Jules Baillet présente une pièce d'or trouvée à Cléry par une vigneronne en cultivant sa terre. A l'avers on voit saint Pierre, assis sur son trône, tiare en tête, et tenant dans la dextre une clef, avec l'inscription : S. PETRUS APOSTOLUS. Au revers une tiare et en dessous des armoiries figurant une croix formée de cinq carrés égaux et inscrite dans un cercle : le centre et le champ sont nus, les quatre autres carrés couverts de lignes croisillées ; la légende porte : CLEMENS PP SETIUS.

Si l'on interprète ces derniers mots, dit M. Soyer, par p[a]p[a], se[p]ti[m]us, la forme des lettres défend de songer au pape Clément VII. Mais on peut penser à l'antipape d'Avignon, Clément VII, de son vrai nom Robert, appartenant à la maison de Genève (1378-1394). Le blason serait celui des seigneurs de Genève, la « Croix de Genève ».

Cette monnaie pontificale a, par une rencontre qui peut n'être pas fortuite, été trouvée dans une terre dénommée « clos Saint-Pierre. »

— M. Pommier signale un pavillon dans l'enceinte du quartier Duportail, curieux par son fronton. Il serait intéressant à photographier avant qu'il disparaisse.

— M. Garsonnin montre des photographies de diverses pièces de porcelaine orléanaise conservées au musée de Limoges.



Séance du 25 mai 1917

Présidence de M. HUET, *vice-président.*

Présentation. — M. L. Martin, comptable à Sully-sur-Loire demande à devenir membre correspondant. Il est présenté par MM. HUET, LARCANGER, JARRY, BASSEVILLE. L'élection aura lieu dans un mois.

Communications. — M. GARSONNIN fait l'historique de la maison dite d'Agnès Sorel, où se trouve le Musée Jeanne-d'Arc, d'après les titres. Elle fut construite par Euverte Hate ou Hatte entre 1524 et 1529. On peut suivre la série presque entière de ses propriétaires. De 1578 à 1909, elle forma deux habitations distinctes, enfin réunies par la ville d'Orléans.

Renvoyé à la Commission des publications.

M. A. POMMIER, au nom de M. Ernest de BASONNIERE, membre associé correspondant, offre pour nos archives un lot d'anciens documents intéressant Orléans, imprimés ou manuscrits. Entre autres, on remarque le procès-verbal d'une assemblée générale des habitants d'Orléans où furent établis divers droits d'octrois, notamment sur le « charbon de pierre », — un rapport sur le tirage de la loterie en 1704, décrivant le procédé alors nouveau des roues, — — un procès-verbal de 1820 sur une députation à envoyer à Domrémy, — des pièces officielles, — des pièces de procédure.

La note analytique lue par M. Pommier sera imprimée au *Bulletin*.

Des remerciements sont adressés au donateur.

— Comme pour tirer la conclusion de cette libéralité, M. J. BAILLET communique le vœu présenté à la Société archéologique d'Angoulême et voté par elle en sa séance du 14 mars dernier.

Les familles anciennes de chaque province, nobles ou bourgeoises, qui viennent à s'éteindre, sont instamment priées de léguer leurs vieux papiers aux Archives départementales (ou à une Sociét savante), plutôt que de les transmettre à des héritiers d'un autre



nom, parfois très éloignés pour lesquels ils ont peu d'intérêt et que le plus souvent les détruiront ou les laisseront disperser. Ce procédé offre le double avantage d'assurer, mieux que tout autre, la perpétuité du souvenir des familles disparues, et de conserver aux historiens de chaque province des documents jamais négligeables et souvent précieux.

Notre Société adopte ce vœu en son propre nom.

— M. J. Baillet signale dans le procès-verbal de la même séance la description et la reproduction d'une plaque de cheminée aux armes de Phélypeaux, mais d'une autre branche sans doute que la Vrillière.

Notre Musée, dit M. Garsonnin, en possède une analogue (salle du rez-de-chaussée au Musée Jeanne-d'Arc).

— M. Basseville offre à notre bibliothèque un livre imprimé à Orléans chez Claude et Jacques Borde en 1648, édition classique de Lucien avec traduction latine.

Remerciements au donateur.

— M. Soyer dépose le manuscrit de la 2e partie de son répertoire bibliographique de l'histoire du département.

Il est remis à la Commission des publications.

Séance du 8 juin 1917

Présidence de M. Baguenault de Puchesse, *président.*

Ouvrages reçus. — M. le Président signale, daus la *Revue historique*, une étude de M. Eug. Saulnier sur *Le siège d'Orléans en 1589.*

Sa note sera insérée au *Bulletin*.

— M. Soyer fait remarquer que la raison de la venue de Rossieux à Orléans, qui reste mystérieuse dans cette étude, s'explique très naturellement par les détails donnés par M. Jules Baillet sur



Mme de Rossieux et sa famille (*Bulletin* de notre Société, 1913 p. 457-464).

Commission des publications : M. Soyer au nom de la Commission fait un rapport sur l'histoire de la maison où se trouve le Musée Jeanne-d'Arc, rue du Tabourg, retracée par M. Garsonnin. M. Soyer appelle l'attention sur le fondateur Hatte, sa famille et sa sœur Marie des Marais, qui tire son nom des Marais lès Meun-sur-Loire : c'est d'eux que parlent Calvin, dans sa correspondance, et divers humanistes orléanais, sous les noms de *Hatteus* et *de Maria Paludana*.

L'étude de M. Garsonnin sera imprimée au *Bulletin*.

Communications. — M. Pommier raconte avoir guidé à Beaugency M. Roy, inspecteur des monuments historiques, en vue du classement de la maison romane des Templiers. Ces messieurs ont remarqué une peinture du XVIe siècle sur fond rouge.

Ils ont également visité Saint-Pierre-le-Puellier, dont le classement avait aussi été demandé.

— M. le Président annonce que la subvention municipale ordinaire nous est accordée.

— M. Soyer annonce que, par arrêté ministériel du 20 décembre 1916, a été classé comme monument historique l'encadrement en pierre du rétable de la chapelle primitive, fin du XVe siècle, aujourd'hui dans la Chapelle-Vieille des Aydes.

— M. Garsonnin cite une lettre de Vergnaud-Romagnési revendiquant d'avoir, en 1821, inventé les noms fantaisistes des maisons d'Agnès Sorel, Diane de Poitiers, François Ier, pour assurer la conservation de ces jolies constructions du XVIe siècle.

— M. Pommier présente une monnaie d'or de la deuxième Faustine, trouvée dans la forêt de Marchenoir, portant au revers l'inscription HILARITAS.



Séance du 22 juin 1917

Présidence de M. BASSEVILLE, *doyen d'âge.*

— M. le PRÉSIDENT présente les excuses de M. Baguenault de Puchesse empêché d'assister à la séance.

Quelques volumes ont été reçus. Deux *Bulletins* ont été retournés.

M. SOYER offre à la société un tirage à part de la 1re partie de sa *Bibliographie*.

M. le SECRÉTAIRE annonce que le *Bulletin* du 2e semestre de 1916 est au brochage.

L'élection d'un membre correspondant est remise faute du quorum.



LE SCULPTEUR PIGALLE
A ORLEANS

A propos d'un passage mal compris d'une lettre adressée par le poète Robbé de Beauveset à son oncle, l'artiste orléanais Desfriches

M. Paul Ratouis de Limay (1) s'appuie sur un passage d'une curieuse lettre du licencieux poète vendômois Robbé de Beauveset (2) adressée à son oncle, l'amateur et artiste orléanais Aignan-Thomas Desfriches, pour prouver que, dès 1760, celui-ci songeait à faire réédifier l'ancien monument de la Pucelle, « précieux aux habitants d'Orléans par les souvenirs glorieux qu'il rappelait. »

Voici le passage en question :

« J'ignorois que Pigale se fut transporté à Orléans, et je « l'ignorois si bien que je m'étois destiné à être de son ven-

(1) Dans son beau livre intitulé : *Un amateur orléanais au* XVIIIe *siècle, Aignan-Thomas Desfriches (1715-1800)* ; *sa vie, son œuvre, ses collections, sa correspondance* ; Paris, 1907, p. 43, chapitre VII. — La lettre avait déjà été publiée, — et plus complètement, — en orthographe modernisée, par Eudoxe Marcille, dans sa *Notice sur Robert Soyer, ingénieur des Ponts et Chaussées*, [constructeur du pont d'Orléans, achevé en 1760], Orléans, 1884, p. 31.

(2) Sur cet écrivain, on lira avec plaisir les deux études de M. Pierre Dufay : *Un poète vendômois, Pierre-Honoré Robbé de Beauveset* (Vendôme, 1898) ; *Notes complémentaires sur Robbé de Beauveset* (Vendôme, 1907).



« dredy de cette semaine. Le plan du monument que vous « m'avés envoié est fort beau et fort bien conçu. Il faut que « vos magistrats municipaux trouvent de l'argent à quelque « prix que ce soit pour le faire mettre à exécution. Pour deux-« cents misérables mille livres qu'il faudra désaquer, Pigale « leur livrera pour plus d'un million de sa gloire : Jugeons-en « par le monument de Reims (1). Si il continue, toute la « France sera pleine de son immortalité. Comme je vois, on « renonce aux souscriptions ; c'est dommage... » (2).

Ces lignes ne visent point du tout le rétablissement du monument de Jeanne d'Arc ; il s'agit ici du grandiose projet de Pigalle, que j'ai découvert aux Archives départementales du Loiret en 1907 (l'année même de la publication de l'ouvrage de M. Ratouis de Limay) et publié en 1908 dans les *Bulletins de la Société archéologique et historique de l'Orléanais* (3).

La Municipalité tenait alors serrés les cordons de la bourse; elle trouva le projet beaucoup trop coûteux et refusa de « désaquer » (pour reprendre ce joli mot que l'Académie n'a malheureusement pas adopté) les 200.000 livres que Pigalle demandait ; et encore était-ce, paraît-il, un prix de faveur !

Tant que le projet de l'illustre sculpteur resta inconnu des érudits, ce passage de la lettre de Robbé ne put être que mal compris. Maintenant, l'on voit clairement combien Desfriches s'intéressait, en 1760-61, au projet de son ami Pigalle ; et il n'est pas téméraire d'avancer que c'est à défaut de son adoption que l'amateur orléanais se résigna à faire reconstruire, en

(1) Il s'agit de la statue pédestre de Louis XV, en bronze, érigée à Reims sur la place Royale.

(2) Cette dernière phrase n'a pas été publiée par Ratouis de Limay ; je l'emprunte à l'étude d'Eudoxe Marcille.

(3) Sous ce titre : *Projet, par Pigalle, d'un monument à élever à Orléans en l'honneur de Jeanne d'Arc,* 1761 (Tome XV, années 1908-1910, p. 51-54) ; il existe des tirages à part de ce travail. — Quand j'ai publié ce projet de Pigalle, je n'avais pas encore lu l'ouvrage de Ratouis de Limay ; je ne connaissais alors que le compte-rendu d'André Hallays, dans *Journal des Débats*, n° du 26 juillet 1907.



1771, le monument de la Pucelle élevé au XVI[e] siècle sur l'antique pont de notre ville. (1)

Il est aussi à noter, dans cette lettre, que, pour la réalisation du projet de Pigalle, on avait eu un moment l'idée très moderne d'organiser des souscriptions.

Jacques SOYER.

(1) Ce monument devait, d'ailleurs, paraître bien vieillot, bien démodé aux contemporains de Desfriches.

CHARTE INÉDITE DU XIII[e] SIÈCLE

CONCERNANT

le Chapitre de la Cathédrale de Sainte-Croix d'Orléans

ET

la paroisse de Chaumont-sur-Tharonne

M. Henry Parlin, habitant Cardiff (Pays de Galles), possède une charte latine du XIII[e] siècle concernant l'Orléanais.

Les noms de lieux mentionnés dans ce document lui étant inconnus, il en demanda récemment l'identification au Comité des Travaux historiques siégeant près du Ministère de l'Instruction Publique.

M. Antoine Thomas, professeur à la Sorbonne et membre de ce Comité, à qui fut renvoyée la lettre de M. Parlin, voulut bien me la transmettre et me charger d'y répondre.

Je me mis aussitôt en relations avec le possesseur de la charte qui eut la très grande amabilité de m'adresser une excellente photographie de l'original (1).

C'est l'analyse et la transcription annotée de cet acte que je présente aujourd'hui à la Société archéologique de l'Orléanais.

Sans être d'un intérêt de premier ordre, cette charte nous

(1) Avec ces mots : « Domno Jacobo Soyer hoc photo-exemplar ad amussim factum gratissime donatum est ab Henrico Parlin. Apud Cardiff, die XXIII° novembris anno 1916 ». — Cette photographie est déposée aux Archives départementales du Loiret.



apprend que le Chapitre de notre Cathédrale avait, au XIIIe siècle, des biens dans la paroisse de Chaumont-sur-Tharonne (1), en Sologne.

Il est à remarquer que le *Cartulaire de Sainte-Croix*, publié par MM. Joseph Thillier et Eugène Jarry (2), ne renferme aucun document relatif à cette localité (3) ; mais les éditeurs aux pages XV-XX de l'Introduction, ont très soigneusement indiqué les sommaires d'actes dont ni originaux ni copies ne figurent actuellement au fonds de Sainte-Croix : l'on constate (p. XVIII) que la charte appartenant à M. Parlin existait encore dans les archives capitulaires en 1766 (4).

Je ne saurais expliquer à quelle époque et comment elle est passée en Grande-Bretagne.

1264, *vendredi* [26 *septembre*] *après la Saint-Mathieu.*

Le Chapitre [*de la Cathédrale Sainte-Croix*] *d'Orléans concède à Jean Turpin et à Agnès, son épouse, toute la terre labourable et non labourable que ledit Chapitre avait au lieu appelé « les Menseles » en la paroisse de Chaumont, depuis la Chaussée du Moulin-du-Pont jusqu'au champ d'un nommé Brocart et s'étendant jusqu'à la voie publique allant vers Chaumont. Cette terre sera paisiblement et perpétuellement possédée par ledit Jean, sa femme et leurs hoirs, à la condition de construire dans l'année même une maison. Pour cette maison, les tenanciers seront obligés de fournir tous les ans au Chapitre une poule à la fête de saint Martin d'hiver* (11 *novembre*) *et* 6 *deniers de cens chaque année le lendemain*

(1) Cne du con de Lamotte-Beuvron, arr. de Romorantin (Loir-et Cher).

(2) Ce cartulaire forme le tome XXX des *Mémoires de la Société archéologique et historique de l'Orléanais* (1906) ; il en existe des tirages à part.

(3) Je n'ai trouvé dans ce recueil qu'une seule mention de *Calvus mons* dans un acte de 1146-1153 (p. 12) : cette localité était alors une *prefectura*, c'est-à-dire une prévôté.

(4) Inventaire des titres du Chapitre dressé en 1766, trois volumes cotés provisoirement G. 163-165, aux Archives départementales du Loiret. Voir le tome II, G. 164, p. 618.



de la Circoncision (*2 janvier*) ; *plus le champart et la dîme de toutes les récoltes provenant de ladite terre* ; *sauf cependant pour un arpent près de la maison, qui sera exempt du champart, mais pour lequel les tenanciers paieront la dîme et 7 deniers au terme susindiqué.*

Universis presentes litteras inspecturis, officialis curie Aurelianensis (1) salutem in Domino. Noveritis quod, cum venerabiles viri capitulum Aurelianense tradiderint et concesserint Johanni dicto Turpino (2) et Agneti ejus uxori totam terram arabilem et non arabilem, quam se habere dicebant (3) dictum capitulum apud locum qui dicitur *Les Menseles* (4) in parrochia de Calvomonte (5), videlicet a calciata Molendini de Ponte (6) usque ad campum dicti *Brocart* (7) et durat usque ad viam publicam versus *Chaumont* (8), a dicto Johanne et ejus

(1) A noter que l'abréviation d'*Aurelianensis* est, dans cette charte simplement indiquée par *aür.* (avec un signe suspensif). Cette abréviation est très rare. Dans les documents originaux de la même époque je trouve communément *aurel* .ou *aurelian.*

(2) *Turpin*, nom probablement d'origine germanique, encore répandu sur les confins de l'Orléanais et du Berry.

(3) *Dicebant* a pour sujet le substantif neutre singulier *capitulum* désignant une collectivité.

(4) Aujourd'hui La Mazelle, c^ne de Chaumont-sur-Tharonne, un peu à l'ouest de l'ancienne route d'Orléans à Toulouse (voir Cassini). Cette identification a été déjà proposée par les éditeurs du Cartulaire de Sainte-Croix (p. 582). L'inventaire de 1766 donne la forme *Les Mancelles*.

(5) Chaumont était, avant la Révolution, une paroisse du diocèse d'Orléans, archidiaconé de Sologne.

(6) Ce Moulin-du-Pont devait évidemment être situé sur la rivière de Tharonne (affluent du Beuvron), qui traverse le bourg de Chaumont. — *Calciata*, mot latin populaire (sous-entendu *via*) = route pavée de chaux = chaussée.

(7) *Brocart*, nom de personne répandu en Sologne : j'en trouve des exemples dans le *Cartulaire de l'abbaye royale du Lieu Notre-Dame-lès-Romorantin*, publié par l'abbé E. Plat (Romorantin, 1892), p. 111, 118, 119.

(8) A noter, cette forme française employée en même temps que la forme latine *Calvus mons* (= Le mont dénudé).



uxore eorumque heredibus in perpetuum pacifice possidendam ita quod dictus Johannes et ejus uxor, vel ille qui dictam terram pro tempore tenuerit, tenetur infra annum in dicta terra edificare mesnagium (1), pro quo mesnagio tenentur annis singulis reddere dictis venerabilibus viris unam gallinam (2) in festo sancti Martini hyemalis et sex denarios censuales quolibet anno in crastino Circoncisionis Domini et campipartem (3) et decimam de omnibus fructibus quos protulerit dicta terra, excepto uno arpento quod dicti Johannes et ejus uxor habebunt et possidebunt juxta dictum mesnagium liberum a campiparte; pro quo arpento tenebuntur dicti Johannes et ejus uxor, vel ille qui dictam terram pro tempore tenuerit, solummodo solvere decimam et septem denarios termino supradicto, prout hec omnia et singula supradicta in quibusdam litteris sub sigillo capituli Aurelianensis plenius continetur, qui Johannes, pro se et dicta Agnete uxore sua coram nobis constitutus, omnia et singula confessus fuit coram nobis esse vera (4), et promisit dictus Johannes per fidem suam in manu nostra prestitam corporalem pro se et dicta uxore sua omnia et singula adimplere, reddere et solvere annis singulis ad quemlibet predictorum terminorum, prout in predictis litteris continetur, capitulo supradicto. Pro quibus omnibus et singulis tenendis, reddendis et firmiter adimplendis dictus Johannes pro se et uxore sua predicto capitulo se et omnia bona sua mobilia et immobilia presentia et futura ubicunque exis-

(1) *Mesnagium*, mot bas-latin calqué sur la forme romane *mesnage*, dérivé du latin populaire *mansionaticum* (formé lui-même sur l'accusatif *mansionem*). Ce mot signifie : maison, demeure. *Mesnage* avait aussi le même sens en français.

(2) *Gallina* : la « poule de coutume » était une redevance très commune dans nos régions.

(3) *Campipars*, champart, droit consistant, en Orléanais, à prendre et percevoir une certaine partie (la 6e, 12e, 15e) des gerbes de blé et orge récoltées.

(4) Le scribe, pensant sans doute en même temps à *vera* et à *esse*, a écrit par inadvertance *vesse* au lieu de *esse*. Le *v* ne paraît pas avoir été exponctué, ou, du moins, le signe de l'exponctuation n'est pas visible sur la photographie.



tentia obligavit et in contraplegium (1) assignavit. In cujus rei memoriam et testimonium, presentes litteras predicto capitulo, ad petitionem dicti Johannis, sigillo curie Aurelianensis dedimus sigillatas (2). Datum anno Domini M° CC° LX^{mo} quarto, die Veneris post festum beati Mathei apostoli (3).

Aubelotus (4).

(1) *Contraplegium* = contreplège, en vieux français ; c'est la caution fournie par le défenseur.

(2) Le sceau pendant sur double queue a été arraché.

(3) En 1264, la fête de saint Mathieu, apôtre, tombe le dimanche 21 septembre.

(4) Ce nom du notaire de l'Officialité d'Orléans se retrouve au bas d'un acte de 1271, publié dans le *Cartulaire de Sainte-Croix*, p. 436. — Aubelot est mentionné en toutes lettres comme notaire juré de l'officialité (*coram Aubeloto, notario curie nostre jurato*) dans un acte de 1274 publié par Jules Doinel dans le *Cartulaire de N.-D. de Voisins* (1887), p. 91 et 92 (extrait du tome XVI des *Mémoires de la Société archéologique de l'Orléanais*).

Jacques SOYER.



LA TOUR DU MUSÉE

NOTE

Certaines personnes se sont émues en apprenant récemment par le compte rendu des séances du Conseil Municipal que la tour du Musée allait faire l'objet d'une démolition.

Voici en réalité ce dont il s'agit :

Au mois de septembre 1915, le Service des Travaux Municipaux s'étant aperçu de l'état déplorable dans lequel se trouvait la tour ronde renfermant l'escalier, fit procéder à une vérification minutieuse. Il en résulta que la maçonnerie des deux étages supérieurs, constituée en pierre de Bourré, fut reconnue complètement désagrégée, que des parties importantes se trouvaient détachées de l'ensemble : d'où par suite, danger, en cas de chute du monument, pour les visiteurs du Musée ainsi que pour les passants traversant la cour de la rue Louis-Roguet à la rue Sainte-Catherine, sans préjudice d'importants dégâts à la toiture et à l'intérieur du Musée.

Il fut constaté en outre que l'assise d'angle sous l'entablement, se trouvait en bascule de 0 m 25, que l'épaisseur de la maçonnerie, sur laquelle elle repose, atteignait à peine 0 m 15, que par suite la chute de cette assise entraînerait celle de l'entablement ; d'ailleurs une pierre de 0m 30 × 0m 25 s'était déjà détachée de la face N-E, où l'épaisseur de la maçonnerie est réduite à 0m 22. Enfin des lézardes très importantes sectionnent la tour en deux.

En présence d'un semblable état de choses, l'accès de la tour fut interdit au public de même que le passage par la cour du Musée.

Le Service des Travaux Municipaux ne put donc que conclure à la démolition urgente des deux étages en question et



à la réfection de la couverture en cuivre de la tour carrée dont le mauvais état était constaté. Toutefois comme le monument était classé, M. le Préfet fut aussitôt saisi à fin d'avis du Ministère des Beaux Arts.

La visite d'un entrepreneur fut suivie de celle d'un architecte des Beaux Arts qui confirma en tous points les faits signalés.

La Commission des Monuments historiques, consultée, donna son approbation au travail de démolition et reconstruction dont le devis s'élevait à 30.742 fr. 23.

Le Sous-Secrétaire d'Etat décida de faire supporter la moitié de cette somme au Budget des Beaux Arts, si de son côté la ville d'Orléans prenait l'autre à sa charge.

Dans la somme ci-dessus, les frais de démolition sont évalués à 1.631. 37, ceux de réfection de la couverture en cuivre, en ciment armé à 5.178. 72 moins 1.300 fr. pour reprise du vieux cuivre.

La Ville d'Orléans s'inspirant de ce qu'elle n'avait contribué que pour 3.000 fr. dans les frais de restauration de l'hôtel des Créneaux évalués à 17.000 fr., a proposé pour l'instant de se borner à une démolition, et à la réfection de la couverture de la tour carrée, offrant de contribuer pour 1.200 fr. c'est-à-dire dans les mêmes proportions que pour l'hôtel des Créneaux.

C'est dans ce sens qu'une délibération est intervenue le 12 février écoulé.

Il est à souhaiter que les Beaux Arts se prononcent avant qu'un accident se soit produit.

A. Laville.





LA GRANDE MADEMOISELLE

A ORLÉANS

(Mars-Avril 1652)

La ville d'Orléans n'avait pas pris parti dans les divisions intestines suscitées dans beaucoup de provinces par la Fronde. Les émeutes populaires de Paris, aussi bien que l'attitude du Parlement, l'avaient trouvée indifférente. Et quand vint la révolte des Princes contre l'autorité de la Régente et du cardinal Mazarin, elle ne se rangea pas davantage du côté des rebelles. L'influence de Gaston d'Orléans, qui n'était seigneur apanagiste du duché que depuis 1626, se faisait assez peu sentir, le gouverneur et son lieutenant-général, ainsi que les principaux titulaires de charges, étant nommés par le roi, sauf les officiers municipaux.

Mais le moment allait venir où il serait difficile de ne pas sortir de la neutralité. Après avoir repoussé les Princes en Guyenne, la cour était arrivée le 10 mars 1652 à Tours ; de là elle s'était rendue le 11 à Amboise et le 13 à Blois (1). Mazarin avait chargé le maître des requêtes Le Gras, qui était en même temps intendant de la province, de négocier son entrée dans Orléans ; Gaston en ayant eu avis, dépêcha de Paris son secrétaire « le petit » Gramont (2) et le comte de Fiesque pour empêcher les bourgeois de recevoir le cardinal et les troupes royales. Fiesque avait distribué de l'argent aux bateliers de la

(1) *Journal de Jean de Vallier*, t. III, p. 182.

(2) Ce personnage peu connu ne tenait en rien aux deux grandes maisons de Gramont et Grammont, et s'appelait Amans de Barthelémy, sr de Gramond. *Du refus de la ville d'Orléans de l'entrée du cardinal Mazarin*. Paris, J. Chevalier, 1657, in-4. Lb. 37 2337.



Loire de la part de son Altesse ; et le duc de Beaufort lui-même s'était rendu à Orléans pour exciter l'opinion contre la cour.

Le maire de la ville, Robert Boilève, avait cru devoir réunir le Conseil général de la cité, dans la forme où le duc d'Orléans l'avait institué. Il fut décidé dans cette assemblée qu'on dépêcherait à Blois pour dire à la régente qu'on recevrait volontiers le roi, pourvu que le cardinal ne l'accompagnât point (1). Mal accueillis par la cour, les deux députés, qui n'étaient autres que le maire et l'échevin, Paris de Bellébat, étaient revenus de Blois par bateau en remontant la Loire (2). Un peu confus de leur échec, ils proposèrent de garder une indépendance complète, voulant surtout éviter à la ville de subir l'occupation soit de l'armée royale, soit des soldats des Princes. Cependant Fiesque trouva moyen d'entretenir l'agitation en faveur des Frondeurs. Le Gras, bien connu dans la généralité, qui passait à bon droit pour un chaud partisan du cardinal, ayant été rencontré sur la place du Martroi, fut aussitôt entouré par la populace qui lui aurait fait un mauvais parti sans l'intervention de Fiesque. Mais on l'obligea à faire amende honorable à genoux devant la croix adossée à l'auberge des trois Maures, en criant avec tout le monde : « Vive le Roi, vive les princes, point de Mazarin. »

Le duc de Beaufort, revenu la veille près de Gaston d'Orléans pour lui rendre compte de sa mission (3), avait raconté

(1) *Réponse des Bourgeois d'Orléans, faite à Sa Majesté ; et la députation qu'ils ont envoyée à S. A. R. touchant le dessein qu'ils ont de ne permettre point l'entrée de Mazarin dans leur ville.* S. L. 1652, in-f° ; et aussi *Relation véritable du refus de la ville d'Orléans de l'entrée du cardinal Mazarin.* Paris, J. Chevalier, 1657, in-8°.

(2) Bibliothèque d'Orléans. Ms. 564, fol, 665 et suiv. *Histoire de la ville d'Orléans* par l'abbé Pataud.

(3) Il était parti d'Orléans le samedi 23 mars et, à peine arrivé à Paris, il publia une brochure intitulée : *L'arrivée de Monsieur le duc de Beaufort dans la ville d'Orléans et la sortie du marquis de Sourdis de ladite ville.* Paris, A. Matias, 1657, in-4°. d. 7 p. Il prétendait, dans cet écrit, avoir renvoyé Sourdis et l'avoir remplacé par le comte de Fiesque ; ce qui était faux.



qu'il avait été reçu par le peuple avec beaucoup de faveur et que la ville s'était hautement déclarée pour son Seigneur. Ces bonnes nouvelles semblaient trop optimistes ; car, sauf l'évêque, Alphonse d'Elbène, qui avait des obligations particulières au duc d'Orléans, on ne pouvait guère compter sur les autorités désireuses de ménager l'avenir et de rester fidèles à la royauté.

Ce prélat descendait de la célèbre maison florentine des Del Bene qui depuis Catherine de Médicis tenait une grande place dans l'Etat et surtout dans l'Eglise de France. C'était, du reste, un prêtre très recommandable qui avait introduit des réformes utiles dans la discipline ecclésiastique, donnant l'exemple rare de la résidence. Il avait continué la construction du nouvel évêché, commencé par son prédécesseur M. de Netz, et venait de s'installer dans ce bel édifice qui a été illustré depuis par le passage de tant d'éminents dignitaires de l'Eglise.

Le bailli-gouverneur, successeur des Balsac et des Chiverny était alors un grand seigneur, Charles d'Escoubleau, marquis de Sourdis et d'Alluye, fils puîné de François, marquis d'Alluye et d'Isabeau Babou. Il avait épousé Jeanne de Montluc, comtesse de Carmain. Son frère, Henry d'Escoubleau-Sourdis, mort depuis quelques années, archevêque de Bordeaux, avait été célèbre par sa résistance victorieuse aux fantaisies du duc d'Epernon. Très bien en cour, maréchal de camp, gouverneur de l'Orléanais, du Blésois et du pays Chartrain, il tenait à complaire à la Régente et par conséquent à favoriser le parti du cardinal Mazarin ; mais dans la circonstance il affectait de se tenir entre les deux camps. Cela ne suffisait pas aux Frondeurs ; ils résolurent de faire appel au duc d'Orléans, en exigeant sa présence dans la capitale de son apanage.

Toujours lâche et soucieux de ne point se compromettre (1), Gaston objecta qu'il ne pouvait quitter Paris et le Parlement,

(1) Une lettre d'un frondeur publiée dans l'appendice XII des *Mémoires de Mlle de Montpensier* (Edit. Chéruel, 1858, in-12) rend compte des hésitations du duc d'Orléans et des intrigues de son entourage.



estimant trop dangereux de se trouver si près des troupes royales. On proposa de le remplacer par sa fille. La Grande Mademoiselle, qui brûlait de se distinguer et de « faire l'héroïne » à vingt-cinq ans, accepta avec enthousiasme. Et le soir, comme elle soupait aux Tuileries, un officier s'approcha d'elle et lui dit à voix basse : « Nous sommes trop heureux ; c'est vous qui venez à Orléans. »

Elle voulut presser la décision et passa une partie de la nuit à faire ses préparatifs. Après avoir dévotement entendu la messe, elle partit de Paris le dimanche des Rameaux, 14 mars, accompagnée du duc de Rohan (1), de Foucquet-Croissy, conseiller au Parlement (2), de Martin de Bermond, de la première Chambre des Enquêtes, et de deux suivantes qui lui servaient d'aides de camp, Mmes de Fiesque et de Frontenac. L'une était la belle-fille de la gouvernante qui avait succédé à Mme de Saint-Georges. Elle s'appelait Gillonne d'Harcourt, fille du marquis de Beuvron, veuve en premières noces du marquis de Piennes. Très jolie, spirituelle, remuante et intrépide, comme la Grande Mademoiselle dont elle était l'amie, elle avait mérité de figurer parmi les Précieuses, où elle était connue sous le nom de Félicie, et dans le cercle intime on l'appelait la princesse Gilette. Son mari, Charles-Léon comte de Fiesque et de Lavagne, un des chefs les plus intelligents de la Fronde, très dévoué à Condé, jouait son rôle brillamment, comme nous l'avons vu, à l'armée des Princes. Non moins galant et lettré que politique, il a eu sa place dans *Le Grand Cyrus*, de Mlle de Scudéry, où il est nommé Pisistrate (3).

(1) Ce Rohan-Chabot, gouverneur de l'Anjou, était le gendre et l'héritier du grand duc de Rohan, chef des réformés sous Louis XIII.

(2) Antoine Foucquet, s[r] de Croissy, qui fut exilé en octobre 1657, et se retira à Francfort.

(3) « Pisistrate est grand et bien fait : il n'est pas possible de voir un homme de plus grande mine, ni d'un air plus noble et plus agréable. » *La Société française au* XVII[e] *siècle d'après le Grand Cyrus* par M. V. Cousin, t 1[er]. p. 216.



L'autre, Anne de la Grange-Trianon, demoiselle de Neuville, avait épousé en 1648 Louis de Buade, comte de Frontenac, qui fut longtemps avec succès gouverneur du Canada. Elle était du reste dame d'honneur de la Grande Mademoiselle, et non moins lettrée que la comtesse de Fiesque. Loret l'a célébrée dans sa *Muse historique* :

> ... Pour sa charmante mine,
> On la nomme à Paris la *Divine*
> Et pour son rare esprit aussi.

Ayant vécu jusqu'à soixante-quinze ans, la comtesse de Frontenac garda l'appartement à l'Arsenal que lui avait donné le comte du Lude, comme grand-maître de l'artillerie, ayant survécu une dizaine d'années à son mari (1).

Ces belles amazones, vêtues d'un costume demi-guerrier, commencèrent par monter en carrosse, après avoir été solennellement prendre congé du duc d'Orléans, qui surveillait leur départ de sa fenêtre.

« Un nombre infini de peuple, a écrit la princesse dans ses *Mémoires* (2) me souhaitoit des bénédictions par toutes les rues où je passois ». Son père lui avait donné pour la protéger un lieutenant des gardes, deux exempts, six gardes et six suisses. Tout cet appareil retarda beaucoup la marche de l'expédition ; et on fut obligé de s'arrêter pour coucher au village de Châtres, aujourd'hui Arpajon, à sept ou huit lieues de Paris. On se remit en route le lendemain de bon matin. Le duc de Rohan, qui ne s'était déclaré pour les Princes qu'au mois de janvier, et le duc de Beaufort galoppaient à la portière du carrosse. On arriva à Etampes pour dîner, c'est-à-dire vers midi. Lorsque ensuite on atteignit la plaine de Beauce, on trouva une escorte de cinq cents chevaux rangés en bataille qui salua Mademoiselle, laquelle crut devoir monter à cheval pour marcher à la tête de cette petite armée.

(1) Une autre femme était encore du voyage, Marie de Fiesque · marquise de Bréauté.

(2) *Mémoires de Mademoiselle de Montpensier*. Londres, in-12 t. 1er, p. 389.



Le duc de Nemours avait rejoint avec quantité d'officiers venus se mettre aux ordres de la Princesse, et le premier Conseil de guerre se tint à Toury sous sa présidence (1). On y sut que le Roi arrivait à Cléry. Il y avait urgence à s'assurer d'Orléans et à empêcher aussi que les troupes royales (2) suivant la rive gauche et dont l'avant-garde était déjà à Sandillon, pûssent passer la Loire à Jargeau. Un détachement de Frondeurs partit pour Saint-Denis-de-l'Hôtel et s'empara de la tête du pont.

A Artenay, on apprit que le gouverneur était barricadé dans son hôtel et que toutes les portes de la ville d'Orléans étaient fermées et gardées. C'est le marquis de Flamarens (3) arrivé en hâte, qui venait dire à Mademoiselle qu'il avait beaucoup d'affaires à lui communiquer. « Je mis pied à terre dans une hôtellerie pour l'entendre, a-t-elle raconté. Il me dit que Messieurs de la ville d'Orléans ne vouloient point me recevoir et qu'ils lui avoient dit que le Roi d'un côté, et moi de l'autre les rendoient bien embarrassés à qui ils ouvriroient leurs portes ; que pour éviter cet embarras, ils avoient jugé à propos que j'irois en quelque maison proche de là et que j'y ferois la malade, et qu'ils me promettoient de n'y point laisser entrer le Roi, et que dès qu'il seroit passé, j'y serois la bienvenue ; qu'ils me supplioient de n'y point mener M. de Rohan, qu'ils étoient fort en peine de ce que les conseillers du Parlement y alloient faire... »

Ces déclarations n'émurent pas beaucoup la Princesse (3) : elle n'en poursuivit pas moins son entreprise et, arrivée près de la ville, descendit dans une auberge du faubourg, appelée Port Salut. Puis, le lendemain, elle fit le tour de la cité, demandant à toutes les portes qu'on lui ouvrît au nom du duc

(1) Un itinéraire très détaillé de ce voyage se trouve dans le manuscrit fr. 25.076 de la Bibl. Nat.

(2) Elles étaient commandées par Charles de Monchy, marquis d'Hocquincourt, maréchal de France, qui devait passer dans les rangs espagnols, où il fut tué en 1658.

(3) Antoine-Agesilan de Grossolle, marquis de Flamarens, enragé frondeur, devait périr quelques semaines plus tard, dans la suite du prince de Condé, à l'affaire de Saint-Antoine.



son père dont elle avait les pouvoirs et assurant qu'elle entrerait sans troupes. On lui répondit avec beaucoup de respect, mais on lui refusa d'ouvrir, en se fondant sur la décision de l'assemblée communale. En approchant de la Loire, elle rencontra sur le bord du fleuve au delà de la porte Saint-Laurent une bande de bateliers, sans doute de ceux qu'avait soudoyés Fiesque (1), qui lui indiquèrent un petit passage peu défendu par lequel ils se faisaient forts de l'introduire (2).

Mademoiselle raconte elle-même assez agréablement dans ses *Mémoires* comment les bateliers la firent grimper sur une échelle cassée mise devant la porte, qu'ils enfoncèrent à demi jusqu'à ce qu'une personne put passer à travers. Puis, dit-elle, « comme il y avait beaucoup de crotte, un valet de pied me prit et me fourra par ce trou, où je n'eus pas plutôt la tête passée qu'on battit le tambour. On se mit en marche, les cris de la foule redoublant. Tout le monde, ajouta-t-elle, me baisait les mains et je me pâmais de rire de me voir en si plaisant état (3). »

Une compagnie de soldats improvisés menait ce triomphe et faisait faire place (4). Mmes de Fiesque et de Frontenac suivaient Mademoiselle, pataugeant dans la boue et serrées de près par la populace. Les Orléanais, toujours prêts à se moquer, en firent une chanson :

Deux jeunes et belles comtesses,
Ses deux maréchales de camp,

(1) On leur donna en outre ce jour-là 100 ou 120 pistoles.

(2) C'était une clôture en bois qu'on appelait la porte La Faux ; elle remplaçait une ancienne ouverture nommée la Porte-Brûlée. Mademoiselle déclara au corps de ville qu'il avait mieux valu qu'elle entrât par la Porte Brûlée que par la Porte Bannier.

(3) M. Bimbenet (*Histoire de la ville d'Orléans*, t. IV, p. 271) dit à tort qu'on n'est point d'accord sur la date de l'entrée de Mademoiselle à Orléans. Le jour précis est très connu, ce fut le mercredi-saint, 27 mars 1652.

(4) Une petite brochure, qui semble avoir été publiée sous les auspices du duc d'Orléans, raconte aux Parisiens tous les incidents de cette merveilleuse entrée. Bibl. Nat. Lb. 37, 2.330.



Suivirent Sa royale Altesse,
Dont on faisait un grand cancan.

Fiesque, cette bonne comtesse,
Allait baisant les bateliers;
Et Frontenac (quelle détresse !)
Y perdit un de ses souliers.

Les magistrats municipaux délibéraient en Conseil général quand ils apprirent que Mademoiselle faisait son entrée dans la ville, portée par deux hommes dans un fauteuil en bois et suivie par une foule nombreuse qui l'acclamait aux cris ordinaires de Vive le Roi et les Princes, point de Mazarin !

Ils décidèrent aussitôt d'aller au-devant d'elle et rédigèrent même une adresse assez emphatique, qu'ils lui présentèrent. Cette harangue a été conservée, signée par quatre d'entre eux (1), dans une plaquette publiée à Paris l'année même. Mais nous les soupçonnons fort d'avoir recomposé le texte primitif. (2) Toujours est-il qu'ils s'exprimèrent ainsi :

« ...Mademoiselle, vostre départ de Paris monstre assez votre « desir pour la paix et comme vous estes informée des cala- « mitez publiques que toute la France souffre. Monsieur, nostre « duc, après une lassitude toute pleine de bonté ne peut pas « souffrir qu'on se serve de la bouche de Sa Majesté pour « perdre tout le Royaume et tous ses plus fidelles subjets.

« Voicy toute la ville qui vous donne ses clefs, qui espère « vostre protection et qui fait serment de répandre son sang « jusqu'à la dernière goutte pour l'accomplissement de vos « ordonnances. De vous dire la Reyne des amazones, de vous « nommer la libératrice du peuple... c'est trop peu, eu égard « à toutes vos perfections...

(1) Les quatre signataires sont : Nicolas Thoinard, président alternatif au siège présidial ; François de Beauharnais, sieur de la Grillère, lieutenant général ; (il était lieutenant du bailliage et devint plus tard président au présidial et conseiller d'Etat) ; Boilesve, maire, et Bellébat, échevin.

(2) Paris. Jacob, Chevalier, MDCLII, in-4° de 8 p. Bibl. Nat. L b 37-2337.



La Princesse les remercia avec effusion, feignant de croire que leur démarche était toute spontanée, mais sachant très bien que leur seul souci était de ne se compromettre ni envers le duc d'Orléans ni envers la Régente.

Où alla-t-elle coucher et où logea-t-elle à Orléans ? Peut-être à l'Hôtel de ville, près de la vieille tour ; plus probablement au Châtelet sur le quai. Les grands personnages à cette époque n'étaient pas difficiles pour leur logement ; et le confort, même à la cour, semble avoir été inconnu. Toujours est-il que le lendemain de grand matin, la Grande Mademoiselle alla à la messe à Sainte-Catherine et monta ensuite sur les remparts (1), d'où elle apercevait de l'autre côté de la Loire l'armée royale cantonnée au Portereau. Le chancelier lui fit même des propositions conciliantes qu'elle refusa hautement. Déjà, la veille, Mathieu Molé avait essayé du bout du pont de persuader au peuple de recevoir le roi. Après ce double échec, la cour partit pour Sully par la rive gauche. Le soir ou le lendemain, l'évêque offrit à diner à Mademoiselle, lui demandant ses ordres et l'autorisation, qu'elle accorda, de séjourner à Orléans pour la femme de Michel Le Tellier, Elisabeth Turpin, qui était demeurée, tandis que son mari avait rejoint la cour.

Quant au gouverneur, il se contenta de lui envoyer des confitures, sans doute ce fameux cotignac de tout temps réputé à Orléans; mais beaucoup de personnages se tenaient à l'écart, très soupçonnés d'être partisans dévoués de Mazarin. Le surlendemain Mademoiselle tint un conseil de guerre ; et c'est là qu'éclata la violente querelle entre les ducs de Beaufort et de Nemours, que Mademoiselle réussit à apaiser pour un temps, mais qui devait avoir de si tragiques conséquences. L'occasion en était ce fameux passage de la Loire, qu'il fallait défendre,

(1) *Le récit véritable de ce qui s'est passé à l'entrée de Mademoiselle dans la ville d'Orléans le 27 mars 1657, avec la résolution qui a été prise touchant l'arrivée du garde des sceaux et du Conseil, envoyés par le Roi, dans ladite ville.* Donné et publié par le commandement de Son Altesse Royale, Paris, Ve J. Guillemot (1652) pièce, in-8 (Bibl. nat. Lb 37 2 336).



l'armée royale étant déjà à Sully et menaçant les forces du prince de Condé.

Le jour suivant, forte de sa popularité, Mademoiselle voulut réunir les habitants à l'Hôtel de ville pour leur exposer le but de sa présence au milieu d'eux. L'assistance était nombreuse, On la fit asseoir sur une chaise élevée. Dès qu'elle vit cette foule silencieuse, elle qui n'avait jamais parlé en public se sentit prise d'un grand embarras. Mais elle ne tarda pas à se rassurer, et avec beaucoup d'à propos, elle exposa, au nom du duc d'Orléans, son père, le but que se proposaient les Princes, qui ne visaient qu'au rétablissement de l'ordre et de l'autorité du Roi par le renvoi du cardinal Mazarin, lequel avait ruiné le pays et abusé de son influence sur la Régente. Puis, elle entreprit l'éloge de Monsieur le Prince et des ducs de Nemours et de Beaufort, et demanda qu'on leur fit confiance ainsi qu'à elle même.

Peut-être ce discours, reproduit dans les *Mémoires de Montpensier* a-t-il été fait après coup. En tous cas, il est fort différent du Manifeste emphatique composé selon l'ancienne forme des siècles précédents et tout rempli de citations de l'Ecriture sainte qu'on publia dans le même temps à Paris, sous les auspices du duc d'Orléans et où on lit des phrases de ce genre : « Il y va de mon honneur, de ma charité et de mon devoir, aussi je prodigueray tout ce que Dieu m'a donné de biens, s'il est nécessaire, pour l'anéantissements de cet Aman, qui demande la mort d'un million de Mardochées et la perte d'une infinité d'immeubles (1) .»

Non seulement elle fut fort applaudie, mais les édiles lui firent compliment sur le tact et l'habileté qu'elle avait développés. Elle était, du reste, très soucieuse de ménager les susceptibilités des Orléanais. Son armée était cantonnée en dehors de la ville, et, quand elle voulait tenir un conseil de guerre, elle réunissait ses officiers dans une méchante maison du faubourg Saint-Vincent, se faisant accompagner, d'ailleurs,

(1) *Le manifeste de Mademoiselle présenté à Son Altesse Royale.* Paris, J. Bellay, 1657, in-8, Bib. Nat. Lb 37, 2342 p.



par le maire et les échevins. Fort sensible à la misère du pauvre peuple, elle avait interdit dans la campagne les réquisitions de denrées, de bestiaux et de chevaux, fait rendre ce qu'on avait pris, restitué les laboureurs à leurs charrues et rouvert les marchés comme en pleine paix (1).

Gaston d'Orléans était émerveillé des succès et de la sagesse de sa fille.

Il lui écrivit pour la féliciter : « Vous pouvez penser la joye que j'ai eue de l'action que vous venez de faire, vous m'avez sauvé Orléans et assuré Paris, c'est une joye publique, et tout le monde dit que votre action est digne de la petite-fille de Henri-le-Grand. »

Cependant la guerre suivait son cours. On avait décidé de faire une tentative sur Jargeau, où était resté le maréchal de Turenne avec quelques troupes (2). Ce fut un des meilleurs capitaines des Frondeurs qui commanda cette expédition ; elle échoua complètement et le baron Sirot, blessé mortellement, fut ramené à Orléans. Cela se passait le 30 mars. Dans les premiers jours d'avril, la Grande Mademoiselle faisait faire à son malheureux compagnon d'armes des obsèques solennelles et lui érigeait, dans l'église Saint-Pierre-Ensentelée, un tombeau avec une longue épitaphe qu'elle avait composée elle-même (3).

Une bonne nouvelle vint compenser ce revers : dans la

(1) On s'était beaucoup plaint des déprédations commises par l'armée royale lors de son séjour sur la rive gauche de la Loire et en Sologne Il existe à ce sujet la lettre d'une Orléanaise, Anne Bigot, qui avait épousé Guillaume Cornuel, trésorier des parties casuelles. Elle tenait de son père JacquesBigot, secrétaire de la Chambre du roi, la seigneurie des Gaschetières, paroisse de Lailly ; et elle rapporte, à la date du 18 mars 1752, les ravages causés par les troupes sur « son bien ». (Carrés d'Hozier, 203). Bibl. Nat.

Cité par M. G. Saige dans le *Journal des guerres civiles de Dubuisson — Aubenay*, publié pour la *Société de l'Histoire de Paris*.

(1) *Nouvelles extraordinaires... Ensemble la marche de M. le duc de Beaufort vers Gergeau.* Paris, Claude Le Roy, 1651. in-4° de 7 p.

(3) La sépulture a été violée en 1793 ; mais l'épitaphe a été con-



nuit du 6 au 7 avril, Condé battit l'armée royale à Bléneau près Gien. Mademoiselle s'en réjouit et continua à Orléans sa brillante campagne. Très aristocrate de sa nature, tout en s'appuyant sur la populace, elle ne cédait pas à ses caprices. On lui demandait la suppression des impôts, la confiscation des biens des partisans de Mazarin, le partage entre les frondeurs des deniers publics ; elle résista énergiquement, et loin d'exercer des représailles contre ses adversaires, elle fit dire à la famille de Brachet, à Boilève, à Bellébat, aux Beauharnais, Orléanais du parti royaliste, qu'elle les protégerait libéralement et ne leur demandait que de s'abstenir de toute agitation populaire.

Elle n'était pas toujours récompensée de sa modération conciliante. Dès qu'elle sut la victoire de Bléneau, elle envoya Guitaud (1) et les deux conseillers du parlement qui l'avaient accompagnée, féliciter Condé. Monsieur le Prince, comme on disait alors, aurait désiré venir à Orléans et Mademoiselle eut été heureuse de le recevoir. Mais il fallait que les autorités locales y fussent disposées. Le marquis de Sourdis, tout en protestant de son dévouement aux deux branches cadettes de la maison de Bourbon, s'y montra peu empressé, demandant que Messieurs de la Ville fussent avant tout consultés. Ceux-ci poussés par Sourdis prétendirent qu'il leur fallait un ordre du duc d'Orléans. Mademoiselle leur montra un pouvoir en règle que lui avait donné son père « pour commander dans son apanage comme lui-même », et elle en requit l'enregistrement au Présidial. Ni les « gens du Roi » ni les conseillers ne voulurent prendre cette responsabilité. Le lieutenant-général du baillage, auquel la princesse fit appel, ne fut pas

servée et se trouve reproduite dans *l'Indicateur orléanais* de M. Vergnaud-Romagnési, p. 553.

Les *Mémoires* du maréchal du Plessis parlent avec beaucoup de détails de cette affaire de Saint-Denis-de-l'Hôtel. Philippe de Palluau, comte de Clérambault, défendait Jargeau à la tête des troupes royales.

(1) Guillaume de Comminges, comte de Guitaud, était premier gentilhomme du prince de Condé.



plus traitable. C'était François de Beauharnais, très dévoué au fond à la Régente (1). Mademoiselle dût céder. Au reste Condé ne tarda pas à quitter le Gâtinais et à s'éloigner d'Orléans.

Mais la Princesse garda rancune à Sourdis, s'emporta contre lui, le menaça de sa colère, si bien qu'il fallut l'intervention de l'évêque pour opérer une demi réconciliation. Soupçonnant plus d'une trahison, la Grande Mademoiselle prit le parti de faire intercepter par ses exempts les correspondances. « Je me divertissois, dit-elle, à faire prendre tous les courriers qui passoient : les uns étoient chargés de dépesches, les autres de poulets et de lettres de famille assez ridicules.» Elle connut ainsi les intrigues d'un certain abbé de Guyon, agent de Mazarin ; et, faisant courir après lui, réussit à l'atteindre à Chambord. On le lui amena à Orléans et elle l'envoya à Monsieur le Prince.

Bientôt les soldats des deux armées rivales ayant quitté les environs d'Orléans et remonté le cours de la Loire, la présence de la Grande Mademoiselle dans la ville n'avait plus de raison d'être, et elle-même, sa campagne héroïque terminée, était pressée de retourner à Paris près de son père et surtout près de ses amis du Parlement.

Elle était assez fine pour voir qu'elle n'avançait pas beaucoup les affaires de son parti. Elle avait beau ordonner, même avec violence, les autorités locales lui répondaient qu'elles feraient « tout ce qui plaira à Mademoiselle », mais au fond n'agissaient qu'à leur tête et sans se préoccuper de ses désirs. Son départ eut lieu dans le même appareil que sa marche militaire sur Orléans. Le 2 mai, elle rejoignit l'armée frondeuse à Étampes ; elle était à cheval avec ses dames, que Monsieur appelait ses « maréchales de camp ». Un grand nombre

(1) L'un des opposants eut même la hardiesse de dire à la princesse que le nom de Condé était demeuré odieux à la ville d'Orléans, où son grand-père avait fait de si grands maux. « Le mien répondit-elle, était du même parti du temps dont vous parlez, et il n'appartient pas à des bourgeois d'Orléans de parler ainsi des princes du sang. »



d'officiers, de généraux même étaient venus au-devant d'elle ; le canon tonnait, les tambours battaient, et Mademoiselle était ravie. Le lendemain, elle se rendit à la messe à pied, précédée de la musique militaire. Dans la journée, elle présida à cheval le conseil de guerre, se fit acclamer par les troupes, et reprit la route de Paris. Au Bourg-la-Reine elle rencontra Condé et fit sa rentrée dans Paris au milieu d'un flot populaire qui lui fit fête jusqu'au Cours-la-Reine, où elle retrouva toute les belles dames à la mode, et au Luxembourg, que le duc d'Orléans n'avait pas quitté pour ne point se compromettre en s'associant au triomphe de sa fille.

Le séjour de la Grande Mademoiselle à Orléans avait duré cinq semaines, laissant par son étrangeté des traces singulières dans l'histoire, puisqu'il n'est pas de mémoires, de correspondances, de journaux, de brochures du temps qui ne l'aient raconté en détail. Mise en goût par ce premier et facile exploit, la Princesse devait bientôt intervenir plus efficacement à Paris, sauvant au faubourg Saint-Martin son ami le prince de Condé mal engagé, en faisant tirer sur les troupes royales le canon de la Bastille. Elle ne recueillit guère de fruit de ce hardi succès. Du coup, le jeune Louis XIV et sa mère la tinrent en complète disgrâce : il ne fut plus question de son mariage avec le roi ; et après vingt années d'agitation et d'aventures, elle devait finir moins héroïquemeut en épousant l'aventurier Lauzun.

G. BAGUENAULT DE PUCHESSE.



JEAN DE MEUN EN ITALIE

Dans une communication à l'Académie des Inscriptions (Comptes rendus de 1916 p. 436), M. le comte Paul Durrieu établit savamment, d'après un texte inédit concernant l'enlumineur italien Oderisi da Gublio, ami de Dante, que Jean de Meun, auteur de la seconde partie du *Roman de la Rose*, a été étudiant à l'université de Bologne en 1269 : « *Magister Johannes de Mauduno, Aurelianensis dyocesis.* » Jean de Meun, à l'âge de vingt ans, avait abandonné Orléans pour s'installer à Paris, où il demeura jusqu'à sa mort ; mais il alla passer une année en Italie, où il étudia le droit civil ; ce dont il y a maintes traces dans ses écrits. Il est vrai qu'il avait un homonyme à Orléans même : Jean de Meung, archidiacre de Beauce. Mais ce dernier semble n'avoir jamais quitté son pays natal, et de plus il aurait été trop âgé en 1269 pour un étudiant.

Le passage à Bologne de Jean de Meun, — selon l'orthographe de l'Académie des Inscriptions, — était ignoré de nos biographes orléanais, qui semblent confondre les deux *Jean*, puisqu'ils disent que l'auteur du *Roman de la Rose* fut chanoine de la Cathédrale, ce qui ne s'arrange guère avec le séjour à Paris. C'est encore un problème à résoudre.

LE RÉTABLE

DE LA CHAPELLE SAINT-LADRE DU MARTROI

On ne saurait trop garantir de l'oubli les mentions descriptives des monuments qui décoraient nos églises et chapelles avant tant de désastres provoqués par les guerres ou par les troubles intérieurs. Voici une de ces mentions qui nous décrit l'autel d'une chapelle voisine du Grand Cimetière et depuis longtemps disparue (1). Cet acte contient, par surcroît, une donnée liturgique intéressante, car elle montre que le nom de S. Lazare y restait vénéré. Et pourtant le souvenir des attaches de cette chapelle avec une léproserie, — si jamais elle exista, — se perdait dès lors dans la nuit des temps. Parallèlement, au début du xv[e] siècle du moins, cette fidélité au culte de S. Lazare se manifestait sur le sceau des chapelains de la confrérie de S. Lazare du Martroi. Un fragment en est conservé à Orléans (2), qui paraît bien représenter Lazare sortant du tombeau.

Ces mentions descriptives ne seront-elles pas bientôt tout ce qui restera d'innombrables églises de France dont la barbarie germanique fait disparaître chaque jour jusqu'aux ruines, rivalisant à travers les âges avec les saccages des Normands et les dévastations haineuses de ses frères huguenots.

E. Jarry.

(1) Cf. *Mémoires de la Société Archéol. de l'Orléanais*, t. *XXXIV*, pp. 14, 18, etc...

(2) Ce fragment de sceau est attaché à un acte du 1[er] janvier 1431 (n. st.). Arch. du Loiret, G 271.



8 JUILLET 1551.

(*Min. V. Blanchard. Et. Joblin*).

Vénérable et discrette personne maistre Mathieu Verdure, chanoyne de l'église d'Orléans et l'un des chappellains de la communité de la chappelle obbituaire Sainct Ladre du Martroy aux corps d'Orléans, lequel recongnut et confessa que, pour le grand amour et fervante dévotion qu'il a a la glorieuse Vierge Marye et a monsieur Sainct Lazare, pour l'onneur et en révérance duquel est fondée ladicte chappelle, et pour estre et demourer a touzjours, luy, ses parens et amys, es prières, oraisons et biens faictz qui de jour en jour se font en icelle chappelle, avoir doné une contretable d'autel en laquelle est figurée la vie et martire Sainncte Katherine par personnaiges enlevez d'allebatre et enrichie de pintures et doreures, selon les disins et portraict desdictz personnaiges, avec une ymaige de la benoiste glorieuse vierge Marye, qui sera nommée et réclamée Nostre Dame de l'Ave Marya, qu'il promet faire faire et enrichir de pintures et daureures, et icelle faire mettre et asseoir au dessus et au millieu du maistre autel de ladicte chappelle, entre le tombeau ou est figuré et enlevé l'image dudict Sainct Lazare et l'image de monsieur Sainct Hubert, et icelle contretable d'autel, au lieu ou elle doibt estre, mise et assise au dessus dudict maistre autel, et ce moyennant et a la charge que les chappellains de ladicte communité et leurs successeurs a touzjours mes seront tenuz, pour chascun jour qu'il sera dict et cellebré en ladicte chappelle messe haulte, après l'antene obituaire *O beate Lazare* qui se dict a la fin de chascune desdictes messes [chanter] l'antene de *Ave Maria* qui se commencera incontinant après ladicte entene *O beate Lazare* dicte par celuy qui presdira pour ladicte communité ou par le plus ancien chappellain receu en icelle communité a haulte voix *Ave Maria* et par les chappellains qu

tiendront ledict cueur sera parachevé de chanter a haulte voix ledict antaine de *Ave Maria* jusques a la fin. Et après icelle dicte sera par ledict presidant ou plus ancien desdictz chappellains dict a haulte voix *Requiescant in passe* et par ceulx qui tiendront le cueur respondront (*sic*) a haulte voix *Amen*. Promettans, etc.

LA MAISON D'EUVERTE HATTE

(Aujourd'hui Musée Jeanne d'Arc)

J'ai retrouvé récemment à la Mairie d'Orléans, grâce à la complaisance de MM. Leméasle secrétaire général et Duru chef de la comptabilité, les titres de propriété de l'immeuble qu'occupe aujourd'hui le Musée Jeanne-d'Arc. Ce dossier important avait été consulté déjà vers 1849 par M. de Buzonnière qui en fait état dans son *Histoire architecturale de la Ville d'Orléans* (tome II, p. 248) et en 1864 par Vergnaud-Romagnési qui donne l'analyse de plusieurs pièces dans sa *Notice sur la Maison dite d'Agnès Sorel* (1). Mais ces auteurs ont laissé dans l'ombre un grand nombre de points intéressants

(1) Ce nom ridicule de *Maison d'Agnès Sorel*, appliqué à une construction du XVIe siècle, lui a été donné par Vergnaud-Romagnési. Une note de la main de M. Herluison, retrouvée par moi dans les archives du Musée historique, en fait foi.

Vergnaud avait des prétentions archéologiques et s'occupait souvent, à tort et à travers, de questions qui n'étaient pas de son ressort. Quand il apprit que M. Mantellier, en sa double qualité de Directeur du Musée et de Vice-Président de la Société archéologique, avait, en 1859, dans son rapport au Préfet, insisté sur l'urgence d'une restauration de la façade de l'hôtel des Créneaux, Vergnaud éprouva le besoin d'adresser une requête semblable au Préfet et, pour donner plus de poids à sa demande, il rappela, dans sa lettre, que c'était lui qui, en 1821, dans un but de conservation, avait baptisé la maison d'Agnès Sorel, celle de Diane de Poitiers et celle de François Ier.

Ces dénominations furent adoptées par le public et aujourd'hui l'on étonne beaucoup de gens en leur disant que ces maisons n'ont jamais eu le moindre rapport avec les personnages dont elles portent les noms.



pour l'histoire de cette maison et c'est pourquoi je me permets d'y revenir aujourd'hui.

Disons d'abord que le dossier ne contient pas uniquement des titres de propriété : outre un titre de 1637 concernant une maison de la rue des Petits-Souliers dépendant de la fabrique de Sainte-Catherine, on y trouve trois contrats de mariage datés de 1504, 1522 et 1594 et un partage de 1674 relatifs à des membres de la famille Desfriches, qui n'a acheté l'hôtel qu'en 1714. Le contrat de 1522 a son intérêt, puisque l'historien de la famille Desfriches (1) n'a pu réussir à se le procurer ; quant à celui de 1594, il est fort curieux parce qu'il donne une généalogie complète des futurs époux jusqu'aux bisaïeux et même aux trisaïeux. Mais je ne m'occuperai pas de ces actes qui n'ont aucun rapport avec l'histoire de la maison.

La première pièce concernant la maison est un acte de foi et hommage reçu par Nicolas Sevin, clerc notaire juré du Roi notre sire en son Châtelet d'Orléans et daté du 5 août 1524. Euverte Hatte (2), marchand bourgeois d'Orléans, avait acquis, peu de temps auparavant, de « noble homme Sébastien Hillaire (3) esleu de Chartres », une maison à demeurer dépendant de la succession de « noble homme Pierre Compaing seigneur de Romilly (4) », « séant en ceste ville d'Orléans parroisse sainct Pol sur la grant Rue de la Tallemelerie tenant d'un long à la maison de la teste de bœuf, d'autre long et par derrière aux hoirs feu Jehan de Sanxerre et par devant ouvrant sur ladicte rue... » Pour les « prouffficts et rachapts de fief » ainsi que pour les « quincts et requincts » dus à chaque mutation, Euverte Hatte paya 200 livres tournois à Jehan Servyn, tuteur de Marie et Ragonde « filles de luy et de

(1) L.-H. Labande. Histoire et généalogie de la famille Des Friches. Paris, Picard, 1899. L'œuvre de M. Labande est très incomplète en ce qui concerne les Desfriches d'Orléans.

(2) L'orthographe qui a prévalu est *Hatte*, mais, au XVIe siècle, on écrivait *Hate*.

(3) La famille Hillaire, d'Orléans, était alliée à celle des Compaing.

(4) Romilly, commune de Coinces (Loiret), à 6 kilom. de Patay.



feue Marguerite Paris jadis sa femme » et à Thibault Picault « serviteur de la communité de la ville d'Orléans au nom.... de Marie Paris vefve de feu Regnault Pasté, sa belle mère » en leur qualité de possesseurs du fief de Marcouray dans la censive duquel se trouvait ladite maison.

Un autre acte de foi et hommage, passé le 16 juin 1529, devant le même Nicolas Sevin notaire, nous apprend qu'Euverte Hatte, décédé depuis peu, avait également acquis, de Jehan Poncet, conseiller du Roi au Châtelet de Paris, une autre maison à demeurer appelée la Teste de Bœuf, contiguë à celle qui venait de Pierre Compaing et dépendant, comme cette dernière, du fief de Marcouray. Or cette maison de la Teste de Bœuf est, sans conteste, la partie actuelle du Musée Jeanne-d'Arc qui, prenant jour sur la rue du Tabour, est limitée à l'ouest par le couloir d'entrée du Musée et, au sud, par la cage de l'escalier et qui constitue le n° 13 de la rue. Un passage d'un acte du 25 janvier 1580, que nous analyserons plus loin, le prouve avec évidence.

Maintenant que nous savons qu'Euverte Hatte avait réuni en ses mains, entre les dates extrêmes de 1524-1529, les deux maisons contiguës des Compaing et de la Teste de Bœuf, qui auparavant appartenaient à deux propriétaires différents, on s'explique qu'un propriétaire unique ait pu faire construire, pour ces deux maisons, la façade uniforme et parfaitement symétrique que nous admirons aujourd'hui sur la rue du Tabour dont elle forme les n°s 13 et 15. On est ainsi amené à supposer que la construction de l'immeuble actuel est l'œuvre d'Euverte Hatte et qu'elle fut effectuée entre 1524 et 1529.

Un autre document du dossier, passé inaperçu jusqu'ici, vient appuyer cette supposition. Le 27 mars 1527, par devant Viatre Blanchard, clerc notaire juré du Roi notre sire en son Châtelet d'Orléans, honorable homme Euverte Hatte, seigneur des Marais (1), marchand bourgeois d'Orléans, faisait avec son voisin Jehan Charpentier, espicier et marchand

(1) Les Marais, commune de Meung-sur-Loire (Loiret), à 2 kilom. de cette localité.



demeurant à Orléans paroisse Saint-Paul, la convention suivante : pour terminer un « certain procès qu'ils avoient et ont pendant par devant le prevost d'Orléans,..... pour raison d'un pignon de muraille qui faict sepparation de la maison dud. Charpentier et d'une maison vulgairement appellée la teste de bœuf aud. Hate appartenant, *en laquelle led. Hate faict de présent construire et édiffier une maison*, que led. Hate disoit n'estre bonne et vallable à porter et soustenir le bastiment qu'il veult faire faire de neuf... » ledit Hatte s'engageait à « faire faire de neuf à ses propres cousts et despens led. pignon de muraille au lieu et place où il est à présent, de la largeur, haulteur et profondeur en terre ainsy qu'il est de présent et lequel sera et demourera commung et mestaier (1) entre lesd. Hate et Charpentier... ». « Ce fut faict ès présences de Jehan Minyer et Jehan le Merle maçons et tailleurs de pierre, demourans à Orléans tesmoings le vingt septyesme jour de mars avant Pasques l'an mil cinq cent vingt-sept. »

En 1527 (1528 n. s.) Hatte faisait, nous le voyons, des constructions importantes et si la convention ne parle que de la Teste de Bœuf c'est que cette maison seule joûtait celle de Charpentier.

J'estime, que c'est à cette date de 1528 qu'il faut attribuer la construction de l'ensemble de l'immeuble qui abrite aujourd'hui le Musée Jeanne-d'Arc ; et si les deux médaillons, qui sont encastrés au rez-de-chaussée, dans le long pan occidental du corps de logis situé entre les deux cours, représentent, comme il est permis de le supposer, les propriétaires qui firent bâtir l'hôtel, il faut y voir les effigies d'Euverte Hatte et de sa femme Anne Luillier (2). Je ne suis pas non plus

(1) Mitoyen.

(2) L'homme, au profil un peu dur, a la tête couverte d'une sorte de turban noué derrière la nuque, qui fait songer au *toliban* des *estradiots* de la cavalerie de Louis XII. Hatte aurait-il fait commerce avec l'Albanie, ou aurait-il été attaché, à un titre quelconque, à une de ces troupes albanaises dont Orléans conserve le souvenir dans le nom de l'une de ses rues : rue de l'Albanois ou des Albanais lon-



éloigné de penser que les deux maçons et tailleurs de pierre, Jehan Minyer et Jehan le Merle, qui servirent de témoins lors de la convention de 1528, étaient deux des principaux entrepreneurs chargés par Hatte d'édifier et de décorer son hôtel (1).

En 1529, lors du décès d'Euverte Hatte, les travaux n'étaient peut-être pas entièrement achevés et il y eut probablement un temps d'arrêt. C'est ainsi que s'expliquerait la différence de style et d'époque entre les trois corps de logis et l'élégante galerie édifiée dans la première cour, contre la façade de l'ouest, pour réunir entre eux ces trois bâtiments. Cette galerie, qui présente tous les caractères de l'architecture de notre région aux environs de 1540, était cependant indispensable pour accéder aux diverses « chambres hautes » des 1er et 2me étages ; en attendant sa construction, on dut la remplacer par une galerie provisoire, en bois par exemple. La construction tardive de la galerie de pierre est prouvée non seulement par la différence des styles mais encore par des remaniements encore très apparents : le cordon mouluré, qui sert d'encadrement supérieur aux ouvertures du rez-de-chaussée donnant sous la galerie, a été bûché pour permettre de loger la lierne qui supporte les dalles sculptées du plafond de cette galerie.

Il est utile d'observer que si Euverte Hatte réunit ses deux

geant le Musée historique? Quant à la femme, elle porte le bonnet à coiffe plate et légèrement tombante, en usage au XVIe siècle et que l'on retrouve encore de nos jours chez les paysannes de nos provinces du centre.

(1) Jehan Minyer, qui a probablement travaillé à Cléry, appartenait à une famille très connue qui prospéra rapidement et s'éleva à la noblesse.

Quant à Jehan le Merle, il faisait partie d'une famille venue du Dauphiné, dont plusieurs membres travaillèrent à Orléans, aux XVe et XVIe siècles. C'est un Pierre le Merle, maître-juré des œuvres de maçonnerie d'Orléans qui, en 1502, passa marché pour le socle du monument de Jeanne d'Arc édifié sur le pont (V. Jarry, *Mémoires de la Soc. arch.* t. 33, p. 508 et 513.)



maisons sous une façade unique, il conserva cependant intérieurement la division ancienne en deux logis distincts sans communication entre eux. Cette disposition permit à son petit-fils, Jehan Hatte seigneur des Marais (1), alors habitant la Rochelle, de céder à Noël Alleaume, bourgeois et marchand d'Orléans, la partie occidentale de l'immeuble, bâtie sur l'emplacement de la maison Compaing « en la grand rue près le tabour (2) parroisse sainct-Paul », tout en se réservant la maison de la Teste de Bœuf, louée alors à Jehan Jahan sergier et Marion Fagoue sa femme. La cession fut consentie par devant Jehan Housset notaire royal au Châtelet d'Orléans, le 4 juin 1578, par Elisabeth Hatte, femme de Sébastien de Mareau seigneur de Pully, et sœur de Jehan Hatte, fondée de pouvoir de ce dernier et de Guillemette de la Place son épouse. En échange de cet immeuble, Noël Alleaume et Marguerite Tranchot sa femme abandonnèrent aux Hatte une rente annuelle de 500 livres tournois sur la Ville d'Orléans.

S'il n'y avait pas de communication entre les deux maisons, en revanche la partie cédée à Alleaume prenait jour, par diverses ouvertures, sur la cour de la partie conservée par Jehan Hatte. Ce dernier, alors demeurant en son lieu des Marais, reconnut, le 25 janvier 1580, par devant François Gallet, notaire et tabellion royal à Meung-sur-Loire, que la partie cédée avait des droits de vue chez lui et que, notamment, les fenêtres de la grande vis de pierre et de l'allée basse de la maison baillée (3) s'ouvrant sur la petite cour de la maison de la Tête de Bœuf continueraient à prendre jour de ce côté, à la condition d'être garnies de barreaux de fer et de verres dormants.

(1) Jehan Hatte fut conseiller du roi au Grand Conseil. Il décéda ans postérité.

(2) Les anciens censiers font en effet mention d'une maison du Tabour ou du Tambour qui a donné son nom à la rue.

(3) L'escalier avait 8 fenêtres et l'allée 2 fenêtres ouvrant sur cette cour : le nombre en est fourni par les pièces d'un procès datant de 1834.

La réunion des deux maisons entre les mains d'un seul propriétaire n'avait duré qu'une cinquantaine d'années. Ce ne fut qu'au début du xx[e] siècle, lorsque la Ville d'Orléans, détentrice du n° 15 depuis 1881, eut acquis, en 1905, le n° 13, que la réunion put se faire à nouveau. Celle-ci eut lieu effectivement en 1909, lors des travaux de reculement de la façade de la rue du Tabour (1) et des portes furent percées à chaque étage pour établir la communication entre les deux immeubles; en même temps, la cour du n° 13 fut supprimée, ce qui obligea à murer les fenêtres de l'escalier et à en percer de nouvelles à l'aspect de l'Est.

Achetée par Noël Alleaume, la partie occidentale de l'hôtel Hatte passa ensuite à Jacques Alleaume et enfin, en 1711, au fils aîné de ce dernier, Jacques Alleaume, chantre et chanoine de l'église d'Orléans, qui la vendit, le 7 mars 1714, moyennant une rente de 500 livres tournois amortissable au capital de 12.500 livres, à Aignan Desfriches marchand bourgeois d'Orléans. Elle passa par succession, en 1727, à Jean-Aignan Desfriches fils de l'acquéreur, puis au petit-fils, Agnan-Thomas, Desfriches, négociant, demeurant rue Neuve, très connu comme habile dessinateur et ami des célébrités artistiques de l'époque, qu'il aimait à réunir dans sa propriété de la Cartaudière. Agnan-Thomas Desfriches n'hérita pas de la totalité de la maison qui était indivise avec sa cousine germaine, Louise-Henriette de Cougniou, veuve Meusnier; mais en 1765 il racheta cette part et devint seul propriétaire. Agnan-Thomas Desfriches n'habitait pas cette maison, ainsi qu'on l'a prétendu;

(1) La rue actuelle du Tabour a plusieurs fois changé de nom. Voici ceux que mentionnent les titres de propriété de l'hôtel Hatte. Pendant la première moitié du xvi[e] siècle, on l'appelle rue de la Tallemellerie ou de la Tamellerie; en 1578, grand rue de la ville d'Orléans; en 1714, grande rue de ville; en 1765, grande rue de la Tamelerie, autrement dit « Caquet des Femmes ». Relativement à ce dernier nom, faisons observer qu'un magasin situé près du Musée, au n° 7 de la rue, porte encore pour enseigne : « Au Caquet des femmes ». Cette enseigne, peinte sur tôle, vient d'être déposée au Musée, sur notre demande.

il la louait à un nommé Chrétien. En 1771 il la donna en dot à sa fille Perpétue-Félicité épouse de Jean Cadet de Limay, ingénieur en chef du roi au corps des Ponts et Chaussées, demeurant à Tours ; pas plus que leur père, ceux-ci n'habitèrent la maison qu'ils louèrent, moyennant 900 livres par an, à un marchand, Philippe-Louis Desjardin, qui transforma en un jardin la seconde cour située à l'Est du corps de logis central. Perpétue-Félicité Desfriches, veuve de Jean Cadet de Limay, mourut à Orléans le 12 février 1834, laissant pour héritiers deux filles et un petit-fils : Félicité-Marie, veuve de Claude-Victor Brierre, demeurant à Orléans, rue Neuve Saint-Augustin n° 4 ; Anne-Louise-Pauline, femme du Docteur Félix Ranque, demeurant à Orléans, rue Neuve n° 6 ; et Henry, fils mineur de feu Aignan-Robert Cadet de Limay, demeurant à Châteauroux. Le 21 décembre 1835, les héritiers de Limay vendirent la maison de la rue du Tabour à François Boutet-Chevreau, marchand boulanger place du Martroi n° 7, qui, en 1837, renouvelait, moyennant un loyer annuel de 1.200 fr., le bail consenti, antérieurement à 1834, à Mme veuve Breton marchande de bois et de sabots. C'est bien certainement un ouvrier de Mme Breton que Pensée a représenté, creusant un sabot, dans sa lithographie de la cheminée de la grande salle du rez-de-chaussée. Pour soustraire la maison à des menaces de détérioration trop évidentes, M. Dupuis, conseiller à la Cour impériale, en fit l'acquisition pour la Société des monuments historiques d'Orléans (1) ; mais cette Société n'ayant pu réunir un capital suffisant fut dissoute et M. Dupuis dut revendre la maison à Jules-Désiré Beauvallet-Lambron qui, à son décès survenu en 1877, la laissa à son fils Joseph-Désiré Beauvallet-Menant, marchand forain à Orléans. Ce dernier étant mort, le 5 juin 1881,

(1) Cette société fut constituée le 17 juin 1856, devant Me Moreau Amy, notaire à Orléans, par MM. Dupuis, de Torquat, Lenormand de Villeneuve, Mantellier, Robert de Massy et Ploix, au capital de 50,000 fr., divisé en actions de 50 fr. A notre connaissance, 17 actions seules furent souscrites.



laissant des enfants mineurs, une adjudication fut ordonnée et l'hôtel d'Euverte Hatte fut acquis le 7 décembre 1881 par la Ville d'Orléans moyennant un prix principal de 51.200 fr.

Quant à la maison de la Tête de Bœuf conservée par Jehan Hatte en 1578, il nous est impossible de donner la liste complète de ses propriétaires successifs, les titres ne remontant qu'au début du XVIIIe siècle et présentant, par suite, une lacune d'environ cent vingt ans. Comment François Seurat et Elisabeth Massuau sa femme en avaient-ils acquis la propriété, nous ne le savons pas. Tout ce que nous pouvons dire, c'est qu'ils la laissèrent à leur fils, Etienne Seurat qui, le 7 mai 1718, par devant Blandin le jeune, notaire, la céda à Bertrand Simon, marchand fripier et Madeleine Humbert, sa femme. Ces derniers la revendirent en 1743 à Amy Hanapier et Marie-Madeleine-Elisabeth Hazon son épouse ; à la mort de ceux-ci, elle passa à leur fille Madeleine-Elisabeth Hanapier qui décéda le 20 juin 1833 laissant pour héritiers ses neveu et nièce, Antoine Paris de la Bergère et Rosalie Hanapier, femme de Charles Marcelin d'Orsanne, qui le 16 septembre de la même année vendirent la maison, moyennant 6.000 fr., à Aignan Delzigne, marchand chapelier rue du Tabour n° 12 et à sa femme Marie-Anne-Angélique Cassonnet. Devenue veuve, cette dernière conserva la maison jusqu'à son décès survenu le 18 septembre 1856 ; de ses enfants il ne resta bientôt plus qu'un fils, Nicolas-Paul Delzigne, frappé d'interdiction, et dont les biens furent mis en adjudication. Le 11 juillet 1865, moyennant un prix de 10.150 fr., les époux Louis-Pierre-Joseph Verdier-Pailleret s'en rendirent acquéreurs et c'est la veuve, Sidonie-Louise Pailleret, demeurant à Pithiviers, qui la vendit à la Ville d'Orléans le 31 août 1905, moyennant 24.000 fr.

Ainsi fut reconstitué dans son entier, pour le Musée Jeanne-d'Arc, l'ancien hôtel d'Euverte Hatte.

Nous avons dit, en débutant, que les deux maisons dépendaient du fief de Marcouray et constituaient l'un des « cinq vassaux de Marcouray. » Ce fief peu connu et qu'on cherche-



rait vainement, même sur les cartes anciennes, était situé tout près d'Orléans, sur la paroisse Notre-Dame d'Ormes, non loin probablement du lieu seigneurial de Montaigu auquel il fut rattaché au début du XVIIIe siècle et qui était lui-même sur le territoire de Gidy. Possédé au commencement du XVIe siècle par la famille Paris, il appartenait en 1558 à Laurent Lucas, avocat à Orléans et en 1578 à François Beauharnois. Dès 1592, il était la propriété de la famille Villedonné (1), qui le conserva pendant plus d'un siècle et demi, et, en 1772, André de Heere, cousin et héritier de André de Villedonné recevait encore les foi et hommage de Cadet de Limay pour la maison de la rue du Tabour.

Une partie minime de l'emplacement occupé par la maison d'Euverte Hatte relevait d'une autre censive. Derrière le 3e corps de logis, dont le rez-de-chaussée était à usage de cuisines, était alors, comme encore maintenant, une petite cour ouvrant sur la rue du Puits-Landeau et dans laquelle Hatte avait installé des étables. Cette partie de l'hôtel relevait du couvent de la Madeleine-lez-Orléans ; en 1553 Jehan Hatte racheta, moyennant sept vingt livres tournois, une rente foncière et annuelle de sept livres tournois due aux dames de la Madeleine. En outre, jusqu'au XVIIIe siècle, des droits de censive et de relevoison à plaisir furent dus et payés à l'abbé de Saint-Euverte pour cette partie de l'immeuble.

Je termine ici ces notes sur l'hôtel d'Euverte Hatte. Si j'ai donné à ce sujet d'intérêt secondaire un développement trop considérable, on voudra bien excuser le Conservateur du Musée Jeanne-d'Arc de s'être étendu un peu plus qu'il n'était nécessaire sur l'histoire de la maison qui abrite ses collections. C'est un travers commun à tous les occupants.

Dr GARSONNIN.

(1) Villedonné ou Villedamné.



NOTE SUR DES DOCUMENTS

OFFERTS PAR M. ERNEST DE BASONNIÈRE

Notre érudit confrère continuant ses généreux envois de documents sur l'ancienne province de l'Orléanais qu'il connait si bien, offre à nos Archives une série de pièces dont quelques unes méritent d'attirer votre attention.

Parmi les imprimés nous vous signalerons en particulier :

Une déclaration du Roi donnée à Paris en juin 1643 confirmant aux habitants de la Ville d'Orléans « plusieurs grands et beaux privilèges suivant lesquels de tout temps immémorial ils ont été exempts de toutes tailles, aydes et subsides quelconques en payant certain Don et *Octroy* appelé la Taille du pain et du vin, des Bancs et arrière Bancs et déchargez de bâiller par déclaration les terres féodales qu'ils possèdent ensemble des Vingtième, Huitième, Quatrième du vin vendu en gros et en détail. »

Un certificat donné le 19 février 1688, par l'avocat général Talon à Pierre Le Mayre (1) conseiller au Présidial d'Orléans, attestant que pendant plus de trente années il a rempli avec honneur les devoirs de sa charge.

Un rapport (2) sur le tirage de la Loterie tirée à Orléans le 4 décembre 1704, au profit de l'Hôpital général ; un ingénieur nommé Glover venait d'inventer pour tirer les loteries un

(1) Fils ou neveu de François Le Mayre, Conseiller au Présidial d'Orléans qui avait publié, en 1645, l'*Histoire de la ville et duché d'Orléans*.

(2) Imprimé à Orléans chez Jean Borde, cloître Saint-Samson, à la Couronne d'Or.



système de « Boëtes ou coffres faits en roue » qui semble bien être l'origine des appareils compliqués dont se servent nos grands établissements financiers pour leurs tirages de valeurs à lots. Cetle nouvelle méthode fut inaugurée en présence de S. E. le cardinal de Coislin, évêque d'Orléans.

Un *Factum* (1) ou plaidoyer de la dame Anne Régnauldin, veuve de Philippe Chenot, sieur de Chanteloup, commissaire de la Maréchaussée provinciale d'Orléans, décédé en novembre 1708. Le défunt laissait d'un premier mariage plusieurs enfants ou descendants qui avaient porté plainte au criminel contre leur belle-mère, l'accusant de nombreux détournements, notamment d'un certain habit rouge légué à un sieur Sarrebource de Boisrivaux. La veuve renvoyée en fins civiles se défend avec vigueur dans un mémoire qui n'a pas moins de dix pages de fin texte.

Ensuite diverses pièces administratives imprimées à Orléans en 1716, chez Abraham Jacob :

Un arrêt du Conseil d'Etat du Roy du 20 mars 1784 portant établissement sous la haute protection de S. A. S. le duc d'Orléans, d'une société de Physique, d'Histoire naturelle et des Arts dans la ville d'Orléans. Il contient la liste des membres associés ; le président est M. de Cypierre intendant d'Orléans, le secrétaire perpétuel Beauvais de Préau.

Des Instructions, données en 1766 et 1767, pour la levée des milices dans la généralité d'Orléans.

Une proclamation, du 6 novembre 1789 du Comité de subsistance qui s'était constitué pour amasser dans des greniers d'abondance les blés nécessaires au ravitaillement de la ville d'Orléans.

Le prospectus de la Compagnie qui s'était formée en 1820, au capital de deux millions divisé en 2.000 actions de mille francs, pour l'ouverture de la rue de Bourbon, notre rue Jeanne-d'Arc.

Les discours prononcés par Champagny, duc de Cadore, le 14 novembre 1820, devant le Collège électoral du Loiret et par Crignon d'Ouzouer à celui du premier arrondissement.

(1) Imprimé à Orléans, chez Nicolas Padeloup.



Le procès-verbal du lundi 11 septembre 1820 relatant le voyage de la Députation envoyée par la ville d'Orléans à Domremy pour assister à l'inauguration du monument élevé à la mémoire de Jeanne d'Arc. Elle se composait du maire, le comte de Rocheplatte, du premier adjoint le vicomte de Grémion, de M. de Noury, membre du Conseil municipal et de M. Rabelleau, conseiller de Préfecture délégué du préfet le vicomte de Riccé.

Nous nous arrêterons en terminant sur une pièce manuscrite, l'expédition d'un procès-verbal du lundi 15 mars 1694, dressé par Gabriel Curault, ancien président et lieutenant général (1) au bailliage et présidial d'Orléans relatant l'élection par l'assemblée générale des habitants d'Orléans de deux anciens (2) échevins. Deux échevins, Colas et Peigné, tous deux conseillers au Présidial, sont venus prendre à son hôtel le haut magistrat et l'ont conduit à l'Hostel commun où se trouvaient le maire Mariette (3) conseiller au bailliage et l'assemblée des habitants spécialement convoqués. La pluralité des voix s'étant portée sur les sieurs Bizoton et Massard l'aîné, la réunion fut invitée de par les ordonnance et commandement de M. de Bouville, intendant de la généralité d'Orléans « à délibérer sur les moyens les plus propres pour payer au Roi une somme de 110.000 livres de principal et deux sols pour livre demandés aux habitans d'Orléans par forme de don gratuit pour être déchargés de l'exécution des édits de mars et de septembre 1693. » On tomba d'accord pour supplier le Roi de permettre d'imposer « les marchandises, chairs, bois et

(1) Gabriel Curault cumulait les deux charges de Lieutenant-Général au Bailliage et d'Ancien Président au Présidial. Le terme d'*Ancien Président* signifie que le magistrat possédait la charge de Président de la première création de 1557, pour la distinguer de celle de Président alternatif, créée par la suite.

(2) A cette date, les habitants élisaient chaque année cinq échevins en remplacement de cinq qui sortaient de charge. En 1695, ce droit leur fut retiré et la nomination des maires et échevins fut attribuée à des notables choisis par leurs concitoyens.

(3) Mariette fut maire d'Orléans en 1693 et 1694.



autres denrées entrant dans la ville et les faubourgs, à l'exception des blés, orges, pois, fèves et autres légumes et aussi des sables, pierres, chaux, briques et tuiles servant à bâtir. » A cet effet, des députés de chaque ordre furent immédiatement choisis à la pluralité des voix ; ce furent les sieurs Egrot. trésorier de France, De la Fond, prévost d'Orléans, Humery, chanoine et chantre de Saint-Aignan, Colas, conseiller au Présidial, Legrand, docteur régent de l'Université d'Orléans et plusieurs notables commerçants lesquels, dès le lendemain matin, proposèrent à la Communauté des habitants une série de droits à acquitter par toutes personnes, nobles, ecclésiastiques, commerçants, bourgeois.

Parmi les objets imposés on remarque que *la chartée de charbon de pierre* évaluée à deux poinçons est taxée à cinq sols : la houille ou charbon de terre était donc déjà employée pour le chauffage.

Si l'on rapproche ce curieux document des tables chronologiques que Beauvais de Préau a insérées à la suite de ses *Essais historiques sur Orléans,* il en ressort que les dates qui y sont indiquées en regard des noms des fonctionnaires et magistrats sont celles de leur fin de charge, puisque l'intendant de Bouville y est noté en 1708, Gabriel Curault (1) en 1707 comme ancien président et en 1720 comme lieutenant général du bailly, le prévost De la Fond en 1723, alors que ces personnages ont figuré avec leurs qualités respectives, en mai 1694 dans cette assemblée orléanaise.

A. Pommier.

(1) Gabriel Curault, sieur de la Cour de Ligny, avait succédé, en 1681, à François de Beauharnais, comme Lieutenant-Général au Baillage et comme Président au Présidial. Il se démit en 1707 de sa charge de président en faveur de François de Héere. Ses descendants remplirent jusqu'à la Révolution celle du Lieutenant-Général qu'il conserva jusqu'en 1720.

LE SIEGE D'ORLÉANS

EN 1589

Un article de la *Revue historique* de mai-juin 1917 est intitulé : *Le Siège d'Orléans au début de 1589.* L'auteur M. Eugène Saulnier, rappelle en quelques pages comment les Ligueurs s'emparèrent d'Orléans après l'assassinat des Guises à Blois, malgré la résistance qu'opposaient les troupes royales mal organisées et mal commandées. Un serviteur du duc de Guise, le sieur de Rossieux, était venu avertir ses amis Orléanais du coup d'Etat de Henri III, ayant fait le jour même quinze lieues en six heures. Le lendemain, 24 décembre 1588, l'assemblée générale des bourgeois envoyait une députation au roi pour lui demander le changement du gouverneur François de Balsac d'Entragues et le démantellement de la forteresse de la porte Bannier, qui avait été construite justement contre la ville. Le roi refusa et fit partir d'Entragues avec soixante chevaux ; mais le gouverneur s'arrêta à Beaugency, se jugeant incapable avec si peu de forces de maîtriser les rebelles et réclamant des renforts. Henri III lui envoya les troupes disponibles qui, sous le commandement du maréchal d'Aumont, vinrent camper entre les portes Bannier et Saint-Jean.

De leur côté, les Ligueurs avaient fait de grands efforts pour conserver une place qu'ils regardaient comme de première importance. Le chevalier d'Aumale avec un fort détachement était venu de Paris le 29 décembre ; et, du 4 au 17 janvier 1589, une véritable armée entra dans la ville, bien pourvue de munitions. Un Conseil de douze membres fut



nommé pour administrer la cité, dont l'effort principal était de se débarrasser des troupes royales qui assiégeaient une partie des remparts. La citadelle résistant à tous les assauts, les Orléanais songèrent à l'attaquer du haut de la tour de l'église de Saint-Paterne. Au bout de quelques jours la forteresse ne pouvant plus résister au bombardement, et le duc de Mayenne s'approchant de la ville avec des forces considérables, Aumont, peu secouru, jugea prudent de se retirer le 30 janvier; et le lendemain matin les bourgeois s'aperçurent qu'il n'y avait plus de soldats dans le fort, qu'ils se hâtèrent de démolir. Le 1er février, Mayenne entrait dans Orléans, célébrant la délivrance de la ville par une procession à Saint-Paterne et annonçant aux cités ligueuses, et particulièrement à Paris, la victoire remportée sur la faiblesse du dernier Valois.

Cette petite étude, bien documentée, ajoute quelques nouveaux détails à un épisode que tous nos historiens locaux ont raconté.

G. Baguenault de Puchesse.



BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ

ARCHÉOLOGIQUE ET HISTORIQUE DE L'ORLÉANAIS

Tome XVIII. — N° 213

TROISIÈME ET QUATRIÈME TRIMESTRES DE 1917

PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES

Séance du 13 juillet 1917

Présidence de M. BAGUENAULT DE PUCHESSE, *président.*

Volumes reçus : — Les publications des Sociétés correspondantes sont déposées sur le bureau.

Commission des publications : Au nom de la Commission, M. BASSEVILLE propose l'impression de la 2e partie de la Bibliographie orléanaise de M. SOYER dans les mêmes conditions que la première partie.

Communications : — M. A. POMMIER offre de la part de M. BÉNARD, deux portraits de Pierre-François Ladureau et de Mme Ladureau.

— M. Eugène JARRY lit une note sur la famille Phélypeaux et fait connaître un contrat de mariage de 1557 qui fixe les ascendants de cette famille.

Cette note sera insérée au *Bulletin*.

— M. Emile HUET a rédigé une notice sur Henri-Nicolas Belleteste, né à Orléans en 1778, mort près de Paris en 1808, membre de l'Institut d'Egypte, célébré à sa mort par une Cantate dont Chaussard fit les vers et Méhul la musique.

Sa notice sera insérée au *Bulletin*.



— M. A. POMMIER signale un livre intitulé : « Discours de Raoul Fornier, docteur ez droits de l'Université d'Orléans, Paris, Langlois, 1619. » La reliure est de Rouette, sous le règne de Louis XIII, avec des armes formées de trois C entrelacés de trois S fermées.

Il demande de qui sont ces armes.

— M. SOYER fait une lecture au sujet d'un procès relatif à des monnaies sarrasines, c'est-à-dire romaines, trouvées au Bréau-Saint-Denis (commune de Tivernon), en 1388.

Son étude est renvoyée à la Commission des publications.

Election : M. Louis MARTIN, de Sully-sur-Loire (rue de Berry), présenté par MM. Larcanger, Huet, Jarry et Basseville, est élu membre correspondant.

Séance du 27 juillet 1917

Présidence de M. BAGUENAULT DE PUCHESSE, *président.*

Volumes reçus. — Parmi les publications parvenues, M. le PRÉSIDENT signale dans la *Bibliothèque de l'École des Chartes* (novembre 1916), de M. Marius Sepet : *Observations critiques sur l'histoire de Jeanne d'Arc : la lettre de Perceval de Boulainvilliers.*

Commission des publications. — M. BASSEVILLE, au nom de la Commission, demande l'insertion au *Bulletin* de la note de M. SOYER sur la découverte, au XIVe siècle, de monnaies sarrasines, à Bréau-Saint-Denis et le procès qui s'ensuivit. — Adopté.

Communications. — M. POMMIER présente et fait circuler une photographie d'une peinture murale ancienne, qui subsiste dans la maison romane de Beaugency.

— M. SOYER présente et commente des documents curieux sur l'histoire de l'obélisque géodésique de Manchecourt au temps de la Révolution.

Sa note sera insérée au *Bulletin* avec les pièces.



— M. Soyer montre et offre à notre musée deux cartes à jouer orléanaises, dont un valet de trèfle portant la marque de Baudry Pompon.

— M. Garsonnin donne lecture de son rapport annuel à M. le Préfet sur les Musées d'antiquités.

Selon l'usage, ce rapport sera inséré au *Bulletin*.

— M. Huet lit quelques additions à sa note sur Belleteste, né le 24 janvier 1778, sur la paroisse de Saint-Donatien, et mort à Lorris, où M. l'abbé Bernois a retrouvé sa tombe.

— M. J. Baillet, corroborant ce qu'a dit M. Garsonnin sur le pillage des antiquités nationales, signale le bruit qui court de la vente pour un prix modique des médaillons et tous autres ornements sculpturaux qui ornent la façade de la maison renaissance du café Henry IV à Sully-sur-Loire.

— Le même M. J. Baillet qui avait signalé la plaque de cheminée aux armes des Phélypeaux étudiée par la Société archéologique d'Angoulême, indique les différences très notables que présente la taque de Châteauneuf, conservée en notre Musée Jeanne-d'Arc. Celle-ci, plus grande, plus somptueuse et plus artistique, n'est certainement pas du même fondeur.

Séance du 12 octobre 1917

Présidence de M. Émile Huet, *vice-président.*

En l'absence de M. Jules Baillet, la lecture du procès-verbal de la dernière séance de juillet est remise à la prochaine réunion. M. Soyer est désigné pour faire fonctions de secrétaire.

Correspondance. — M. Baguenault de Puchesse, président, s'excuse, en raison de son état de santé, de ne pouvoir assister à la séance.

Hommages. — M. le docteur Garsonnin offre un exemplaire de son étude intitulée : *La collection de cartes à jouer du Musée histo-*



rique et les cartiers orléanais (Orléans, 1917) : extrait des *Mémoires de la Société d'agriculture, sciences, belles-lettres et arts d'Orléans.*

— M. Soyer offre les brochures suivantes dont il est l'auteur :

Trois *Rapports sur le service des archives départementales du Loiret* (années 1915, 1916 et 1917).

Notes de numismatique orléanaise : jetons d'argent offerts en 1776 par la ville de Blois à l'échevin Pierre Boucherat (Orléans 1915) : extrait des *Bulletins* de notre Société.

Tableau des Archives communales et hospitalières du Loiret : *Deuxième partie, arrondissement de Gien* (Orléans, 1915), extrait de nos *Bulletins*.

Le Mausolée de Louis Phélypeaux de la Vrillière à Châteauneuf-sur-Loire pendant la Révolution d'après des documents inédits (Orléans 1915) *:* extrait des mêmes *Bulletins.*

Identification de noms de lieux : I. Sarnacus, Spicariae *et* Spicariacus, *mentionnés dans un diplôme de Robert le Pieux en faveur de l'église de Notre-Dame de Bonne-Nouvelle d'Orléans ;* II. Anaziacus, *mentionné dans les Chroniques des seigneurs d'Amboise* : (extrait du « *Bulletin philologique et historique du Comité des travaux historiques ;* Paris 1915).

Annales prioratus Sancti Sansonis Aurelianensis ad monasterium beatae Mariae de Monte Sion in Hierusalem pertinentis (Orléans 1916) : extrait de notre « *Bulletin* »

Identification de la localité gallo-romaine d'Arculla *mentionnée par le géographe anonyme de Ravenne* (*VIIe siècle*) : extrait du *Bulletin de la Section de géographie du Comité des travaux historiques ;* Paris, 1916.

La Société exprime tous ses remerciements aux donateurs.

Présentation d'un membre titulaire — M. le général Bro' présenté par MM. Baguenault de Puchesse, Iauch et Pommier' pose sa candidature comme membre titulaire résidant. L'élection aura lieu à la seconde séance de novembre.

Décès. — M. le Président fait part du décès d'un membre correspondant, M. Pierre Bouvier, mort au champ d'honneur, à l'âge de 29 ans. Ancien élève de l'École des Chartes, archiviste-paléographe de la promotion de 1909, attaché au cabinet des manuscrits de la



Bibliothèque Nationale, M. P. Bouvier avait publié divers travaux dans nos *Mémoires* et *Bulletins*, entre autres une excellente étude sur *L'Hôtel-Dieu d'Orléans au moyen-âge et au XVI[e] siècle* (1914).

La Société adresse à la famille du défunt, très éprouvée par la guerre, ses bien vives et respectueuses condoléances.

— M. Basseville annonce un autre décès : celui de M. Jérôme-Lucien Tricot, avocat à Paris, membre correspondant depuis 1902.

Communications. — Au nom de M. Camus, directeur de la Compagnie des tramways du Loiret, M. Soyer donne lecture de la note suivante, relative à une découverte faite au Moulin de Saint-Santin, ancienne propriété de l'abbaye de Saint-Mesmin-de-Micy.

« MM. Martin et Lécureur, minotiers à Ingré, ont acquis le vieux moulin de la rive gauche du Loiret, à Saint-Santin, près Saint-Nicolas. Au cours de la démolition, le 11 août 1917, les ouvriers ont mis à découvert une pierre de 0.75 × 0.50 d'épaisseur comportant l'inscription suivante :

« Au nom de Dieu, cette première pierre a été posée par Dom Dorat,
» prieur de l'abbaye royale de Saint-Mesmin et Dom Cramail, cellerier,
» et M. Lecomte, architecte du Roy, le 21 8bre 1762 ».

« Cette pierre était placée sous l'avant-bec du canal d'amenée, un peu au-dessous du niveau du radier ; l'inscription était protégée par deux ardoises superposées, de mêmes dimensions que la pierre.

« Les propriétaires ont l'intention de faire placer cette inscription dans la nouvelle construction, au-dessus de la porte d'entrée. »

Le Société remercie M. Camus de sa communication.

— M. Soyer annonce le classement, parmi les monuments historiques, des lambris de la salle des séances du Conseil municipal de Bellegarde (bois sculpté, début du 18[e] siècle ; arrêté ministériel du 30 avril 1917). On sait que l'hôtel de ville de Bellegarde est installé dans une aile de l'ancien château des ducs de Bellegarde et de Mme de Montespan.

— Notre collègue nous informe de la découverte, à Harbonnières (Somme), d'un tiers de sou d'or mérovingien inédit, frappé à Orléans (Aurelianis) par le monnayeur *Flodoaldus*. Cette découverte est



mentionnée dans les procès-verbaux de la Société française de numismatique (séance du 9 mars 1914).

Il en profite pour signaler la trouvaille inconnue jusqu'à ce jour, faite vers l'année 1884, en la commune de Saint-Père, près de Sully-sur-Loire, au lieu dit La Chaussée ou le Pilori, d'un tiers de sou d'or frappé à Rouen (*Rotomo,* datif-ablatif mérovingien pour *Rothomago*) par le monnayeur *Mellitus*. Cette pièce, très barbare, mais très bien conservée, appartient à M. Cornu, secrétaire général des Hospices d'Orléans, à qui sont dûs ces renseignements. La Bibliothèque Nationale possède un exemplaire de la même monnaie.

— M. Baguenault de Puchesse, à la séance du 23 juin 1916, demandait où se trouvaient les Annales de Jargeau, de Pierre De Fay. M. Soyer peut aujourd'hui répondre à la question.

L'Historia antiquitatum et annalium ecclesiae Jargoliensis, rédigée par le jésuite François Chesneau, en 1678, et augmentée, la même année, par Augustin Gaucher et Pierre de Fay, chanoines de ladite église, est déposée aux archives départementales du Loiret, dans le chartrier de la Collégiale Saint-Vrain de Jargeau.

Un autre manuscrit de ces Annales est à la Bibliothèque communale d'Orléans (nº 319, du catalogue Cuissard ; ancien nº 271).

La séance est levée à 9 h. 1/4.

Séance du 26 octobre 1917

Présidence de M. Basseville *doyen d'âge.*

M. le Président présente les excuses de M. Baguenault de Puchesse empêché d'assister à la séance.

Le décès de M. Tricot, notre associé correspondant, avait été annoncé à la précédente séance. M. le Président rappelle qu'il a donné 750 francs pour orner d'un vitrail notre salle.



Communications — Au nom de M. Agricol Bénard, membre associé correspondant, M. Pommier offre une lithographie de sa composition, représentant l'intérieur de notre salle de réunion. Quelques personnages animent son dessin qu'il intitule : « Avant l'ouverture de la séance ».

— M. Alexandre Pommier signale une maison sise rue d'Illiers, n° 43, en face du n° 56, qui est l'ancienne Monnaie d'Orléans. Du n° 43 le fronton monumental dans le style du début du XVIIIe siècle est remarquable. Il en a fait une photographie qu'il offre à la Société. Le propriétaire actuel de cette maison, dont le rez-de-chaussée est depuis près d'un siècle à l'usage d'atelier de tonnelier, lui a communiqué l'un de ses titres où est relatée la vente de cet immeuble le 10 avril 1739, devant Me Odigier, notaire à Orléans.

L'intérieur de cette maison offre cette particularité que, si le rez-de-chaussée et le premier étage sont sans caractère, le second étage surmonté de ce fronton architectural constituait autrefois une salle unique dont la corniche subsiste malgré la division de cette pièce en chambres d'habitation.

M. Agricol Bénard se propose de représenter cette façade en une lithographie qui serait jointe au *Bulletin*.

— M. Ernest de Bazonnière, membre correspondant, avait déjà donné à notre Société, l'an dernier, une collection d'anciens documents imprimés concernant Orléans et l'Orléanais. En son nom, M. Alexandre Pommier offre une nouvelle série de documents analogues des XVIIe et XVIIIe siècles. Il signale, parmi les plus intéressants, un arrêt de 1628, sur le prix d'une journée de cheval, un arrêt de 1798, interdisant l'inhumation dans les églises, etc.

L'analyse de M. Pommier sera insérée au *Bulletin* comme celle de l'an dernier.

Des remerciements sont adressés au donateur.



Séance du 9 novembre 1917.

Présidence de M. Baguenault de Puchesse, *président.*

M. le Président annonce la mort de M. Paul Meyer, membre de l'Institut, président du Comité des travaux historiques, directeur de l'Ecole des Chartes, qui a succombé pendant les vacances à une longue et cruelle maladie. Ayant longtemps présidé aux destinées de l'Ecole des Chartes, il était bien connu de tous les archivistes et médiévistes. Nombreux sont ses travaux sur la littérature romane et son autorité comme philologue était bien établie. En 1893, il avait été élu membre honoraire de notre Société.

Volumes reçus. — Parmi eux, M. le Président signale la *Revue de l'Agenais*, avec un article de M. Ph. Lauzun, sur le Maréchal de Biron ; et les *Mémoires de l'Académie de Vaucluse*, contenant une conférence de M. J. Charles Roux, intitulée : *Des troubadours à Mistral.*

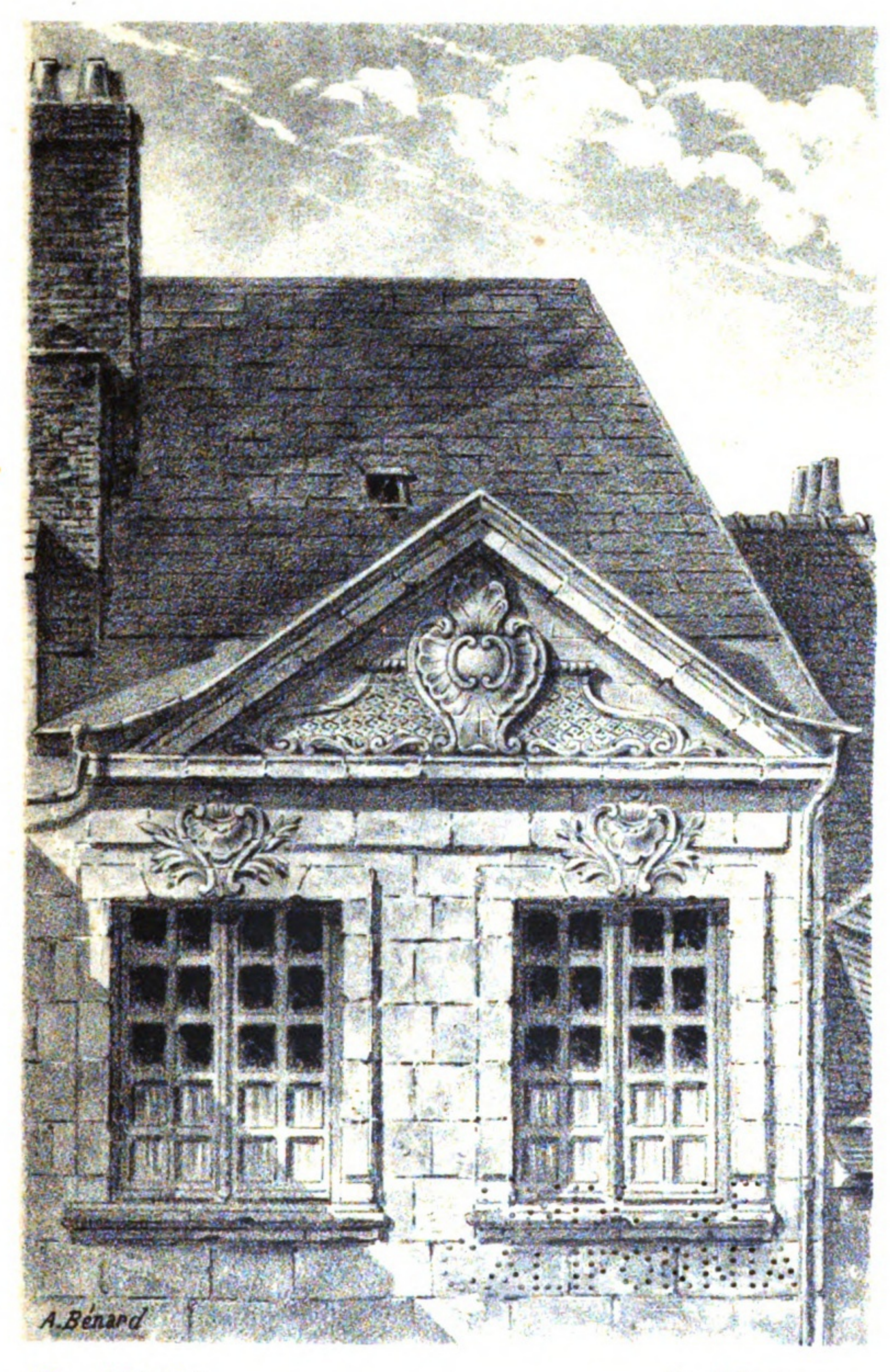
Candidature — Le siège de M. l'abbé Cochard ayant été déclaré vacant et une élection décidée, M. le Président, conformément au règlement, annonce que la seule candidature présentée est celle de M. le général Bro. L'élection aura lieu à la prochaine séance.

Publications. — M. le Trésorier rend compte de son entretien avec notre imprimeur. Il est autorisé à traiter pour proroger d'un an les dernières conventions.

Communications. — M. Huet rappelle comment il avait pu identifier à la fois le héros Belleteste et le poète Chaussard du chant inédit de Méhul que recherchait M. Julien Tiersot, bibliothécaire du Conservatoire. Celui-ci, à l'occasion du centenaire de Méhul, a publié dans la *Revue de Paris* (n° du 1er novembre), un article où il loue l'hymne chanté en 1808 dans la loge parisienne du Grand Sphinx (1) et renvoie aux « curieuses recherches accomplies » par notre Société.

(1) « Nous avons retrouvé naguère, en manuscrit de sa main, « une hymne funèbre qu'il écrivit, en 1808, à la mémoire d'un ami. « un jeune savant orléanais d'origine, et diverses recherches ont





A. Benard del. et lith. Imp. Lafontaine, I...

Maison du XVII.e Siècle
Rue d'Illiers, à Orléans.

— M. Alexandre POMMIER présente une note complémentaire sur la maison romane de Beaugency, citant des actes de 1601, 1621, 1767 et 1777 et recherchant l'origine de son nom de « Maison du Temple ».

Cette note sera insérée au *Bulletin.*

— Le même M. POMMIER offre une lithographie représentant le fronton ornemental de la maison sise n° 43, rue d'Illiers, à Orléans, M. Agricol BÉNARD a composé cette gravure d'après la photographie donnée dans la dernière séance.

Complétant sa note précédente, notre collègue observe que, sur le *Plan général de la Ville d'Orléans* (1) dressé au XVIIIe siècle, cette maison figure sous le n° 108, comme appartenant à Beaugin et relevant du seigneur évêque d'Orléans.

Le nom de Beaugin (2) sauf légère différence, correspond à celui de l'acquéreur de l'immeuble dans l'acte de vente par Bruant, passé le 10 avril 1739 devant Me Odigier, notaire au Châtelet.

La lithographie de M. Bénard sera insérée au *Bulletin* à côté des renseignements donnés par M. Pommier.

« abouti à nous informer que cette œuvre fut conçue pour être « exécutée dans une loge maçonnique de Paris, le Grand-Sphinx, « à laquelle le défunt et Méhul lui-même étaient affiliés. C'est « une page d'une beauté pure qui, tracée pour l'intimité, ne « témoigne pas d'un moindre génie que des compositions destinées « à d'immenses auditoires. Car Méhul savait que la musique n'est « pas faite uniquement pour l'agrément et qu'elle n'est jamais plus « belle que lorsqu'elle sort du cœur pour aller au cœur de ceux qui « l'écoutent ou qui la chantent. »

Et l'auteur ajoute en note cette mention :

« Les diverses identifications relatives à cette œuvre inédite ont « donné lieu naguère à de curieuses recherches accomplies par la « Société archéologique de l'Orléanais. »

(1) *Archives départementales A*, 598, 599 : Plan général de la ville d'Orléans, divisé en 16 feuilles.

(2) Le nom de Beaugin apparait peu aux registres des paroisses. Nous ne l'avons rencontré que deux fois sur la paroisse de Saint-Paul, en 1748 et 1778. Bougin doit être une corruption du précédent. A. P.



— M. Soyer lit une étude de toponymie orléanaise sur le *Columnae vicus* et *l'ager Columnensis*, où il refuse de voir Coulmiers, pour les identifier à Saint-Péravy-la-Colombe avec son écart Coulemelle.

Cette étude sera insérée au *Bulletin* avec quatre appendices, dont M. Soyer lit celui qu'il a consacré au Puits de Saint-Sigismond, ou plutôt Saint-Simond.

— M. Jules Baillet donne lecture d'une note communiquée par le Dr M. Beaudoin à la Société polymathique du Morbihan (séance du 28 août 1917) : *Démonstration de l'existence d'outils néolithiques en quartz laiteux de filon dans les pays à schistes* (*Vendée, Bretagne, etc*). Des fouilles faites en 1913 dans le galgal de l'allée couverte de la pierre folle des Cous à Bazoges-en-Pareds (Vendée), il résulte que des grattoirs et des tranchets de cette roche ont été authentiquement trouvés en place. D'autres ont été reconnus par la suite dans diverses stations néolithiques. Il faut donc croire à leur existence, niée jusqu'ici, et ne pas les laisser perdre en les prenant pour de vulgaires cailloux.

Séance du 14 décembre 1917

Présidence de M. Baguenault de Puchesse, *président.*

Volumes reçus. — M. le Président signale : le *Catalogue des collections de la Société d'histoire et d'archéologie de Châlons-sur-Saône* ; — dans la *Revue de l'Agenais,* de M. Lauzun : *Quelques lettres de Marguerite de Valois* ; — et dans le *Polybiblion,* un article de notre collègue M. de la Rocheterie, sur le *Bienheureux Grignon de Montfort.*

Election. — Le scrutin pour l'élection du successeur de M. le chanoine Cochard est ouvert. Par 14 voix sur 15 votants, M. le général Bro est élu membre titulaire de la Société.

Communications. — Dans l'inscription non rétablie de la pyramide de la méridienne de Manchecourt, dont il a fait l'historique,



M. Soyer s'était demandé le sens des lettres D. C. E. D'après M. de la Baume-Pluvinel et le général Bourgeois, elles signifieraient « distance du centre de l'édifice ». Mais pourquoi ne connaît-on pas d'autre pyramide que celles de Manchecourt et d'Orveau ? C'est, pense M. Soyer, que Malesherbes, ami de Cassini, avait fait édifier l'une et l'autre sur ses domaines.

— M. Baguenault de Puchesse lit une notice sur la Compagnie du sieur de Dunes tenant garnison à Pithiviers en 1591. Sur la liste des sommes dues à la Compagnie, bon nombre de personnages de la région sont nommés, dont M. Baguenault a identifié la plupart.

Compte et commentaire seront insérés au *Bulletin*.

Séance du 14 décembre 1917

Présidence de M. Baguenault de Puchesse, *président.*

Réception. — M. le Président salue M. le général Bro, élu à la dernière séance et lui souhaite la bienvenue. M. Bro répond et remercie la Société : en lui, elle a, sans doute, voulu honorer avant tout l'armée française ; il en est d'autant plus touché et reconnaissant.

Décès. — M. le Président a reçu du fils de M. Maxime de la Rocheterie une lettre lui faisant part, ainsi qu'aux membres de la Société, de la mort de son père. Il rappelle ce que fut notre ancien président et exprime tous les regrets de la Société en se faisant l'interprète de nos condoléances envers sa famille.

Les paroles de M. Baguenault de Puchesse seront insérées au *Bulletin*.

Volumes reçus. — Dans le *Bulletin d'archéologie de la Drôme*, M. le Président signale une étude sur l'Eglise constitutionnelle de la Drôme.

— La *Revue hebdomadaire* du 1er décembre 1917 contient une très intéressante notice sur Mgr Pierre-Louis Parisis, évêque de Langres, membre distingué des Assemblées nationale et législative de 1848 et 1849. Natif d'Orléans où son père tenait une modeste



boutique d'épicerie, élève du collège et du séminaire sous Mgr Bernier, successivement vicaire de Saint-Paul et curé de Gien, l'un des premiers et éloquents défenseurs de la liberté d'enseignement. L'auteur, M. de Lanzac de Laborie, tout en rappelant de curieux souvenirs de ces temps, a retracé très finement la physionomie de Mgr Parisis, qui mourut en 1866 évêque d'Arras.

Communications. — M. J. Baillet signale dans le procès-verbal de la séance du 14 novembre dernier, de la Société archéologique de la Charente, le catalogue d'une collection préhistorique donnée à cette Société par Mlle Blanc-Fontenille, mentionnant, entre autres objets, un racloir plat de Girolles (Loiret).

Dans cette localité, en effet, dit M. Soyer, on a trouvé un atelier préhistorique, signalé autrefois à notre Société par le baron de Girardot.

— A la Société Polymathique du Morbihan, dans la séance du 30 octobre dernier, M. J. Baillet relève un écho de la note de M. Soyer, parue dans notre dernier Bulletin, sur l'origine normande ou bretonne du Saint-Paterne d'Orléans. M. l'abbé Chauffier fait observer que « les noms de lieux sembleraient tracer la voie de deux émigrations différentes de reliques : celle de Saint Patern d'Avranches aboutissant à Orléans, celle de Saint Patern de Vannes, aboutissant à Déols près Châteauroux ».

M. Soyer ajoute un nouvel argument à celui de la tradition unique et constante jusqu'au XVIIe siècle. Il a retrouvé dans les archives de l'Hôtel-Dieu du XIVe siècle, les noms de quantité de familles bretonnes « habitant la Bretonnerie », c'est-à-dire la rue qui s'étendait de Saint-Samson à Saint-Paterne.

— A propos de la biographie de Mgr Parisis, un collègue demandant l'origine de la rue Parisie longtemps écrite *Parisis*, M. Soyer répond que la porte qui lui a donné ce nom est toujours désignée anciennement sous le nom de *Porta Parisiana*.

— M. Baguenault de Puchesse signale dans la collection Morisson, en ce moment en vente à Londres, des lettres de Catherine de Médicis et beaucoup d'autres documents inédits français. — A ce propos, il déplore le triste sort de lettres écrites à Orléans par



François II, quelques jours avant sa mort, naguère conservées à Pétrograd, probablement détruites aujourd'hui. La Bibliothèque Nationale de Paris en possède un certain nombre de copies.

— M. l'abbé Chenesseau renouvelle son vœu relatif au classement de l'église de Recouvrance.

Ce vœu sera formulé au nom de la Société.

— M. Pommier signale le presbytère comme très curieux. Une notice est demandée sur cette demeure ancienne.

Communications. — M. Jarry lit une note sur la construction de Notre-Dame de Recouvrance. D'après des documents anciens, il établit que l'église fut construite de 1513 à 1519, sur l'emplacement d'une petite chapelle.

— Au sujet du classement de cette église de Notre-Dame de Recouvrance, M. Baguenault de Puchesse avait rédigé une note qu'il devait présenter ces jours-ci au ministre compétent. La notice de M. Jarry la complétera.

Deux copies en seront faites pour être adressées, l'une au Ministère, l'autre à la Commission des monuments historiques. Elle sera ensuite insérée au *Bulletin*.

— M. Garsonnin mentionne et loue le don fait par M. Huet au musée Jeanne-d'Arc de sa collection musicale. Elle comprend plus de 400 pièces. Il lui serait difficile d'en donner une analyse ; mais la plupart ont été mentionnées dans la préface de l'étude de M. Huet sur *Jeanne d'Arc et la musique*.

— M. Pommier donne lecture de la notice biographique et bibliographique qu'il a écrite sur notre ancien collègue, le chanoine Théophile Cochard.

Cette notice sera insérée au *Bulletin*. Ne pourrait-on y joindre un portrait? La Société le pense, M. Pommier fera le nécessaire.

Election du bureau. — Comme les années précédentes depuis la guerre, le bureau en exercice est maintenu en fonctions.



LES ORIGINES
de
LA FAMILLE PHÉLYPEAUX

On chercherait vainement, parmi les généalogies imprimées, une généalogie complète de la famille Phélypeaux. L'Armorial Général d'Hozier (1) ne s'en occupe que pour la période de son apogée : le XVIIe et le XVIIIe siècles (2). La mention la plus ancienne qui s'y rencontre est celle du contrat de mariage du 22 août 1557 ; et il n'en est fait aucun usage. Moréri, dans l'édition de 1725 de son *Grand Dictionnaire Historique*, commence cette généalogie avec Jean Phélypeaux, frère de ce Philippe qui épousa Marguerite Thierry et prit les armes de sa femme : le semé de quatrefeuilles au canton d'hermine. Pour la première fois, dans l'édition de 1759 du même dictionnaire, on trouve le vieux nom de cette famille : *Le Picard* ; et La Chesnaye-Desbois (3) reproduit fidèlement Moréri. Le Père Anselme ne donne rien d'antérieur au XVIIe siècle.

Il semble donc intéressant de réunir ici quelques notes plus précises (4) et en particulier l'intitulé du contrat de mariage de 1557. Concordant avec les mentions éparses qu'on ren-

(1) Reg. I, pp. 431-436.

(2) Il en est de même de Fauvelet du Tor dans son *Histoire des Secrétaires d'Etat*, 1668, in-4°.

(3) *Dictionnaire de la Noblesse*, 1776. — Notre chanoine Hubert donne pour chef le même époux de Marguerite Thierry.

(4) M. J. de Croy a donné d'intéressantes notes sur les origines de cette famille à la page 410 du *Cartulaire de la ville de Blois* (XVIIe vol. des *Mémoires de la Société des Sciences et lettres de Blois*) publié par J. Soyer et G. Trouillon.



contre d'autre part, les liant seulement et les ordonnant d'après les traditions de famille, cet acte mérite toute créance. En voici l'énoncé :

« Au traicté de mariage et par iceluy faisant de noble homme mᵉ Loys de Phillipeaulx, licencié es droictz, conseiller et magistrat pour le Roy au siège présidial de Bloys et elleu pour ledict seigneur en l'ellection dudict Bloys, filz de deffunct noble homme mᵉ Raymon de Phillippeaulx, luy vivant aussy elleu et grenetier dudict Bloys et seigneur de la Vrilliere (1), et de dame Robine de Lutz, jadis sa femme, a present sa vefve, ledict feu maistre Raymon de Phillipeaulx filz de feu Guillaume de Philippeaulx et de Perrette Cottereau (2), sa femme, ledict Guillaume de Phillipeaulx, filz de feu Jehan Le Picard le jeune dict de Phillipeaulx et de feue Katherine Arbaulde (*sic. corr.* Artaulde) jadis sa femme, ledict feu Jehan Le Picard filz de feuz Philippe Le Picard, dict de Phillipeaulx, et de Marguerite Thierry, jadis sa femme, ledict feu Philippe Le Picard filz de feu Jehan Le Picard et de Jehannette de Morvilliers, jadis sa femme.

A la personne de Radegonde Garrault, fille de honnorable homme Jehan Garrault, seigneur de la Quanté, receveur général des deniers appartenans à la communité des marchans frequentans la riviere de Loire et aultres en icelle descendans, et de feue Ysabelle Paris, *etc* .... » (3).

Une collection manuscrite où il y a de tout, mais aussi de l'excellent, les Dossiers Bleus du Cabinet des Titres de la Bibliothèque Nationale, offre de nombreux renseignements tirés des actes originaux les plus sûrs. La famille Le Picard y vit depuis le XIIIᵉ siècle. On en trouve la filiation ci-jointe.

(1) Cⁿᵉ de S. Lubin en Vergonnais. Loir-et-Cher, canton de Blois.

(2) Ce sont les armes des Cottereau (trois lézards) qui, écartelées des armes des Thierry, devinrent les armes des Phélypeaux.

(3) Min. Provenchère. Et Joblin. — Parmi les personnes présentes au contrat figure Mᵉ Benoît de Philip aux, grénetier de Blois, frère du marié. L'épouse recevait 3.600 livres de dot et une robe nuptiale ; l'époux lui constituait un douaire de 2.000 livres tournois, ou de 1.200 s'il y avait des enfants.



Premiers degrés de filiation (1) des Le Picard de Philippeaux

Jean le Picard, vivant en 1280 à Blois,
——— garde du sceau du comté de Blois, en 1297.
——— l'aîné et Jeanne, sa femme, vivant en 1299, à Blois.
——— vivant en 1338 à Blois.

Philippeau Le Picard : sa veuve et ses enfants en 1369 à Blois.

Henri Le Picard a une maison à Blois en 1380.

Philippeau Le Picard, vivant en 1391 à Blois. Jeanne de Morvilliers, sa femme, remariée à Guillaume de Macon, en 1415.

Pierre Le Picard, dont la femme est mentionnée en 1386.

Pierre Philippeaux, prieur de S. Eloi de Paris.

Philippeau Le Picard épouse Marguerite Thierry fille de Jean, capitaine, de Blois, mort en 1415. Il fut Sr de la Brosse Gastée (1399, 1400) et était mort en 1422.

Jean Le Picard

Jean le Picard l'aîné, dit Phelippeaux, bourgeois de Blois. vivait en 1423. Jeanne Le Maçon, sa veuve en 1442.

Jean Le Picard, le jeune, dit Philippeaux, bourgeois de Blois, vivant en 1415, épouse avant 1450 Catherine Artault, et meurt le 29 mai 1461. Il est enterré aux Jacobins de Blois, comme Jean Thierry, son aïeul,

Philippe Le P. dit Ph. Sr de La Brosse, bourgeois de Blois, en 1465.

Pierre Le P. dit Phx

(Cette branche prit le nom de Philippeaux à la génération des enfants de Pierre).

Michel Le P. dit Phx mort avant 1480.

2 filles

Raymond Le P. dit Px Sr de la Brosse, épouse Jeanne Prévost.

5 autres.

La filiation de cette branche qui garda le nom de Le Picard de Philippeaux est conduite ici jusqu'en 1706.

6 enfants Le second : Guillaume Le Picard, dit Philippeau. vivant en 1469, 1494, 1526. Marié avant 1504 à Perrette Cottereau.

Raymond Philippeau le jeune, épouse, après contrat du 6 juin 1521, Robine de Lutz, fille de Louis, bourgeois md de Blois, petite fille de Jean de Lutz, Sr de S. Lubin, orfèvre, valet de chambre du Roi et du duc d'Orléans. Il fut grénetier et élu de Blois et acquit en partie la Vrillière, en 1525. Mort avant 1543.

Jean 1511-1547

Louis Philippeaux, Sr de la Cave et de la Vrillière, épouse, après contrat du 22 août 1537 (*sic*, corr. 1557). Radegonde Garrault. (Tige des Phelypeaux de la Vrillière, de Pontchartrain, etc...

(1) On a gardé ici la disposition adoptée dans les *Dossiers bleus*; dans ces derniers, les mentions sont beaucoup plus détaillées, mais on a donné ici toutes les dates importantes On voit que les premiers degrés ne sont assurés que comme existence, non comme filiation.

Comme on le voit, deux branches (1) prirent le nom de Phillipeaux qui devint bientôt Phélypeaux. Une seule, la branche aînée, garda fidèlement le nom de Le Picard de Philippeaux. Les Dossiers Bleus suivent cette famille jusqu'en 1706.

C'est évidemment à cette branche qu'appartenait Le Picard de Phelippeaux, officier d'artillerie né en 1768 aux environs d'Angle en Poitou, et auquel les biographies générales consacrent un article. La biographie Michaud (2) raconte que, dans des circonstances délicates, cet officier se servit du souvenir de l'archevêque de Bourges Georges Louis Phélipeaux d'Herbault, « prélat chéri et vénéré dans son diocèse, et que la ressemblance des noms faisait regarder comme son parent ».

C'était mieux qu'une ressemblance de nom, c'était la même famille car le même sang coulait dans leurs veines, sang d'une de ces vieilles races sorties du sol national, s'élevant petit à petit, sans brûler d'étape, jusqu'aux plus hautes fonctions. La noblesse consolidait, en peu de générations, ces familles méritantes ; elle en recevait un sang nouveau.

E. Jarry.

(1) Une autre branche, dont il n'a pas été tenu compte ici pour plus de clarté, fit de même.

(2) I. XXXIII p. 27.

UN CHANT FUNÈBRE INÉDIT DE MÉHUL

A LA MÉMOIRE DE H. N. BELLETESTE

Cette courte note pourrait s'intituler ainsi : « Mehul (1773-1817) et la Censure (1917) ». Et cependant ce n'est pas un conte ! Oyez plutôt.

⁂

En 1910, la bibliothèque du Conservatoire de musique recevait d'une personne qualifiée pour lui en faire don une œuvre autographe et inédite de Méhul. C'est une composition chorale pour trois voix d'hommes avec accompagnement d'orchestre avec ce seul titre : *Chant funèbre.* Pas de nom d'auteur pour le poème ; pas plus que de nom — en apparence du moins (1) — permettant d'identifier le personnage en l'honneur duquel vers et musique avaient été composés. Une vague indication seulement et encore bien voilée par le style spécial de l'époque révolutionnaire lui donnait un surnom grec en l'appelant « brillant Céphale » et une profession littéraire ou musicale en le traitant de « fils de Linus ». C'était

(1) Le Poëte, dans un couplet qu'il met dans la bouche de la muse Uranie dit à la vérité :

> Cessez, il en est temps, votre plainte funèbre,
> *Belleteste* est au sein de la divinité.

Belleteste ! nom baroque, bien fait pour passer inaperçu, noyé qu'il était dans un texte farci de termes plus baroques encore.



bien insuffisant, mais le poète ajoutait après avoir dit que son héros était mort jeune :

Pleurez sur un fils de Linus
O rivages de Meun . . . .
. . . O nymphes de la Loire.
Qu'un doux tribut honore vos amours.

Meung-sur-Loire, voilà qui était plus précis.

Aussi M. Julien Tiersot, l'aimable bibliothécaire du Conservatoire, songea-t-il à écrire à un Orléanais, et au mois de décembre 1910 je recevais de lui une lettre où il me demandait si, voisin du pays Magdunois, je n'y connaitrais point quelque « fils de Linus » dont les traits auraient pu servir de modèle au vague pastel XVIII[e] siècle encadré par la musique de Méhul.

Cette lettre, je vous l'avoue, me laissa fort perplexe et pour m'en enlever l'oppression, j'eus tout de suite l'idée de vous confier ma perplexité. C'est à la séance du 23 décembre 1910 que je le fis, et voyez comme j'ai eu raison. Après avoir attendu pendant six ans bien comptés, grâce à la Société archéologique, à deux archéologues, plutôt, et, aussi à un hasard tout spécial, la question vient de recevoir la réponse la plus précise. Le poète s'appelle *Chaussard* et le fils de Linus n'est autre que *Belleteste*, brillant Céphale, καλη κεφαλη.

Oh ! pour l'amour du Grec... ! voyez comme tout s'explique !

C'est à notre érudit collègue, M. Soyer (1) qu'est due la découverte. Par devoir professionnel la Presse périodique de la région lui passe tous les jours sous les yeux. Or, le 26 mai dernier, ses regards tombèrent sur un journal au titre gracieux — c'est un journal très connu : l'*Alouette de Pithiviers* ! — or, ce journal, sous cette rubrique : *Chronique du passé. Un membre de l'Institut d'Égypte*, contenait en première page un long article fort intéressant.

(1) M. Soyer, archiviste du département du Loiret faisant, en cette qualité, partie du Comité local de la Censure.

Cela ne vous surprendra pas quand vous saurez qu'il est signé de M. Jules Devaux, maire de Pithiviers, très érudit archéologue, collaborateur habituel de la *Revue du Gâtinais*. Et ce membre de l'institut d'Égypte, c'est Henri Belleteste, né en 1778, ancien élève avec Colardeau du collège de Meung, orientaliste distingué qui accompagna en qualité d'interprète la commission scientifique qui suivit à Héliopolis Bonaparte et Kléber ; il y fut blessé et en revint après cinq années pour mourir en 1808, près de Paris.

M. Devaux, comme il l'écrit lui-même, a tiré les éléments de son article d'une brochure publiée à Paris en 1808 sous ce titre : « Éloge funèbre de Henri-Nicolas Belleteste, secrétaire interprète du gouvernement pour les langues orientales et membre de l'institut d'Egypte, prononcé dans la R. Loge du Grand Sphinx, le 20e jour du 8e mois 5808 (ère vulgaire 20 octobre 1808) par le V. F. Henri Duval, » suivi d'une scène lyrique composée pour la fête funéraire célébrée dans le sein de la R. loge écossaise du Grand Sphinx le même jour par le Fr. Chaussard, membre de l'Atelier, mise en musique par le Fr. Méhul, membre de l'Atelier.

Et M. Devaux d'ajouter ce regret : « Nous n'avons pas la musique du grand musicien Méhul. » Qu'il abandonne ce regret. J'ai écrit à M. Tiersot qui sera certainement heureux d'ouvrir toute grande à M. Devaux la bibliothèque du Conservatoire, où il trouvera cette musique écrite de la main même de son illustre auteur.

N'est-ce pas que la trouvaille est originale et qu'il en faut remercier avec les deux auteurs la censure qui en a été l'occasion ?

∴

Elle a de plus un caractère tout spécialement orléanais qui la classe tout à fait dans notre domaine.

Belleteste, en effet, a été à Meung ; sa famille est de Pithiviers ; les biographies Michau, Didot ou Larousse le disent né à Orléans. C'est exact. Il y est né, en effet, le 24 janvier, 1778, sur la paroisse de Saint-Donatien. Son acte de

baptême (1) dressé à la date du 26 constate que son père était alors procureur au Châtelet et qu'un de ses oncles, son parrain, était marchand en la ville de Pithiviers. Ces références viennent très exactement à l'appui des indications fournies au journal l'*Alouette* par l'article de M. Devaux qui situe dans cette ville le grand-père et le trisaïeul de Belleteste ; de même qu'il fait de son père, en 1791, un juge au tribunal du district de Boiscommun : de 1778 à 1791 et de procureur à juge surtout en ces temps-là, la voie est très normale.

Où est-il mort ? La biographie universelle de Didot dit « près de Paris. » C'est Lorris qu'il faut dire et ce n'est, en effet, pas très loin de Paris. Nous devons cette précision à l'abbé Bernois qui, jadis vicaire de Lorris a trouvé sa tombe dans le cimetière de la paroisse. Son corps y repose à l'abri d'une croix de fer forgé et sous une pierre tombale portant une inscription dont l'abbé Bernois a publié le texte en 1883 (2).

Nous savons qu'il est mort jeune, à trente ans, le 17 mai 1808. A défaut de dates, son portrait en témoignerait. Nous l'avons trouvé dans le portefeuille de notre collègue, M. Basseville et dans celui du musée de Jeanne d'Arc. C'est une gravure au burin, sur chine collé, sans nom d'auteur. La figure est très jeune ; le buste un peu étroit est serré dans cet uniforme au col élevé des officiers d'alors. Au bas du portrait, ce titre : « Belletêste, interprète » — l'accent circonflexe sur la syllabe es me semble bien un peu faire double emploi — et en haut un chiffre de pagination : « 145 ». Ce portrait est bien celui que M. Devaux a trouvé dans l'*Histoire scientifique et militaire de l'expédition d'Egypte*, par Marcel et Reybaud (3). Il est intercalé dans le tome V, à la page 390, dans un chapitre sur la bataille d'Héliopolis où on lit en regard : « Kléber se retira au galop... L'interprète

(1) Archives municipales de l'état civil d'Orléans. — V. plus loin p. 92.

(2) Notice sur Belleteste, par l'abbé Bernois, vicaire de Lorris. Orléans — Jacob, in-8° — 1883.

(3) Paris, 1830-1836.

Belleteste qui fuyait à ses côtés fut renversé de cheval et grièvement blessé. » Le n° 145 inscrit en haut et à droite se retrouve dans le livre, mais il ne correspond à aucun ordre apparent dans le volume.

∴

Le poète Chaussard, lui aussi, a droit de cité Orléanais. Les biographes font de lui à la fois un homme politique et un littérateur. En 1792, il était commissaire de la Convention en Belgique ; il fut secrétaire du Comité de salut public, puis secrétaire-général de l'Instruction publique. Fourcroy, en 1803, le nomma professeur des Belles-Lettres au lycée de Rouen, où il resta peu de temps pour venir à Orléans, en 1804, où il fut le premier professeur de Belles Lettres du lycée. C'est lui qui, le 8 octobre 1804 (16 vendémiaire, an XIII), après la messe du Saint-Esprit célébrée par Mgr Bernier, prononça le discours d'ouverture du lycée qui venait d'être fondé par arrêté du 17 décembre 1803. Ce discours était consacré aux principes de l'éducation lycéenne et, en l'écrivant, il songea bien sûr à Belleteste, car il y fait une allusion à l'expédition d'Égypte où l'on pouvait voir, dit-il, « les savants mêlés aux soldats. »

Chaussard, professeur de Belles-Lettres, n'oubliait point qu'il était poète, car on a de lui une sorte de traité qu'il composa pour faire suite à l'Art poétique ; en 1808, il dédia une ode à Napoléon à l'occasion de son passage à Orléans, en route pour l'armée d'Espagne, et il finit sa carrière comme titulaire de la chaire de poésie à Nîmes.

Vous trouverez tous ces renseignements dans le beau livre de M. Tranchau sur le lycée d'Orléans.

Mais, c'est dans la biographie de Michau — la plus développée des trois d'ailleurs — que l'on trouvera ce renseignement intéressant qui a échappé à M. Tranchau. En 1806, Chaussard n'était pas à Orléans depuis deux ans, qu'il publiait chez Darnault-Maurant un volume sous ce titre : *Jeanne*

d'Arc. Recueil historique et complet (1). Il semble qu'on ne peut devenir Orléanais si peu que ce soit sans être pris aussitôt du besoin d'étudier, sous un aspect quelconque, la haute figure de la libératrice de la France, la Pucelle d'Orléans.

Ce livre est un recueil divisé en deux parties. La première, après une préface de vingt-quatre pages, consacre 194 pages à une notice historique sur Jeanne d'Arc, d'après des copies authentiques des pièces originales des procès, extraites des manuscrits de la bibliothèque du roi, et 61 autres à une notice générale historique et critique de trente-et-un manuscrits concernant les procès criminels et l'histoire de Jeanne d'Arc dite la Pucelle d'Orléans. Cette dernière partie nous a semblé précieuse. Il n'est pas indifférent, en effet, de voir en 1806 une critique quelle qu'elle soit — et celle-ci paraît sérieuse — des pièces définitivement publiées par Quicherat en 1843.

Quant à la seconde partie, c'est en réalité un essai de bibliographie et d'iconographie de Jeanne d'Arc. Ce doit être le premier en date.

∴

Donc, à la question posée par M. Tiersot en 1910, trois archéologues et... la censure se sont rencontrés pour répondre en l'année 1917.

Si bien que, pour écrire cette notice, je n'aurai été qu'un pauvre compilateur d'une œuvre bien facile. Bien agréable surtout car elle me donnera l'occasion de remercier tant de collaborations ; en particulier celle de notre collègue, M. Soyer, dont je ne sais quoi priser le plus ou de sa mémoire toujours présente qui lui a fait à six ans de distance se souvenir d'une question bien oubliable ou de sa très grande amabilité qui lui a fait m'écrire dès le 28 mai pour me permettre d'informer sans retard M. Tiersot.

E. Huet.

(1) Orléans, in-8°, Darnault-Maurant, 1806. Bibl. d'Orléans, n° 2946-7875 — Bibliothèque du Musée Jeanne-d'Arc n° 460.



ACTE DE BAPTÊME

L'an mil sept cent soixante-dix-huit, le vingt-six janvier, a été par nous soussigné baptisé Nicolas Henry né de la surveille du légitime mariage de Mᵉ Nicolas Barthélemi Barnabé Belleteste, procureur au Châtelet d'Orléans et de dame Anne Dupré son épouse, le parain sieur Nicolas Belleteste, marchand demeurant en la ville de Pithiviers en Gâtinois, paroisse de Saint-Salomon, grand-père de l'enfant. La maraine, dame Henriette Dupré, épouse du sieur Pierre Beaudeduit, tante de l'enfant, lesquels ont signé avec nous, le père absent.

Jeanne Beaudeduit, Belleteste.

Soret pʳ Curé.



UN PROCÈS
à
L'OCCASION D'UNE DÉCOUVERTE
de monnaies sarrasines
en Orléanais
au Bréau-Saint-Denis, près Tivernon
au XIVe siècle

En l'année 1388, ou peu avant, une certaine quantité de monnaie de cuivre « faite à ymages de Sarrasins » avait été trouvée dans l'Orléanais sur le territoire du Bréau (1), qui dépendait de la justice de Toury-en-Beauce (2), relevant elle-même de l'abbaye de Saint-Denis-en-France.

Et, tout d'abord, il est nécessaire de dire ce qu'il faut entendre par monnaie « à ymages de Sarrasins ». C'est la première fois que je rencontre cette curieuse expression. Il s'agit évidemment de monnaies impériales romaines.

Au moyen-âge, en effet, les anciens Romains étaient compris sous l'appellation générique de Sarrasins, désignant tous les

(1) Aujourd'hui : Le Grand Bréau et le Petit Bréau, cne de Tivernon, con d'Outarville, arr. de Pithiviers (Loiret).

(2) Toury, con de Janville, arr. de Chartres (Eure-et-Loir). Toury faisait, avant la Révolution, partie du diocèse d'Orléans.



païens, et l'on attribuait, par suite, aux Sarrasins tous les ouvrages et tous les souvenirs que le peuple-roi avait laissés en Gaule (1).

Jules Quicherat, dans son cours d'archéologie professé à l'Ecole des Chartes, a fort bien traité cette question ; je crois devoir le citer textuellement : « La notion du passé se réduisait à peu de chose dans l'esprit de la Nation. La mémoire des Gaulois, et, ce qui étonnera davantage, celle même des Romains, s'était effacée. La seule chose qu'on ait retenue, c'est qu'avant d'appartenir aux chrétiens, la France avait été habitée par des païens, dont on faisait un peuple étranger... Leur nom, qui prévalut depuis la première croisade, fut celui de Sarrasins. On avait fini par se persuader que les infidèlesi sur qui l'Europe avait conquis le Saint-Sépulcre, étaient des païens et les seuls qui eussent jamais existé. C'est à eux qu'on attribuait ces vieilles constructions faites d'une façon dont la pratique s'était perdue. Tous les restes d'édifices bâtis à la romaine furent appelés *œuvres aux Sarrasins*, *murs sarrasinois*, dénominations qui, en se perpétuant dans quelques lieux, ont trompé plus d'un érudit de notre temps : on s'est cru autorisé à conclure que les Musulmans étaient venus partout où l'on rencontrait le nom de Sarrasins, et l'on a donné par là aux invasions musulmanes du VIIIe et du IXe siècle une extension que l'histoire ne justifie pas (2) ».

Je reviens à mon sujet : A la requête de Guillaume Trotet, procureur du roi au bailliage d'Orléans, ces monnaies antiques, furent saisies comme devant appartenir au souverain.

Mais le procureur des religieux de Saint-Denis, Jean Pasté, exigea la délivrance des pièces, en soutenant qu'à Toury, l'abbaye avait la justice haute, moyenne et basse et que, par conséquent, toutes les épaves, « soit de monnoye ou autres

(1) Voir E. Desjardins, *Géographie de la Gaule Romaine*, t. IV (Paris, 1893), p. 233-234. En réalité, ce chapitre est d'Auguste Longnon.

(2) *Mélanges d'archéologie et d'histoire*, publiés par Robert de Lasteyrie (Paris, 1886), p. 352 du tome II (moyen-âge).



choses », découvertes dans le ressort de ladite justice, appartenaient au monastère.

Le procureur du roi maintint sa thèse ; d'où procès qui fut plusieurs fois remis.

Finalement les parties décidèrent de charger Guillaume Trotet d'exposer l'affaire aux prochains « jours » du Parlement (1), pour qu'ensuite le gouverneur d'Orléans, ou son lieutenant, pût rendre sa sentence d'après l'avis des magistrats de la Cour suprême.

Trotet alla consulter maître Jean Ancher, procureur général, maître Oudart de Moulins, avocat du roi, et d'autres membres du Parlement. Leur opinion unanime fut que lesdites monnaies appartenaient aux religieux de Saint-Denis et qu'elles devaient leur être délivrées.

Le procès vint aux assises du bailliage d'Orléans, qui s'ouvrirent à Janville au mois de novembre 1388. L'on sait que depuis Philippe-Auguste, le bailli tenait des assises ambulatoires, tous les deux mois, dans les localités les plus importantes de son ressort, en vertu de ce principe (qui n'est pas nouveau, contrairement à l'opinion commune) qu'il faut rapprocher le plus possible la justice du justiciable.

Ces assises de Janville étaient présidées par Guillaume de Pimelin, lieutenant-général de noble homme Monseigneur Guillaume Guenant, chevalier, seigneur des Bordes (2), chambellan

(1) Le temps de chaque session du Parlement était partagé d'avance entre les différentes régions de la France, par bailliages et sénéchaussées, afin d'éviter aux fonctionnaires locaux et aux justiciables les inconvénients d'un séjour prolongé à Paris. On fixait l'ordre des « jours » des bailliages (voir A. Luchaire, *Manuel des institutions françaises : période des Capétiens directs* (Paris, 1892), p. 562.

(2) Les Bordes-Guenand, château et ferme, c^ne^ du Petit-Pressigny, arr. de Loches (Indre-et-Loire). Ce Guillaume Guenant fut aussi seigneur du Blanc, en Berry, lieutenant-général du gouvernement de Touraine (1369). Il fut tué à la bataille de Nicopolis en Hongrie (1396). La terre des Bordes passa au XVe siècle, par suite d'un mariage, dans la famille des d'Amboise, seigneurs de Chaumont-sur-Loire en Blésois, de Meillant, de Sagonne et de Preuilly en Berry.



du roi et gouverneur du bailliage d'Orléans. A la séance du jeudi 26, le procureur du roi, rapporta l'opinion des sommités judiciaires qu'il avait consultées ; puis Jean Pasté requit la délivrance des monnaies sarrasines aux religieux de Saint-Denis.

Les moines obtinrent gain de cause ; et, selon l'expression juridique du temps, la « main du roi » mise sur le trésor, fut immédiatement levée.

Le terme « trésor » que j'emploie ici, est certainement impropre. Je le prends au sens que lui donne l'article 716 du Code civil : « Le trésor est toute chose cachée ou enfouie, sur laquelle personne ne peut justifier sa propriété, et qui est découverte par le pur effet du hasard » ; mais, pour les gens du moyen-âge, un trésor désignait un amas d'objets de métal précieux fortuitement trouvés. Les coutumes de nos régions ne visent jamais que les « fortunes » d'or et d'argent ; nulle mention de « fortunes » de monnaies de cuivre (qui, d'ailleurs n'étaient plus en usage depuis les Mérovingiens).

En Orléanais, les « fortunes d'or » appartenaient au roi ; les « fortunes d'argent » aux seigneurs qui avaient « grant joutise » en leurs terres (1).

Le cas présent devait être nouveau. Il eût été intéressant de connaître la thèse du procureur du roi ; malheureusement les Archives ne nous l'ont pas conservée. Je suppose que ce magistrat, non content de défendre avec acharnement les droits de son souverain, cherchait à les augmenter en s'appuyant sur une vieille loi romaine, — encore en vigueur dans les premiers siècles de l'Empire —, qui obligeait tout citoyen découvrant un trésor, même sur le sol qui lui appartenait, à en céder la propriété au Fisc (2).

(1) Voir notamment *Les Etablissements de Saint Louis*, édition Paul Viollet (Paris, 1881-1886), t. II, l. I, c. XCIV. — On sait que ces *Etablissements* sont l'œuvre d'un jurisconsulte orléanais écrivant en 1272-1273.

(2) Cette loi est mentionnée par Adrien Blanchet, *Les lois anciennes relatives à l'invention des trésors* [mémoire lu au Congrès international de numismatique (Paris, 1900)], p. 1 du tirage à part.



Mon hypothèse ne paraîtra peut-être pas trop hasardée à ceux qui se souviennent que le XIVᵉ siècle est une époque de pleine renaissance du droit romain ; qu'alors les jurisconsultes retournent à ses sources, les étudient et les commentent et que le vieux droit national subit de plus en plus l'influence des romanistes.

Jacques SOYER.

Comme, ja pieça, certaine quantité de monnoye antienne de metail de coivre, faite a ymages de Sarrasins, trouvée en la terre du Breau Saint Denis, terre, justice haulte, moyenne et basse des religieux abbé et convent de Saint Denis en France a cause de leur justice de Thory en Beausse, eust esté, a la requeste de Guillaume Trotet, procureur du roy nostre sire oudit bailliage, mise en la main du roy nostre sire en supposant icelle devoir estre et appartenir au roy nostre sire ; de laquelle le procureur et gens desdiz religieux eussent requis et demandé la délivrance, disans que audit lieu de Thory et en la terre ou fut trouvée ladicte monnoye lesdiz religieux avoient et ont toute justice haulte, moyenne et basse, et leur appartenoient et appartiennent toutes espaves trouvées en leurdicte justice, soit de monnoye ou autres choses ; ledit procureur du roy disant au contraire que ladite monnoye appartient au roy nostredit sire ; et sur ce eussent esté pris et euz par lesdictes parties plusieurs delaiz et journées, et, finablement, de leur consentement eust esté ordonné et appointié que des choses dessusdictes seroit parlé par ledit Guillaume Trotet, procureur du roy nostredit sire, au Conseil dudit seigneur en Parlement, ad ce que après leur Conseil en feust ordonné par ledit monseigneur le gouverneur ou son lieutenant ainsi que de raison appartient. Lequel Guillaume, procureur dessusdit, nous eust aujourd'hui en jugement rapporté, dit et affermé que des choses devantdictes avoit parlé aux Jours dudit bailliage d'Orléans du Parlement derrenier passé a maistre Jehan Ancher, procureur general du roy nostredit sire, maistre Oudart de Moulins, advocat dudit sire en Parlement et a autres dudit



Parlement du Conseil d'icelui seigneur et leur avoit mis le cas par la maniere dessusdicte ; par l'oppinion et advis desquelx il avoit [esté] trouvé que ladicte monnoye estoit et appartenoit auxdiz religieux, et avoient esté et estoient touz d'un accord qu'elle leur feust baillée et delivrée et ladite main levée a leur proffit. Après lequel rapport et choses devant dictes, Jehan Pasté, procureur desdiz religieux, nous eust requis la delivrance et main levée de ladite monnoye, disant que ainsi fere le devons ; et sur ce nous eust requis droit et jugement li estre fait. Savoir faisons que, veuz l'appointement et rapport dessusdiz, oui sur ce çonseil et consideré, etc., nous, du consentement dudict procureur du roy nostre sire, avons par nostre sentence et jugement delivré, et délivrons a plain aux religieus ladicte monnoye comme a eulx appartenant, et, partant, la main du roy nostredit seigneur, mise en icelle monnoye comme dict est, avons levée et par ces presentes levons a leur proffit. Si, donnons en mandement, etc.

(*Archives départementales du Loiret*, A. 1979, f° CV° :
« *Assises de Yenville* », 1388.)

(*En marge* :) « Sentence de delivrance faicte aux religieux, abbé et couvent de Sainct Denis en France de certaine quantité de monnoye de cuivre faicte a ymaiges de Sarrasins, trouvée en la terre du Bréau Sainct Denis, terre et justice haulte, moyenne et basse desdicts religieux a cause de leur justice de Thoury en Beausse, contre le procureur du roy ».



UN ACTE DE VANDALISME

dans le département du Loiret en l'an II

Mutilation de la pyramide
indicatrice de la méridienne de France
élevée en 1748
sur la route d'Orléans à Paris par Fontainebleau
Sa restauration
par le service des Ponts et Chaussées

La méridienne de France coupe la route d'Orléans à Paris par Fontainebleau (1), au nord-est de Pithiviers, sur le territoire de la commune de Manchecourt (2).

En 1748, lors de l'ouverture de cette voie, le Gouvernement fit marquer le point d'intersection de la ligne méridienne et de la ligne magistrale de la route en y élevant une pyramide en pierre surmontée d'un style indiquant la direction de cette méridienne. On incrusta dans la pyramide une table ovale, en marbre noir, de dix-sept pouces de haut sur douze pouces de large, portant cette inscription (3) :

MÉRIDIENNE DE L'OBSERVATOIRE DE PARIS
D. C. E. 33.764 TOISES 3 PIEDS 1748.

(1) Vulgairement appelée « route d'Espagne » ; c'est aujourd'hui la route nationale n° 51.

(2) Canton de Malesherbes, arrondissement de Pithiviers.

(3) Ces renseignements très précis sont empruntés au rapport de l'Ingénieur en chef, cité plus bas. — Le nombre de toises indiquées sur l'inscription est manifestement la distance de la pyramide de Manchecourt à l'observatoire de Paris. Quant aux lettres D. C. E ,



Ce monument national d'ordre purement scientifique, et qui rappelait les beaux travaux de l'astronome géographe Cassini (1), eut dû, semble-t-il, échapper au vandalisme révolutionnaire. Il n'en fut rien. La pyramide fut prise par les habitants du pays pour un vestige de la Féodalité abhorrée, et sa destruction décidée. Voici comment s'exprime à ce sujet l'Ingénieur en chef des Ponts et Chaussées, Bouchet (2), dans un rapport adressé aux administrateurs du Département du Loiret le 12 brumaire an III (2 novembre 1794).

« Aux yeux des Municipalités voisines, sinon malveillantes. « au moins absolument ignorantes et un tant soit peu *vanda-* « *liques*..... ce monument n'a paru être qu'un poteau féodal « et l'inscription un écriteau de péage.

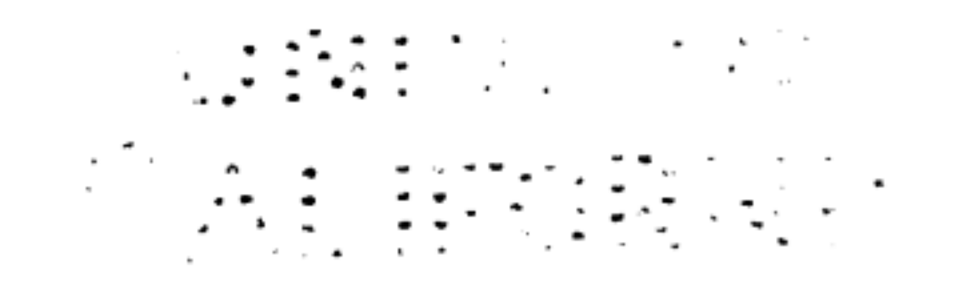
« Le marteau destructeur l'a attaqué, mutilé et en partie « démoli ; le style de fer a été enlevé, le marbre et l'inscrip-

elles veulent sans doute dire « Distance du Centre de l'Edifice » ou « Distance au Centre de l'Edifice ». Ces explications m'ont été données par M. de La Baume-Pluvinel, président de la Société astronomique de France, et par M. le Général Bourgeois, directeur du Service géographique de l'Armée, auxquels j'adresse mes bien vifs remerciements.

(1) Cassini de Thury (César-François), né en 1714, mort en 1784.

(2) Cet « ingénieur en chef des travaux publics du département du Loiret » était le fils de Gatien Bouchet (son prénom semble indiquer une origine tourangelle) inspecteur général des Ponts et Chaussées, devenu en 1773 « premier ingénieur des Turcies et Levées » (archives départementales du Loiret, C. 258 et C. 259). — Bouchet fils avait été nommé en 1787, à 41 ans, ingénieur en chef des Turcies et Levées, à Orléans, sous les ordres de son père ; il avait, en même temps, dans ses attributions les canaux d'Orléans et du Loing. A la nouvelle organisation du corps des Ponts et Chaussées en 1791, il devint le premier ingénieur en chef du Loiret. En 1802, il était aussi Conseiller général de ce département. Inspecteur général en 1808, retraité en 1815, il est mort à 78 ans en 1824. (Voir Paul Guillon, *Un ingénieur orléanais : Lecreulx (1728-1812)) ; les Ponts et Chaussées : les grands travaux publics de la seconde moitié du* XVIII*e* *siècle, particulièrement à Orléans et sur les bords de la Loire ;* Orléans, 1904, p. 56 ; tirage à part des *Mémoires de la Société archéologique et historique de l'Orléanais*, t. 29).





« tion ont disparu ; quelques pierres qui formaient le sommet
« de la piramide, éparses autour du tronson restant debout,
« attestent l'Esprit dévastateur qui a dirigé l'assaut livré à ce
« monument.

« D'après les dispositions textuelles de l'article 1er du
« décret rendu le 8 courant touchant la conservation des
« monuments des sciences et des arts, et par conséquent in-
« dicatif des restaurations de ceux qui ayant été dégradés
« sont susceptibles d'être réparés, l'Ingénieur en chef croit
« devoir proposer à l'Administration de l'autoriser à faire
« sur-le-champ réédifier la piramide dans son état primitif ;
« plus que jamais ces sortes de monuments sont précieux et
« doivent se multiplier à raison du système républicain à
« l'égard des poids et mesures et à raison des nouveaux plans
« trigonométriques et cadastraires dont le travail est décrété.

« Cette restauration, qui, au surplus, ne peut être l'objet
« d'une grande dépense, se fera sous la direction et surveil-
« lance de l'Ingénieur ordinaire résident à Pithiviers, qui
« en arrêtera l'état et le fera viser par le District pour être
« ensuite acquité, sur mon certificat et votre ordonnance, par
« le Payeur général sur les fonds des Ponts et Chaussées.

« L'Ingénieur en chef propose, enfin, à l'administration du
« Département d'informer celle du District de Pithiviers de
« cette mesure, afin qu'il mette ce monument sous la sur-
« veillance *responsable* des municipalités d'Ossainville (1) et
« de *Manchecourt*. Si les renseignements transmis à l'In-
« génieur sont exacts, c'est de cette dernière Municipalité
« que sont partis les coups destructeurs du monument ;

(1) Dossainville (et non *Ossainville*, comme l'écrit Bouchet), commune limitrophe de Manchecourt, aussi dans le canton de Malesherbes. — La pyramide de Manchecourt, comme celle d'Orveau, sa voisine, avait dû être élevée à la demande du Président de Malesherbes (le futur ministre de Louis XVI), ami et protecteur de Cassini de Thury. Il est à remarquer que le Président de Malesherbes était non seulement seigneur de Malesherbes, mais encore de Manchecourt, de Gollainville (hameau de la commune d'Orveau) et de Dossainville : les deux monuments se trouvaient sur ses domaines.



« on lui devrait sur cet attentat au moins des avis frater-
« nels (1). »

Mais l'Administration départementale ne se borna point à des « avis fraternels ». Le 14 brumaire (4 novembre), elle écrivit aux administrateurs du District de Pithiviers :

« ..... Nous sommes informés que ce monument national,
« élevé pour les Sciences, a été mutilé depuis la Révolution
« et démoli en partie. Les vestiges qui subsistent ne servent
« plus qu'à attester l'ineptie ou la malveillance des des-
« tructeurs.

« Il est fâcheux qu'un acte pareil de barbarie, attribué à la
« commune de Manchecourt, ait eu lieu sur le territoire du
« département. En supposant que la mémoire du motif qui a
« fait élever la piramide ne soit pas conservée dans le pays,
« la plus simple observation de la part de la Municipalité de
« Manchecourt aurait suffi pour préserver cette colonne des
« atteintes du vandalisme ou d'une fureur brutale (2). »

Et comme les « citoyens administrateurs du District » ne se pressaient pas de répondre, une lettre de rappel, datée du 25 frimaire (15 décembre), leur fut envoyée en ces termes :

« ..... Le 15 brumaire dernier, nous vous avons invité à
« prendre les mesures les plus promptes et les plus conve-
« nables pour découvrir les auteurs d'un pareil délit.

« Vous voudrés bien ne plus différer de nous transmettre le
« résultat des renseignements que vous n'avés pas dû man-
« quer de vous procurer sur cet objet (3). »

Le 4 nivôse (24 décembre), les administrateurs du District se décident à faire savoir au Département que « le délit est plustot l'effet de l'ignorance que de la malveillance. » D'après eux, c'est à tort que l'on impute la mutilation de la pyramide aux habitants de Manchecourt. Et pourtant ceux-ci se sont

(1) Archives départementales du Loiret, série L ; dossier intitulé « Ouvrages d'art » ; original.

(2) *Ibidem* ; même dossier ; minute, avec la mention « expédié ».

(3) Archives départementales du Loiret ; même dossier ; minute avec la mention « expédié ».



chargés volontairement de supporter les frais qu'occasionneront les réparations ! Les administrateurs pithivériens ajoutent que les travaux sont déjà commencés (1).

Leur lettre fut transmise le 6 nivôse (26 décembre) à l'Ingénieur en chef, avec cette observation du Département : « Tu « jugeras sans doute convenable de prendre des mesures pour « que la restauration de ce monument soit traittée convena- « blement. L'Ingénieur ordinaire doit veiller avec le plus « grand soin à la parfaite régularité du travail et en constater « l'exactitude et la précision par un procès-verbal dont il « remettra copie à l'Administration (2). »

Le 28 messidor an III (16 juillet 1795), la pyramide était entièrement réparée, ainsi que l'on pouvait le constater par le procès-verbal de l'ingénieur en résidence à Pithiviers.

Les travaux s'élevaient à la somme de 3.011 livres, 15 sous.

Il s'agissait maintenant de trouver les vrais coupables pour les faire payer.

Le 22 thermidor (9 août 1795), le District de Pithiviers, qui, jusqu'à ce jour, se bornait à dire, sans rien affirmer d'ailleurs, que le délit avait été attribué à la Commune de Manchecourt (3), finit par reconnaître formellement, dans une longue délibération, que la destruction de la pyramide avait été décidée par la Société populaire de l'endroit, en frimaire et nivôse an II, et que cette Société, dont le président était l'ex-curé de la paroisse, François Gasnier (4), se composait des officiers municipaux et de douze habitants.

On pouvait lire, en effet, dans les procès-verbaux des séances de cette peu savante Compagnie :

(1) *Ibidem*, même dossier ; original.

(2) *Ibidem*, même dossier ; minute, avec la mention « expédié »

(3) « La commune de Manchecourt, à qui ce délit a été attribué « a pris l'engagement de faire réparer ce monument national, et « sous peu de jours il sera rétabli dans son premier état..... » (Lettre originale du District au Département, 1er prairial an III = 20 mai 1795 ; même dossier).

(4) La paroisse de Manchecourt faisait partie, sous l'ancien Régime, de l'archidiocèse de Sens.



11 frimaire an II (1 décembre 1793) : « Arrêté à l'unanimité « que la piramide appellée le Méridien, élevé (*sic*) sur le che- « min de Malesherbes à Pithiviers, soit démoli (*sic*) sur le « champ et transporté dans l'enceinte de la commune pour le « rétablissement des rues de Manchecourt, et cela aux frais de « la commune » ;

7 nivôse an II (27 décembre 1793) : « Il existe encore sur le « territoire de Manchecourt un signe odieux de ce dépotisme « (*sic*) expirant, sous l'emblême d'une piramide en pierre, « appellée le Méridien, autrefois bâtie par les ci-devant sei- « gneurs en signe de leur grandeur..... » Signé : « Gasnier, « président de la Société (1). »

Le Directoire du département, après avoir pris connaissance de la délibération du District, rendit le 29 thermidor an III (16 août 1795), l'arrêté suivant :

« Les officiers municipaux de la commune de Manchecourt, « qui se trouvaient en exercice à l'époque des mois [de] fri- « maire et nivôse de l'an II, et les citoyens François Dufour, « Germain Beauvalet père, Germain Beauvalet fils (2), Bi- « gnier, François Gasnier, Charles Prou père, Salomon Bo- « reau, Louis Levert, Maximilien Vincent père, Grégoire « Chappart, Jean Beaudet et Jean Bonnet, habitants de la « même commune, seront, à la requête du Procureur général « syndic du Département, poursuitte et diligence du Procureur « du District de Pithiviers, traduits devant le Tribunal du « District comme ayant été les principaux instigateurs du « délit dont est résulté la démolition d'une pyramide indicative « de la méridienne de France sur la route de Paris à Orléans, « à l'effet d'être condamnés solidairement à payer et verser « dans la caisse du Receveur du District la somme de « 3.011 livres 15 sols, à laquelle montent les frais de restau- « ration du monument dont il s'agit.

« Afin de prévenir, dans l'acquittement de ces dépenses, les

(1) Archives départementales du Loiret ; même dossier : extrait du registre des délibérations du District de Pithiviers.

(2) Beauvalet fils était maire de Manchecourt en frimaire an II.

« inconvénients d'un retard préjudiciable aux ouvriers qui
« ont été employés, le Receveur du District sera tenu de
« faire l'avance de laditte somme de 3.011 livres 15 sols.

« Le présent arrêté sera adressé à l'Administration du Dis-
« trict de Pithiviers, chargée de procéder sans délai à son
« exécution (1). »

La pyramide rétablie en l'an III existe heureusement encore. Elle est surmontée d'une boule de pierre et d'un style de métal en forme de fer de lance. Mais l'inscription primitive n'a pas été reproduite (2).

Une plaque ovale, de marbre blanc, placée sur la face sud du monument, contient la légende suivante, gravée en huit lignes (3) :

MÉRIDIENNE
DE
L'OBSERVATOIRE
DE PARIS
ÉTABLIE PAR
CASSINI
EN
1748.

Jacques SOYER.

(1) Archives départementales du Loiret ; même dossier ; minute avec la mention « expédié ». — Je n'ai malheureusement pas retrouvé la sentence du tribunal du District de Pithiviers.

(2) Je ne sais pourquoi. Dans une lettre du 25 floréal an III (16 mai 1795), Haton, l'ingénieur ordinaire de Pithiviers, écrit au District que « le citoyen Bouchet, ingénieur, a fait refaire une table « de marbre et graver l'ancienne inscription pour remplacer celle « qui a été arrachée et cassée. Cette table est dans ce moment-ci « chez moi. » Voilà qui est étrange ; car l'inscription actuelle n'est pas semblable à celle de 1748. Faudrait-il supposer un nouvel acte de vandalisme postérieurement à l'an III ?

(3) J'ai vu cette pyramide en juillet 1917 : la peinture noire qui fait ressortir les lettres de l'inscription a en partie disparu ; de sorte que les lignes 2, 4, 5 et 7 sont assez peu lisibles. C'est ce qui explique sans doute pourquoi l'inscription est inexactement reproduite par M. Ed. Mareuse dans son article *Les obélisques astronomiques et le méridien de Paris*, paru dans *L'Astronomie*, *bulletin*



de la Société astronomique de France, février 1916, p. 45, et dans le *Bulletin de la Société archéologique et historique de l'Orléanais*, tome XVII, n° 210, 1916, p. 259), qui la donne d'après la publication précédente (communication de M. le Dr Garsonnin). — M. Mareuse a joint à son article deux excellentes reproductions de l'obélisque de Manchecourt et de celui d'Orveau (aussi dans le canton de Malesherbes), sur lequel je n'ai trouvé aucun renseignement. Souhaitons que ces deux obélisques, les seuls qui existent dans le Loiret (j'ai consulté les plans cadastraux), soient bientôt classés parmi les Monuments historiques.

MUSÉE HISTORIQUE DE L'ORLÉANAIS

RAPPORT ANNUEL

Orléans, le 20 juillet 1917.

MONSIEUR LE PRÉFET,

J'ai l'honneur de vous adresser mon rapport annuel sur la situation du Musée historique de l'Orléanais, auquel le Conseil général du Loiret a bien voulu accorder, pour l'exercice 1917, la subvention habituelle. Ce compte-moral fait suite à celui que je vous ai adressé le 12 juillet 1916.

MUSÉE HISTORIQUE. — Bien que je sois toujours privé de la presque totalité de mes collaborateurs, j'ai pu, au cours de cette année, avec l'aide de M. Larcanger, apporter quelques améliorations dans la présentation et la classification de certaines séries exposées.

L'inventaire détaillé de la Céramique grecque a eu pour conséquence un nouveau groupement de cette très importante collection qui comprend presque un millier de pièces et commence avec les poteries de Mycènes du XIIe siècle pour finir avec les bols de Mégare de la fin du second siècle et avec les lampes de l'époque impériale. Dans la mesure où il était possible de le faire sans trop éparpiller les produits des mêmes fouilles, j'ai rapproché les poteries appartenant aux mêmes époques ou aux mêmes ateliers : idoles chypriotes, vases corinthiens et rhodiens à zônes d'animaux, vases peints à figures noires et à figures rouges, poteries noires de styles



attique et étrusque, vases italiotes, canthares et balsamaires en forme de figures modelées, figurines de Tanagra, animaux votifs, etc...

Les vitrines de la collection égyptienne se sont enrichies de très nombreux objets donnés l'année dernière par M. André et inventoriés en partie par M. J. Baillet.

Dans la salle voisine, sur des cartons exécutés tout exprès et portant, en caractères dorés, les noms des empereurs et les dates de leur règne, a été exposée une collection de monnaies frappées sous l'empire romain, et trouvées dans le département du Loiret. Ces cartons comprennent la série complète des empereurs pendant les 4 premiers siècles de l'ère chrétienne, c'est-à-dire la période écoulée depuis la conquête de la Gaule par les Romains jusqu'à son envahissement par les Barbares : ils commencent avec Julius Caesar et se terminent avec Arcadius mort en 408 ; 85 pièces de choix y ont pris place.

Au second étage, plusieurs vitrines qui contenaient des objets modernes de la Chine ont été rendues libres par le dépôt de ces objets dans la réserve du Musée ; elles ont servi à exposer une belle suite de reliures anciennes, la plupart armoriées. Ces reliures ont été présentées dans l'ordre suivant : livres aux armes des rois et reines de France, livres aux armes des princes et princesses de la maison de France, livres aux armes des papes et dignitaires de l'Église, livres aux armes des particuliers, reliures étrangères et enfin reliures non armoriées.

Dans la salle de la Renaissance, les collections de faïence française ont été remaniées afin de permettre l'exposition de belles pièces achetées récemment.

Dans cette même salle, un travail très important est en cours d'exécution. La magnifique cheminée du XVIe siècle, en pierre sculptée et polychromée, dont le moulage est au Trocadéro et qui a servi de modèle pour la cheminée du grand salon de l'Hôtel-de-Ville d'Orléans, menaçait ruine. Après examen de M. Roy, architecte du Gouvernement, des travaux de consolidation ont été entrepris. Ils seront achevés d'ici peu, je l'es-



père, et l'architecte assure qu'ils conjureront dans l'avenir tout danger d'écroulement.

Annexe du Musée historique. — Au Musée Jeanne-d'Arc, dont certaines salles servent d'annexes au Musée historique, une vitrine a été consacrée aux produits de la faïencerie de Gien, dans la salle de la céramique régionale.

Entrées. — Depuis le 13 juillet 1916 jusqu'au 20 juillet 1917, les collections se sont enrichies de 159 objets ou groupes d'objets nouveaux, inscrits au registre d'entrées sous les numéros 20.888 à 21.046. Dans ce chiffre, très supérieur à celui des deux derniers exercices, ne figure aucun des objets égyptiens donnés l'année dernière et qui ne seront inscrits que lorsque M. J. Baillet en aura terminé l'inventaire.

43 numéros proviennent de dons. Parmi eux se trouvent : une tuile à rebord de l'époque romaine, trouvée à Juranville et portant une inscription ; une statuette équestre, en bronze, de Charles VII ; une bandoulière aux armes du duc d'Orléans ; des eaux-fortes de Merlin représentant des maisons de notre ville ; une gravure originale au burin de M. Louis Ruet figurant Jeanne d'Arc ; des médaillons en pâte de verre, de la manufacture de Briare ; des cartes à jouer du cartier orléanais Tiercelin ; 5 images populaires orléanaises sortant des ateliers de Sevestre-Leblond, Letourmi, Perdoux, etc ; l'enseigne, en tôle peinte du xviiie siècle, du magasin « *Au caquet des femmes* » ; enfin une rarissime pièce de faïence exécutée à Orléans en 1668 et cédée par le Musée de Chartres.

Parmi les 116 numéros d'achats, je citerai : 2 belles consoles en bois sculpté, de la fin du xve siècle, ornant autrefois un pignon de la rue Bourgogne ; une statuette de Vierge en pierre de la fin du xvie siècle ; un ange en bois doré du temps de Louis XIV ; un étau de précision, en acier et cuivre, dont le modèle est dû au mécanicien Hulot (1715-1781) ; une miniature de femme, de l'époque de Louis XV ; des gilets et fichus brodés anciens, une robe de mousseline du premier Empire, un parapluie de soie à monture de cuivre gravé du début du

XIX[e] siècle ; de nombreux échantillons de toiles peintes et d'indiennes imprimées du XVIII[e] et du XIX[e] siècles ; une corbeille en verre ajouré et un verre à boire en cristal taillé et gravé aux armes d'un membre de la noblesse impériale ; une figurine en verre filé de très grande dimension ; d'importants spécimens de faïence française et notamment un Rouen à décor rayonnant, un autre Rouen de Levavasseur, un Moustiers d'Olerys décoré d'un médaillon mythologique, des pièces de Marseille, Aprey, etc. ; 2 assiettes en pâte tendre de Chantilly et de Tournay ; des billets de guerre et des bons régionaux des pays envahis ; des monnaies de Charles VII, Henri VI d'Angleterre et Philippe le Bon ; 5 jetons anciens des Maires d'Orléans ; des jetons orléanais ; 2 pichets en étain portant le poinçon d'Orléans et dont l'un est daté de 1691 ; une assiette en terre de pipe de Gien ; une salière en porcelaine dure d'Orléans de la fabrique de Gérault ; etc.

BIBLIOTHÈQUE. — Au cours de cette année, la bibliothèque s'est augmentée de 60 ouvrages ou brochures dont 47 ont été donnés et 13 achetés. Au nombre des dons sont : le *Guide illustré du Musée Guimet de Lyon*, les *Ames égyptiennes* et les *Isiaques de la Gaule*, par M. E. Guimet ; les *Artistes décorateurs du bois*, tome I; le tome VI du *Recueil général des bas-reliefs... de la Gaule romaine*, par M. Espérandieu ; le *Répertoire bibliographique de l'histoire du département du Loiret*, par M. Soyer ; *Note sur la maison romane de Beaugency* et *Observations sur le cœur de Henri II*, par M. Pommier ; le *Dictionnaire chinois, français et latin* de M. de Guignes; et un lot de brochures orléanaises. Si les achats ont été en nombre restreint, ils sont en revanche d'une grande importance et comprennent notamment : le tome III du *Manuel d'archéologie française* de M. C. Enlart ; les *Dentelles à la main* de M. Carlier de Lantsheere ; les 10 volumes du *Portefeuille des Arts décoratifs* de M. de Champeaux ; le *Dictionnaire encyclopédique des marques et monogrammes*, de M. Ris-Paquot ; l'*Histoire des règnes de Charles VII et de Louis XI* de Thomas Basin et quelques brochures relatives à Jeanne d'Arc.

La pose de rideaux en anciennes indiennes devant les rayons de la bibliothèque a été continuée cette année.

CATALOGUES ET INVENTAIRES. — La rédaction du catalogue a été poursuivie. L'inventaire des séries grecques, commencé l'an dernier par la céramique, a été complété par la description de la verrerie grecque et chypriote comprenant 134 pièces, par celle des bijoux au nombre de 96, par celle des bronzes, marbres, bas-reliefs et objets divers, comportant 36 numéros. Le catalogue des reliures anciennes a été dressé et comprend 86 articles. Les toiles imprimées ont fait l'objet de 30 fiches. Enfin j'ai commencé l'inventaire de la porcelaine orléanaise et décrit les produits des manufactures antérieures à celle de Benoist-Lebrun, au nombre de 92.

MOUVEMENT DES VISITEURS. — Un relevé fourni par le concierge indique que 4,781 personnes ont visité le Musée historique du 1er janvier au 31 décembre 1916 : 208 seulement se sont présentées en dehors des heures où les salles sont ouvertes au public. Le chiffre total des visiteurs, supérieur à ceux de 1914 et de 1915, tend à se rapprocher de la moyenne annuelle constatée avant la guerre et qui était alors d'environ 6,000 visites par an.

En terminant ce rapport, je signalerai le changement du concierge. M. Georget, concierge du Musée Jeanne-d'Arc ayant été mis à la retraite, celui du Musée historique, M. Poullin, a demandé à passer au Musée Jeanne-d'Arc pour raisons de convenance personnelle et M. le Maire d'Orléans a fait droit à sa demande. Il a été remplacé au Musée historique, le 5 février 1917, par un employé nouveau, M. François Simonin, qui, sans faire oublier son excellent prédécesseur, saura, je l'espère, se mettre au courant du service.

Un dernier point me semble bon à être noté. A côté de l'élévation des prix de la main-d'œuvre dont les Musées ont, eux aussi, à souffrir, qu'il me soit permis de signaler une répercussion assez inattendue de la guerre actuelle sur les budgets de ces établissements. Des trafiquants



sans scrupules ont profité des hostilités pour édifier des fortunes considérables et veulent à tout prix, par snobisme, se constituer des collections ; d'autre part, des amateurs des pays envahis ont eu leurs collections pillées par l'ennemi et cherchent à les reconstituer ; enfin les neutres qui se sont enrichis achètent sans compter les objets d'art anciens fabriqués chez eux et les Hollandais, pour n'en citer qu'un exemple, font revenir à prix d'or les faïences de Delft. Dans ces conditions la subvention du Département est plus que jamais nécessaire au Musée historique pour lui permettre d'entretenir les collections, et c'est pourquoi j'en sollicite le renouvellement pour l'exercice 1918.

Veuillez agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de mes sentiments respectueux.

Dr GARSONNIN,
Conservateur du Musée historique de l'Orléanais.

DOCUMENTS ORLÉANAIS

Offerts par M. E. de Basonnière

(2e *Série*)

Au nom de M. Ernest de Basonnière, membre associé correspondant, M. Alexandre Pommier offre des documents imprimés, concernant Orléans et l'Orléanais. — Il signale parmi les plus intéressants :

Un arrêt du Parlement de Paris du 27 juin 1628, qui casse une sentence du Bailli d'Orléans, du 21 février précédent, défendant de prendre plus de 16 sols pour journée de louage de cheval. Cet arrêt rendu à la requête de Pierre Alméras, Général des Postes Relais de louage, permet de prendre jusqu'à 20 sols pour mallier (1), ou beste d'amble.

Un arrêt du 10 août 1734 du Conseil d'État du Roi cassant une sentence des Juges de la Monnoye d'Orléans au sujet du droit de vote de certains maîtres orfèvres de cette ville, dans l'élection de ces juges gardes.

Plusieurs arrêts criminels prononçant des peines capitales devant être subies sur la place du Martroy. — L'un d'eux concerne un nommé Charles Crepy, dit la Douceur, qui avait volé de l'argent dans l'intérieur de l'Église de Sainte-Croix en 1781.

— Un arrêt du Conseil d'Etat du 18 janvier 1781, concernant la communauté des « marchans, fabricans et débitans de vinaigre d'Orléans ».

— Un arrêt du Parlement du 2 mars 1786, relatif à la distribution « des charités fondées par les sieurs Antoine Masson et Masson de la Mannerie en faveur des pauvres de la ville et environs ».

(1) Vieux mot qui signifie cheval de charge, celui qui est dans les brancards d'une voiture.



— Un arrêt du Parlement du 22 avril 1788, homologuant une ordonnance du 10 mars précédent des officiers du Bailliage d'Orléans, laquelle interdit impérativement l'inhumation dans les Églises. — On y trouve les noms des magistrats, qui, à la veille de la Révolution, siégeaient au Bailliage, Siège Présidial et Châtelet d'Orléans et qui étaient pour cette sentence :

Pierre-Auguste Curault, Lieutenant général,
assisté de MM. de la Gueulle de Coinces,
de la Fond de Luz Aignan,
e Bonvallet,
Petau,
Loyré,
L'Huillier des Bordes fils, juges magistrats
audit siège.

Un mémoire justificatif du citoyen Jacob l'aîné, imprimeur libraire et ci-devant Président de l'administration du district d'Orléans et autres pièces relatives à des événements survenus à Orléans pendant la Révolution.

Des remerciements sont adressés au donateur.

A. P.



NOTE COMPLÉMENTAIRE

sur

LA MAISON ROMANE DE BEAUGENCY

Dans une note précédente (1) nous racontions que, d'après des traditions locales, cet édifice « aurait appartenu avant la Révolution au Grand Bailli d'Orléans, le marquis d'Avaray. » Des recherches faites aux Archives départementales les confirment : car on y trouve que le 11 août 1601 (2), Jeanne de Villiers, épouse de Jacques de Siti, chevalier, seigneur d'Avaray, « prête foy et hommage pour une maison sise à Beaugency, appelée la *maison de l'Ange*, tenant d'une part du côté du vent d'amont à la ruelle qui va à la maison des Grandes Ecolles, murant par devant sur la rue du Puits de l'Ange. » Cette description s'applique exactement au vieil édifice situé au croisement de deux rues où se trouvait un puits qui a donné son nom à l'une d'elles. Ce Jacques de Siti était un gentilhomme florentin établi et marié en France et qui avait acheté la terre d'Avaray (3) dont dépendait, nous le voyons, la maison de l'Ange.

En 1621, elle fut *décrétée*, nous dirions aujourd'hui *saisie*, et fut achetée par Jacques de Béziade, originaire du Béarn qui la donna ou légua à son neveu Claude Théophile d'Avaray dont les descendants la possédèrent jusqu'en 1777 avec la maison romane. Nous trouvons, en effet, un aveu du 10 juillet 1767 (4) par lequel Claude Antoine de Béziade,

(1) Voir *Bulletin*, tome XVII, p. 287.

(2) *Archives Départementales*, A-88.

(3) Actuellement canton de Mer, arr. de Blois, dép. de Loir-et-Cher.

(4) *Arch. Dép.* A-88 et 101.

marquis d'Avaray (1), grand Bailli d'Orléans, colonel du régiment de la Couronne et de celui des Grenadiers français, rend foy et hommage des biens d'Avaray parmi lesquels figure : « 3° la maison de l'Ange, consistant en cinq boutiques ouvrant du midi par cinq portes sur la rue appelée la rue du Puits de l'Ange, d'orient à la ruelle du Traisnou (ou Traineau) qui conduit de la rue des Poullies (2) ou Grandes Ecolles au puits de l'Ange. »

On remarquera l'idendité de cette description avec celle de 1601 et plusieurs aveux faits en 1778 par devant Pierre Augustin Curault, seigneur de la Touche, lieutenant général aux Bailliage et Siège présidial d'Orléans, commissaire pour la réception des foy et hommage des duché d'Orléans et comté de Beaugency, révèlent que l'année précédente le marquis d'Avaray avait morcelé sa maison de l'Ange entre quatre acquéreurs dont l'un d'eux, Claude Delanoue, marchand, rue de la Hallebarde à Orléans, y fait hommage pour une maison consistant en deux boutiques, ouvrant du midi sur la rue du Marché, d'orient sur la rue du Traineau vis-à-vis le puits de l'Ange et ayant vue sur elle, etc. Il s'agit bien de l'immeuble tel qu'il se comporte actuellement; malheureusement ces diverses désignations quoique très précises et conformes à une situation qui n'a pas varié, ne nous apprennent rien sur ses origines.

Pellieux ayant relaté (3) que cette maison portait jadis le nom de « maison du Temple, comme ayant probablement appartenu à l'ordre des Templiers, » nous avons cherché à vérifier si cette appellation avait quelque fondement. Les

(1) Né en 1740, créé duc en 1817, mort en 1829, il fut le père du *fidus Achates* de Louis XVIII en exil, qui mourut à Madère en 1811.

(2) Cette rue des Poullies qui se confond actuellement avec une place récemment dégagée devant le charmant Hôtel-de-Ville, est encore indiquée dans un plan des rues de Beaugency, dressé en 1846 par Froger, et qui existe en double aux Archives départementales.

(3) *Histoire de Beaugency*, tome II, p. 232.

actes d'aveu foy et hommage ne révèlent à ce sujet aucun indice. Néanmoins il ressort de nos recherches qu'il existait un Temple à Beaugency. En effet, on trouve dans les papiers ou mémoires des fiefs du comté de Beaugency à la page X (copie faite en 1665) cette mention (1) : « Une maison séant « audict Beaugency *lez-le-Temple et joignant à celui ci.* Au « feuillet 80 retourné du livre en parchemin appelé le Livre « des Fiefs du duché d'Orléans du temps du duc Philippe (2) « se trouve un petit adveu en date du jeudi, veille de saint « Luc, mil 353, baillé par Robert Guyard lors Prévost à « Beaugency pour raison d'une maison audict Beaugency « lez le-Temple et joignant à iceluy », et, si l'on se reporte à ce Livre des Fiefs (3), superbe manuscrit étònnamment bien conservé dans sa fraîcheur primitive, on y lit, en effet : « Robert Guyard à présent Prévost de Beaugency l'an 1350 « le jeudi veille de saint Luc fit aveu à Mgr le duc à raison « d'une maison séant à... (suit le texte comme précédemment. »

La question reste donc indécise : mais rien ne détruit l'assertion de Pellieux.

Nous avons récemment visité de nouveau la maison romane en compagnie de notre confrère M. Soyer (4) et nous avons examiné attentivement la peinture murale que M. Lucien Roy, architecte du gouvernement a photographiée (5) ; dans une chambre du fond, au premier étage les quatre murs ont été anciennement recouverts d'une peinture à l'eau de couleur rouge surmontée de dessins en noir. Le mur méridional est particulièrement curieux, on y remarque une

(1) Aux *Arch. Dép.* A. 50 *Archives du Duché d'Orléans* tablette 35e n 2.

(2) Philippe, cinquième fils de Philippe VI, reçut en apanage en 1344 le duché d'Orléans. C'est la première maison d'Orléans, elle s'éteignit avec lui.

(3) *Arch. Dép.* A. 1807. Livre des fiefs, 2e vol., folio 80 verso.

(4) Je ne puis manquer de le remercier pour l'aide qu'il nous a apportée en ces recherches.

(5) Voir séance du 27 juillet 1917 dans laquelle a été offerte cette photographie.



composition désordonnée de feuillages de fougère, de chimères entourant une nef avec son mat, ses cordages et ses hauts bords. Aucune inscription n'apparaît, mais il semble bien que cette décoration daterait du XVIe siècle.

A. Pommier.

Étude de toponymie orléanaise

LE « COLUMNAE VICUS »
et
L' « AGER COLUMNENSIS »

à l'époque mérovingienne

I

Par une charte datée d'Orléans le 27 juin 651, *Leodebodus*, abbé de Saint-Aignan de cette ville, donnait une partie de ses biens à l'établissement qu'il dirigeait, à l'église de Notre-Dame de Fleury-sur-Loire et au monastère qu'il avait décidé de construire en l'honneur de saint Pierre audit lieu de Fleury (1).

Ce monastère devait devenir bientôt la célèbre abbaye de Saint-Benoît.

Entre autres biens, *Leodebodus*, très riche propriétaire dans la Beauce et la Sologne orléanaises, en Berry et dans l'Etam-

(1) Sur cette charte, dont l'original est perdu, voir *Recueil des chartes de l'abbaye de St-Benoît-sur-Loire*, par MM. Maurice Prou et Alexandre Vidier, t. I, Paris, 1907, p. 1-19. Le texte est suivi d'une très importante dissertation sur l'authenticité du document.



pois, délaissait à perpétuité à Notre-Dame de Fleury toute la portion qu'il possédait près du *Columnae vicus* ; cette portion consistait dans le quart du domaine de *Columna* (*ager Columnensis*) (1), avec les manses, les colons (*accolae*) (2), les champs cultivés et incultes et les bestiaux de toute espèce :

Itemque antedictae basilicae domnae Mariae portionem meam quae est juxta Columnae vicum : *quartam partem ex ipso* (3) *agro Columnensi, cum mansis, accolabus, campis cultis et incultis, cum omni genere pecudum, in integrum, sicut a me possessum est, delego perpetualiter possidendum* (4).

Le texte montre clairement qu'à côté du *Columnae vicus*, village d'hommes libres, s'était créé un *ager Columnensis*, domaine privé, qui avait fini par être partagé entre divers propriétaires.

II

Columnae vicus, — qui n'a pas été identifié par les éditeurs de la charte de *Leodebodus* —, est une localité mentionnée dans l'*Historia Francorum* de Grégoire, évêque de Tours, qui écrivait à la fin du VI[e] siècle. C'est sur le territoire de ce *vicus*,

(1) Sur la *portio* de l'*ager* ou de la *villa*, voir Fustel de Coulanges, *Histoire des institutions politiques de l'ancienne France : L'alleu et le domaine rural pendant l'époque mérovingienne*, Paris, 1889, p. 21, 238, 241, 243. — Les mots *ager* et *villa* sont synonymes (l'ouvrage précité le prouve par de nombreux exemples) et désignent toujours alors un domaine rural ; voir notamment, *op. cit*. p. 16 et p. 198.

(2) Les *accolae* ou *coloni* faisaient partie intégrante du domaine : ils ne pouvaient ni s'en séparer, ni en être séparés, quoique, en principe, ils fussent hommes libres. Leur culture était héréditaire (voir Fustel de Coulanges, *op. cit.*, p. 357 et 403).

(3) Dans la langue mérovingienne, *ipse*, comme *ille*, a fréquemment la valeur de l'article défini.

(4) Le texte porte *idem* pour *item* ; *Colomne* pour *Columnae* ; *Colomnensi* pour *Columnensi* ; *acolabus* pour *accolabus*.



« *apud Columnam, Aurelianensis urbis vicum* (1) », que Clodomir, roi d'Orléans, fit mettre à mort et jeter dans un puits son prisonnier Sigismond, roi des Bourguignons, ainsi que la femme et les enfants de celui-ci, en l'année 523.

Le nom *Columna* n'a pas disparu dans la toponymie de la région : Il s'est perpétué sous la forme *Colombe* dans le nom de la commune de Saint-Péravy-la-Colombe (canton de Patay, arrondissement d'Orléans), ancienne paroisse de *Saint Père a vy la Colombe* (2) ; ce qui signifie littéralement « Saint-Pierre au village (*ad vicum*) de la Colombe ».

Tout à côté de Saint-Péravy-la-Colombe, se trouve Saint-Sigismond (commune du même canton), ancienne paroisse de *Saint-Simon*, — vraie forme française —, appelée dès le xe siècle *Puteus Sancti Sigismundi* (3). *Colombe*, *columbe*, *coulombe*, sont des doublets de *colonne*, *colome*, *coulome* (en langue d'oc : *colompna*, *columpna* et *columna*). Aujourd'hui encore, dans le langage technique des charpentiers, ce mot *colombe* (d'où *colombage*), désigne une poutre placée verticalement et faisant exactement l'office d'une colonne (4).

(1) Livre III, ch. VI. — Dans le latin de Grégoire de Tours, *urbs* est souvent synonyme de *civitas* = territoire de la cité, diocèse.

(2) Archives hospitalières d'Orléans, fonds de l'Hôtel-Dieu, B. 87, acte du 15 avril 1480. — *Vicum* = *vy* dans la région ; ex. *Novus Vicus* = *Neuvy* ; *Vetus Vicus* = *Viévy* ; *Tremuli Vicus* = *Tremblevy*. La survivance de la préposition latine *ad* = *à* est curieuse, mais elle n'est pas un fait isolé dans la toponymie française : Auguste Longnon, *Dictionnaire topographique du département de la Marne*, Paris, 1891, p. XX, a signalé Sainte-Marie-à-Py = *Sancta Maria ad Pinum*. — Cf , comme formation analogue, St-Péravy-Epreux (cne, con d'Outarville, arr. de Pithiviers, Loiret) = « St-Pierre au village d'Epreux ». — Des clercs, ignorants de la forme primitive, ont traduit St-Péravy-la-Colombe par *Sanctus Petrus in via Columbe* (dans document de 1369-1370, publié par A. Longnon, *Pouillés de la province de Sens*, Paris, 1904, p. 327) ; ce qui est absurde, car *via* = *voie* et non *vy*.

(3) Voir les appendices.

(4) On trouve notamment *colombe*, au sens de *colonne*, dans la *Chanson de Roland* (xie siècle) : *par mains le pendent desor une*



L'identification de *Columna* avec Coulmiers (commune du canton de Meung-sur-Loire, arrondissement d'Orléans), proposée dès le XVIIe siècle et reprise dans la plus récente édition française de l' « Histoire des Francs », est absolument insoutenable (1) ; car Coulmiers, anciennement *Colomiers*, *Collemiers* (2), vient ou de l'accusatif pluriel *Columbarios* (latin

colombe (vers 2586, édition L. Clédat, Paris, 1887, p. 96); — dans Wace, *Roman de Brut* (XIIe siècle) : *les Columbes d'Hercules* ; — dans Villehardouin (XIIIe siècle) : *une colombe en Constantinople, qui estoit une des plus hautes* (ch. CXXVII). — L'identification de *Columna* avec St-Péravy-la-Colombe a été admise par Charles de la Saussaye, *Annales ecclesiae Aurelianensis*, Paris, 1615, p.114-115; par l'abbé Belley, *Sur le lieu de la mort de Sigismond, roi de Bourgogne*, dans un mémoire lu à l'Académie des Inscriptions en 1745 (Voir *Histoire de l'Académie royale des Inscriptions et Belles-Lettres*, t. XVIII, p. 264) ; — par Charles de Vassal, *Légendes de l'Orléanais : Le puits de St-Sigismond*, Orléans, 1846, p. 135-136 (mais cet érudit s'est complètement trompé sur l'étymologie de St-Péravy, qu'il explique par *Saint Pierre et St Avy* ou *Avitus*, qui auraient été les patrons primitifs de la paroisse) ; — par Auguste Longnon, *Géographie de la Gaule au VIe siècle*, Paris, 1878, p. 346 ; et *Atlas historique de la France*, 2e livraison, Paris, 1888, p. 175 ; — par Lavisse, *Histoire de France*, t. II, (2e partie), Paris, 1911, p. 123.

(1) *Columna* a été identifiée avec Coulmiers par Lecointe, *Annales ecclesiastici Francorum*, Paris, 1665-1683, t. I, p. 337 ; — par le P. Daniel, *Histoire de France*, Paris, 1713, t. I, p. 67 ; — par A. Jacobs, *Géographie de Grégoire de Tours*, Paris, 1858, p. 118 ; — par Boucher de Molandon, dans *Bulletins de la Société archéologique de l'Orléanais*, t. VI, 1874-1877, p. 29 ; — par Charles Cuissard, dans *Théodulfe, évêque d'Orléans, sa vie et ses œuvres, avec une carte du pagus Aurelianensis*, travail très inexact, paru dans les *Mémoires de la Société arch. de l'Orléanais*, t. XXIV, 1892, p. 29 ; — par MM. R. Poupardin, H. Omont et G. Collon, dans leur nouvelle édition de *Grégoire de Tours, Histoire des Francs, texte des manuscrits de Corbie et de Bruxelles*, Paris, 1913, à la table.

(2) *Colomiers* en 1218 (J. Doinel, *Cartulaire de N.-D. de Voisins*, 1887, p. 56), *Collemiers* en 1536 (E. Jarry, *La taille de 1536 en l'élection d'Orléans*, 1907, p. 67 du t. 31 des *Mém. Soc. arch. Orléanais*). — Cf. *Collemiers* dans l'Yonne, appelé *Columbarius* vers 833 (Max. Quantin, *Dictionnaire topographique de l'Yonne*, Paris, 1862). — Inutile d'ajouter que notre mot *Colombier* est de formation savante.



populaire pour le neutre *Columbaria*), ou du datif-ablatif pluriel *Columbariis*, et signifie « les Pigeonniers ».

III

Ce qui corrobore, d'ailleurs, l'identification du *Columnae vicus* avec Saint-Péravy-la-Colombe, c'est qu'un hameau, dépendant de cette commune (au sud-ouest) s'appelle *Coulemelle*, *Coulmelle* ou *Coulimelle* (1). Or, étymologiquement, *Coulemelle*, — en latin médiéval *Colomella*, dans une charte de 1160 environ (2) —, n'est que le latin classique *Columella* (pour *Columnella*) et signifie « la petite *Columna* ». Il arrive fréquemment que deux agglomérations voisines portent le même nom, mais l'une sous forme diminutive : exemples, dans le Loiret, Mignères et Mignerettes ; dans le Cher, Marmagne et Marmignolle, etc.

IV

Pourquoi ce *vicus* s'appelait-il *Columna* ? Personne n'a encore songé à résoudre ce problème.

Lorsque nous examinons la situation géographique de Saint-Péravy-la-Colombe au moyen-âge et pendant tout l'Ancien Régime, nous constatons que cette paroisse, qui ne cessa de faire partie du diocèse d'Orléans, était sise sur les confins du diocèse de Chartres.

(1) Hameau de 629 habitants. — Coulemelle (*Dictionnaire des Postes*), Coulmelle (*Annuaires du Loiret*), Coulimelle (*carte du Ministère de l'Intérieur*), Coulimelle (*carte d'État-major*). Cette dernière carte, par suite d'une grossière erreur, a indiqué, jusqu'à une époque très récente, non seulement *Coulimelle*, mais aussi, dans la même commune, près du hameau de Saumery, au sud-est, un imaginaire hameau de *Coullemelle*. — A. Longnon, *Géographie de la Gaule au VIe siècle*, p. 346, n'avait pas remarqué que *Coulimelle* venait du latin *Columella*.

(2) Archives dép. d'Eure-et-Loir, abbaye de St-Florentin de Bonneval, H. 1047.



Or, nous savons que les limites des anciens diocèses correspondent aux limites des *civitates* romaines ; ce qui nous permet d'affirmer que *Columna*, *vicus* de la *civitas Aurelianorum*, se trouvait déjà sous l'Empire à la frontière de la *civitas Carnutum*.

C'est, à n'en pas douter, la colonne ou borne indicatrice de la limite des territoires des deux « cités » (1), qui a donné son nom au *Columnae vicus*, ou par abréviation *Columna*.

Il est à remarquer que ce *vicus*, qui paraît avoir été à l'époque gallo-romaine plus considérable que le bourg actuel de Saint-Péravy-la-Colombe (2), s'élevait au croisement de voies antiques importantes : la voie de *Cenabum* (Orléans) à *Dunum* (Châteaudun) (3), et la voie de *Blesum castrum* (Blois) à *Lutetia* (Paris), qui traversait toute la Beauce (*Belsa*) et qui fut très fréquentée pendant le moyen-âge (4).

(1) Sur les colonnes marquant les confins des anciennes cités V. D'Anville, *Eclaircissemens géographiques sur l'ancienne Gaule*, Paris, 1741, p. 235 : « Les confins des anciennes cités étaient alors marqués aux endroits principaux et plus ou moins reculés par des colomnes. Une pareille colomne a été trouvée entre Arles et Aix en Provence, portant d'un côté *Fin*[*is*] *Arel*[*atensium*] et de l'autre *Fin*[*is*] *Aq*[*uensium*]. »

(2) Le cimetière gallo-romain, qui a été découvert en 1912 à St-Péravy-la-Colombe (les habitants disent « St-Péravy » tout court), prouve par son étendue l'importance de cet antique *vicus*. Voir Champdavoine, *Sur un cimetière gallo-romain de St-Péravy-la-Colombe* (*Bulletins de la Société archéologique et historique de l'Orléanais*, t. XVI, 1911-1913, p. 189).

(3) Le faubourg d'Orléans, qui s'était formé sur les bords de la route de Châteaudun, s'appelle dans les actes du moyen-âge *Burgus Dunensis* : « *In burgo Dunensi, prope muros Aurelianis* » (archives du Loiret, H, Prieuré de Bonne-Nouvelle, charte de Robert le Pieux, mars 1029). — La porte de ville sous laquelle passait cette route était *la porte Dunoise*.

(4) Cette voie, qui est indiquée sur la carte de Cassini, figure encore sur les cartes et plans du commencement du XIX[e] siècle : Elle porte les noms de « grand chemin de Blois à Paris », « ancien chemin de Blois à Paris », « grand chemin des bœufs », « chemin des cochons ». On la retrouve partiellement dans le Loir-et-Cher, le



V

Si tel est le sens du nom *Columna*, nous pouvons par induction, connaître l'époque à laquelle remonte le *Columnae vicus* : Ce n'est que dans le cours du IIIe siècle que *Cenabum* et son territoire, qui dépendaient primitivement de la *civitas Carnutum* (chef-lieu *Autricum* = Chartres), furent constitués en « cité » indépendante sous le nom de *civitas Aurelianorum* (1).

Le *vicus* a donc dû se créer peu de temps après le démembrement de la *civitas Carnutum* et l'érection de la colonne marquant officiellement la nouvelle division administrative.

Jacques SOYER.

Loiret, et l'Eure-et Loir. Actuellement cette route sert de limite, dans notre département, aux communes de Coinces et de Rouvray-Sainte-Croix, aux communes de Rouvray et de Sougy et aussi aux communes de St-Sigismond et de Gémigny. Voir notre étude sur *La bataille de Patay, 18 juin 1429*, Orléans, 1913, p. 5 et 6 (extrait des *Bull. Soc. arch. et hist. Orléanais*).

(1) Dès le début du IVe siècle, il y avait un évêque à Chartres et un évêque à Orléans. Or, nous le répétons, les diocèses furent calqués sur les *civitates*. — Le premier évêque historiquement connu d'Orléans est *Declopetus* ou *Diclopetus* (343). Voir Mgr L. Duchesne, *Fastes épiscopaux de l'ancienne Gaule*, Paris, 2e édition, 1907-1910, p. 7, 11, 12 du tome I, et p. 460 du tome II. Cet historien avance sans preuve (p. 150 du tome II) que c'est l'empereur Aurélien qui démembra la grande cité des *Carnutes* et que la *civitas Aurelianorum* rappelle le nom du souverain fondateur. Nous avons combattu cette assertion dans notre mémoire sur *La légende de la fondation d'Orléans par l'empereur Aurélien*, Orléans, 1911 (extrait des *Mémoires de la Société d'Agriculture, Sciences..... d'Orléans*, 1910).

APPENDICES

I. — Du nom « Calumpnia », désignant la localité sur le territoire de laquelle Sigismond fut massacré.

Dans l'*Historia Francorum* d'Aimoin, moine de Fleury-sur-Loire, mort peu après 1008 (édition Nicot, Paris, 1567, p. 79; texte reproduit par Dom Bouquet, *Recueil des historiens des Gaules et de la France*, tome III, p. 46), le nom de lieu *Columna* a été déformé en *Calumpnia* (Dom Bouquet a eu soin d'indiquer en note qu'il fallait rectifier en *Columna*).

Cette déformation s'explique par la graphie médiévale *Columpna*, pour *Columna* (Cf. dans les chartes du haut Moyen-âge : *calumpnia* pour *calumnia*, *calumpniare* pour *calumniare*, *temptare* pour *tentare*; *hiemps* pour *hiems*, *etc.*).

Le manuscrit d'Aimoin devait évidemment porter : « ..... *in villa cui Columpna nomen est* ... » et non : « ... *in villa cui Calumpnia nomen est* ».

Villa a ici, bien entendu, le sens vague de village ou localité quelconque.

II. — L'auteur de la « Vita Sti Sigismundi » prend un nom de région pour un nom de lieu.

L'auteur anonyme de la « *Vita Sancti Sigismundi* », publiée par les Bollandistes dans les *Acta Sanctorum* (mois de mai, tome I, 1er mai, p. 89, col. 2), s'exprime ainsi à propos du massacre du roi des Bourguignons :

« *Tunc Franci, pertimescentes ne manu eorum effugeret, usque ad locum deputatum, sub alta custodia, una cum conjuge et filiis Gystaldo et Gundebaldo, victos ad locum cui Belsa vocabulum est perduxerunt. Ibique puteum ab antiquis [effossum] invenientes, ut vesania crudelitatis suae satiarentur, capitali sententia adjudicatum jussu fratris regis Clodomeri, capite deorsum dimerso, cum conjuge et filiis in puteum jactaverunt.* »

On voit tout de suite par ce texte, d'ailleurs intéressant, que l'hagiographe ne connaissait guère l'Orléanais : Il a donné au *vicus*, sur le territoire duquel furent massacrés Sigismond, sa femme et ses



fils *Gystaldus* et *Gundebaldus* (Gombaud), le nom de la région naturelle, *Belsa*, la Beauce, dans laquelle se trouvait la localité de *Columna*.

Cette *Vita Sancti Sigismundi*, d'après les meilleurs critiques français et allemands, aurait été composée par un moine d'Agaune (1) à une époque assez tardive, à la fin du VII[e] siècle ou au VIII[e]. (Voir A. Molinier, *Les Sources de l'histoire de France*, t. I, Paris, 1901, p. 118).

III. — La paroisse de Saint-Simon ou Saint-Sigismond.

Le puits situé sur le territoire du *vicus Columnæ*, et dans lequel fut jeté le roi des Bourguignons, devint l'objet de la vénération des fidèles. Il se créa à l'endroit même du pèlerinage une localité qui, dès 990, est appelée dans une charte de Hugues-Capet *Puteus Sancti Sigismundi* (2).

Ce fut la paroisse de Saint-Simon ; tel est le nom vraiment français tiré de l'accusatif latin *Sigismundum*. *Saint-Sigismond* est une forme savante assez récente. Cassini, au XVIII[e] siècle, écrit sur sa carte « Saint-Sigismond », mais il a soin d'ajouter « *vulgo* Saint-Simon ».

L'administration épiscopale d'Orléans eut, dans le cours du XVI[e] siècle, la malheureuse idée de supprimer les vieilles dénominations vulgaires, — conformes aux lois de l'accent tonique, — des diverses paroisses du diocèse : *Saint-Paer* ou *Saint-Poair* (*Sanctum Paternum*) devint *Saint-Paterne* ; *Saint-Pol* (*Sanctum Paulum*) devint *Saint-Paul* ; *Saint-Père-en-Sente-lée* (*Sanctum Petrum in Semita lata*) devint *Saint-Pierre-ensentelée*, *Saint-Sismond*, *Saint-Cysmond* (3), *Saint-Sismon* ou *Saint-Simon* (*Sanctum Sigismundum*) devint *Saint-Sigismond*, (4) etc.

(1) Grégoire de Tours nous apprend que le cadavre de Sigismond fut retiré du puits, transporté et enterré dans l'abbaye d'Agaune (aujourd'hui St-Maurice-en-Valais, Suisse).

(2) Publié dans la *Gallia Christiana*, tome VIII, *instrumenta* col. 487, et cité par A. Longnon, *Géographie de la Gaule au VI[e] siècle*, p 345-346.

(3) *Saint-Cysmond* (8 juillet 1434, Archives du Loiret, E, seigneurie de St-Sigismond).

(4) *St-Sigismond*, en 1536 (v. E. Jarry, *op. cit.*, p. 68).



Le célèbre puits existe encore. Voici quel en était l'état en 1837, d'après une curieuse lettre du maire de cette commune, Pinsard, adressée au Préfet du Loiret, le 7 octobre de ladite année. Nous en avons respecté la graphie incorrecte :

« . . . .

Je vous dirai qu'il existe dans la commune de Saint-Sigismond, au milieu de reste des ruines d'une ancienne église vendüe dans la Révolution de 1789, à peu près en l'année 1790, au ci-devant district de Baugency, le puit où saint Sigismond, roi de Bourgogne, a été jetté, ainsi que sa femme et ses enfants poursuivis par les soldats de Clodomir son frère, qu'on dit avoir été roi d'Orléans, suivant une Histoire de France dont j'ignore le nom de l'auteur.

Ce puit est à la suite de l'église qui existe actuellement et dans l'intérieur du cimetière. On a essayé, il y a à peu près soixante et quelques années, à le combler, mais sa grande largeur dans son intérieur a peut-être été la cause que l'on y a renoncé. Sa profondeur au-dessous du sol, dans ce moment-ci, est encore au moins de vingt-cinq pied (environ 8 mètre). Au sommet dudit puit est placé une grosse pierre quarrée de la largeur de 2 pieds qui forme l'entrée dudit puit, et creusée en rond dans toute son épaisseur ; cette pierre a un pied d'épaisseur ; elle est recouverte par un couvercle en bois que l'on renouvel quand il est usé pour garentir les malheurs qui pourraient en résulter si cette ouverture n'était pas fermée

Ce puit a été longtems l'objet de grands pélerinages : on y venait de très loin pour y tirer de l'eau que l'on prétendait avoir la vertu de guérir toute espèce de fièvres. Il faut que l'on en ait beaucoup tiré ; car la pierre qui forme l'entrée dudit puit est remplie de coulisse que la corde, à laquelle était attachée le vase que l'on descendait dans le puit pour avoir de l'eau, a fait par le frottement de laditte corde contre les bords du sommet de laditte pierre.

La plus grande partie de ce que je vous annonce au sujet de l'eau du puit se pratiquait dans mon jeune âge et à ma pleine connaissance.

Voilà, Monsieur le Préfet, tout les renseignements que je peut vous donner sur cette ancien monument (1) qui mérite, je croit, par

(1) Sur le puits de St-Sigismond, voir aussi *Bulletins de la Société archéologique et historique de l'Orléanais*, t. V (1868-1873), p. 169-170. — Ce puits fut fouillé en 1876 par ladite Société ; on y trouva un certain nombre d'objets antiques ; mais les fouilles ne donnèrent pas tout le résultat qu'on en attendait (voir *ibidem*, t. VI, 1874-1877, p. 331 et 364).



son importance figurer dans les Annalles du Département du Loiret. . . . . ».

(*Archives départementales du Loiret, série T, monuments intéressant l'histoire, liasse. Réponses des maires à la circulaire préfectorale du 22 août, insérée au « Recueil des actes administratifs », n° 23 de l'année 1837*).

IV. — De la fausse identification de « Colomella » avec Cormainville.

Dans son *Inventaire sommaire des archives départementales d'Eure-et-Loir antérieures à 1790*, série H (clergé régulier) [Chartres, 1897], M. René Merlet a identifié *Colomella*, forme contenue dans une charte de l'année 1160 environ, « decem arpenta terre apud villa que dicitur Colomella » (liasse H. 1047), avec Cormainville, prieuré dépendant de l'abbaye de Saint-Florentin de Bonneval. Cette identification est absolument inadmissible : *Colomella* ne pouvant aboutir en français qu'à *Coulemelle* ou *Coulmelle*. D'ailleurs, dans la même liasse, on note, pour désigner Cormainville, les formes *Columbanam villam* (vers 1180) et *Colummenville* (1187), qui n'ont aucun rapport étymologique avec *Columella* ou *Colomella*. Il n'est point étrange que l'abbé de Bonneval, qui avait le droit de patronage sur la paroisse de Saint-Péravy-la-Colombe, y ait possédé des biens-fonds.

LA COMPAGNIE DU S^R DE DUNES

à Pithiviers, en 1591

Le hasard quelquefois propice m'a fait trouver, chez un bouquiniste, une pièce originale signée Charles de Balsac de Dunes et datée de Pithiviers, le 30 janvier 1591.

On sait que les Balsac, ou plutôt le sieur d'Entragues, de Marcoussis et de Malesherbes et son frère « le bel Entraguet » ont joué un rôle important dans l'histoire d'Orléans à la fin du XVIe siècle. Gouverneur d'Orléans, où il résidait, quand il n'était pas au Bois-Malesherbes, François de Balsac, marié à Marie Touchet après la mort de Charles IX avait élevé assez mal les deux filles qu'il en eut. Quant à son plus jeune frère Charles, célèbre par ses duels retentissants et ancien mignon d'Henri III, il avait été associé au gouvernement de la province, et c'est à ce titre qu'il se rallia à la Ligue, essayant ensuite de la trahir en lui enlevant Orléans, après l'assassinat de son ami et protecteur Henri de Guise, auquel il avait, dit-on, participé. Déchu et méprisé par les Ligueurs triomphants, adversaire de La Châtre qui cumulait le gouvernement de l'Orléanais et du Berry, il retrouva quelque faveur sous Henri IV et conserva la capitainerie de Pithiviers C'est là que vint le chercher le Béarnais en 1594, pour le mander à Paris et le rendre témoin de sa prise de possession de la capitale. Dans sa lettre le roi l'appelle « Monsieur de Pluviers », et son ordre ne laisse pas que d'être un peu ironique. C'est trois ans plus tôt que nous le retrouvons dans un « roole » de sa compagnie, impayée depuis plus d'une année et



pour laquelle il établit la « somme » due, en donnant les noms de tous ses « gens d'armes, » avec leurs titres et le chiffre de leurs émoluments.

Ce petit document nous a semblé intéressant à signaler, d'autant que nous avons pu identifier la majeure partie des personnages, tous de la région, mais assez obscurs, cités dans la pièce.

Quant à Charles de Balsac, sieur de Dunes, il disparut du pays où son frère François continuait ses intrigues, pour prendre le gouvernement de Saint-Dizier; et, courant une autre fortune, il allait épouser une fille du maréchal de Monluc, quand il mourut à Toulouse en 1599, ayant à peine cinquante ans.

G. BAGUENAULT DE PUCHESSE.

Du trente^me janvier mil V^c IIII^xx onze

Roolle de l'argent advencé à la Compagnie de Monsr de Dunes

Roolle d'une partie des chefs, hommes d'armes et archers de nostre Compagnie, nostre personne y comprise, lesquels ont tousjours faict actuellement service depuis quinze mois en çà, auxquels, en considération de ce, nous avons ordonné et commandé à Mr Claude Bonnot, commis à faire le payement d'icelle, de leur avancer les sommes couchées sur chacun de leurs noms en ce présent roolle, en considération que le dict Bonnot n'a deniers suffisans pour faire une monstre et que iceulx n'ont moyen de vivre en ceste garnison et continuer le service de Sa Majesté.

PREMIÈREMENT

Charles de Balsac, sieur de Dunes, capitaine . . . . LXXIII L.
A Loïs de Balliat (1), sieur baron de Courcy, lieutenant . . . . L L.

(1) Louis de Gaillard, baron de Courcy, fils de Gaillard de Longjumeau, qui avait épousé Louise de Sains, dame de Laas et de Courcy.



A Isaac Lamy (1), escuier, sieur et baron de Loury, guydon	XXX L.
A Claude de Pillois, sieur du Boullay (2), maréchal des logis	XXV L.

GENDARMES

A François de Saint-Martin, sieur de Bazoches . . .	XXXVIII L.
A Loïs de Mornay, sieur de Fontenelles, à luy. . . .	XXXVIII L.
A Palmarin de Sainct-Martin (3), à luy	XXXVIII L.
A Jacques de Cormenoz (4), sieur du Mont, à luy . .	XXXVIII L.
A Loïs de Billy, sieur de Montguignard (5), à luy . .	XXX L.
A Lancelot de Billy, sieur de Mauregard (6), à luy. .	XXVII L
A François de Mortaise, sieur d'Onainpuys (7), à luy .	XXXVIII L.
A Daniel Pecaire, sieur de la Plissonnière (8), à luy .	XXXVIII L.
A Hercules de la Foy, à luy.	XXX L.
A Jacques du Bourget, sieur des Brouillards, à luy .	XXX L.
A Nicolas de Buccart, sieur du dit lieu, à luy	XXXL.
A Jehan de Villecardet, sieur de Fleury, à luy. . . .	XXXIII L.
A Marc Reviers, sieur de la Rochette (9), à luy . . .	XXX L.
A Jehan de Goullard, sieur du dit lieu, à luy	XXXVIII L.
A Sebastien de Neufcarre, sieur de la Pierre (10), à luy.	XXX L. XXVIII L.
A Pierre de Brisay, sieur de Monceau (11), à luy . .	XX L.
A Arthur (12) de Goullard, sieur de l'Orme, à luy. .	XX L.

(1) Il était baron de Loury, d'Aschères et d'Oison : il devint enseigne dans la même compagnie en 1595. Il fut député aux Etats-généraux de 1614 et mourut à Loury en 1647.

(2) Le Boullay, paroisse de Pithiviers-le-Vieil.

(3) Fils de François de Saint-Martin, sieur des Garennes et de Barville, gouverneur du second prince de Condé.

(4) J. de Carmeneau, sieur du Mont, paroisse de Lorcy.

(5) Montguignard, com. de Pithiviers-le-Vieil.

(6) Mauregard, com. de Teillay-Saint-Benoît.

(7) Oninpuis, com. de Guigneville (canton de Pithiviers).

(8) La Plissonnière, com. de Coudray, près Lorris.

(9) La Rochette, com. d'Aulnay-la-Rivière (canton de Puiseaux).

(10) La Pierre, com. d'Autry-sur-Juine (Loiret).

(11) Le Monceau, com. de Montigny en Beauce (canton d'Outarville.

(12) Peut-être Ithier au lieu d'Arthur. L'Orme ou l'Ormet se trouvait paroisse de Lorcy (canton de Beaune-la-RoRolande).

A Paul Emille, sieur de Bourville, à luy.	XX L.
A Allexandre Crestian (1), sieur de Mesnil, à luy . .	XIII L
A Pierre Collau, à luy	XXX L.
A Loïs de Bievre, sieur du Saulx, à luy	XXVIII L.
A Henry de la Hamière, sieur de la Vanne, à luy. . .	VIII L.
A Jacques Rossignol, sieur de Villeville, à luy	XVI L.

Somme : VIIIc XXXIII L.

Nous Charles de Balsac, sieur de Dunes, conseiller du Roy, capitaine de cinquante hommes d'armes de ses ordonnances et lieutenant général pour Sa Majesté au gouvernement et Duché d'Orléans, estant nostre compagnie depuis quinze mois en çà en ceste ville de Pithiviers en garnison et ayant tousjours faict service soubz nostre charge, estant la plus grande partye d'iceulx desnuez de tous moyens et voullant quicter la dicte garnison qui seroit au grand dommage du service du Roy, certifions à tous qu'il appartiendra que nous avons ordonné et commandé, pour faire continuer le service de Sa Majesté, à Mr Claude Bonnot, l'un des anciens payeurs de la gendarmerie et commis à faire le payement de nostre dicte compagnie, de payer et advancer présentement au guydon, maréchal des logis et à aulcun des gendarmes de nostre dicte compagnye les sommes couchées et employées sur ce présent roolle et retirer quittance devant notaire soubz chacun de leurs noms pour leur donner moyen de vivre et contynuer le service de Sa Majesté, lesquelz ont depuis le dict temps faict service en ceste dicte garnison soubz nostre commandement et ce en attendant qu'il y ait plus de moyens de leur faire faire monstre, dont a esté baillé assignation pour cest effect dès l'année dernière, et en faisant les dictes monstres leur sera desduict et rabattu ce que chacun d'eulx aura receu par leurs quictances, et en cas qu'il ne se feist aulcune monstre, promettons audict Bonnot luy faire obtenir une lettre de vallidation du Roy, pour le tout faire passer et allouer par messieurs des comptes toutes les dictes sommes qu'il aura payées suyvant les quictances, ou bien luy rendre les dictes sommes. En tesmoing de quoy nous avons signé ce présent roolle ordonné et certiffions.

A Pithiviers, ce trentems jour de janvier mil Vc quatre vingtz et onze.

Signé : Charles DE BALSAC DUNES.

(1) Crestien ou Crestian. Le Mesnil était paroisse de la Neuville (canton de Puiseaux).



LA CONSTRUCTION
de
NOTRE-DAME-DE-RECOUVRANCE

Par l'unité de son style à l'intérieur, sa sobre élégance et l'harmonie de ses proportions, l'église de Notre-Dame de Recouvrance est un édifice remarquable. On peut serrer de très près la date de sa construction à l'aide de documents incontestables. Ainsi prendra fin la gênante incertitude où nous laissaient les dires hésitants ou trop imaginativement précis de nos vieux écrivains.

L'emplacement où elle s'élève était, au début du XVIe siècle, situé partie hors de la ville, — c'étaient les fossés, — partie à l'intérieur des murailles qui passaient à peu près vers la deuxième travée actuelle en comptant du chœur.

Il y avait déjà en 1511 — sur la portion de terrain intérieur, par conséquent, — une église de Notre-Dame de Recouvrance, évidemment de très petites dimensions : une chapelle plutôt qu'une église. C'est là que, le 13 septembre 1511, Catherine, femme de Hervé Clément, homme de peine à Chaumont en Sologne (Chaumont-sur-Taronne) se présentait accompagnée d'un notaire. Elle attestait qu'étant très malade au moment de Pâques, elle fit vœu à Notre Dame de Recouvrance, dont la statue s'élevait en cette église, de lui offrir « son gros et son long » de cire pour la réparation de l'édifice. Elle venait accomplir son vœu devant la statue et en présence des gagers et de trois prêtres (1).

Ce qui va être exposé montrera qu'il ne se peut agir que de l'église ou chapelle ancienne comprise dans l'enceinte de la ville, et portant bien le même nom.

(1) Min. Jacquet. Et. Joblin.



Lorsque, à la fin du xvᵉ siècle, la partie occidentale de l'enceinte d'Orléans fut désaffectée (1), le duc Louis II fit don à Macé de Villebresme, son conseiller et maître d'hôtel, de 10 toises des murailles et des fossés montant de la Loire vers la tour André (mars 1486). Villebresme les céda, le 13 novembre 1494, à Macé Droyneau et Jean Mynier, maçons et tailleurs de pierre d'Orléans, pour 325 livres tournois (2).

A une date incertaine, mais très probablement voisine de 1513, Macé Droyneau fit don d'une portion de ses places pour commencer l'édifice nouveau, et, le 15 avril 1513, Jean Mynier vendait au même Macé Droyneau et aux trois autres gagers de Recouvrance 6 toises de terrain allant de la rue aux vieux murs, ceux-ci compris (3) : c'était la portion du midi. L'église ayant douze toises de large (4), chacun d'eux avait donc fourni la moitié du terrain.

Les travaux marchèrent dès lors rapidement. Et peut-être est-il permis, sans grande témérité, de supposer que les deux maçons conduisirent les travaux de l'édifice élevé sur leurs terrains. Jean Mynier fut maître des œuvres de maçonnerie du duché d'Orléans de 1498 à 1536.

En 1514 furent démolies les vieilles murailles à l'endroit de l'église, non sans protestation des échevins qui firent même un procès aux gagers à cette occasion (5). Ce fut sans succès, car une visite municipale des murailles constate, le 3 novembre 1516, que les murs ont été rasés jusqu'à terre derrière l'église (6) et qu'une grande porte percée

(1) Cf. E. Jarry, *La maison de Jeanne d'Arc à Orléans*, 1909, pp. 12, 13.

(2) Arch. du Loiret A 1861 : fᵒˢ 47, 54.

(3) Min. Sevin. Et. Gaullier. — C'est cet acte qui mentionne la donation faite par Droyneau.

(4) Arch. du Loiret A 1861 : 19 et suiv.

(5) Arch. d'Orléans, cc. 566 : 142, 145.

(6) « Derrière l'édiffice que l'on fait pour l'église N.-D. de Recouvrance, y a une grant espace de ladicte muraille qui, puis aucun temps ença, avec les maisons estans à l'endroit d'icelles, sont tombées et venues à terre ». — Délibérations de ville.



dans une partie voisine sert à l'approche des matériaux pour l'église neuve.

Enfin, il est permis d'estimer que l'église actuelle de Notre-Dame de Recouvrance était, sinon achevée complètement, du moins très avancée en 1519, puisqu'une procession solennelle eut lieu à la requête des échevins ayant pour but cette église, le 14 avril 1519, mercredi de la Passion : procession où furent portées les châsses de saint Euverte, saint Aignan et saint Mamert (1).

On en peut donc conclure que c'est de 1513 à 1519 que fut élevé le gros œuvre de Notre-Dame de Recouvrance. La tour est peut-être un peu postérieure. Quant au portail Renaissance qui orne la partie septentrionale de la façade, il ne peut être antérieur à la seconde moitié du règne de François I[er].

Le classement de cette église, d'ailleurs en bon état général, serait très désirable. C'est un modèle du style de de cette époque.

E. Jarry.

(1) Arch. d'Orléans. cc. 568. — « A Thibault Picault, clerc serviteur de la ville d'Orléans... qu'il a paié pour le portaige de huit grans torches portées à la procession generalle faicte à la requeste desdiz eschevins, le XIV[e] jour dudict moys [avril 1518 (anc. st.)] en l'église Notre-Dame de Recouvrance, et pour ce qu'il estoit jour ouvrable VI s. d. f. — A Jehan de Nevers, receveur des deniers communs de la ville d'Orléans... qu'il a paiez à quatorze hommes qui ont porté les chasses Sainct-Euverte, Sainct-Aignan et Sainct-Mamer à ladicte procession, à chacun dix d. t., pour ce cy XI s. VIII d. t. » — « A frère Jehan Parent, docteur en théologie, prieur des Augustins.... pour une prédication par luy faicte en l'église d'Orléans au retour de ladicte procession, pour ce cy XX s. t. »



ALLOCUTION DU PRÉSIDENT

Pour

LA MORT DE M. DE LA ROCHETERIE

MESSIEURS,

Notre Société vient de perdre un de ses membres les plus anciens, les plus aimés, un de ceux qui lui faisaient le plus d'honneur. M. de la Rocheterie est mort le 8 décembre, au château du Bouchet, dans cette commune de Dry dont il était maire depuis cinquante ans.

A ses rares qualités de littérateur et d'historien notre collègue joignait une modestie et une simplicité plus rares encore. Il avait eu pourtant dès sa jeunesse tous les succès : on n'avait jamais vu au Lycée d'Orléans un lauréat aussi souvent proclamé ! Plus tard, ses travaux publiés dans le *Correspondant,* dans la *Revue des questions historiques* ; son Histoire de Marie-Antoinette, couronnée par l'Académie française, lui avaient acquis une renommée dépassant notre province.

Entré à la Société Archéologique en 1869, Maxime de la Rocheterie en avait été nommé vice-président en 1886, et, selon notre tradition, président en 1889 en remplacement de notre maitre à tous, M. Tranchau. Il n'occupa le fauteuil qu'une année, et bien que réélu à l'unanimité, il voulut céder la présidence à son vieil ami, M. Basseville. Puis, il devint titulaire non résidant à la fin de 1901, quand il quitta Orléans, pour habiter la campagne. Il a donné à nos recueils, en dehors de nombreux rapports, une Étude de la *Reine des Vertus,* pièce de théâtre inédite, une autre sur un *Procès de*



l'abbaye de Beaugency au dix-septième siècle, et tout récemment une curieuse monographie du domaine de *Sénevé* en Sologne.

Chacun sait le rôle qu'il a joué, avec son sens droit et sa modération ordinaire, au Conseil général du Loiret, où il représenta longtemps le canton de Cléry ; au Comice agricole d'Orléans, où il succéda comme président à M. Darblay ; à la Société d'horticulture dont il assura la prospérité en donnant l'exemple d'une culture de fleurs et de fruits modèle. Dans ces réunions, il ne manquait jamais de déployer avec grâce ses talents d'orateur et d'écrivain par sa rhétorique toujours jeune et cette aménité spirituelle qui ne trouveront guère d'imitateurs.

Très érudit, vivant au milieu de ses livres, il n'a cessé pendant un demi-siècle de rendre compte dans le *Polybiblion* des publications relatives au XVIIIe siècle et à la Révolution française, — époque pour laquelle on ne pouvait contester sa compétence. La dernière livraison de ce recueil contenait encore de lui un article de fine critique, tant il était resté jusqu'au bout maître de sa pensée et de son labeur.

Mais pour le reste, très attaché aux vieilles traditions chrétiennes, il avait voulu mettre un intervalle entre la vie et la mort, et il avait cessé sa collaboration active à tant d'œuvres qui réclamaient encore son concours, toujours préparé au grand voyage, et attristé seulement par les inquiétudes bien naturelles que lui causaient un de ses fils à l'armée et l'autre prisonnier des Allemands en Belgique, à lui qui se souvenait d'avoir en 1870 subi, comme maire, la dure invasion prussienne.

Nous avons eu la consolation de l'accompagner jusqu'au cimetière du village, où il a voulu reposer sans bruit, et nous tenions à rendre à sa mémoire, au nom de la Société, un dernier témoignage de sympathie et d'affection, auquel chacun voudra s'associer.



NOTICE

sur

M. LE CHANOINE THEOPHILE COCHARD

et

BIBLIOGRAPHIE DE SES ŒUVRES

Notre confrère le chanoine Théophile Cochard est décédé à Orléans, le 20 mai 1914. A ses obsèques aucune voix d'entre nous ne s'est élevée pour saluer sa dépouille mortelle, nous étant conformés en ce sens aux règles ecclésiastiques, paraît-il ; mais vous vous êtes réservé d'honorer sa mémoire et de perpétuer son souvenir dans une notice dont l'un de nous serait chargé. Vous avez bien voulu me confier cette pieuse mission que j'avais à cœur de remplir pour des raisons de gratitude bien naturelles, le défunt ayant été l'un de mes parrains lors de mon admission dans votre Société et n'ayant cessé de m'honorer de son amitié. Si j'ai tardé à m'en acquitter, ai-je besoin de vous dire que la grande tourmente qui depuis plus de trois ans afflige le monde entier est mon excuse, mais fallait-il attendre encore ? Je ne l'ai pas pensé ; l'oubli vient trop vite étendre son manteau obscur sur les morts et même souvent abolir les réputations les plus solides en leur vivant.

L'abbé Th. Cochard fut l'un de ces savants modestes qui dans le calme d'une existence consacrée à l'étude de l'histoire de leur pays natal ont voué tout leur cœur au culte de ses antiquités et des vieux souvenirs qui s'y rattachent ; il convient donc de lui décerner une louange posthume toute particulière. Si pendant toute sa vie il s'est passionnément occupé de l'histoire religieuse du diocèse d'Orléans et des personnages qui y ont figuré depuis les premiers siècles du Christianisme jusqu'à

nos jours, les anciennes institutions, les vieilles coutumes, les évènements politiques, les particularités et les incidents de la vie locale l'intéressaient également; il suffira pour s'en convaincre de parcourir la longue énumération de ses travaux.

Au plus loin que je remonte dans le souvenir de nos relations qui dataient de 35 ans, je le retrouve conversant sur nos antiquités régionales de tout ordre : « Occupez-vous d'histoire locale », répétait-il aux débutants comme moi qui le consultaient sur des recherches à entreprendre. S'il n'a pas abordé de plus grands travaux, s'étant cantonné sur des problèmes plus modestes, la cause en est dans sa santé qui a toujours réclamé les plus grands ménagements et dans une très vive impressionnabilité, qui lui avait inspiré l'horreur des moindres déplacements, travers qui ne put que s'accentuer avec les années. Il s'adonna donc avec persistance à l'étude de notre Histoire locale et nous n'avancerons rien de téméraire en disant que par ses méthodes d'investigation et de documentation il y fut un maître. Elle était sa préoccupation dominante, la direction particulière de son esprit curieux ; aussi lorsqu'il fut chargé de prononcer le discours d'usage à la distribution solennelle des prix des deux Petits Séminaires d'Orléans en 1881, choisit-il tout naturellement pour sujet de sa harangue familière celui qu'on attendait de lui : « *Nos devoirs envers la Petite Patrie* ». Dans ce discours qui est une agréable causerie avec les pointes d'un humaniste, il y vante « Orléans, *la sérieuse, la studieuse Orléans* dont le sort a été si souvent celui de la France » et il engage ses jeunes disciples à faire autour de leur clocher un *voyage circulaire* » et à « visiter leur commune avec les yeux du corps et de l'esprit ». Chose singulière, dit-il avec une singulière justesse d'expression, « ce que nous aimons le plus est ce que nous connaissons le moins. Parcourez donc en touristes (1) votre canton, votre département, votre province. »

Cette fonction, je dirai plus, cette qualité de chroniqueur

(1) Ces conseils ne recélaient-ils pas quelque épigramme à l'adresse de certains collègues qui entraînaient leurs élèves en vacances dans de lointaines tournées alpestres ?



orléanais que ses travaux lui conférèrent d'ancienne date dans l'opinion publique, les notices nécrologiques données en son honneur au moment de sa mort l'ont marquée avec des éloges sur la valeur de son mérite dans ce champ restreint de l'érudition et Mgr l'Evêque d'Orléans, dans la lettre émue qu'il écrivit en cette triste circonstance au Directeur des *Annales Religieuses* d'Orléans son successeur, y rend un double hommage aux vertus du prêtre et à la haute tenue que pendant vingt-quatre ans il avait su donner à cette modeste publication en y insérant d'une façon suivie, ses patientes recherches sur l'histoire diocésaine.

L'abbé Marie-Gharles-Théophile Cochard était né à Orléans, le 19 septembre 1836. Ordonné prêtre le 15 juin 1862, il fut nommé vicaire à Châtillon-sur-Loire, puis en 1865 curé de Boigny, poste qu'il n'occupa que trois ans. L'insuffisance de ses moyens physiques et aussi je ne sais quelle appréhension lui commandaient de quitter le ministère paroissial ; il obtint d'entrer dans le professorat, mais il n'y remplit d'abord que des fonctions modestes qui lui permettaient de se livrer à ses chères études.

En 1873, sur une renommée déjà acquise et avec des espérances bien justifiées depuis, vous l'avez élu comme membre titulaire résidant. Nommé en 1881 supérieur du collège N.-D. de Bethléem de Ferrières en Gâtinais, une grave maladie lui fit abandonner ce poste au bout de deux ans et déjà vous teniez ses travaux en si parfaite estime qu'à son départ d'Orléans, vous ayant remis sa démission, vous décidâtes qu'il serait sursis à son remplacement (1).

Depuis lors, rentré à Orléans et ayant repris en toute simplicité ses anciennes leçons d'histoire au Petit Séminaire de Sainte-Croix, il fut nommé le 17 septembre 1890 chanoine titulaire de la cathédrale et directeur des *Annales Religieuses* du diocèse d'Orléans (2), doubles fonctions qui convenaient admi-

(1) *Bulletin de la Soc. Arch. et hist. de l'Orléanais*, tome VII, p. 469.

(2) Le chanoine Cochard fut reconnu par décret du 15 septembre 1897. Toutes les dates concernant ses états de services ont été relevées au secrétariat de l'Evêché.



rablement à ses besoins de vie calme et retirée et à ses goûts d'étude. Pendant vingt-quatre années, il a vécu ainsi à l'ombre de la Cathédrale orléanaise, saint asile pour lui qui ne s'en éloignait jamais beaucoup, pieux et régulier, assidu aux heures canoniales, ne cessant de méditer l'histoire du temple dont il était l'un des ministres, assistant par la pensée à toutes les vicissitudes qu'il a subies au cours des siècles, ses transformations architecturales, la grande mutilation des Huguenots, la reconstruction par le Bourbon réparateur. Aucun détail ne lui échappait, il en a étudié les chapelles les plus modestes et les coins les plus obscurs. C'est par son officieuse intervention que lors de la reconstruction de la voûte du chœur effondrée en 1904 le miracle de *la main bénissante* (1) fut figuré au sommet de l'abside. Combien il est regrettable que ses travaux sur Sainte-Croix, comme sur d'autres sujets, qu'il a approchés ou traités, épars dans des recueils divers et des brochures, n'aient pas été condensés par lui en de grands ouvrages parachevés ; mais son esprit curieux était attiré par trop de sujets dont chacun lui coûtait des recherches qu'il opérait avec un soin minutieux, lentement, sûrement, à l'aide de documents consultés dans les dépôts d'archives et souvent, pour les faits d'histoire locale, par des enquêtes discrètes dans les familles.

Le labeur du chanoine notre confrère a été considérable : membre assidu des trois sociétés savantes d'Orléans il leur a donné à chacune des contributions importantes comme on le verra ci après. Les notices publiées par lui dans les *Annales Religieuses* depuis 1868 jusqu'à la veille de sa mort sont innombrables. Ses travaux publiés en volumes et en brochures atteignent le chiffre respectable de soixante-sept, s'il n'en a point échappé à notre révision. En ce qui nous concerne spécialement, il nous a donné cinq grands mémoires : en 1869 il présentait à notre premier concours son étude sur *Châtillon-sur-Loire* qui fut couronnée et parut plus tard dans

(1) Voir sur cet épisode *Ann. Relig. d'Orléans*, année 1911 p. 810.

notre tome XIV, en 1887 *les jeux de Paume à Orléans*, en 1891 sa question (1). *Existe-t-il des reliques de Jeanne d'Arc ?* en 1902 *les Trépassés du siège d'Orléans* et en 1904 « *les Verrières de Notre-Dame de Pitié à Sully-sur-Loire* » cependant qu'il ne cessait de fournir chaque année à notre Bulletin de précieuses communications (2).

Les catalogues constituent trop souvent l'unique gloire des érudits dont ils transmettent les noms à la postérité et nous conformant à cette pensée d'un grand savant (3), nous avons essayé d'établir une bibliographie des œuvres du chanoine Cochard, vous la trouverez à la suite de cette notice et vous vous convaincrez que l'histoire religieuse du diocèse d'Orléans y occupe la plus grande place ; elle fut en effet la matière de ses premiers travaux ; vous vous rappelez qu'en 1872 son petit livre *Saint Allin premier évêque d'Orléans et l'origine apostolique de l'Eglise d'Orléans* réveilla d'assez vives contraverses qu'il n'y a pas lieu de discuter ici. Les éléments principaux de cette thèse combattue par de puissantes autorités avaient paru dès 1868 dans les *Annales Religieuses* du diocèse d'Orléans, où il donna ensuite plusieurs notices hagiographiques sur : *Saint Mesmin abbé de Micy*, *Sainte Alpaix*, *Saint Baudèle* qu'il réunit avec beaucoup d'autres pour former son livre « *Les saints de l'Eglise d'Orléans* (1879) « en une galerie, disait-il dans sa préface, où dans l'ordre des temps se déroule la double procession des saints qui soit par leur séjour, soit seulement par leur passage parmi nous ont illustré la très insigne Eglise d'Orléans ».

Ce livre destiné à l'édification des fidèles intéresse par l'évocation qu'il opère sur un même territoire d'une foule de

(1) Il l'a reprise en deux brochures complémentaires parues en 1900 et 1909.

(2) En voir l'analyse dans la Bibliographie ci-après.

(3) D'Arbois de Jubainville « La seule notoriété de la plupart des livres d'érudition est celle qu'assurent les recueils bibliographiques. » Voir *Recherches sur l'origine de la propriété foncière* (texte cité par M. J. Soyer dans son Répertoire Bibliographique)

pieux personnages aux premiers siècles de notre histoire. Mgr Dupanloup, qui avait institué en 1875 un concours pour encourager dans son clergé l'amour de la science sacrée et de l'histoire ecclésiastique, décerna le prix à ce livre auquel on peut reprocher des affirmations parfois osées. Son successeur Mgr Coullié, lors de la publication du volume en 1879, honora l'auteur d'une lettre élogieuse où il le conviait à de nouveaux travaux, flatteuse invitation et désir déjà réalisé en partie, puisque l'abbé Cochard avait donné en 1876 ses monographies de *Châtillon sur-Loire* et de *Micy*, celle des *Minimes* en 1879, suivies peu après des *Chartreux d'Orléans* et un peu plus tard d'un essai sur les *Petits Séminaires d'Orléans*.

Nous ne pouvons passer sous silence celles de ses études qui ne rentrent pas dans l'ordre d'idées précédent ; elles comprennent des travaux importants parmi lesquels nous signalerons en première ligne les *Confréries des Communautés, des Arts et Métiers d'Orléans* et surtout *la Juiverie d'Orléans*, mémoires très documentés qui furent appréciés du monde savant, surtout le second, car il obtint le 12 juin 1896 une mention honorable de l'Académie des Inscriptions et des Belles Lettres (1).

Mais entre temps il faisait aussi œuvre de polémiste avec son livre *Essai Historique sur les Francs-maçons d'Orléans* (1886) qu'il signa des initiales U. P. (un profane), pour lui conserver une sorte d'anonymat dont le voile fut bien vite déchiré. Pour des motifs de discrète réserve, en raison de l'abondance des documents intimes dont il avait pu profiter pour le composer, il ne mit pas ce livre en vente, bien que l'annonce en ait paru dans un catalogue orléanais.

Nous serions incomplet si nous ne vous parlions de son active collaboration aux *Annales Religieuses* d'Orléans, où il écrivait dès avant 1870 ; mais sa participation y devint très agissante quand il en devint Directeur et, exception faite, bien entendu, pour les mémoires qu'il a présentés aux trois Sociétés

(1) Voir Bulletin, tome XI, p. 258.



Savantes d'Orléans, on retrouve dans les *Annales* la substance et la matière de la plupart de ses nombreux opuscules. En outre, tous les incidents de la vie locale y sont notés, les vieilles coutumes d'antan, les fêtes familières des corporations, les pardons, voire même les soubresauts du baromètre et les écarts du thermomètre et tout cela assaisonné d'une pointe d'humour populaire qu'il appelait guèpine. N'est-il pas vrai qu'il montra dans cette petite *Revue*, tout en lui conservant son cadre et son esprit, qu'il possédait le tempérament d'un journaliste, par le souci de l'actualité, par des traits et des mots qui rappelaient *les nouvelles à la main* des gazetiers, par le choix heureux de certains titres pittoresques qu'il donnait à ses entrefilets d'histoire locale (1). Sa verve quelquefois malicieuse s'y cachait sous des signatures en rébus, comme U C T, U P, O'Divy, V. Tulus, mais son style le dénonçait bien vite.

Paulo majora canamus. C'est dans les *Annales* qu'il a publié d'innombrables notices sur la vie et le culte de Jeanne d'Arc, sur la Cathédrale d'Orléans et ses chapelles, et enfin son important ouvrage « *Sous la Terreur* », fruit de plusieurs années de recherches sur la situation de la religion et des prêtres à Orléans pendant les années néfastes de la Révolution. Peu d'initiés connaissent ce livre qui n'a été tiré qu'à un petit nombre d'exemplaires, et combien c'est regrettable, car il renferme des renseignements et des élcaircissements du plus haut intérêt L'abbé Cochard, suivant une École historique contemporaine, s'était au cours des dernières années de sa vie adonné à l'histoire religieuse de l'Orléanais pendant la Révolution. Il suivit ainsi les prêtres orléanais au Canada, fit revivre plusieurs scènes historiques qui eurent l'Évêché pour théâtre et à l'aide des documents les plus sûrs étudia les derniers moments de Jarente d'Orgeval et de Bernier.

(1) Notre analyse des *Annales* dans la Bibliographie ci-après en note quelques-uns « *Glanes d'histoire locale. Orléans sans Aurelien* »

Nous ne prolongerons pas plus loin cette notice, vous vous souvenez que notre cher et vénéré confrère n'aimait ni les longs discours, ni les séances qui s'attardent. Et son plus bel éloge n'est-il pas dans la longue nomenclature de ses œuvres que nous vous présentons ci-après.

A. POMMIER.

BIBLIOGRAPHIE

Des œuvres du chanoine Théophile Cochard

I

Livres et brochures

1871

N° 1. — *L'invasion prussienne de 1870. — Les Bavarois et le Prussiens à Orléans.* 2 parties in-16 avec plan, Orléans, Herluison, éditeur (deux éditions).

2. — *Premier anniversaire du combat d'Orléans,* 11 octobre 1871. — In 8 12 pp. Orléans, Herluison et Séjourné, éditeurs.

1872

3. — *Origine apostolique de l'Église d'Orléans. Saint Altin, premier évêque d'Orléans.* — In-12, XXIII et 178 pp. Orléans chez Séjourné, Herluison, Blanchard, éditeurs extrait des *Annales* du diocèse d'Orléans où cet ouvrage avait paru dans les années 1867 à 1869.

1875

4. — *Notice sur sainte Alpaix vierge* (1150-1211). — In-12 de 34 p. (Orléans, Séjourné, éditeur), ouvrage paru la même année dans les *Annales* du diocèce d'Orléans.

1876

5. — *MICY, son influence sociale au* VIe *siècle.* — In-8, 152 p. (Orléans, Séjourné et Herluison, éditeurs). Extrait des mémoires de l'Académie de Sainte-Croix d'Orléans, tome III.

6. — *Châtillon-sur-Loire,* son histoire avant 1789. — In-8, 82 p. (Orléans, Herluison). Extrait du tome XIV des Mémoires de la Société archéologique et historique de l'Orléanais.



1879

7. — *Les saints de l'Église d'Orléans.* — In-12 de XII et 548 p. (Orléans, Herluison).

8. — *Les Minimes d'Orléans* (1608-1790). — In-8, 115 p. Orléans, Herluison. (Extrait du tome IV des Mémoires de l'Académie de Sainte-Croix).

9. — *Mort et obsèques du R. P. en Dieu Mgr Dupanloup.* — In-12, 83 p. Herluison, éditeur.

1880

10 — *Jupiter Labrandéen à Saint-Cyr-en-Val.* — Notice par l'abbé Desnoyers, suivie d'un rapport par l'abbé Th. Cochard ; in-8, 7 p. Orléans, imprimerie Puget. (Extrait du tome XXI, 4e série des Mémoires de la Société d'Agriculture, Sciences, Belles-Lettres et Arts d'Orléans.

1881

11. — *Nos devoirs envers la petite Patrie.* — Discours prononcé le 25 juillet 1881 à la distribution solennelle des prix des petits séminaires d'Orléans à La Chapelle Saint-Mesmin. In-8, 18 p. (Orléans, imprimerie Ernest Colas).

1886

12. — *Essai historique sur les francs-maçons d'Orléans* (1740-1886) par U. P. (un profane). Cenabum Herluison). In-12, 398 p. avec un carton de 20 p. s'ajoutant entre les pp. 352 et 353.

13. — *Les Chartreux d'Orléans.* — In-8, 1 8 p. et 1 planche. (Orléans, Herluison). Extrait du tome VI des Mémoires de l'Académie de Sainte-Croix.

14. — *Documents d'épigraphie orléanaise*, par Léon Dumuys, suivis d'un rapport par l'abbé Th. Cochard. — In 8 111 pp., 3 planches, figures dans le texte. Orléans, Herluison. (Extrait du tome XXV, 4e série des Mémoires de la Société d'Agriculture, Belles-Lettres, Sciences et Arts d'Orléans).

1887

15. — *Dom Morin, sa vie et ses œuvres.* — In-4, 52 pp. Pithiviers, Laurent éditeur (Notice rédigée pour la réimpression de l'histoire de Ferrières-en-Gâtinais par Dom Morin (1630). (Extrait du tome III qui n'a paru qu'en 1889).



1888

16. — *Inauguration du monument de Mgr Dupanloup*, 11 octobre 1888. — In-8. 22 pp. Orléans, Herluison.

17. — *Les confréries des communautés d'Arts et Métiers d'Orléans* — In-8, 60 pp. Orléans Herluison. (Extrait des Mémoires de l'Académie de Sainte-Croix, tome VI).

18. — *Le jeu de paume à Orléans*. — In-8, 48 pp.. Orléans, Herluison). Extrait du tome XXII des Mémoires de la Société archéologique et historique de l'Orléanais).

19. — *La chapelle de Saint-Sauveur d'Orléans*. — In-8, 16 pp. Orléans, Herluison. (Extrait des *Annales* du diocèse d'Orléans, même année).

1890

20. — *La cathédrale de Sainte-Croix d'Orléans*, préc's de son histoire monumentale. — In-8, 24 pp. Orléans, Herluison, éditeur. (Extrait des *Annales* du diocèse d'Orléans, même année).

21. — *Les enfants de saint Dominique dans l'Orléanais*. Les Jacobins d'Orléans, les Dames de Saint-Dominique-lez-Montargis. — In-8, 28 pp. (Orléans, Herluison).

1891

22. — *Concession et translation des reliques de saint Potentien et de saint Altin* en 1619 à l'abbaye de Ferrières. — In-8, 12 pp. (tiré à 25 exemplaires, Herluison, éditeur). Extrait du tome X du Bulletin de la Société Archéologique et Historique de l'Orléanais.

23. — *Existe-t-il des reliques de Jeanne d'Arc?* — In-8, 62 pp. avec figures. (Extrait du tome XXIII des Mémoires de la même Société).

1892

24. — *Les Loges maçonniques dans l'Orléanais*. Précis historique par un profane. Cenabum Orléans petit in-8, 20 pages (Extrait des *Annales Religieuses* du diocèse d'Orléans même année).

25. — *La Mémoire de Jeanne d'Arc à Orléans*, portraits, panégyriques, complaintes, in-8 de 32 p., Orléans, Herluison.



1893

26. — Jubilé Sacerdotal de MM. de la Taille et Branchereau, 10 juin 1893, in-8 8 pp. Orléans, Herluison.

27. — *Quatre-vingt-treize à Orléans*. Le centenaire, le 21 janvier, sac des églises, nécrologe révolutionnaire. Légende du curé sans tête. — Lettre d'une victime, pet. in-8, 38 p.p. Orléans Herluison (Extrait des *Annales* du diocèse d'Orléans même année).

28. — *Le Maréchal de Mac-Mahon*, duc de Magenta, ses derniers moments, ses obsèques à Montcresson, funérailles nationales aux Invalides, in-8 20 pp. Orléans, Herluison.

1894

29. — *La Cause de Jeanne d'Arc Pucelle d'Orléans*. Procédure, Introduction, actions de grâce — in-8 120 pp. Orléans, Herluison.

1895

30. — *La Juiverie d'Orléans* du VIe au XVe Siècle in-8 XIV et 250 pp. Orléans, Herluison (Extrait du tome XXXIII 4e Série des Mémoires de la Société d'Agriculture, Sciences, Belles Lettres d'Orléans.

31. — *Cathédrale d'Orléans*, inscription commémorative, de Jeanne d'Arc, in-8 7 p.p. — Orléans, Herluison.

32. — La Maîtrise de Sainte-Croix d'Orléans, in-8 de 7 pp. Orléans, Herluison. (Cette notice et la précédente extraites des *Annales Religieuses* du diocèse d'Orléans, 1895.

1896

33. — *Monseigneur Renaudin* (1816 † 1896) (Notice sur) in-8, 27 pp. Orléans, Herluison.

1897

34. — Rapport sur un travail de Charles Cuissart « *Le Commerce et l'industrie à Orléans avant 1789*. Orléans, Herluison, in-8 de 12 pp.

1898

35. — *Les Petits Séminaires d'Orléans*, Orléans, 1804-1846, Meung, 1687-1793, in-8 88 p.p. (Extrait des *Annales* du diocèse d'Orléans année 1896.

36. — *Un Pape dans l'Orléanais* 1804-1814, in-8 8 pp. (Extrait des mêmes *Annales*, 1898).



1899

37. — *Mon Émigration.* Journal inédit d'un voyage en Savoie, septembre 1792, par l'abbé Desnoues, curé de Cravant, publié par le chanoine Cochard, in-8 carré de 31 pp. (Extrait des *Annales* du diocèse d'Orléans, même année).

38. — *L'Église d'Orléans au* XIX*e siècle.* Lettre pastorale de Mgr l'Évêque d'Orléans, suivie des *Acta Episcoporum Ecclesiæ Aurelianensis* 1799-1899 par le chanoine Cochard — in-8 de 24 pp. — Orléans, Herluison (extrait des *Annales* du diocèse d'Orléans, même année).

1900

39. — *Existe-t-il des Reliques de Jeanne d'Arc ?* Mémoire additionnel — in-8 de 25 p. Orléans, Herluison.

1901

40. — *Monseigneur Bernier, évêque d'Orléans* (1762-1806). Essai biographique, in-8 raisin 68 pages avec portrait. — Orléans, Herluison. (Extrait des *Annales* du diocèse d'Orléans, années 1900 et 1901).

1902.

41. — *Couronnement de N.-D. des Miracles à Saint-Paul* (Orléans Marron, éditeur) in-8 de 16 pp.

42. — *Mgr Desnoyers* (1806-1902). Sa vie, sa mort, ses funérailles, in-8 de 19 pages (Orléans, Marron).

1903.

43. — *Les Trépassés du Siège d'Orléans* (1428-1429), leur nombre, fondation municipale du service de *Requiem*, in-8 de 80 p. (Orléans, Marron). Extrait du tome XXIX des Mémoires de la Société Archéologique et Historique de l'Orléanais.

1906.

44. — *La mère de Jeanne d'Arc à Orléans*, son séjour, sa mort (1440 1458) in 8 de 28 p. Orléans, Marron. (Extrait du tome VI, 5e série des Mémoires de la Société d'Agriculture, Sciences, Belles Lettres et Arts d'Orléans).

45. — *Le dernier condisciple d'Ernest Renan, le chanoine Henri Nollin* (1821-1905) in 8 de 24 pages. (Orléans, Marron).



1907.

46. — *Sous la Terreur* : le clergé d'Orléans (1791-1802) in-8 carré de 256 pp. — Orléans, Marron. (Cet ouvrage a paru au cours des années 1902 à 1907 dans les *Annales* du diocèse d'Orléans.

47. — *Une Centenaire orléanaise*, Madame Félix Robineau (1800-1907) in-8 carré de 16 pages.

48. — *Les Verrières de N.-D. de Pitié* à Sully-sur-Loire, (XVI[e] siècle) in-8 de 37 pages, planches. Orléans, Marron éditeur (Extrait du tome XXXI) des Mémoires de la Société Archéologique et Historique de l'Orléanais).

49. — *Cathédrale de Sainte-Croix*, effondrement de la voûte du sanctuaire. — Reconstruction de la voûte. — Un coin du vieil Orléans, la rue Saint-Étienne, in-16 de 22 pp. — Orléans imprimerie Paul Pigelet (extrait du tome XIII, p. 488 du Bulletin de la Société Archéologique de l'Orléanais et des *Annales Religieuses* du Diocèse d'Orléans année 1906, page 511, 527 signé O'Divy). La première partie « effondrement de la voûte » figure dans l'Annuaire du Loiret de 1907 (édition Pigelet).

50. — *Souvenirs de la Béatification de la Bienheureuse Jeanne d'Arc*. Orléans, in-8 au bureau des *Annales*. 56 pp. (extrait des *Annales Religieuses* du diocèse d'Orléans 1908).

1909.

51. — *Notice sur M. Georges Jacob* (1838-1908), in-8 de 12 pages avec portrait (Marron éditeur à Orléans).

52. — *Comment pourtraicturer Jeanne d'Arc* libératrice et bienheureuse ? in-8 de 28 pages avec figures (Marron, éditeur à Orléans.

53. — *Iconographie Orléanaise de Jeanne-d'Arc*, le portrait de l'Hôtel-de-Ville, in-8 de 16 pages avec figure (Marron éd. Orléans). Extrait du tome XV du Bulletin de la Société Archéologique et Historique de l'Orléanais.

54. — *Existe-t-il des Reliques de Jeanne d'Arc ?* (notes complémentaires). Les épées de Jeanne d'Arc, in-8 de 5 p. Orléans, Marron. — (Extrait des *Annales* du diocèse d'Orléans. 1908 pp. 462, 580).

55. — *Les fêtes de Jeanne d'Arc à Orléans* à travers les siècles (1430-1908), in-8 de 103 pp., tiré à 25 exempl.



56. — *Les Évêques d'Orléans.* Liste chronologique et notices sommaires in-12 de 22 p. (Cette notice figure dans *l'Annuaire* d'Orléans (1909) édition Pigelet).

1910.

57. — *L'Évêché d'Orléans*, histoire monumentale, in-12 de 12 pages. — Orléans, imp. Paul Pigelet.

58. — N*os adieux à la maison de Jeanne d'Arc*, in-8 23 pp Orléans, Marron (extrait des *Annales Religieuses* du diocèse d'Orléans, 1909.

59. — *Les Pardons d'Orléans*, in-12 de 16 pp., impr. P. Pigelet, Orléans. Extrait des *Annales Religieuses* 1875. (Cette notice et la précédente ont été insérées dans l'*Annuaire* d'Orléans 1911, édition Pigelet.

60. — *L'Assistance aux Blessés pendant le Siège d'Orléans* (1428-1429) in-8 de 29 pp., Orléans, Marron éditeur (Extrait du tome IX 5e série des Mémoires de la Société d'Agriculture, Belles Lettres, Sciences et Arts d'Orléans).

1912.

61. — *La Chapelle noire de la Cathédrale d'Orléans* Notre Dame blanche. — Notre Dame de Pitié, in-12 de 20 pp. Orléans, imp. P. Pigelet. (Notice insérée dans *l'Annuaire* d'Orléans 1912, édition Pigelet).

62. — *L'abbé Hubert Billard* (1832-1911), in-8 de 12 pp. (Orléans, Marron et Séjourné éditeurs).

63. — *La Résidence des Évêques d'Orléans*, in-8 de 72 pp. Orléans, Marron éditeur (Ext ait des *Annales* du diocèse d'O.léans, années 1910 et 1911).

1913.

64. — *Cathédrale de Sainte-Croix d'Orléans*, les chapelles de l'abside in-12 de 18 pp. imp. P. Pigelet. (Notice par rue dans *l'Annuaire* du Loiret, 1913, édition Pigelet).

65. — *La Bienheureuse Jeanne d'Arc dans l'Orléanais*, itinéraire et séjour, in-12 de 15 pp. imp. P. Pigelet. (Notice insérée dans *l'Annuaire* précité). Extrait des *Annales* du diocèse d'Orléans 1909 p. 274.

1914.

66. — *Sépulture et Armorial des Évêques d'Orléans*, in-12 de 27 pp. impr. P. Pigelet. Cette notice a paru dans *l'Annuaire* d'Orléans, édition Pigelet 1914.



67. — *Les Orléanais au Canada*, in-8 de 67 pp. Marron éditeur à Orléans. (Extrait des *Annales* du diocèse d'Orléans année 1912.

N. B. D'après une note de M. Marcel Marron, éditeur à Orléans, le chanoine Cochard préparait la publication dans la *Revue Johannique* d'un *Panégyrique inédit* de Jeanne d'Arc, prononcé au XVIIIe siècle et qui était composé quand la mort l'a surpris. (Voir ci-après *Annales Religieuses* 1914).

II

Travaux publiés dans les Mémoires et Bulletins des trois Sociétés savantes d'Orléans

Ainsi qu'on a pu le constater dans la première partie de cette Bibliographie, le chanoine Cochard avait publié en volume ou brochure les plus importants des travaux lus par lui dans nos trois Sociétés.

Nous les rappelons sommairement :

Académie de Sainte-Croix

Tome III. Micy, son influence sociale au VIe siècle.

Tome IV. Les Minimes d'Orléans (1608-1790),

Tome VI. Les Chartreux d'Orléans.
Les Confréries des Communautés d'Arts et Métiers d'Orléans.

Société d'Agriculture, Sciences, Belles-Lettres et Arts d'Orléans
Mémoires : *4e série* :

Tome XXI. 4e Série. Un rapport sur une Notice de l'abbé Desnoyers « Jupiter Labrandéen à Saint-Cyr-en-Val.

Tome XXV. 4e Série. Un rapport sur une Notice de Léon Dumuys « Documents d'épigraphie Orléanaise ».

Tome XXVIII 4e Série. Un rapport sur un travail de l'abbé Desnoyers « La tête de Mme Guyon ».

Tome XXXIII. 4e Série. La Juiverie d'Orléans du VIe au XVe siècle

Tome XXXV. Un rapport sur un travail de Charles Cuissard : « Le commerce et l'industrie à Orléans, avant 1789 ».

Mémoires : *5e série* :

Tome VI. 5e Série. La mère de Jeanne d'Arc à Orléans.

Tome IX. 5e Série. L'Assistance aux blessés du Siège d'Orléans (1428-1429).



Société archéologique et historique de l'Orléanais
Mémoires :|

Mémoires tome XV. Châtillon sur-Loire, avant 1789.
tome XXII. Le jeu de Paume à Orléans.
tome XXIII. Existe-t-il des Reliques de Jeanne d'Arc ?
tome XXIX. Les Trépassés du Siège d'Orléans.
tome XXXI. Les Verrières de N.-D. de Pitié à Sully-sur-Loire.

Le chanoine Cochard nous a donné en outre dans le *Bulletin* un grand nombre de *Notes d'érudition* que nous rappelons.

Bulletins

Tome VI. P. 49 : sur un monument érigé dans l'église de Périers (Manche) en l'honneur du Cardinal de Grosparmi et de son neveu Raoul de Grosparmi évêque d'Orléans de 1308 à 1311.

Même tome P. 265 : sur la destruction d'un cartouche du XVIe siècle en pierre sculptée à Châtillon-sur-Loire.

Tome VII. P. 19 : sur la destruction de l'église des Capucins d'Orléans construite en 1603.

Tome IX. P. 484 : sur le Livre des Métiers d'Orléans d'après les statuts des Vignerons Blésois au XIIIe siècle.

Tome X. P. 28 : sur la concession et translation des reliques de saint Potentien et de saint Altin à l'abbaye de Ferrières en Gâtinais en 1619 (parue à part en 1891).

Tome XI. P. 264 : sur un mémoire de M. de la Bouralière relatif aux Imprimeurs et aux Libraires du Département de la Vienne (hors Poitiers).

P. 364 : sur une inscription funéraire trouvée dans l'enclos des Dames de Saint-Dominique à Montargis.

P. 458 : sur les coutumes du péage de Monsay (1201) (près Lailly).

Tome XII. P. 657 : sur une pièce manuscrite (1612) contenant devis pour la construction d'un jeu de paume appelé *le Gallier* en la paroise Sainte-Catherine à Orléans.

Tome XIII. P. 422 : Sur le don d'une relique de saint Euverte.

P. 425 : Sur une inscription de la Chartreuse d'Orléans.

Tome XIII. P. 485 : Sur la découverte le 27 septembre 1904 de la tombe de Mgr Delbene, évêque d'Orléans.

Tome XIV. P. 254 : Sur un texte latin « *réponse d'un clerc parisien* à l'apologie de Jeanne d'Arc » par Gerson.

P. 537 : Sur des documents inédits relatifs à Jarente d'Orgeval, évêque du Loiret.

P. 630 : Sur la réfection de la grande voûte de la Cathédrale d'Orléans (1904-1908).

Tome XV. P. 176 : Sur l'iconographie Orléanaise de Jeanne d'Arc et le portrait de l'Hôtel de Ville (publiée à part, en 1909).

III

Articles d'histoire locale parus dans les « Annales religieuses » du diocèse d'Orléans

Année 1867-1868. De l'origine apostolique de l'Eglise d'Orléans, — saint Altin, premier évêque d'Orléans, pp. 1061, 1133.

— **1868-1869.** Suite, *passim* de 54 à 1136.

— **1871.** Le jour des morts à Orléans, p. 511.

— **1873.** Saint Mesmin, abbé de Micy, p. 787.

— **1874.** Saint Baudèle, p. 710.

— **1875.** Notice sur Sainte Alpaix, p. 612.

Cette notice et les deux précédentes figurent dans son ouvrage, « *les Saints de l'Eglise d'Orléans.*

Les pardons d'Orléans, pp 168, 200, 218.

— **1877.** Une fête de famille au Petit Séminaire de Sainte-Croix, p. 460

— **1878.** Mgr Dupanloup et le prince Frédéric-Charles, p. 375.

— Mgr Dupanloup, son dernier vœu d'un monument à Jeanne d'Arc. Les vitraux de la Cathédrale, pp. 643 665, 748.

— **1879.** Nos coutumes d'autrefois pendant le carême, p. 199.

Messieurs de Saint-Sulpice à Orléans, (1707-1790) p. 783.

— **1880.** Fête des vinaigriers d'Orléans, p. 538.

Incendie du 20 janvier 1880, historique de la caserne de l'Etape, p. 57.



Année 1883. Nos adieux au vieux Saint-Paterne, p. 779.

— **1884.** Ancien grand cimetière d'Orléans, p. 358.
La Fête des Morts à Orléans, p. 764.
Compte rendu du livre d'Eugène Vignat sur les lépreux et les chevaliers de Jérusalem, p. 380.

— **1885.** Saint Altin, premier évêque d'Orléans, — le culte de ses reliques, p. 661.

— **1886.** Souvenirs religieux de la paroisse Saint Marc, p. 201.

— **1887.** Les ouvriers en laine, d'Orléans, p. 90.
L'incendie de la rue d'Escures (jeu de paume), p. 279.

— **1888.** La chapelle de Saint-Bonose-Saint-Sauveur d'Orléans, p. 577, 591, 609.
L'histoire du Diocèse d'Orléans, par l'abbé Duchâteau (compte-rendu), pp. 145, 344, 551.

— **1890.** Précis de l'Histoire monumentale de Sainte-Croix, pp. 41, 94, 268.

— **1892.** Les loges maçonniques dans l'Orléanais, p. 64, 81, 94.

— **1893.** Jubilé sacerdotal de MM. de la Taille et Branchereau, p. 409.
Le 21 janvier 1893 à Orléans, p. 78.
La Terreur à Orléans, *passim*, 435 à 481.
Nécrologie révolutionnaire, p. 559, 575.
Le curé sans tête, p. 574.
Lettre d'une victime à Léonard Bourdon, p. 592.

— **1894.** Intronisation solennelle de Mgr Touchet, évêque d'Orléans, p. 481.

— **1895.** Inscription commémorative des visites de Jeanne d'Arc dans la Cathédrale d'Orléans, p. 301.
La Maîtrise de Sainte-Croix, par U C T, p. 483, 512.

— **1896.** Les petits séminaires du Diocèse d'Orléans, Meung (1687-1793). Orléans, 1804-1846, *passim*, pp. 580 à 843.



Année 1897. Les petits séminaires (suite) *passim* 22 à 677.

— **1898.** Un pape dans l'Orléanais, *passim*, p. 90 à 352.

Adieu à l'ancienne sonnerie de Sainte-Croix, p. 304.

Nos prêtres de l'époque révolutionnaire, p. 718.

— **1899.** Acta episcoporum Ecclesiæ Aurelianensis, pp. 1792-1893, 1128, 145, 193.

Journal d'un prêtre émigré en Savoie (l'abbé Desnoues, curé de Cravant), en 1792, p. 455 à 581, *passim*.

Le glas du curé de Saint-Victor, p. 471.

— **1900.** Napoléon à l'Évêché d'Orléans avec Joséphine, 1808. — Marie-Louise à l'Évêché en 1814, p. 265.

Glanes d'histoire locale.

Essai biographique sur Mgr Bernier, p. 709.

— **1901.** Mgr Bernier (suite) p. 26 à 263.

Un confesseur inconnu de Marie-Antoinette à la Conciergerie, p. 462, 655.

La dernière chapelle du Grand Cimetière, p. 718.

— **1902.** Une sépulture royale à Montargis, Jean de Luxembourg, roi de Bohême, tué à Chécy (1346).

Glanes d'histoire locale, p. 336.

Sous la Terreur, *passim*, pp. 494 à 776.

Anne de Caumont (femme du comte de Saint-Paul, Lieutenant-général du gouverneur de l'Orléanais), et la chapelle noire de Sainte-Croix, p. 789.

— **1903.** Le service des Trépassés du Siège d'Orléans, p. 276.

Les vieilles tapisseries de Sainte-Croix, pp. 720, 735.

Sous la Terreur, *passim*, 27 à 768.

— **1904.** Sous la Terreur (suite), *passim*, 41 à 840.

Armorial des Évêques d'Orléans, p. 452.

La Cathédrale d'Orléans, ses vicissitudes monumentales (par Aurelius) p. 600.

François-Eustache du Caurroy, né en 1549, musicien, chanoine de Sainte-Croix, maître de la chapelle royale sous Henri III, p. 732.

Année 1905. Sous la Terreur, *passim*, 44 à 106.

1906. Sous la Terreur (suite), *passim*, pp. 400 à 801.

Un coin du vieil Orléans, la rue Saint-Étienne (par O'Divy), p. 511, 527.

Charte municipale de la Fête du 8 mai.

— **1907**. Sous la Terreur (suite) *passim*, 13 à 108.

Préface, p. 397.

Cathédrale d'Orléans, les hautes stalles, p. 636.

Le trône épiscopal (par V. Tulus) p. 795.

Un inventaire de touriste, p. 620.

— **1908**. La chapelle noire, p. 46, l'abside, p. 87.

La cathédrale à la fin du XVIII[e] siècle et au début du XIX[e] siècle (Mémoire de l'architecte Lebrun sur les réparations à opérer le 10 mars 1791 à la) *passim*, p 598 à 644.

Le bon Ducis dans l'Orléanais, p. 185 239.

Le R. P. Isaac Jogues (1607-1646, p. 497.

Deux épées de Jeanne d'Arc, p. 462, 580.

Souvenir de la béatification de Jeanne d'Arc, p. 398.

— **1909**. Genèse de la statue de N.-D. de Pitié, par Michel Bourdin, à Sainte-Croix, p. 542.

Genèse des vitraux de Jeanne d'Arc p. 620.

Iconographie de Jeanne d'Arc, p. 13.

Itinéraire et séjour de Jeanne d'Arc dans l'Orléanais, p. 274, et plusieurs articles sur l'héroïne.

Nos adieux à la maison de Jeanne d'Arc, p. 658 à 757.

— **1910**. Résidence des Evêques d'Orléans, p. 65 à 535, *passim*.

Année 1910. Le R. P. Jogues, p. 585, 660. Les Orléanais au Canada, p. 775, 792, 825.

Plusieurs articles sur Jeanne d'Arc, dont un sur son iconographie, p. 27.

— **1911.** Résidence des Évêques d'Orléans, *passim*, p. 45 à 653.

Les Orléanais au Canada, *passim*, p. 319 à 697.

Miracle de *la main bénissante* pendant la consécration de la Basilique par saint Euverte en 388, p. 810.

La cathédrale (plusieurs articles).

— **1912.** Les Orléanais au Canada, *passim*, p. 474 à 539.

Les stalles de Sainte-Croix, p. 587.

Les armoiries du chapitre de Sainte-Croix, p. 620.

Le grand cimetière d'Orléans menacé (par Aurelius) p. 811.

Nombreux filets sur Jeanne d'Arc.

— **1913.** Berthold de Saint-Denis, premier évêque d'Orléans inhumé dans la Basilique ogivale d'Orléans, dont la première pierre bénite en 1287 par Gilles Pasté, p. 669.

Soumission et mort de Jarente d'Orgeval, p. 684, *passim* à 7?6.

L'abbé Deschamps émule Orléanais de l'abbé de l'Épée, p. 765

Orléans sans Aurelien, p. 536.

Une porte gallo-Romaine d'une maison canoniale à Orléans, p. 475.

Annonce de la découverte d'un panégyrique resté inédit de la pucelle d'Orléans, prononcé en 1771 et 1788, par le Génovofain P. Cosson.

— **1914.** Les chapelles absidales de Sainte-Croix, *passim*, p. 90 à 309.

Il y a cent ans à Orléans, 24 janvier 1814, S. S. Pie VII venant de Fontainebleau et traversant Orléans, p. 61.

BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ

ARCHÉOLOGIQUE ET HISTORIQUE DE L'ORLÉANAIS

Tome XVIII. — N° 214

PREMIER ET DEUXIÈME TRIMESTRES DE 1918

LISTE

DES MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE ET HISTORIQUE DE L'ORLÉANAIS

AU 1er JUILLET 1918

Il a été décidé de ne pas reproduire intégralement cette liste qui se trouve en tête du tome XVIII et du Bulletin n° 212.

Depuis le 1er juillet 1917, il s'y est produit les modifications suivantes :

MORTS AU CHAMP D'HONNEUR.

DIDIER (Maxime), membre titulaire, conservateur adjoint du Musée d'Orléans, capitaine au 112e régiment territorial d'infanterie, décoré de la croix de guerre.

BOUVIER (Pierre), associé correspondant, archiviste paléographe.

DÉCÉDÉS.

MEYER (Paul), membre honoraire, membre de l'Institut, directeur honoraire de l'école des Chartes.

ROCHETERIE (Maxime de La), membre titulaire non résidant, lauréat de l'Académie Française, président de la Société d'horticulture et du Comice agricole d'Orléans.

LEROY (Paul), membre titulaire non résidant, ancien magistrat.

SURCIN (L'abbé), associé correspondant, curé de Férolles.

TRICOT (Jérôme), associé correspondant, avocat.

JARRY (André), associé correspondant.

NOUVEAU MEMBRE TITULAIRE.

BRO (Le Général), rue Caban, n° 13, Orléans.

CHANGEMENT D'ADRESSE.

FOURCHÉ (Paul), associé correspondant, Cours de Tourny, 29, Bordeaux.

PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES

Séance du 11 janvier 1918

Présidence de M. BAGUENAULT DE PUCHESSE, *président.*

M. le PRÉSIDENT remercie en son nom et au nom du bureau la Société de leur avoir continué sa confiance.

Volumes reçus. — M. le PRÉSIDENT signale : dans les *Annales de la Société du Gâtinais*, de M. l'abbé Alliot, *Le clergé pendant la Révolution dans le district d'Etampes* ; — dans le *Polybiblion*, le dernier article de notre confrère, M. DE LA ROCHETERIE, signé de ses initiales, sur *La victoire en l'an II*, par Albert MATHIEZ.

Correspondance. — M. le Maire accuse réception de notre demande de subvention habituelle qu'il soumettra au Conseil municipal.

Une circulaire du Ministère de l'instruction publique invite à donner, avant le 31 décembre 1918, divers renseignements statistiques sur le prix des matières de première nécessité avant la guerre, en fin décembre 1915, ainsi que en 1896, 1873, 1850.

M. le PRÉSIDENT rend compte de ses négociations avec M. Poët, secrétaire de l'Institut d'histoire et de géographie et d'économie urbaine de Paris (29, rue Sévigné), pour l'acquisition de nos anciennes publications par la Bibliothèque des travaux historiques de la Ville de Paris. Des conditions de faveur sont autorisées. Pour l'avenir, l'échange sera fait de leurs publications entre les deux compagnies.

Publications. — Sont déposés sur le bureau la *Table des mémoires et bulletins jusqu'à 1916* et le *Bulletin* du 1er semestre de 1917. L'un et l'autre seront incessamment distribués.

Communications. — M. le PRÉSIDENT lit une note de M. Max PRINET sur un sceau et un contresceau d'Etienne Tastesaveur, prévôt d'Orléans, puis bailli de Sens.

Cette note sera soumise à la Commission des publications.



— M. POMMIER a compulsé la liste des articles et brochures de M. le chanoine COCHARD qui manquent à notre Société. Il demande un petit crédit pour les acquérir et les faire relier. C'est accordé.

Pour le portrait de notre confrère, M. Fougeron lui a signalé le médaillon de Vermare. M. Agricol Bénard pourra s'entendre directement avec le sculpteur.

— M. FOUGEU lit, dans le *Bulletin de la Société du Périgord* (mai-juin 1917, p. 222), un article d'actualité sur *la pénurie des subsistances à Ribérac, en l'an II* (1794).

— M. SOYER signale que M. COCHARD, dans une note de son étude sur les Minimes, plaçait le fief d'Escures « près de Coulmiers ». Lui-même le situe commune de Rozières. Dans l'étude sur Montpipeau, il a relevé plusieurs Fougeu de ce pays. Cela n'infirme d'ailleurs pas les observations faites sur les Escures, voisines des Aydes.

Séance du 25 janvier 1918.

Présidence de M. Émile HUET, *vice-président.*

Correspondance. — M. le PRÉSIDENT lit une lettre de M. Dureau qui demande des renseignements sur l'origine de la rue Coligny : au coin on lit le nom plus ancien de « Rue des Cinq Marches » et le mot « Lionne ». A-t-elle porté, comme une autre du canton ouest le nom de « Rue de la Lionne » ? L'histoire de M. Lepage n'en dit rien.

— M. HUET lit aussi les vœux du nouvel an, en vers latins, de la Société de Tarn-et-Garonne et une traduction en vers français de M. BAGUENAULT DE PUCHESSE.

Bibliothèque. — M. POMMIER dépose quinze brochures complétant pour notre bibliothèque les œuvres du chanoine COCHARD.

Comptes du Trésorier. — M. BRÉDIF donne lecture de ses comptes pour 1917 et du projet de budget pour 1918.



Les comptes sont approuvés. Des remerciements sont votés au Trésorier.

Commission des publications. — M. SOYER rend compte, au nom de la Commission, de la note de M. PRINET sur le sceau de Tastesaveur. Il la complète par des renseignements nouveaux, communiqués par M. JARRY, qu'il a envoyés à M. Prinet. Après la réponse de celui-ci, la note et les additions seront insérées au *Bulletin*.

Communications. — M. GARSONNIN demande un avis sur un groupe de pâte de verre, pouvant dater de 1770 à 1780, et représentant une Minerve et un personnage assis s'appuyant sur une épée ornée d'un encensoir, entre les deux une sphynge et un bouclier ou une table.

— M. J. BAILLET communique une liste de pièces romaines grands ou petits bronzes, et deniers d'argent ou saucés, s'étageant de Trajan à Claude le Gothique, trouvés naguère à Chilleurs-aux-Bois et appartenant à M. Emile Lépissier, de Loury.

Cette liste sera insérée au *Bulletin*.

Séance du 8 février 1918

Présidence de M. BAGUENAULT DE PUCHESSE, *président.*

Volumes reçus. — M. le PRÉSIDENT signale, dans le *Polybiblion*, une notice nécrologique sur notre confrère, M. Maxime DE LA ROCHETERIE.

Correspondance. — Me Joblin notaire, nous envoie une lettre à faire parvenir à la Société française d'archéologie. M. Poullain, ancien conducteur des Ponts et Chaussées, décédé le mois dernier, a légué à cette Société une somme de 20.000 francs. Nous applaudissons à cette libéralité d'un amateur d'antiquité, que notre compagnie avait jadis couronné.



— M. le Président donne des nouvelles de M. Basseville, qui récemment a été très souffrant, mais va mieux.

Hommage. — M. Lanéry d'Arc, associé correspondant, fait hommage à chacun de nos confrères titulaires résidant, de sa brochure sur *Jeanne d'Arc et la guerre de 1914*.

Des remerciements sont adressés, au nom de tous et de chacun, au généreux auteur.

Commission des publications. — M. Soyer a correspondu avec M. Max Prinet au sujet de sa communication sur le sceau de Tastesaveur. Ses nouveaux renseignements seront joints, dans le *Bulletin*, à l'article de M. Prinet.

Communications. — M. Jarry lit une lettre de M. Martin, notre correspondant, contenant le récit de l'incendie du château de Sully. Ce récit sera déposé aux archives de notre Société, avec les photographies qu'y a jointes l'auteur.

M. Vacher donne quelques détails complémentaires sur les actes de vandalisme qui se sont produits et qu'on ne saurait trop flétrir.

— M. Soyer tire d'une pièce de comptabilité un témoignage curieux du succès de la prédication en plein air du cordelier OllivierMaillard, à Orléans. Il fallut soixante journées de couvreurs pour réparer les dégâts faits aux toits des maisons voisines, sur lesquels on était monté pour l'entendre. C'est un argument de plus pour contester qu'il ait prêché en latin.

Texte et commentaire seront insérés au *Bulletin.*

— M. J. Baillet présente un nouveau lot de bronzes de Chilleurs de la même trouvaille que ceux dont il a déjà parlé. Mais de renseignements très précis, il résulte qu'il s'agit d'une trouvaille inédite, toute différente de celles qu'ont signalées ou rappelées MM. Garsonnin et Soyer. Celle-ci a été faite sur la commune même de Chilleurs, à trois kilomètres du bourg, et un kilomètre de Santeau. Le trésor était renfermé dans un vase de terre rouge vernissée, dont M. Baillet fait voir un fragment.

La nouvelle liste sera jointe à la précédente, dans le *Bulletin*.



Séance du 22 février 1918

Présidence de M. Baguenault de Puchesse, *président.*

Volumes reçus. — M. le Président signale dans le *Bulletin de la Société des sciences de l'Yonne,* un article de M. Porée, sur *l'Epigraphie campanaire de l'Yonne.*

Correspondance. — M. le Président donne connaissance d'une circulaire ministérielle sur l'envoi des publications.

Il annonce que le Conseil municipal nous a accordé une subvention de 500 francs.

Publications. — M. Soyer dépose le manuscrit de la table des *Bulletins* de 1914 à 1917 qu'il a rédigée.

Communications — M. J. Baillet présente neuf monnaies romaines, trouvées par un cantonnier sur le territoire de Montbouy, au temple de Craon, il y a quelques années et appartenant à M. William Viot, de Châtillon-Coligny.

La liste en sera annexée au *Bulletin.*

Séance du 8 mars 1918

Présidence de M. Baguenault de Puchesse, *président.*

Décès. — M. le Président annonce la mort de M. Paul Leroy, associé correspondant :

« Messieurs,

« Nous avons appris aujourd'hui même, la mort d'un de nos membres non-résidants des plus laborieux et des plus attachés à la Société, M. Paul Leroy, ancien président du Tribunal de Gien.

» Originaire de Jargeau, où son père avait été juge de paix, notre collègue s'était retiré dans cette ville et ensuite à Isdes, dans une



propriété de Sologne, où il passa solitairement ses dernières années.

» Il avait beaucoup écrit sur l'histoire de Jargeau, particulièrement à l'époque protestante, et ses brochures se distinguaient par leur exactitude et le souci de l'impartialité. Beaucoup des documents qu'il a mis au jour, provenaient du riche minutier d'un notaire dont il avait fait le dépouillement. Nos *Bulletins* et nos *Mémoires* ont publié un assez grand nombre de ses travaux.

» En 1904, il avait organisé à Jargeau une vraie fête littéraire pour l'inauguration, à la mairie, de la plaque commémorative d'un général du temps de Louis XIV, qui a illustré le nom de Souvigny qu'il avait pris en entrant à l'armée comme simple soldat de fortune, et qui a laissé des *Mémoires* intéressants, récemment édités par la Société de l'Histoire de France.

» Très lettré, du commerce le plus agréable, notre collègue avait de fidèles amitiés. Il ne laisse qu'un fils, capitaine au front, auquel nous adressons, au nom de la Société, nos sympathiques condoléances ».

Volumes reçus. — Dans le dernier *Bulletin philologique et historique du Comité des travaux historiques* (1916, p. 424-430), M. le Président signale une étude de M. Soyer sur les *Bulles de l'abbaye de Saint-Jean-des-Vignes, à Soissons* (1171-1278), conservées dans les Archives du Loiret, — et une autre de M. Baguenault de Puchesse, sur *la Défense du maréchal de Marillac* (p. 52-57).

Correspondance. — M. le Secrétaire lit une lettre de la Ligue Française. La Société s'unit à ses intentions patriotiques.

Communications. — M. Soyer lit une étude qui sera publiée au *Bulletin de Géographie*, sur *Aquae Segestae*, que la Table de Peutinger place entre Agendincum (Sens) et Cenabum (Orléans). Il place la localité au Préau, commune de Sceaux en Gâtinais, sur la voie romaine, avec une source ferrugineuse et des ruines de thermes à l'extrémité des vestiges d'un aqueduc de 30 kilomètres. Il faut corriger le nom en *Aquae Segetae*, du nom d'une déesse qui se retrouve chez les Segusiavi dans une station du même nom (Saint-Galmier). En même temps, M. Soyer a identifié *Fines* de la Table avec Ingrannes



(*Ewiranda* « limite » en celtique), et il fait à la Table des corrections justifiées pour les distances : de Sens à Aquae XXII *leugae* (lire XXIV), d'Aquae à Fines XXII *leugae* (lire XVII), de Fines à Cenabum XV *leugae* (lire XII), soit en tout 53 « lieues » gauloises ou 114 km., 400 mètres.

— M. Baguenault de Puchesse présente un exemplaire du *Voyage de Charles-Quint à travers la France*, réédité en 1879, où sont faites plusieurs allusions au passage à Orléans, en 1539, avec d'utiles indications sur plusieurs relations d'*Entrées*.

— M. J. Baillet mentionne une monnaie romaine, à la tête d'Hadrien, le reste fruste, trouvée dans la terre sur la commune de Mézières par M. Belouet, curé de la paroisse

Séance du 22 mars 1918

Présidence de M. Baguenault de Puchesse, *président*.

Décès. — M. le Président annonce le décès de M. André Jarry, membre associé correspondant de notre société. Fils de notre ancien collègue M. Louis Jarry, et frère de M. Eugène Jarry, il était lui-même un amateur d'art éclairé et un artiste distingué.

Volumes reçus. — M. le Président signale les *Tables* du *G lobe* organe de la Société de géographie de Genève.

Administration. — M. Larcanger rend compte de ses négociations avec la Ville de Paris, pour l'acquisition de la collection de nos publications. Il est approuvé et chargé de conclure.

— M. le Trésorier a touché la subvention de 500 fr. de la Ville, dont nous la remercions.

Communications. — M. J. Baillet a eu en communication 70 nouvelles pièces du nouveau trésor de Chilleurs. Il les décrit et montre les plus intéressantes.

La séance est interrompue par l'extinction des feux, suite d'une alerte.



Séance du 12 avril 1918

Présidence de M. Baguenault de Puchesse, *président.*

Les volumes reçus sont déposés sur le bureau.

M. le Bibliothécaire annonce que l'accord est définitivement conclu avec la Ville de Paris pour l'acquisition d'une collection de nos publications.

Au sujet du papier nécessaire à nos impressions, M. le Trésorier s'entendra avec M. Pigelet.

Communications. — M. le Président fait passer une épreuve d'un portrait de M. le chanoine Cochard par M. Agricol Bénard, Il est décidé de le joindre à la notice nécrologique.

— M. Soyer a trouvé le nom du sculpteur des portes du transept de la cathédrale. Déjà M. Vignat avait cité l'entrepreneur de la menuiserie de ces portes, Jean Fibardel. Mais, d'après le procès-verbal d'une délibération du « Bureau de réédification de la cathédrale », c'est l'Orléanais Claude Godard qui sculpta les médaillons : il avait concouru pour les sculptures des boiseries du chœur.

Cette communication sera insérée au *Bulletin* avec les pièces justificatives.

— M. Pommier, en étudiant l'histoire des estampes du Musée, a mis la main sur une description, datant de 1713, du legs fait par François Morel, de sa collection de tableaux, estampes, médailles (plus de 1.100), etc.

— M. Baguenault demande si l'on ne pourrait pas faire une notice sur Jules Lemaitre notre compatriote et associé honoraire. Sa bibliothèque léguée à M. Philippe Daudet, vient d'être vendue. De ses papiers, on a tiré un 8e et dernier volume de ses « Contemporains ».



Séance du 26 avril 1918

Présidence de M. Pommier, *doyen de séance.*

M. Auguste Baillet, doyen d'âge, se récuse à prendre la présidence. M. Alexandre Pommier est invité à prendre place au auteuil.

Les ouvrages reçus sont déposés sur le bureau.

Communications. — M. Pommier annonce l'envoi d'un volume qui sera très précieux. C'est un volume des Rues d'Orléans de M. Lepage, dans lequel M. Agricol Bénard, le donateur, a intercalé 55 illustrations par lui-même.

— M. le Docteur Garsonnin présente un denier d'argent de Charles-le-Chauve, frappé à Orléans, de très bon aloi, récemment acquis pour le Musée.

— M. J. Baillet précise le lieu de la dernière trouvaille de monnaies romaines, de Chilleurs-aux-Bois.

Séance du 10 mai 1918

Présidence de M. Baguenault de Puchesse, *président.*

En l'absence de M. Jules Baillet, indisposé, M. Soyer est désigné pour remplir les fonctions de secrétaire.

Dons : — M. Pommier présente l'ouvrage dont l'envoi a été annoncé à la dernière séance : c'est un exemplaire élégamment relié des *Rues d'Orléans* (texte de Lepage), dans lequel M. Agricol Bénard, le donateur, membre correspondant, a intercalé des eaux-fortes, lithographies et dessins dont il est l'auteur.

La Société adresse ses bien vifs remerciements à M. Bénard, pour l'hommage de ce très artistique volume.



— M. Breton présente un fragment de sarcophage égyptien avec hiéroglyphes, qu'il offre au Musée historique de l'Orléanais.

D'après M. Auguste Baillet, ces hiéroglyphes indiquent le nom du défunt.

— M. Baguenault de Puchesse offre, de la part de M. et Mme Charpentier, demeurant à Orléans, 14, rue du faubourg Bannier, 3 documents sur parchemin, conservés depuis longtemps dans leur famille : 1° un contrat de mariage entre Pierre le Blanc et Marie Malaquin, demeurant à Orléans, « à l'auberge de la Fleur de Lys », faubourg Bannier, paroisse Saint-Paterne (1783) ; — 2° un acte de vente d'une maison sise aussi faubourg Bannier, même paroisse près « l'auberge de la ville de Rouen » (1777) ; — 3° une reconnaissance de cens envers le chapitre de la collégiale Saint-Pierre-Empont, pour une maison sise rue du Coq, anciennement rue de la Poulaillerie, paroisse Saint-Maclou (1688).

Des remerciements sont votés aux donateurs.

Communications. — M. le Président lit sa *notice sur Jules Lemaître*, membre honoraire de notre Société.

Cette notice sera insérée au *Bulletin.*

A ce propos, M. Soyer fait remarquer qu'à sa connaissance, Jules Lemaître n'a publié qu'une seule étude concernant l'Orléanais : cette étude a paru sous le titre : *Une petite ville sous le Directoire (1797-1799)*, dans un volume où, certes, personne ne penserait à la chercher (*Théories et impressions* ; Paris, sans date). La « petite ville » en question est Beaugency.

Séance du 24 mai 1918

Présidence de M. Baguenault de Puchesse, *président.*

M. Jules Baillet, secrétaire, et M. Brédif, trésorier, s'excusent de ne pouvoir assister à la séance. M. Jacques Soyer remplira les fonctions de secrétaire.

Hommage. — M. Pommier offre un exemplaire imprimé de son *Rapport sur la situation du Cabinet des estampes, du Musée de peinture d'Orléans, au 31 décembre 1917*, qu'il a adressé à M. le Maire, le 15 mai dernier.

Des remerciements sont votés à l'auteur et la Société décide que ce rapport sera reproduit au *Bullletin*.

Commnnications. — M. Pommier donne lecture de la première partie de la notice qu'il a rédigée sur le « Cabinet des estampes » et fait l'historique de sa formation, depuis le don par François Morel de ses collections au chapitre cathédral de Sainte-Croix (1712).

— M. Baguenault de Puchesse communique à la Société une étude sur *Germain Vaillant de Guélis, évêque d'Orléans*, fervent adepte de l'humanisme. M. le Président a trouvé, à la Bibliothèque nationale, une lettre originale inédite de Henry III, envoyée le 23 décembre 1585 à l'évêque de Paris, le futur cardinal de Gondi, alors à Rome pour faire agréer au pape la nomination de Guélis. Celui-ci fut, en effet, nommé évêque à la place de Mathurin de la Saussaye, le 27 octobre 1586, pour peu de temps d'ailleurs, puisqu'il mourut à Meung-sur-Loire, le 25 septembre 1587.

Cette étude sera insérée au *Bulletin*.

Séance du 14 juin 1918

Présidence de M. Huet, *vice-président*.

Décés. — M. le Président annonce avec émotion la mort de notre confrère M. Maxime Didier, tombé pour la France. Capitaine au 112e régiment territorial d'infanterie, décoré de la Croix de guerre, il fut grièvement blessé le 30 mars dernier, dans les combats sur la Somme. Transporté à l'hôpital Saint-Clément de Metz, il y succomba le 26 avril suivant. La Société exprime toutes ses condoléances à sa veuve, à son père notre confrère, et à toute sa famille.

— M. le Secrétaire annonce aussi la mort de M. l'abbé Surcin, notre associé correspondant, curé de Férolles, décédé à l'âge de 61 ans



après une longue et cruelle maladie. Ce fut un travailleur, un chercheur de bonne foi, qui fit maintes communications à nos sociétés savantes.

Correspondance. — Dans une lettre, M. le comte Charpentier donne divers détails sur Germain Vaillant de Guélis, dont a parlé dernièrement M. Baguenault de Puchesse. Cette lettre sera transmise à ce dernier.

Hommages et dons. — M. Pommier offre un exemplaire de sa *Notice sur M. le chanoine Cochard.*

— M. Basseville donne plusieurs brochures pour la collection des publications orléanaises : 1° *Recueil des actions héroïques et civiques des républicains français,* chez Rouzeau, de l'an II. — 2° *Œuvres de Boileau*, chez Letourmy. — 3° *Nouveau traité d'arithmétique*, chez Letourmy. — Il y joint son propre ouvrage sur les *Usages locaux de la Sologne.*

— M. Pommier a reçu la visite de M. de Basonnière, exécuteur testamentaire de M. Poulain, conducteur des Ponts et Chaussées en retraite, récemment décédé. Il lui a remis, pour la Société, un portefeuille marqué A, contenant une collection de dessins et croquis, faits par lui dans ses excursions, et que, par testament du 4 juin 1911, il le charge de donner à notre Société.

— M. J. Baillet, au nom de M. Emile Lépissier, donne, pour la collection des monnaies romaines trouvées dans le département, le beau bronze de Pertinax du trésor de Chilleurs.

Remerciements aux donateurs.

Communications : — M. Pommier lit la suite de son travail sur les origines de la collection d'estampes de notre Musée. Il parle des collections des chanoines de Sainte-Croix, Leber et Desnoyers.

— Dans le catalogue de la vente de la collection Degas, M. Pommier signale le tableau « Les malheurs de la ville d'Orléans, » du Salon de 1865, dont il fait circuler la photographie.

— Où en est le classement de l'église de Recouvrance ? La municipalité, dit M. Laville, attend la transmission du dossier.



— Plusieurs membres donnent des indications sur le déménagement de la Bibliothèque municipale par les soldats américains. Les dangers courus ont été signalés.

Séance du 28 juin 1918

Présidence de M. Baguenault de Puchesse, *président.*

Volumes reçus. — Diverses publications sont déposées sur le bureau.

Hommage et dons. — M. Basseville donne pour notre collection, un lot de petites brochures ou imprimés orléanais, sortis pour la plupart, des presses de Letourmy : (*Chansonnier national* d'Arnaud en 3 variétés, — *Recueil de chansons nationales*, trois variétés. — *Recueil de chansons nouvelles*. — *Le jardin de l'honnête amour*. — *La princesse Belle Etoile et le prince Chéri, conte*. — *Nouvel alphabet national républicain*. — *Le premier alphabet divisé par syllabes*. — *Le calendrier républicain*, — et enfin une *Ordonnance de Louis XV, concernant les « Testamens »*, chez Jacob 1736).

Des remerciements sont adressés au donateur.

Communications. — M. Garsonnin présente 4 vases de verre, d'époque gallo-romaine, trouvés dans la plaine de Tenaisy, commune de Ruau, canton d'Artenay, et récemment acquis pour le Musée.

Ce sont : 1° une petite ampoule piriforme, dite lacrymatoire, en verre blanc verdâtre (Ier-IVe siècle) ; — 2° un verre à boire, en tronc de cône renversé, muni d'un pied en verre blanc verdâtre (IIIe siècle), — 3° un bol en tronc de cône renversé, terminé près de l'orifice par une partie troncônique beaucoup plus large, en verre jaune très irisé ; — 4° un aryballe à grand orifice surmonté d'un anneau cylindrique plus large ; cet orifice est réuni à la panse par deux anses en verre bleu, rondes, coudées et terminées par de larges expansions ; la panse est ornée d'un fil de verre bleu, disposé en spirale et d'un cercle ininterrompu de chevrons en verre bleu.

Sur la même commune en 1874, on a trouvé, au climat des Juifs



25 monnaies (de Trajan à Victorin), un sabre en fer, et un fer de lance. En 1879, on a trouvé des monnaies (de Trajan à Postume), une clochette, une boule en cuivre, un grain de collier en os, une bague en cuivre, un fer de lance et un couteau en fer. En décembre 1879, on a encore signalé une découverte de monnaies (de Trajan à Tétricus).

— A propos de Germain Vaillant de Guélis, évêque d'Orléans, M. Soyer signale une pièce des Archives du Loiret. C'est une signification par huissier, faite le 23 avril 1569, avant la Saint-Barthélémy, au nom des catholiques, aux protestants de la ville, pour dommages causés par ceux-ci. Elle mentionne comme huguenot un Jean Vaillant de Guélis. Elle donne aussi les noms des principaux orléanais appartenant alors, à la « prétendue opinion » ; on y remarque Bongars, Boilève. Thoinard, Petau, Jean Touchet (le père de Marie Touchet), Framberge, Gueyart dit d'Orléans (libraire, ami de Calvin) Delalande, Dallibert, Compaing, Bourdineau, Tassin, etc.

— M. Pommier achève la lecture de son étude sur la Collection d'estampes du Musée. Il passe en revue divers donateurs, la vente Leber, la liste des dessinateurs et graveurs orléanais.

Renvoyé à la Commission des publications.

— Au nom du docteur Duchateau, M. Baillet, communique une pièce romaine trouvée par M. l'abbé Belouet, curé de Mézières, sur sa paroisse. C'est un petit bronze de [*Flavius Cris*] PVS NOB (*ilissimus*) CAES (*ar*), le fils aîné de Constantin. Au revers on lit [*Felici*] TAS CAESS [*arum*] et on voit une porte de ville. Au-dessus les lettres S T R indiquent une origine gauloise : la pièce a été frappée dans le second atelier monétaire de Trêves (*secunda Trevirorum*).

— M. Paul Fougeu fait passer une sonnette du XVIIe siècle, trouvée dans le jardin du presbytère d'Ingré. Elle porte l'inscription : I H S 16 M A R 36 (*Jesus, Maria*, 1636).



SCEAU ET CONTRE-SCEAU

D'ETIENNE TASTESAVEUR,

Prévôt d'Orléans

puis bailli de Sens.

Douët d'Arcq, dans son *Inventaire* des sceaux des Archives de l'Empire (1), a décrit de la manière suivante le sceau du bailli de Sens, Étienne Tastesaveur :

« Sceau rond de 31 mill. — Archives de l'Empire, S. 5240

Une fleur de lys fleuronnée.

+ S STEPHANI TATE SAVOR

(*Sigillum Stephani Tate Savor*).

Contre sceau :

Une demi-fleur de lys, partie d'un pal et demi. (2).

+ AVRELIANIS.

(Aurelianis).

Appendu à une charte du mois de février 1256 » (3).

La description suffit à signaler les deux particularités remarquables qu'offre le contre-sceau, et qui ont déjà attiré l'attention des érudits.

***

L'une d'elles se présente dans la légende, laquelle ne se compose que d'un mot, le nom latin de la ville d'Orléans, à l'ablatif.

(1) N° 5154.

(2) C'est plutôt un palé de quatre pièces.

(3) Donation faite aux Templiers par Huet, dit Pioche, chevalier, et Yoland, sa femme, de vignes situées à Tourlenay (Yonne, arrondissement d'Auxerre, canton de Coulanges-les-Vineuses, commune d'Escolives). La date est indiquée en ces termes : « Datum anno Domini millesimo ducentesimo quinquagesimo sexto, mense februarii » (Archives nationales S 5240, dossier 60). Dans la région où cet acte a été passé, on employait le style de Pâques ; il doit donc être daté du mois de février 1257.

Un archéologue sénonais, M. Julliot (1), a supposé que ce nom pouvait indiquer la patrie d'Étienne Tastesaveur. M. Léopold Delisle (2) a proposé une autre explication : « Le mot *Aurelianis* du contre-sceau serait-il un souvenir de la prévôté d'Orléans qu'Étienne Tastesaveur avait longtemps administrée ? »

Nous savons, en effet, que ce personnage, avant de devenir bailli de Sens, avait été prévôt d'Orléans, puis prévôt de Paris. Un registre des *Olim* mentionne : « Stephanum Taste Saveur, ballivum Senonensem, qui diu fuerat prepositus Aurelianensis » (3).

C'est l'hypothèse proposée par M. Delisle qui doit être acceptée. Elle est confirmée par ce fait que la même légende, *Aurelianis*, se retrouve sur les contre-sceaux de la prévôté d'Orléans (4), apposés à des actes de 1292 (5), de 1296 (6), de 1317 (7), de 1330 (8) et de 1343 (9).

(1) *Fragments de sigillographie sénonaise*, dans le *Bulletin de la Société archéologique de Sens*, tome IX (1867), p. 205, 208. — Étienne Tastesaveur est dit « de Aurelianis » dans un acte de 1253 (*Notices et extraits des Manuscrits*, tome XXIII, p. 194). Renseignement communiqué par mon confrère M. E. Jarry.

(2) *Chronologie des baillis et des sénéchaux royaux depuis l'origine jusqu'à l'avénement de Philippe de Valois*, dans le *Recueil des historiens de France*, tome XXIV, p. 39 *, note 3.

(3) Édition du comte Beugnot, tome I, p. 846. — Tastesaveur fut prévôt de Paris en 1253 : ce renseignement est fourni par un jugement du 24 février 1253 (n. st.), mentionné dans les *Notices et extraits des manuscrits*, tome XXIII, déjà cité, p. 194.

(4) Collection de sceaux des Archives nationales, nos 4866, 4867.

(5) Vendredi après la Notre-Dame de mars 1291 (29 mars 1292). — Archives nationales, J. 162, Montargis, n° 8. Cf. Douët d'Arcq *op. cit.*, n° 4866.

(6) Mercredi devant Pâques fleuries 1295 (4 mars 1296). — Bibliothèque nationale, ms. latin 5417, p. 302.

(7) Voir J. Soyer, *Le sceau de la prévôté d'Orléans au commencement du* XIVe *siècle*, dans les *Bulletins de la Société archéologique et historique de l'Orléanais*, tome XIV, 1905-1907, p. 413.

(8) Vendredi après l'an neuf 1329 (5 janvier 1330). — Archives nationales, J. 162, n° 16. Cf. Douët d'Arc, *op. cit.*, n° 4867.

(9) Cabinet de M. le comte H. de Castellane.

Le type de ces derniers contre-sceaux est d'une espèce rare ; il reproduit, en effet, un type monétaire. On y voit le « portail » qui figurait sur les monnaies carolingiennes et capétiennes frappées à Orléans. La légende à l'ablatif provient, sans doute, de celle des deniers orléanais : *Aurelianis*, puis *Aurelianis civitas* (1).

(1) Hoffmann. *Les monnaies royales de France*, p. 6, 7, pl. IV. Prou, *Catalogue des monnaies françaises de la Bibliothèque nationale* : *les monnaies carolingiennes*, nos 507, 508. Blanchet et Dieudonné, *Manuel de numismatique française*, tome I, p. 383 ; t. II, p. 210. — En 1840, Duchalais a publié, dans la *Revue numismatique*, un article intitulé : *Un mot sur le type du portail*. On y lit (p. 126, 127) le passage suivant : « Finissons en citant le curieux contre-scel du bailly d'Orléans qui, tant que la ville appartint directement au roi de France, encore que le portail, type de la monnaie locale, eût disparu depuis longtemps, se servoit toujours de cette figure, avec la légende *Aurelianis*, pour authentiquer les actes qu'il passoit devant lui. Les archives d'Orléans conservent plusieurs sceaux originaux offrant cette représentation qui est dessinée aussi dans un cartulaire ms. du XVIIIe siècle, conservé à la Bibliothèque du roi, où il est connu sous le nom de Cartulaire de Marmoutiers ». Si, comme il semble, Duchalais a entendu parler du Cartulaire de Marmoutiers, copié pour Roger de Gaignières, qui est aujourd'hui conservé à la Bibliothèque nationale (mss. latins 5441, 5443 et 5444), il s'est mépris. Ces volumes renferment un grand nombre de dessins dont aucun ne reproduit le sceau du bailli d'Orléans. Je n'ai trouvé, à Paris, aucun sceau du bailli ou du bailliage d'Orléans, qui offrît l'image du « portail ». M. J. Soyer, archiviste du Loiret, me fait savoir que dans l'article précité de Duchalais au lieu de « bailliage », il faut lire « prévôté » et au lieu d' « archives d'Orléans » il faut lire « Archives départementales du Loiret ».

L'opinion de Douët d'Arcq qui voyait sur le contre-sceau de la prévôté d'Orléans « un petit *plan de château* (se rapprochant du type du châtel tournois des monnaies) » (*op. cit.*, n° 4866), et celle de M. J. Roman qui croit y reconnaître « l'avers des deniers au type chartrain ». (*Manuel de sigillographie française*, p 148) sont à rejeter.

M. Soyer (article cité, p. 414) a émis l'opinion que la matrice du contre-sceau de la prévôté d'Orléans pouvait être un ancien coin monétaire, détourné de sa destination primitive : La technique de la gravure de ce contre-sceau ne permet pas d'accepter cette opinion.

Le contre-sceau qu'employait Étienne Tastesaveur, lorsqu'il était bailli de Sens, était donc bien celui qu'il avait fait graver, étant prévôt d'Orléans. Comme il agit en qualité de bailli de Sens à partir de 1253, il est probable que la matrice de son contre-sceau a été exécutée avant cette date (1).

La matrice qui a servi à donner l'empreinte de la face principale du sceau, ne portait que le nom du personnage pour qui elle avait été gravée, sans indication de titre ou de fonction ; il se peut qu'elle ait été faite également à l'époque où Tastesaveur était prévôt d'Orléans. Il est à noter que le type (une fleur de lis florencée) est semblable à celui des sceaux de la prévôté d'Orléans.

∴

La seconde des particularités que l'on remarque dans le contre-sceau d'Étienne Tastesaveur, consiste en ce fait que le champ porte, avec une demi-fleur de lis, des pals. Il y a là, selon toute apparence, la combinaison de deux blasons dont l'un était fleurdelisé et l'autre palé, ou chargé de plusieurs pals.

La fleur de lis représente les armes royales de France (2). Quelles armoiries représentent les pals ?

Je serais tenté de croire que ce sont les armes de Provence (*d'or à quatre pals de gueules*). Le contre-sceau a été probablement gravé au temps où saint Louis était le mari de Marguerite de Provence (3).

(1) Voir Delisle, Recueil cité, tome XXIV, p. 38*, 39*.

(2) Sur la réduction à l'unité du nombre des fleurs de lis figurées dans le blason royal, voir M. Prinet, *Les variations du nombre des fleurs de lis dans les armes de France* (*Bulletin monumental*, 1911, p. 475, 476).

(3) Le mariage de saint Louis et de Marguerite de Provence eut lieu en 1234. Il est évident que la conjecture que je présente tomberait, s'il se retrouvait un exemplaire de ce contre-sceau, qui fût apposé à un acte antérieur à 1234.



Il existe un certain nombre de sceaux de juridictions ou administrations royales et d'officiers royaux, qui portent des armoiries palées jointes, par divers procédés, aux armoiries fleurdelisées de France (1). Edmond Dupont en a signalé quelques-uns (2). M. Léopold Delisle en a retrouvé plusieurs autres (3). Je puis ajouter une douzaine d'exemples à ceux qu'ont cités ces savants (4).

Si l'interprétation qui m'est venue à l'esprit en face du décor de notre contre-sceau orléanais, était applicable à tous les sceaux d'administrations royales et d'officiers royaux, où pals et fleurs de lis sont combinés, il faudrait admettre que la tra-

(1) Tantôt les pals et les fleurs de lis occupent la même face du sceau, soit qu'ils se trouvent réunis dans un écu parti, soit qu'un ou deux écus palés accompagnent une grande fleur de lis. Tantôt un écu palé figure au contre-sceau, tandis que la face principale du sceau est armoriée de fleurs de lis.

(2) Contre-sceau de la prévôté de Paris, employé de 1255 à 1284 ; sceau du bailliage de Vermandois, de 1283 ; contre-sceau de la prévôté de Bourges, de 1284 (*Lettre à M. le comte Léon de Laborde sur un recueil inédit des sceaux du Châtelet de Paris*, dans la *Revue archéologique*, tome IX, 2me partie, p. 546, pl. 200).

(3) Sceaux et contre-sceaux d'Étienne Tastesaveur, bailli de Sens (1257) ; de la baillie de Caux (1274) ; de la baillie de Verneuil (1276, 1282) ; de la baillie de Cotentin (1280, 1311) ; de la baillie de Pont-Audemer (1294) ; de Renaud Barbou, bailli de Rouen (1297) ; de la baillie de Rouen (1312), cités au tome XXIV du *Recueil des historiens de France*, p. 38*, 39*, 105*.

(4) Sceaux et contre-sceaux de la vicomté de Verneuil, en 1276 (Collect. des Arch. nat., n° 4998) ; — de la prévôté de Bourges en 1277 et 1333 (*ibid.*, nos 4747,4749) ; — de la vicomté de Rouen, en 1281 (*ibid.*, n° 4988) ; — du bailliage de Rouen, en 1282 (*ibid.*, n° 4689) ; — de la prévôté de Villeneuve-le-Roi, en 1285 (*ibid.* n° 4919) ; — de la vicomté de Coutances, en 1296 (*ibid.*, n° 4959) ; — du bailliage de Lauzerte, en 1300 (*ibid.*, n° 4656) ; — de la châtellenie de Pontoise, en 1302 et 1376 (*ibid.*, nos 5052, 5053) ; — de la prévôté de Montargis, en 1333 (Bibl. nat., Pièces originales 893, dossier 20054, p. 284) ; — du bailliage de Cotentin, en 1350 (Sceaux de la Normandie, aux Arch. nat., n° 1797).



dition a maintenu ce décor après la mort de saint Louis et de Marguerite de Provence. car certains des sceaux qui le présentent ont certainement été exécutés au XIVe siècle (1).

Max PRINET.

(1) Ainsi ceux du bailliage de Cotent'n et de la châtellenie de Pontoise, que nous connaissons par des exemplaires apposés en 1350 et 1376, sont d'un style qui ne permet pas de les attribuer à une autre époque que le XIVe siècle.

NOUVEAU TRÉSOR ROMAIN

DE CHILLEURS

Cette trouvaille nouvelle est distincte de celle qu'a décrite M. le Dr Garsonnin (*Bulletin*, t. XVII, p. 145 et 184-188), aussi bien que des six précédentes qu'il a rappelées et, sans doute, de celle qu'avait signalée M. Soyer (*Bulletin*, t. XV, p. 423).

Celle-ci a été faite sur la commune même de Chilleurs-aux-Bois, par M. Rabillon Théodore, fermier demeurant à environ 3 kilomètres du bourg, et 450 mètres de la grande route de Pithiviers, sur une route qui s'en détache à gauche à 2 kilomètres 500 de l'église et se dirige vers le bois de Lhuilly.

En creusant un silo au pied du pignon de sa maison, en 1916, à 50 centimètres seulement sous le sol, M. Rabillon heurta et brisa un vase de terre rempli de monnaies romaines. Il s'y trouvait environ 5 kilos de gros bronzes, soit 200 pièces, et 70 pièces d'argent ou petits bronzes. Il en a cédé une partie à M. Émile Lépissier de Loury, élève au Lycée d'Orléans, et une partie à M. Merry, vétérinaire à Neuville.

Le vase était en belle terre rouge vernissée, ornée de figures en relief. Au moment de la trouvaille le vase était intact ; mais l'inventeur le brisa. Un fragment conservé fait regretter, malgré le caractère lubrique de ses figures, que tout n'ait pas été sauvé.

M. Lépissier nous a mis à même d'étudier les pièces de sa collection, dont la liste va suivre. Louons-le d'abord d'avoir fait don au Musée historique d'un beau bronze de Pertinax pour la collection des monnaies trouvées dans le département à laquelle manquait ce type.

Qu'il me soit permis aussi de remercier M. Soyer, dont le concours m'a été précieux pour déterminer certains types.



I. DENIERS D'ARGENT

Postumus (258 - 267 *en Gaule*).

1. — Avers : tête diadémée : I M P (erator) C (assianius Latinius POSTVMVS. — Revers : Minerve armée et casquée : MINER (vae) FAVTR (ici).

2. — Même face. — ℟ : Dieu debout : S [A E] C V L [I FELICITAS.

3. — (Bronze saucé). — Même face. — ℟ : Apollon passant avec un fouet : O[RIE]NS AVG (usti).

4. — (Bronze saucé). — Même face. — ℟: Guerrier : P(ontifex M(aximus) TR (ibunitia) P(otestate) CO(n)S(ul) II P(ater) P(atriæ).

5. — (Bronze saucé). — Même face : IMP. C. POSTVMVS P. P. AVG. — ℟ : Déesse debout tenant une fleur : PROVIDENTIA AVG (usti).

Gallien (260-268 *à Rome*).

6. — Face : GALIENVS P.P. AVG. — ℟ : Victoire ailée : VICT (oria) GERMA[NICA].

7. — Même face. — ℟ : Trophée et captifs : GERMANICVS MAXV (mus).

II. PETITS BRONZES

Postumus (258-267 *en Gaule*).

8. — Face : IMP. C. POSTVMVS. — ℟ : Hercule tourné à droite : HERC(uli) DEVSONIENSI (de Deutz « in regione Francorum »).

9. — Même face. — ℟ : Hercule à gauche : HERC(uli) PACIFERO.

10. — Face : IMP. C. POSTVMVS P.P. AVG. — ℟ : Hercule dans un temple : HERC(uli) DEVSONIENSI.

11. — Même face. — ℟ : Déesse debout drapée : MONETA AVG (usti).

12. — Même face. — ℟ : Déesse assise : [FORT]VNA AVG.

13. — Même face. — ℟ : Déesse debout : FIDES MILITVM.

Gallien (260-268).

14. — Face : G[ALLI]ENVS AVG. — ℟ : Chèvre : IOVI CONS(ervatori) AVG (usti).

Marius (267 *en Gaule*).

15. — Face : IMP. C. MARIVS P.P. AVG. — ℟ : Deux mains enlacées : CONCORD (ia) MILIT(um).



Claude le Gothique (268-270).

16. — Face : IMP. C(aesar) CLAVDIVS AVG. — ℟ : Dieu debout tenant foudre et lance : I[OVI] VICTORI.

IIII GROS BRONZES

Trajan (98-117).

17. — Face : [TRAIA] NVS AVG (ustus). — ℟ : Déesse assise.

18. — Face : IMP (erator) CAES(ar) [NERVA TRAIANVS] AVG (ustus) GERM[ANICVS]. — ℟ : Déesse assise : [... C]OS II P(ater) P (atriæ).

19. — Même type : [IMP. CAES. NERVA TRAIANVS] AVG. GER[MANICVS]. — ℟ : Victoire aptère debout inscrivant sur un bouclier.

20. — Face. — IMP. CA[ES... TRAIANO] OPTIMO AVG· GER (manico) DAC (ico)..... (après 114). — ℟ : Déesse debout à gauche avec corne d'abondance.

21. — Même type [..........] MO AVG. GER. DAC. P.[P.....]. — ℟ : Victoire ailée debout à droite avec bouclier.

22. — Même type [..........] IMO AVG. GER DA[C.......]. — ℟ Déesse assise avec corne d'abondance ; dessous : [..] P (rima) TRE[viro]rum.

23. — Même type. — ℟ : Déesse couchée à droite ; dessous : [..] IA TRAIA[N.].

24. — Même type. — ℟ : fruste.

Hadrien (117-138).

25. — Face : [IMP. CAES. TRAIA]NVS HADR[IANVS AVG]. — ℟ : fruste.

26. — [HAD]RIANVS AV [G]. — ℟ : Galère avec 5 rameurs : COS. III P.P. (après 128).

27. — [HADRIAN]VS AVG. — ℟ : Deux femmes debout se donnant la main.

28. — [HADR]IANVS AVG. — ℟ : L'empereur à droite suivi de 5 légionnaires.

29. — Avers fruste. — ℟ : Femme couchée à gauche.

30. — Avers fruste. — ℟ : Femme assise à droite.

31. — (?).

Antonin-le-Pieux (138-161).

32. — Face : [ANT]ONINVS AVG. PIVS P.P. TR. P. COS III (an 140-144). — ℟ : Déesse debout tenant une corne d'abondance : [PA]X AVG (usti).



33. — [ANTON]INVS [AVG. PI]VS... — ℞ Déesse debout.

34. — [ANTO]NINVS AVG. PIVS P.P. — ℞ : Déesse debout devant un autel : [PIETAS] AVG (usti).

35. — [AN]TONINVS AVG. PIVS P.P TR. P. COS III. — ℞ : Déesse debout, tenant la corne, autel à gauche.

36. — ANTONINVS AVG. PIVS P.P. [TR.] P. XII (an 149). — ℞ : Femme debout : [Fortuna ou ANNO]NA AVG (usti).

37. — [ANT]ONINVS AVG. PIVS P.P TR. P. XVI (an 153). — ℞ :Déesse debout tenant une hampe et posant une couronne sur un autel : ... . COS IIII (an 145 sqq.).

38. — [A]NTONINVS AVG. PIVS P.P. TR. P. XVII (an 154, ou XXII an 159).— ℞ : Même, sans hampe [SALVT]I AVG. COS IIII.

39. — [ANTONINVS] AVG. PIVS P.P. TR. P.... — ℞ : Même : SA[LVTI AVG].

40. — ANTONINVS AVG. PI[VS.........]. — ℞ : Même : (?)

41. — ANTONINVS AVG. PIVS P.P. ..... — ℞ : Même, serpent visible sur l'autel : [SALVT]I AVG. COS III.

42. — [ANT]ONINVS AVG. PIVS. P.P. TR. P. XXI (an 158) — ℞ : Temple à 8 colonnes, avec statues d'Auguste et Livie : AED (es) DIV[I] AVG (usti) REST (ituit) COS IIII.

43. — [IMP.] ANTONINVS AVG. PIVS [... ?] — ℞ : Femme debout tenant la corne, à gauche un gouvernail (?) : TR. [P. ....].

44 — [ANTONIN]VS AV[G. PI]VS P....... — ℞ : Deux bustes d'enfants sortant de deux cornes d'abondance opposées : [T]EMP[Orum Felicitas (?)].

45. — DIVVS ANTONINVS. — ℞ : Colonne Antonine.

Lucius Verus (161-169).

46. — Face : [L. AV]RELIVS VERVS AVG. [ARMENIACVS]. — ℞ : Guerrier portant lance et trophée : TR. P. IIII IMP. II (an 164).

47 — Légendes frustes. — ℞ : Déesse debout appuyée sur une hampe.

Marc-Aurèle (161-180).

48. — Face : IMP. CAES. M(arcus) AVREL[IVS ANTONI]NVS AVG. P(ontifex) M(aximus). — ℞ : Déesse Salus portant un sceptre devant un autel et un serpent à gauche.

49. — [M. ANT]ONINVS AVG. ARM(eniacus) PAR(thicus)..... — R : Victoire debout ailée à gauche tenant sceptre et couronne : [TR. P. XXI] IMP. IIII (an 167).

50. — [M. AN]TO[NINV]S AVG. ARM. PART. [AVG ?]. — R : Fortune assise tenant corne et balance.



51. — Légende fruste. — R : Guerrier à droite, montant un degré.

52. — M. ANTONINVS AVG. TR. P. XXIII (an 169). — R : Salus debout avec hampe autel et serpent: [SALVTI AVG] COS II [I].

53. — M. ANTONINVS AVG. TR. [P.....]. — R : Même : [SAL]VTI AVG. COS. II [I].

54. — IMP. M. ANTONINVS AVG. TR. P. XXV (an 171). — R : Dans une couronne PRIMI-DECENNALES — COS. III — S. C.

55. — Semblable.

56. — M. ANTONINVS AVG. TR. P. XX[VI] (an 172). — Revers très joli : Minerve assise tenant une Victoire : IMP. VI COS. III.

57. — Avers fruste. — ℞ : Minerve : [IMP. VI] COS. III.

58. — M. ANTONINVS AVG. [TR. P.] XXVI. — ℞ : Minerve [IMP. VI] COS. III.

59. — M. ANTONINVS AVG. GERM(anicus) SARM[ATI]CVS (après 175). — ℞ : Déesse Salus (?).

60. — M. ANTONINVS AVG. TR. P. XXXIIII (an 180). — ℞ : Guerrier assis.

61. — Légende fruste. — ℞ : Déesse debout.

Commode (180-192)

62. — Tête jeune imberbe : — L(ucius) AVREL(ius) COMMO [DVS......]. — R : Trophée et captifs ; au-dessous : DE(victa ?) GER(mania) ; (entre 172 et 180).

63. — Tête adulte barbue : M(arcus) AVREL. COMMODVS AVG. GERM[ANICVS]. — R : Trophée et captifs.

64. — M. AVREL. COMMOD[VS......]. — R : Déesse debout tenant une couronne.

65. — M. COMMODVS ANTON. AVG. PIVS BRIT(annicus). — R : Victoire ailée assise tenant un bouclier ; au-dessous VICT(oria) BRI(tannica) : an 184).

66. — M. COMMODVS ANTON. [AVG. PIVS] BRIT. — R : Victoire ailée debout vidant un vase : [TR. P. ... IMP.] VII.

67. — [M. CO]MMODVS ANTON. [AVG. PIVS BRIT.]. — R : Même : [TR. P. VIIII] IMP. VI (an 184).

68. — M. COMMODVS P.P. FELIX AVG. — R : Minerve debout tenant une Victoire, trophée derrière (an 185 sqq.).

69. — [M. CO]MMODVS ANT. P.P. FELIX AVG. — R : Déesse assise tenant corne et balance : [TR. P. XII IMP.] VII COS. V P.P. (an 187) ; au-dessous . [F]OR(tunæ) RED(uci).

70. — COMMODVS ANTONINVS. — R : Sur une estrade, l'empereur entre deux déesses, un soldat y grimpe : FIDES MILIT(um).



Pertinax (193).

71. — Avers à fleur de coin : IMP. CAES. HELV(ius) PERTINAX. — R : Déesse debout : ...... ATIA N..........

Septime-Sévère (193-211).

72. — [L(ucius) SEPT(imius) SE]V(erus) PERT(inax) AVG. IMP. VII (ou VIII ; an 196). — R : Fortune assise tenant corne et balance, roue sous le siège : FORTVNAE REDVCI.

73. — L. SEPT. SEV. PERT[INAX AVG.] — R : L'empereur suivi d'un légionnaire.

74. — [L. SEPT. SEV. PERT.] AVG. — R : Trois déesses tenant chacune corne et balance.

75. — Légende fruste. — ℞ : Guerrier debout.

Caracalla (211-217) *ou Héliogabal* (218-222).

76. — [M.] AVRELIVS CAESAR [ANT]ONI[NVS AVG.]. — R : Déesse debout tenant une corne ; à droite et à gauche : HO-NO(r) ; au-dessous TR. PO.....

77. — [M.AVR]ELIVS CAES. AN[TONINVS AVG.] — ℞ : Minerve debout.

Sévère-Alexandre (222-235).

78. — IMP. CAES. M. AVRE(lius) SEV(erus) [AL]EXANDER AVG. — R : L'empereur lauré debout en toge: TR. P. V. COS. II : P.P. (an 226).

79. — IMP. SEV. ALEXANDER AVG. — R : Déesse debout tenant des épis sur un sac : ANNONA AVGVST[I].

80. — IMP. CAES. M. AVR. SEV. ALEXANDER AVG. — R : Déesse assise se coiffant : [SECVRITAS].

81. — IMP. CAES. M. AVR. SEV. ALEXANDER AVG. — R : Déesse debout.

82. — (?) Tête âgée barbue : CAES. AL[EXA]ND[ER] (?) — R : Fortune assise avec corne, balance et roue.

Postume (258-267).

83. — Tête laurée sans diadème rayonnant : IMP. C. POSTVMVS P.F. AVG. — R : Guerrier tenant lance et bouclier : VIRTVS AVG.

Impératrices :

Sabine (épouse d'Hadrien).

84. — [SA]BINA AVGVSTA HADR[IANI]. — R : Figure debout : CO[NC]O[RDIA].

85. — [SABIN]A HA[DRIANI VXOR]. — R : Femme assise



Faustine l'ancienne (épouse d'Antonin)

86. — [FAVSTINA] AVG(usta) ANTONIN[I VXOR]. — R : Déesse debout appuyée sur un pilastre, tenant corne et couronne, pas d'autel.

87. — FAVSTINA AVGVSTA. — Déesse tenant 2 enfants dans les bras et 2 debout près d'elle : FECVND(itas) AVGVSTAE.

88. — FAVSTINA [AVGVSTA]. — R : Déesse tenant corne et bouquet : H[I]L[AR]I[TAS] A[VGVST]A[E].

89. — FAVSTINA AVG. [..........]. — R : Déesse tenant une corne, debout devant un autel : PIE[TAS AVG].

90. — [DIV]A FAV[STINA]. — R: Même, sans corne : AVGV[STA]

91. — Légende fruste. — R : Même [AVGV]S[T]A.

92. — DIVA[F]AV[STINA]. — R : Femme debout tenant couronne et draperie : [AVGVS]TA.

93. — DIVA FAV[S]TINA. — R : (?)

Faustine la jeune (épouse de Marc-Aurèle).

94. — FAVSTINA AVG(usta) PII AN[TONINI F(ilia)]. — R : Déesse assise tenant un voile devant elle : PVDI[CITIA].

95. — FAVSTINA AVGVSTA. — R : Déesse debout : AVGVSTI FE[LICITAS].

96. — FAVSTINA AVGVS[TA]. — R : Déesse debout tenant hampe et couronne.

97. — FAVSTINA AVGVSTA. — R : Déesse debout portant 2 enfants, entre 4 autres : FE[CVND(itas) AVGVSTAE].

98. — FAVSTINA AVGVSTA. — R : Même type : [FEC]VND. AVG[STAE.

99. — [FAV]STINA [AVGVSTA]. — R : Déesse tournée à droite.

100. — [FAVSTINA ?] AVG. — R : Femme assise devant un serpent.

Lucille (épouse de Lucius Verus).

101. — [LV]CILLA F(ilia) AVG(usti) ANTONIN[I]. — R : Figure debout (Mercure ?) devant un autel (?)

Crispine (épouse de Commode).

102. — CRI[SP]INA AV[G(usta) COMM]ODI AVG(usti uxor). — R : Déesse assise.

103. — CRISPINA AVGVSTA. — R : Déesse tenant un gouvernail : [PROVIDEN]T[IA].



Scantilla (épouse de Didius Julianus).

104. — [MANL]IA SCAN-TILLA [AVG.] — R : Déesse tenant nampe et couronne.

Julia Mammaea (mère de Sevère Alexandre).

105. — IVLIA MAMAEA AVGVSTA. — ℞ : Déesse assise tenant corne et caducée : FELICITAS PVBLICA.

106. — IVLIA AVGVSTA. — R : Femme debout libant sur un autel (?) : [PIETA]S.

107 (?). — Fruste.

Notes pour servir à l'histoire littéraire

DU SUCCÈS DE LA PRÉDICATION

de

Frère OLIVIER MAILLART

à Orléans, en 1485

J'ai naguère appelé l'attention des érudits sur les séjours que fit à Orléans le célèbre prédicateur frère Olivier Maillart, en 1485, en 1497 et en 1501 (1).

J'ai noté qu'en 1497, la Ville, pour le récompenser de son sermon prononcé le 13 août, lui donna généreusement par deux fois à dîner, et lui paya le ressemelage de ses souliers. L'âne qui portait le Cordelier dans ses tournées à travers la France ne fut pas non plus oublié : les habitants le firent ferrer à leurs dépens.

Un passage d'un compte du domaine du duché (du 24 juin 1484 au 24 juin 1485) fournit sur le succès de la prédication d'Olivier Maillart un renseignement inédit, aussi curieux qu'inattendu. Nous y apprenons que ce religieux, en carême 1484, — c'est-à-dire 1485 nouveau style, puisque l'année, dans nos régions, commençait alors à Pâques, — prêcha à Orléans, dans la cour de l'hôtel de Monseigneur le duc.

La foule était tant avide d'entendre son sermon, — dans lequel il dut tonner, selon son habitude, contre les nobles,

(1) Voir : *Notes pour servir à l'histoire littéraire : I. Le poète Eloi d'Amerval à Orléans en 1468 ; — II. Le prédicateur Olivier Maillart à Orléans en 1485, 1497 et 1501* (Orléans, 1912) ; extrait des *Bulletins de la Société archéologique et historique de l'Orléanais,* t. XVI, années 1911-1913, p. 191-194.



les bourgeois, les marchands, le clergé régulier et séculier, sans omettre les évêques, — qu'elle grimpa sur les toits des écuries et autres dépendances du palais ducal (1), et les détériora si fort, qu'il fallut 64 journées de couvreur pour les réparer.

Voici le texte :

« A Girard Houldry (2), pour avoir vacqué par lui et autres ses aides, par soixante quatre journées, a recouvrir d'ardoise en plusieurs lieux ou besoing en estoit sur la couverture des estables (3) et autres ediffices de l'ostel de Monseigneur le duc a Orleans, qui, en Karesme mil IIII^{c} IIII^{xx} et quatre, avoit esté rompue par le peuple, estant a la predicacion de frere Olivier Maillart, lors preschant en la court dudit hostel, et aussi a recouvrir ou besoing en estoit sur les hostelz de la Recepte et de la Prevosté d'Orleans, au pris de III sols parisis le jour : IX livres, XII sols parisis (4) ».

Si bizarre que, de prime abord, paraisse mon opinion, je crois que cet humble document peut servir à résoudre définitivement un important problème depuis longtemps posé. Les sermons d'Olivier Maillart et de son confrère Michel Menot, ont-ils été prononcés en latin, c'est-à-dire dans l'état où les éditions gothiques nous les ont conservés ? Barthélemy Hauréau tient pour l'affirmative ; et M. Piaget qui a traité des sermonnaires dans l'*Histoire de la langue et de la littérature françaises*, publiée sous la direction de Petit de Julleville, professeur à la Sorbonne, se range à l'avis d'Hauréau.

(1) Il s'agit du Châtelet : « Au XIVe siècle, l'Orléanais ayant été érigé en duché pour constituer un apanage aux puînés de la famille royale, le Châtelet devint le palais des ducs d'Orléans, après avoir été la demeure des rois » (Louis Jarry, *Le Châtelet d'Orléans au XVe siècle, et la librairie de Charles d'Orléans en 1455*, dans *Mémoires de la Société archéologique de l'Orléanais*. t. XII, 1873, p. 388).

(2) Maître couvreur orléanais.

(3) Ecuries.

(4) Archives Nationales, R^{4} 330, f° 231 v°.



Gaston Paris, dans un compte-rendu de cet ouvrage, trouve que « la question présente encore bien des obscurités » (1).

M. Armand Gasté (2) est, au contraire, persuadé, avec Lecoy de la Marche et l'abbé Bourgain, que ces sermons étaient, comme aujourd'hui, prononcés en français, et que les éditions ne nous en offrent qu'une traduction.

C'est à cette thèse que je me rallie franchement. Si, en effet, Olivier Maillart, — orateur plébéien par excellence —, avait parlé latin au peuple, il aurait certainement fait le vide autour de lui, et l'on ne comprendrait pas que la foule orléanaise eût détérioré des immeubles pour le venir voir et entendre. C'est, à n'en pas douter, en langue vulgaire, — et combien triviale, — qu'il s'exprimait.

Ma preuve me parait bonne ; elle est, du reste, corroborée par celles que l'on découvre en lisant attentivement les œuvres de ces deux Cordeliers. Dans un sermon de Carême, Michel Menot, après une longue citation latine de l'Apocalypse, s'écrie : « *O amici mei, hoc est multum latine loqui ! Utor nimis verbis latinis* ».

Maillart aussi, dans un de ses sermons, vient de citer du latin : « Mesdames », dit-il, « vous pourriez objecter : — nous n'avons pas appris le latin ; nous ne comprenons rien à vos paroles. — Patience ! je vais vous les expliquer. » Or, dans l'édition, l'explication qui suit est encore en latin.

Ailleurs, une phrase contenant un calembour, — plutôt rosse, — qui n'a de signification qu'en français, est donnée en latin ; ce qui n'a plus de sel. Il s'agit d'une allusion à l'usage liturgique de voiler les statues pendant le Carême : « *O vos, dominae* », clame Menot, « *quae vos ornatis ad bragan-*

(1) *Romania*, 1896, p. 607.

(2) *Michel Menot. En quelle langue a-t-il prêché ? — Son genre d'éloquence. — Essai de restitution, en français du commencement du* XVIe *siècle, des sermons « sur l'Enfant prodigue » et « sur la Madeleine »* (Caen, 1897), extrait des *Mémoires de l'Académie nationale des sciences, arts et belles-lettres de Caen, 1897*.



dum (1), *rogo vos ut videatis modum Ecclesiae et quo modo nos habemus hodie in ecclesia, et videbitis quod abscondimus* SANCTOS. *Amore Dei, abscondatis* SINUS *vestros, quia macellum est clausum in XL*[a] » (O vous, mesdames, qui vous parez pour la montre, je vous prie de regarder quel est en ce moment l'usage de l'Église ; vous verrez que nous cachons les *saints*. Pour l'amour de Dieu, cachez les vôtres ; en carême, le marché à viande est fermé).

La cause est maintenant entendue, on en conviendra ; mais utiliser un compte de réparation de toitures pour trancher une question de ce genre est, je l'avoue, peu banal. L'érudition a de ces choquantes étrangetés : ce sont les documents en apparence les plus insignifiants, et qui n'ont nullement été écrits pour l'Histoire, qui lui rendent parfois le plus de services (2).

Jacques SOYER.

(1) Voir Du Cange, édition Henschel, au verbe *bragare* traduit par *ex mundiori cultu gloriolam aucupari*, et à *bragatio*, substantif dérivé du verbe précédent, avec exemples latins et français empruntés à Menot. — Voir aussi *brague*, traduit par *ostentation* dans Frédéric Godefroy, *Dictionnaire de l'ancienne langue française*, supplément. — Cf. le verbe breton *braga* = se divertir, s'amuser, folâtrer.

(2) La Bibliothèque communale d'Orléans conserve, sous les cotes A. 2385 et A. 2386, quatre ouvrages d'Olivier Maillart : Le 1er, « *Sermones de sanctis reverendi patris fratris Oliverii Maillard* », imprimé aux frais de Jean Petit (*sumptibus Johannis Parvi*), libraire de l'Université de Paris, le 16 avril 1504 (provient de l'abbaye de Saint-Benoît-sur-Loire) ; le 2e, « *Divini eloquii preconis celeberrimi fratris Oliveri Maillardi sermones de Adventu, declamati Parisius in ecclesia Sancti Johannis in Gravia* » (sermons sur l'Avent prononcés à Paris en l'église de Saint-Jean-en-Grève), imprimés aux frais du même Jean Petit (*impensis Johannis Petit*) le 22 décembre 1511 ; le 3e, « *Opus quadragesimale* », imprimé par Jean Barbier, aussi aux frais dudit Jean Petit, le 6 des calendes de février 1512 (= 27 janvier 1513, nouveau style) ; le 4e, « *Alia sermonum quadragesimalium recollectio* », publié en 1513. Ces 3 dernières impressions proviennent du couvent des Récollets d'Orléans. — Voir le *Catalogue des incunables et des éditions rares de la Bibliothèque publique d'Orléans*, par Ch. Cuissard (Orléans, 1895, p. 62 et 87) ; l'auteur a eu le grand tort de ne pas ramener les dates d'impression ou de publication au style chronologique actuel.



MONNAIES ROMAINES

trouvées au *Temple de Craon* (Montbouy)

Ces monnaies appartiennent à M. William Viot de Châtillon-Coligny. Elles ont été trouvées par un cantonnier dans son travail. En voici la liste.

1. — Trajan (98-117). Avers : IMP(erator) CÆS(ar) NERVA TRAIAN(us) AVG(ustus) GERMA[NICVS]. — Revers : déesse assise.
2. — Antonin (138-161). [A]NTONINVS AVG(ustus) PIVS TR(ibunitia) P(otestate) L CO(n)S(ul) IIII. — ℞ : déesse debout devant un autel.
3. — *id* ANTONINVS AVG. PIVS P(ater) P(atriae) TR. P. XIII — ℞ : déesse debout.
4. — *id.* [ANTONIN]VS AVG. PIVS P.P. T[R. P.....]. — ℞ : déesse debout.
5. — La 1re Faustine (épouse d'Antonin) : DIVA FAV[STINA]. — ℞ : déesse debout.
6. — Marc-Aurèle (161-181) : IMP. CAES. M(arcus) AVREL(ius) ANTONINVS [R ?..] — ℞ : Déesse debout devant un autel et un serpent [SAL]VTI AVGVSTOR(um) TR. P. XVII (an 163 sous Marc-Aurèle et L. Verus).
7. — *id.* [M.] ANTONINVS AVG. GERM(anicus) SARM(aticus) TR. P. XXXI (an 177). ℞ : Déesse debout tenant tessère et corne d'abondance [LIBERALITAS ?.....] VIII P.P.
8. — Alexandre Sévère (222-235) : IMP. SEV(erus) ALEXANDER AVG. — ℞ : Guerrier tenant une hampe et un carquois (?) P(ontifex) M(aximus) TR. P. VII COS II P.P. La VIIe année de *tri. pot.* est l'an 228 et le 2e consulat est de l'an 226.
9. — *id* : [I]M[P· CAE]S. M. AVR. SEV. ALEXANDER AVG. — ℞ : Figure assise PONTIF. MAX. TR. P. [......] P.P.



LE SCULPTEUR DES PORTES

du Transept de la Cathédrale d'Orléans

Dans une étude parue en 1896 (1), M. Gaston Vignat a appelé l'attention des archéologues et des amateurs d'art sur les six portes du transept (2) de Sainte-Croix d'Orléans, ouvrages à peine remarqués jusqu'alors, qui, sans avoir la valeur des lambris des anciennes stalles (3) de cette cathédrale, méritent cependant d'être signalés comme travaux de menuiserie et de sculpture sur bois.

Grâce aux recherches de M. Vignat, nous connaissons le maître menuisier, qui, à la suite d'une adjudication au rabais, fut chargé, le 7 mai 1693, de la confection de ces portes

(1) *Note sur les portes du transept de la cathédrale d'Orléans*, dans *Bulletins de la Société archéologique et historique de l'Orléanais*, t. XI, 1895-1897, p. 353 ; avec reproduction de la porte principale du transept (coté du sud).

(2) *Le transept* (néologisme introduit dans notre langue à la fin du XIXe siècle) est toujours désigné par le mot *croisée* dans les documents du XVIIe et du XVIIIe siècle. On disait *la grande porte de la croisée du costé du Cimetière*, pour désigner la porte nord du transept de Sainte Croix, et la *grande porte de la croisée du costé du cloistre des libraires* pour désigner la porte sud (acte du 9 avril 1693, *Archives départementales du Loiret*, C. 402, délibérations de la Commission de réédification de la cathédrale).

(3) Voir aussi sur ces stalles l'étude de M. G. Vignat, *Les anciennes stalles de la cathédrale d'Orléans et leurs lambris : histoire d'une œuvre d'art du* XVIIIe *siècle*, Orléans, 1895 (extrait des *Mémoires de la Soc. arch. et hist. de l'Orl.*, t. XXVII, paru en 1898). — Les lambris furent placés en 1837 dans la chapelle du Grand-Séminaire (aujourd'hui Lycée Jeanne d'Arc), où ils sont encore. Ils ont été classés parmi les monuments historiques.

pour la somme de 3.540 livres (1). C'est Jean Fibardel, d'Orléans (2).

Mais M. Vignat ne parvint pas à découvrir le nom du sculpteur qui avait été le collaborateur de Fibardel.

Dans son mémoire, il exprimait tout particulièrement le regret d'ignorer l'auteur des beaux médaillons représentant la tête du Christ et celle de la Vierge

Le nom de cet artiste, je viens de le trouver ; c'est celui d'un Orléanais, Claude Godard, comme le prouve une délibération de la Commission royale de réédification de la cathédrale, en date du jeudi 16 juin 1695 (3).

En voici le texte :

« Où estoient MM. de Beauvais, de Beauregard, Brisson, de Courcelles, Barré, Fromentin et Guillon.

. . . .

Sur la remontrance faite par Fibardel, adjudicataire des portes de l'églize de Sainte-Croix, Godard, (4) sculpteur, a esté mandé et après estre comparu et estre demeuré d'accord d'avoir entrepris pour ledict Fibardel la sculpture desdites portes, le Bureau a ordonné audit Godard de rendre la sculpture d'une des grandes portes dans le premier juillet prochain ; laquelle porte ledit Fibardel mettra en place et rendra parfaite quinzaine après ; et qu'à l'égard de la sculture de l'autre grande porte et des deux autres lattéralles ledit Godard les rendra parfaites dans le quinze du mois d'aoust prochain, et ledit Fibardel les rendra parfaites et mettra en

(1) Et non 3,560 livres, comme le dit M. Vignat, qui ne me paraît pas avoir lu le document jusqu'au bout (voir C. 402, délibération du 7 mai 1693).

(2) Jean Fibardel, marié à Marie Vauclin, mourut à 44 ans, le 25 avril 1707, et fut inhumé le lendemain au Grand Cimetière (*Archives communales d'Orléans*, paroisse Saint-Michel, GG. 987). Les registres GG. 980, 984, 985, 986, 987, 995, 997, 1001 de la même paroisse contiennent de nombreux actes concernant la famille Fibardel.

(3) *Archives départementales du Loiret*, C. 403, cahier, papier, en mauvais état, folio 10 : registre des procès-verbaux des délibérations du Bureau, 1693-1702.

(4) Son prénom Claude est inscrit dans des actes ultérieurs.

place dans le premier septembre ensuivant ; et, à faulte d'y satisfaire, que ledit Fibardel sera tenu de payer les loyers du logis qu'il occuppe conformément à l'ordonnance du 2 juillet 1693, sauf son recours contre ledit Godard, en cas qui (*sic*) manque de rendre ladite sculpture dans ledit temps. » (1)

Claude Godart ou Godard, — les documents contemporains nous offrent ces deux graphies, — n'est d'ailleurs pas tout à fait inconnu des érudits orléanais (2). Il a joui, dans notre ville, d'une certaine réputation. On lui a attribué, notamment, l'autel, — aujourd'hui disparu, — de la chapelle du couvent des Minimes (3). Mais jusqu'à présent, on ne pouvait citer de lui aucune œuvre existant encore et qui permît de juger de son talent.

Il n'est pas sans intérêt de remarquer, en terminant, que, le 30 juin 1702, dans l'adjudication des travaux de sculpture des stalles (4) de la cathédrale, dont le menuisier était aussi Jean Fibardel, Godard fut le concurrent malheureux de Jules Degoullons, « sculpteur du Roy, demeurant à Paris, aux Tuilleries, parroisse Saint-Germain-l'Auxerrois ». Ce dernier offrit 22.250 livres (5), prix auquel la sculpture lui fut adjugée. Godard s'arrêta au chiffre de 23.000 livres, « n'ayant voulu », est-il dit dans le procès-verbal, « faire autre rabais ».

Jacques SOYER.

(1) Fibardel était logé, comme beaucoup d'autres artistes et ouvriers d'art travaillant à Sainte-Croix, dans les maisons du cloître de la cathédrale.

(2) Cependant sa biographie reste à faire. Vergnaud-Romagnési lui a consacré quelques lignes dans son *Indicateur orléanais*, t. II, Orléans, 1829, p. 643. J'ignore à quelle source il a puisé ses renseignements.

(3) Abbé Th. Cochard, *Les Minimes d'Orléans*, dans *Mémoires de l'Académie de Sainte-Croix*, t. IV, 1880, p. 94 ; G. Vignat, *Les anciennes stalles de la cathédrale*..., p. 14 et 16 du tirage à part.

(4) Ces stalles sont appelées simplement *chaises* ou *chaires* dans tous les documents contemporains. Fibardel avait obtenu les travaux de menuiserie pour 13,150 livres.

(5) Et non 22,550 livres, comme l'écrit par erreur M. Vignat *Les anciennes stalles*... p. 16. — Voir C. 403, procès-verbal du 30 juin 1702.



GERMAIN VAILLANT DE GUÉLIS
(1516-1587)

Orléans eut au XVIe siècle un évêque qui ne fit que passer sur le siège épiscopal, nommé trop tard, mort trop tôt, mais qui peut compter au nombre des hommes illustres de son temps. La famille de Germain Vaillant de Guélis était originaire de Metz-le-Comte en Nivernais (arrt de Clamecy, Nièvre). Ses ancêtres s'appelèrent d'abord de Guele, puis Vaillant, surnom honorifique, et furent seigneurs de Metz et Bretignelles, près Cosne. A la fin du XVe siècle vivaient trois frères Vaillant de Guélis : Jehan, Jacques et Louis. Jehan était seigneur de Chastel (Conie-Molitard, arrt de Châteaudun) ; il fut bailli de Dunois, et sa pierre tombale se trouve dans l'église de Conie. Jacques, seigneur de Metz le Comte et de Bretignelles, est le chef d'une branche qui existe encore aujourd'hui à Herry, dans le Cher. Jehan, qui était conseiller du roi au grand Conseil, avait épousé, en 1505, Jehanne Nivart, d'une famille Orléanaise ; il mourut avant 1540 : son fils aîné Jean, lui succéda dans ses deux charges, fut de plus conseiller au Parlement de Paris, président de la Chambre des Enquêtes, et s'éteignit de bonne heure entre 1557 et 1558. Il avait pour frère Germain, né en 1516, qui, déjà chanoine de Saint-Aignan, figure en 1546 comme cousin au contrat de mariage d'un fils de son oncle Jacques, lequel appelé Jean était venu de Cosne s'établir à Orléans. Un autre de ses oncles, Pierre, fut chanoine de Cosne, puis de Saint-Aignan d'Orléans. Enfin, il avait encore un cousin, Guillaume Vaillant de Guélis, qui est qualifié de bourgeois de Clamecy (1).

C'est à Orléans que naquit le futur évêque : on raconte qu'il fut élevé dans la maison de Châtillon. Toujours est-il qu'ayant cultivé dès sa jeunesse les lettres grecques et latines, il fut

(1) Tous ces renseignements, extraits des minutes des notaires, nous ont été gracieusement donnés par notre collègue, M. E. Jarry.

un des ardents adeptes de l'humanisme, s'étant épris des chefs-d'œuvre d'Athènes et de Rome. Docteur en l'un et l'autre droit, puis engagé dans les ordres, de chanoine de Saint-Aignan il devint en 1552 aumônier de Catherine de Médicis, puis, dix ans après, conseiller au Parlement de Paris, chanoine de Notre-Dame en 1563, chanoine de Sainte-Croix d'Orléans et doyen de la même église en août 1580. Entre temps, il fut pourvu de quelques bénéfices, comme le prieuré de Notre-Dame du Bourg, près Châteauvieux, et l'abbaye de Paimpont au diocèse de Rennes dont il prit le nom dans plusieurs de ses écrits. Il revenait un jour de cette maison lorsque, pour acquitter un vœu, il composa une pièce de vers latins qu'il fit graver sur la pierre et poser à la cathédrale de Sainte-Croix dans la chapelle de la Vierge. Comme beaucoup de ses contemporains lettrés, il s'exprimait volontiers dans la langue de Virgile. C'est ainsi qu'il célébra la pucelle d'Orléans, dont on ne parlait guère à cette époque ; et cette poésie restée inédite se retrouve encore aujourd'hui dans un manuscrit de la Bibliothèque Sainte-Geneviève, où nous avons été la chercher. Elle manque de simplicité et semblera un peu subtile ; mais elle est digne d'être conservée surtout dans un recueil Orléanais :

In Iconem Janæ Vocolauriæ Viraginis Aureliæ.

Virgo redit gallo muta vel imagine felix,
Quam numen quondam patriæ non machina misit.
Subsidio augurium bone rex Henrice Saluta
De cœlis excita tuis virgo altera votis
Fortunet regni auspicium lancemque retractet
Utraque ut antiquum tua secla recudat in aurum.

Guilliel. Vallens Guellius Pimponius,
regius in senatu parisiensi conciliarius,
faciebat 1581.

Épigramme à la louange de la Pucelle d'Orléans,
(Bibliothèque Sainte-Geneviève, Ms. 1753.)

De mœurs affables et même candides, dit J.-A. de Thou, Germain ne dédaignait pas la protection des grands (1), C'est

(1) Scévole de Sainte-Marthe raconte qu'il obtint très jeune les faveurs de François 1er, qui l'admit à sa table et fit publiquement son éloge.



ainsi qu'il dédia à la reine Élisabeth, femme de Charles IX, un de ses principaux ouvrages. Ses travaux littéraires sont nombreux : nous en donnons plus loin la nomenclature, préparée par un maître en bibliographie, le regretté M. Em Picot. Cette liste nous a été communiquée par les derniers représentants de la famille, ainsi que des renseignements généalogiques, dont nous ne saurions trop les remercier (1).

A la mort de Mathurin de la Saussaye, on pensa à lui pour l'évêché d'Orléans ; mais Denis Hurault, comme coadjuteur, avait droit à la succession. Il l'ambitionnait peu et fut très désireux d'échanger son siège épiscopal contre l'abbaye de Paimpont que lui céderait Guélis. Henri III approuvait beaucoup la combinaison ; et nous avons retrouvé la lettre que le roi adressait à cette occasion à l'évêque de Paris, le futur cardinal de Gondi, qui était alors à Rome. Il s'agissait de faire agréer la nomination par le pape et de plus d'obtenir la dispense des droits d'Annate

Voici cette lettre, qui est datée du 23 décembre 1585 :

A Monseigneur l'Évêque de Paris,
commandeur de mon ordre du St-Esprit
et conseiller en mon conseil d'État (2).

Monsieur de Paris, il vous peult souvenir de ce que monsieur le chancelier (3) *vous fist entendre, quelque temps auparavant vostre partement, de l'intention que j'avais de faire tomber l'évêché d'Orléans entre les mains du sieur de Paimpont,* (4) *comme personnage qui remplirait bien dignement cette place, tant pour sa probité très exemplaire que pour sa longue et profonde doctrine et condition, par le moyen de laquelle mes*

(1) Les armes des Vaillant de Guélis sont : D'azur à deux merlettes d'éperon d'argent en chef, et, en pointe, à l'ancre de même sommé d'un cœur d'or.

(2) Bibl. Nat. Ms. fr. 6627, f· 79. Orig. signé.

(3) Philippe Hurault de Cheverny, qui était l'oncle de Denis Hurault, alors évêque d'Orléans.

(4) Cet abbé de Paimpont, au diocèse de Rennes, est Germain Vaillant de Guélis, qui fut en effet nommé évêque d'Orléans et sacré à Paris, le 15 décembre 1586.



subjects de ma ville d'Orléans receveroyent beaucoup de fruit, estant chose qui semble nécessaire, en la saison où nous sommes, que la dicte ville qui n'est des moindres de mon royaulme ne soit destituée de pasteur spirituel qui, avec l'édification du peuple, soit accompagné des autres vertus qui le peuvent rendre agréable et utile, non seulement à sa charge, mais à tout le païs ; et d'aultant que je continue à desirer qu'il parvienne à celle dignité et que je seray bien aise qu'en considération des bonnes qualités qui sont en lui il soit gratifié de l'annate deue pour l'expédition des bulles qu'il lui convient recouvrer, saichant aussi l'affection que vous lui portez, je vous prie de préparer nostre Saint Père le Pape à luy faire cette grâce et me donner ce contentement lorsque ledict sieur de Paimpont l'en fera supplier. Cette mesme requeste étant si plaine de considération et équité et pour personne si favorable, que je ne doubte point que Sa Sainteté ne se dispose à me satisfaire en cest endroit, à quoy particullièrement je vous prie d'apporter toute la facilité et recommandation qu'il vous sera possible envers Sa Sainteté, suivant ce que dessus, aussi à mon oncle le cardinal d'Est, affin que tous deux conjoinctement vous embrassiez cette poursuite, n'en aiant voulu faire expédier ma lettre de nomination et présentation à Sa Saincté pour les occasions que vous sçavez qui me retiennent de ce faire ; mais lorsque j'aurai ouvert la porte à semblable depesche, j'escripray bien favorablement pour advancer cette expédition.

Priant Dieu, Monsieur de Paris, qu'il vous ait en sa très sainte et digne garde. Donné a Paris, le XXIIIe jour de décembre 1585. Signé : *Henry*

Et : DENEUFVILLE.

.˙.

Germain Vaillant de Guélis fut préconisé le 27 octobre 1586, et sacré à Paris le 21 décembre. L'année suivante, après avoir présidé le synode diocésain le mercredi de la Pentecôte, il mourait le 25 septembre 1587 au château de Meung-sur-Loire,

propriété des évêques d'Orléans. Il avait composé lui-même son épitaphe, naturellement en vers latins :

Turbabant musae moriente Valente, sororum
Uraniæ vati sed comes unà fuit.

Il fût enterré au milieu du chœur de Saint-Liphard. Il avait donné par testament à cette collégiale une somme de douze francs de rente et à l'église d'Orléans une rente de cinquante livres pour la célébration de son *obit*.

Un de ses parents, Adrien Vaillant de Guélis, fut en même temps que lui chanoine de Saint-Aignan et de Sainte-Croix, lequel, d'après le nécrologe de la Cathédrale, mourut au mois d'avril 1584.

Un autre membre de cette famille, François Vaillant de Guélis, né à Orléans le 10 juillet 1646, entra chez les Jésuites le 10 novembre 1665. Son zèle et son talent de prédicateur le désignèrent pour être envoyé au Canada en 1676, n'étant encore que scolastique. En 1709, il devint supérieur à Montréal, où il se signala par de nombreuses conversions. Rentré en France en 1715, il mourut à Moulins le 24 septembre 1718. Il a laissé des négociations avec le colonel Thomas Dongan, gouverneur de New-York, qui sont publiées dans : *Documents relating to the colonial history of the state of New-Yorck, vol. III, p. 521-3.* (1).

Tous ces souvenirs, celui particulièrement de l'évêque qui tint une si grande place parmi les érudits de la Renaissance, méritaient d'être rassemblés. Tel a été le seul but de cette notice et de la bibliographie qui va suivre.

G. Baguenault de Puchesse.

(1). Notes communiquées par M. le comte Charpentier, membre de la Société archéologique et historique de l'Orléanais.

Ajoutons que de nombreuses pièces, des quittances particulièrement, se trouvent à la Bibliothèque nationale, dans la collection des Pièces originales, 2908, n° 64.702. Dans toutes les signatures, le nom est écrit *Guellis*.

FICHES BIBLIOGRAPHIQUES

CONCERNANT GERMAIN VAILLANT DE GUÉLIS

(*Germanus Valens Guellius, P. P. Paimpontius*)

établies par feu Ém. PICOT, Membre de l'Institut, en février 1907.

---

1. — Germain Vaillant de Guélis, abbé de Paimpont, puis évêque d'Orléans, mort en 1587. — La Croix du Maine, *Bibliothèque*, éd. Rigoley de Juvigny, I, p. 269.
2. — Germain. — Il est dans sa jeunesse chanoine de Saint-Aignan d'Orléans. — Note de Falconet sur La Croix du Maine, I, p. 269.
3. — Germain. — (Paris, sans date). — Lettre latine à René Mairot (Renato Merardo). — Il dit entre autres choses : *Franciscus Durantius, qui in Sorbonae habitat gymnasio, novus fit Danesii condiscipulus.* — Bibliothèque de Berne. Ms. 141, art. 189.
4. — Germain. — 14 mai 1557. — Il est reçu conseiller au Parlement de Paris. Il est par la suite de la première chambre des Enquêtes. Blanchard, *Les Présidents à mortier.* — 1647, in-fol. II, p. 77.
5. — Germain. — Conseiller au Parlement de Paris, 8 juin 1562. — Il signe la profession de foi catholique. Félibien, *Histoire de Paris*, 1725, IV, p. 803.
6. — Germain. — Abbé de Pimpont, 1569. — Quatre distiques latins dans le Tombeau de Jacques de la Chastre, seigneur de Sillac (*Sillacii Castraci Tumulus*).
7. — Germain. — Conseiller au Parlement de Paris, 17 octobre 1571. Denis Lambin lui dédie son édition des Comédies de Plaute, imprimée en 1576. Germain lui avait communiqué des observations.
8. — Germain. — Abbé de Pimpont, 1572. — Six distiques latins, signés. P.P. à la suite de l'*Angélique* de Philippe des Portes.



9. — 1572. — Quatorze distiques latins en tête de la *Franciade* de Pierre de Ronsard. Sonnet français et pièces latines, signés P. P.

10. — 1573. — Pièce adressé « à Monsieur de Pimpont » par J. de Baïf, *Œuvres en rimes*, 1573, p. 212, v°.

11. — Septembre 1574. — *Ad Henricum regem, Germani Valentis Guellii P. P. Prosphonematicon carmen,* Parisiis, ex officina Frederici Morelli, typographi regis, M. P-LXXIIII, in-4° de 15 pp. avec une grande marque au titre.

Les pages 3 et 4 contiennent une épitre dédicatoire en prose latine, au cardinal de Lorraine, ex Burgio monasterio, 17 Kal. Oct. (15 septembre 1574). (Bibl. Nat. Y. C. 1421. — Bibl. municipale du Mans B. L. 1529. — Bibl. de Berne, W. 24, art. 7.)

12. — Bourg, 29 septembre 1574. — Lettre à Pierre Daniel : « Monsieur Daniel, depuis la dépesche que je vous feis hier par laquelle je vous ay envoyé mon *Prosphonematic*, il m'est souvenu que vous attendiez de moy quelque trait péripatétic, et pour cela j'ay adjousté ces XI vers, que je vous prie de mettre consécutivement après ces vers :

Et qui priscosas herboso margine ripas,

auparavant celuy qui l'ensuit et commence :

Iste Soloninis.

Ces XI vers sont telz :

Ingredere et fatis te ultro poscentibus offer. »

Germain se recommande aux bonnes grâces de Daniel, à celles de M. de Boistaillé et de Mme Lambin. (Bibl. de Berne. Ms. 141, art. 214.)

13 et 14. — Du Bourg, ce 23 octobre 1574. Lettre à Pierre Daniel. Germain parle d'abord de Plantin : « Pour le regard de Plantin, je n'ai jamais entendu que vous refusissiés de luy *honorarium*, mais seulement vous admonester de ne vous roidir pas trop contre ses offres. J'écriptz à M. Grassot, qui fait la charge



de M. de Villeroy pour lui faire expédier le privilège, m'estant promis de l'amitié dudit M. Grassot aux lettres et à moy, que sans aultre circuit ay préhensation. Il fera dépescher toujours celluy que le sieur Gilles (1) y vouldra envoier, du moins à peu de frays et sans transporter à la cour l'exemplaire imparfait. Ma lettre audict sieur est à cachet volant. Les œuvres de Jodelle sont désirées des nymphes mes voisines. — (Bibl. Berne, Ms. 141, art. 109.)

Il s'agit du privilège relatif à l'édition de Virgile.

15. — 1575. — P. Virgilius Maro et in eum commentationes et paralipomena, Germani Valentis Guellii P. P. Eiusdem Virgilii appendix, cum Josephi Scaligeri commentariis et castigationibus, Antiverpiae, ex officina Christophori Plantini architypographi regia, M. D. LXXV, in-fol. Bibl. Nat. Yc. 20.

On trouvera la description complète de ce volume dans les *Annales Plantiniennes* de Ruelens et de Backer. Germain dédie l'édition à la Reine Isabelle d'Autriche. En tête, il a placé des vers qu'il adresse à Janus Voesius, c'est-à-dire à Jean de Voix, qui avait été reçu conseiller au parlement de Paris le 3 juin 1567. Ce Jean était un parent des Vaillant de Guélis par Françoise V. de G.

Il faudrait rechercher la correspondance échangée entre Germain et Plantin, consulter le recueil Max Rooses et les archives du Musée Plantin à Anvers.

16. — 1576. — Épigramme latine en vingt hexamètres à la fin des *Olympia Pindari latino carmine reddita per Nic. Sudorium* (Nicolas Le Sueur). — Bibl. de M. Émile Picot.

17. — 1576. — Vers en tête des *Amours et nouveaux eschanges des Pierres précieuses* de Rémy Belleau.

(1) Gilles Beys, gendre de Plantin.



18. — 1577. — Vers dans *Remigii Bellaguei poetae tumulus* signés PP. PP. (Catal. J. Rothschild, I, n° 695.)

19. — 1578. — Antoine de Cotel lui dédie le quatorzième livre de *l'Illiade, prise du grec d'Homère*. — Catalogue Rothschild, I. n° 745.

20. — Oct. 1578. — Prière latine sur la mort de François de Saignes, seigneur de la Garde. — Pierre de l'Estoile, *Mémoires-journaux*, Ed. Jouaust, I, p. 271.

21. — 1579. — *De spiritali ordine Parisiis celebrato Kal. januariis an 1579. — Sermo dialogicus. — Ibid.* I, pp. 298-301.

22. — S. d. (Vers 1579). — Lettre à Scaliger : — Il parle de la mort de M. de la Rochepozay (sans doute François Chasteigner, sixième fils de Jean III, mort en septembre 1579). Il envoye à Scaliger une épitaphe qu'il a composée à Avignon pour la Laure de Pétrarque. — *Épistres françoises*... *à* Mons. de la Scala, 1624, in-8° p. 186.

23. — De Paris, le 19 mars 1580. Lettre à Joseph Scaliger. *Épistres françoises*... à M. J. de la Scala, in-8° p. 337.

24. — S d. (Vers 1580). — Lettre à Joseph Scaliger : Germain parle de son neveu, de la vie nomade de Scaliger, de M. Cujas — *Épistres françoises*, etc. in-8°, 316.

25. — 1581. — Léon Trippault d'Orléans, lui dédie son *Celt hellénisme*. — Catal. J. de Rothschild, I, n° 319.

26. — 1583. — Vers latins dans : *V. amplissimi Cristophori Thuani tumulus*, p. 49. (Christophe de Thou était président au Parlement de Paris).

27. — 1583. — Pièce latine en l'honneur de Jeanne d'Arc. — Bibliothèque Sainte-Geneviève. Ms. 793, fol. 274 v°.

28. — 1585. — Vers en tête des Œuvres poétiques de Rémy Belleau. — Épigramme latine, signée PP. avant *la Bergerie*.



29. — 21 déc. 1585. — Il succède à Daniel Hurault de Cheverny comme évêque d'Orléans.

30. — 1586. — Vers de Jean Dorat : « Ad D.D. Pimponium ». — J. *Aurati Epigrammata*, 1586, p. 14.

Ad. D.D. Pimponium, primi concessus senatorem (conseiller à la première Chambre). — *Ibid* p. 18.

31. — 1586. — Vers dans le Tombeau de Ronsard, publié par Claude Binet.

32. — 1587. — Statuta synodalia à reverendo in Christo patre et domino D. Germano Valente Guellio, Dei et sanctae sedis apostolicœ gratia Aurelianensi episcopo coniesta, edita et publicata. Aureliae, die Mercurii post festum Penthecostes in suo generali synodo anno Domini 1607. Venerunt Aureliae in aedibus Olivarii Boynard, librarii curati, sub signo librariae in claustro Sanctae Crucis, 1587, in-8° : — (Biblioth. d'Orléans), Catalog. de 1777, p. 68.

33. — 25 sept 1587. — Il meurt à Meung-sur-Loire, avant d'avoir fait son entrée solennelle à Orléans. (*Kalendæ Januariœ et varia quædam...*

34. — 1600. — Vers en tête des premières œuvres de Philippe des Portes. – Catalog. J. de Rothschild, I, n° 740.

35. — 1606. — Belli litisque comparatio. — Ad Germ. Valentem Pimpuntium, reg. consil. — Jean Passerat, *Kalendæ januariæ et varia quædam Poëmata*, 1606, in 8° p. 162.

Autre pièce adressé à Germain V. de G. — *Ibid.* p. 187.

Signé : Émile Picot. — 2 février 1907.

***

Pour compléter cette bibliographie, citons encore :

— *Ad Henricum regem prosphonematicum carmen* (247 vers). — 1574.

— Poème en l'honneur de la Sainte-Vierge. — Dans *Annales Ecclesiæ Aurelianensis* de la Saussaye, Paris, Drouart, 1615, pp. 676, 677.



— Poésies latines. — Dans *Deliciae poetarum gallorum*. Édit. de 1591, tome III, pp. 1112-1123.

— Vers à Pierre de Montdoré. — Bibl. Nat. Ms. Dupuy 951, f. 7 v°.

— Ode à G. V. de Guélis abbé de Paimpont, 1er janvier 1566. Ms. Dupuy 951. f. 7 v°.

— De *Aurelia epigramma*, en grec, avec une traduction en vers latins de Fr. Thorins. — Paris, 18 juillet 1567. Ms. Dupuy, 951, f° 95-96.

— Tumulus Annae Montmoranti, equitum in Gallia ministri. — Ms. Dupuy, 951, f° 112.

— Fr. Thorii ad Valentem Paimpont elegia rustica, 1567. Ms. Dupuy, 951, f° 86.

— Vers à Élisabeth d'Autriche arrivant en France. — Dans *Deliciæ*, etc. t. III, p. 1112.

Et comme autres sources :

— Charles de la Saussaye, *Annales Ecclesiæ Aurelianensis*, 1615, in-4°, p. 673-679.

— Le Maire, *Histoire d'Orléans*, 2e édition, p. 238 et 239.

— Symphorien Guyon, *Histoire de l'église et diocèse, ville et université d'Orléans*, 1615, in-fol. 2e partie, p. 438.

— Chanoine Hubert, *Antiquités de Saint-Aignan*, p. 173.

— *Hommes illustres de l'Orléanais*, t. 1er p. 369-370.

— Chanoine V. Pelletier, *Les évêques d'Orléans*, p. 113.

— Abbé Duchâteau, *Histoire du diocèse d'Orléans*, 1888, in-8, p. 265.

— Comte du Faur de Pibrac. Découverte de la sépulture de Saint-Liphard. — *Impr. imp.* 1867.

— *Th. Bezæ epigrammata*, Paris 1548, p. 77.

— J. Passerat, *Œuvres poétiques*, p. 221.

— *Miscellanea*, p. 127.

— *Scævolae Sammarthani Elogia*, Traduction Colletet, 1644, in-4° pp. 349, 351.

— Sciopius, *De arte critica*, p. 12.



– Ronsard, *La Franciade*.

— *Sebae juvenilia* dans les *Deliciae poetarum*, t. III, p. 606.

— Histoire de J. A. de Thou, t. X, de l'édit. de 1734, p. 77.

— *Gallia Christiana*, t. VIII, p. 1499-1490 ; XIV, p. 103.

MUSÉE DE PEINTURE D'ORLÉANS

CABINET DES ESTAMPES

RAPPORT

Sur la situation du Cabinet au 31 décembre 1917

MONSIEUR LE MAIRE,

Pour remercier Messieurs les Membres du Cónseil Municipal de la bienvaillance avec laquelle, chaque année, ils subventionnent le Cabinet des Estampes annexé au Musée de Peinture, j'ai cru devoir établir l'exposé ci-après de sa situation que j'ai l'honneur de vous soumettre, en vous priant de bien vouloir le communiquer à vos Collègues du Conseil.

Je signale immédiatement par deux chiffres éloquents la richesse de cette collection ; l'inventaire arrêté le 31 décembre 1917 y constate la présence de 33.947 gravures et estampes, anciennes pour la grande majorité, et toutes de valeur appréciable ; et si un certain nombre de ces pièces sont anonymes, 3.206 artistes graveurs figurent dans l'ensemble.

Sans entreprendre un Historique complet des circonstances dans lesquelles s'est formé ce cabinet, je me contenterai de vous rappeler que la Bibliothèque de la Ville, créée en 1803, reçut dans ses premières années une collection d'estampes en portefeuilles et en recueils dont l'origine est connue. En effet, en 1790, les Bibliothèques et collections diverses des couvents et autres établissements religieux supprimés par la Révolution furent réunies dans l'église des Bénédictins de Bonne-Nouvelle, pour former ce qu'on appela le *Dépôt Littéraire*. Or, le fonds du *Chapitre de Sainte-Croix*, qui comprenait des recueils



et portefeuilles d'estampes de grande valeur, à lui légués en 1713, par François Morel, horloger, rue Porte-Bannier, à Orléans, y fut transporté en 1793, et confondu en masse avec tous les autres apports.

Le Dépôt Littéraire, qui réunit jusqu'à 60.000 volumes, devait, dans l'esprit de ceux qui les décrétèrent pour chaque département, constituer la Bibliothèque du Département du Loiret ; mais cette institution ne dura guère, et, quand fut décidée la création d'une Bibliothèque pour la Ville, le Gouvernement permit de prélever à son profit sur le *Dépôt Littéraire* une collection de 20.000 volumes qui, avec le fonds *Guillaume Prousteau*, reconnu propriété de la Ville, formèrent la nouvelle Bibliothèque.

Les gravures ne figurent pas dans l'inventaire des 20.000 volumes qui lui furent ainsi attribués ; mais la correspondance administrative fournit la preuve qu'à la fin du premier Empire, une collection d'estampes fut définitivement restituée par la Bibliothèque de la Préfecture du Loiret à la ville d'Orléans, et placée à celle de la Ville. Si, malheureusement, aucune description des pièces qui la composaient n'en fut à ce moment établie, il est indiscutable qu'elles provenaient des établissements religieux et en particulier du *legs Morel*.

Cette collection d'estampes fut détachée de la Bibliothèque municipale et réunie au Musée de Peinture par un arrêté du 22 mai 1856, d'un de vos prédécesseurs, M. Eugène Vignat, rendu sur les réclamations des directeurs du Musée de Peinture M. Hème, en 1853, M. de Langalerie, en 1856. Les portefeuilles et recueils d'estampes, décrits en 35 articles dans un procès-verbal trop sommaire, du 27 du même mois, y furent réunis sous la garde du directeur de ce Musée, dans l'une des chambres de la tour du Beffroi où la collection très enrichie réside encore. Plus tard, un autre de vos prédécesseurs, grand amateur de gravures, l'honorable M. Rabourdin-Grivot, qui s'était rendu compte de son importance, estima avec raison que le conservateur des œuvres de Peinture et de Sculpture, et des Dessins des maîtres anciens, si nombreux dans notre Musée, ne pouvait que difficilement vaquer en même temps au soin et à l'enrichissement de la collection d'estampes. Il proposa donc de lui conférer une certaine autonomie, tout en lui gardant son caractère d'annexe du Musée de Peinture, ce qui fut décidé à la fin de 1897 par un Arrêté Préfectoral

qui le délégua spécialement comme Conservateur-adjoint du Musée de Peinture, à la garde des gravures.

L'ancien Maire, sorti de charge le 17 mai 1896, avait entrepris leur classement ; il vous en a rendu compte dans son rapport lu en séance du 5 mai 1902, et son travail était déjà avancé, lorsque des apports considérables, provenant du legs de M. l'abbé Desnoyers, décédé la même année, retardèrent nécessairement et modifièrent l'organisation que sa mort, survenue en 1905, l'empêcha de mener à bonne fin.

J'ai repris cette tâche assez laborieuse, ainsi que vous pourrez en juger par les chiffres ci-après et, s'il est permis de dire que le catalogue d'une collection de gravures, destinée à un perpétuel accroissement, soit achevé, nous avons eu la joie de le terminer récemment, et c'est la récapitulation de notre travail que nous vous apportons.

Notre inventaire révèle donc la réunion de 33.948 pièces ; or une note de M. de Langalerie retrouvée dans nos Archives, indique que le 31 mai 1856, la collection transportée au Musée se composait de :

3.200 pièces de l'École Française ;
838 — de l'École des Pays-Bas ;
801 — de l'École Italienne ;
15 — de l'École Allemande ;

soit au total 4.854 pièces séparées ou en Recueils.

Nous sommes loin du chiffre actuel, et vous êtes curieux de connaître les sources de cet enrichissement. Tout d'abord, en 1860, la ville se rendait acquéreur, au décès du bibliophile Constant Leber, notre érudit compatriote, de sa magnifique collection d'estampes composée de 2.000 pièces de premier choix, et aussi d'un recueil de 1.400 pièces de moindre valeur. Si on y joint les dons de l'État et des particuliers, il ne faut pas être surpris du total de 12.721 pièces consigné, le 4 janvier 1901, par M. Rabourdin-Grivot sur le registre des graveurs.

Nous devons constater que le défaut absolu d'états annuels d'entrée des acquisitions ne permet pas d'en vérifier l'exactitude ; mais nous estimons qu'il devait être plutôt inférieur à la réalité, notre prédécesseur nous ayant laissé, en 1905, de nombreuses pièces non classées et qui ne provenaient pas toutes du fonds Desnoyers.



Quoiqu'il en soit, la différence entre le chiffre précédent et le total actuel qui résulte *de Relevés précis, non gonflés* par l'adjonction de pièces sans valeur artistique, procède de plusieurs causes :

A. Les dons des artistes graveurs et de généreux particuliers : nous en donnons ci-après un essai de liste.

B. Ceux de l'État jusqu'en 1907, époque où il les a supprimés.

C. Les acquisitions des conservateurs de 1898 à 1917.

Mais surtout et avant tout, le legs universel, fait à la ville d'Orléans, par *M. l'abbé Desnoyers.*

Préposé par la confiance de la Municipalité à la garde de cette précieuse collection, qui renferme une multitude de pièces rares et curieuses, nous avons voulu la mettre en valeur, et nous inspirant des méthodes suivies dans les grands Dépôts de l'État, pour faciliter les recherches des artistes et des amateurs, nous avons réparti les estampes par *Écoles d'origine* et chacune d'elles par *Époques* ou *Siècles*, à l'exception de la *collection Leber* que nous avons pu reconstituer entièrement à l'aide du catalogue que le vieux savant en avait dressé. Leber s'était efforcé, par la réunion de deux mille pièces choisies, de présenter un essai de *l'Histoire de la Gravure* depuis la première moitié du xve siècle, jusqu'au commencement du xixe. La science, le goût et le discernement avec lesquels il l'avait formée nous commandaient de respecter cette intention que les visiteurs apprécient. Nous avons donc mis sa collection en tête de la Collection générale dont elle occupe les dix premiers portefeuilles.

COLLECTION GÉNÉRALE

L'École française, copieusement représentée par plus de 10.000 gravures (1) au *burin* et à *l'eau forte*, y figure encore avec honneur avec 3.328 lithographies et une réunion considérable d'anciennes gravures sur bois.

L'École des *Pays-Bas* a 1.940 pièces ;

L'École *Anglaise*, 577 pièces ;

Les Écoles *Italienne* et *Espagnole*, 637 pièces ;

L'École *Allemande*, 1318 pièces.

Pour rendre service aux artistes et artisans qui voudraient s'ins-

(1) Ce chiffre et les suivants ne comprennent pas les pièces de la collection Leber.



pirer de modèles anciens, nous avons classé à part les *Ornements, si gracieux*, de l'École Française du XVIIIe siècle, au nombre de 440.

Mais ce n'est pas tout ; nous avons dû créer une série de portefeuilles de *genres spéciaux*, pour y loger les collections amassées par l'éclectisme de l'abbé Desnoyers.

Il s'était occupé de *l'Histoire de la Révolution par l'image* ; de ce goût particulier proviennent les grandes réunions de portraits relatifs aux personnages qui ont figuré dans ou à côté de nos changements de gouvernements successifs jusqu'en 1870. Nous y signalons instamment une très belle collection d'une centaine de portraits gravés et imprimés en couleurs à la fin du XVIIIe siècle et qui, au cours et avec la vogue du jour, représentent une somme respectable.

Du même fonds sont sorties des séries nombreuses et non sans valeur de *Costumes Historiques* et de *Gravures de Modes*, voire même de *Comédiens* dans les costumes des rôles qui les ont illustrés.

Sans poursuivre plus à fond l'examen des 214 portefeuilles qui recèlent votre précieuse Collection Municipale d'Estampes, nous ne pouvons omettre qu'elle possède aussi 68 Recueils ou Volumes d'estampes anciennes qui entrent pour 6.585 pièces dans le total général signalé au début de ce rapport. Quelques-uns de ces Recueils proviennent des fonds des établissements religieux d'avant la Révolution, et en particulier du Chapitre de Sainte-Croix, dont ils portent la marque.

En outre, 135 sujets, historiques pour la plupart, sont exposées, encadrés sous verre, dans notre local, et faute de place dans deux corridors de l'annexe dite « maison Musson. »

Tel est le résumé de cette Collection qui fait honneur au Musée de notre ville et que nous serions heureux de vous montrer.

Le catalogue que nous avons sommairement analysé, est dressé sous deux formes qui se complètent mutuellement.

1° Un registre spécial fournit, pour chaque portefeuille, la liste des graveurs qui y sont représentés avec le nombre des gravures qui leur y sont attribuées. — Les pièces anonymes y figurent à leur ordre d'École et à leur rang d'époque.

Le même registre contient aussi l'analyse du contenu des Recueils ou volumes d'Estampes, lesquels portent un numéro d'ordre.



2°. Un système de fiches, classées alphabétiquement par noms de graveurs, indique celles de leurs œuvres qui figurent dans la collection, avec une référence aux numéros des Portefeuilles ou Recueils qui les possèdent. — Les pièces anonymes ont également leurs fiches spéciales classées par Écoles, siècles et genres.

Une petite bibliothèque relative à l'art et à l'histoire de la Gravure et des Graveurs, et composée d'environ 140 volumes, facilite les recherches des amateurs.

Pour être complet, je ne saurai passer sous silence plusieurs milliers de portraits-charges, qui ont paru à la fin du second Empire et au début de la troisième République, dans les journaux ou feuilles satyriques ; mais ne les considérant pas comme des œuvres d'un caractère artistique, nous les avons exclus des catalogues. Ils ne figurent donc pas dans le total général.

Enfin, il est juste de rappeler à la fin de ce rapport, quelques donateurs d'estampes dont nous avons pu retrouver les noms ; nous les indiquons avec la date de leur libéralité.

1828. Le comte de Bizemont, fondateur du musée ;

1830. François-Maximin de Saint-Amand ;

1840. Dombrowski, réfugié polonais : — des portraits d'hommes célèbres de sa nation ;

1845. Miroir, employé au Ministère de l'intérieur.

1858. Mlle Alexandre, sœur d'un artiste peintre Orléanais qui eut une certaine renommée ;

1871. Mlle Pensée offre l'Œuvre complet de son frère, en 2 volumes in-folio ;

1875. M. le docteur Payen : — des estampes de choix, encadrées ;

1877. M. Berthelot, herboriste à Orléans ;

1880. Le baron Le Prieur de Blainvilliers, petit-fils de Petit-Sémonville, bibliothécaire de la ville : — l'Œuvre complet de Bizemont, 240 pièces ;

1882. Mlle Chaudé : — des gravures encadrées ;

1885. Mme de Candé : — un grand nombre de gravures anciennes sur bois ;



1890. M. et Mme Masson : — une collection de portraits gravés par Jules Jacquemart, leur frère et beau-frère (médaille d'honneur en 1878).

1898. M. Louis Guillaume, ingénieur à Orléans : — une suite d'estampes japonaises anciennes ;

1900. M. Albert Bichet : — des cuivres, gravés pour estampes ;

1902. M. l'abbé Desnoyers : — le superbe légs analysé ci-dessus ;

1905. Mme Herluison ;

Mlle Péronard ;

M. Pommeret : — des œuvres d'Albert Porcher, artiste orléanais, son beau-frère ;

1910. M. Paul Fourché : — un portefeuille de 190 pièces anciennes de diverses écoles ;

1917. M. Beaudoin, d'Orléans : — des dessins d'architecture du XVIIIe siècle.

En outre, à diverses époques, des artistes graveurs nous ont offert de leurs œuvres ; nous citerons : le comte de Bizemont, le fameux peintre Léon Cogniet, Pascal Perchy, Norblin, Franck, Rouilly, Camille Fonce, Louis Ruet, Agricol Bénard, de Rochebrune.

Veuillez agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mon bien sincère dévouement.

Le Conservateur :

A. POMMIER.



BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ

ARCHÉOLOGIQUE ET HISTORIQUE DE L'ORLÉANAIS

Tome XVIII. — N° 215

TROISIÈME ET QUATRIÈME TRIMESTRES DE 1918

PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES

Séance du 12 juillet 1918

Présidence de M. AUGUSTE BAILLET, *doyen d'âge.*

Commission des publications. — M. SOYER, au nom de la Commission des publications, rend compte de l'examen fait de la notice de M. POMMIER, sur la formation de la collection d'estampes du Musée de peinture d'Orléans. Il demande quelques additions bibliographiques et propose d'insérer cette notice aux *Mémoires.*

L'insertion aux *Mémoires* est votée.

Communications. — M. LAVILLE donne connaissance d'un curieux procès-verbal, dressé en 1820 et inséré dans le Registre des Maires d'Orléans, constatant la délivrance d'un détenu pour dettes lors de l'entrée solennelle de Mgr de Varicourt, évêque d'Orléans.

Renvoyé à la Commission des publications.

— M. GARSONNIN lit son rapport annuel sur le Musée historique de l'Orléanais.

Ce rapport sera, comme d'usage, inséré au *Bulletin.*

— M. J. BAILLET signale, dans le *Bulletin de la Société archéologique de la Charente* (1918), une commission accordée par Jean de Ferrières, vidame de Chartres, héritier des Vendôme par sa mère.

Publications. — Le *Bulletin* du 2e semestre 1917 est tiré et sera très prochainement distribué.

Séance du 26 juillet 1918

Présidence de M. Baguenault de Puchesse, *président.*

Prix Académique. — M. Pommier annonce que l'Académie française vient de décerner un tiers du prix Sobrier-Arnould (1.000 francs), à notre collègue, M. Ernest Jovy, associé correspondant, professeur au collège de Vitry-le-François, pour son ouvrage intitulé : *Fénelon inédit, d'après les documents de Pistoïa.*

Des félicitations sont adressées au lauréat.

Communications. — M. Garsonnin présente unet rès belle monnaie, grand bronze de l'empereur Trajan, vainqueur des Germains et des Daces, trouvée à Orléans, dans le faubourg Saint-Marceau (école des filles).

On lit au revers : *Senatus populusque Romanus optimo principi.*

Commission des publications. — M. Soyer, au nom de la Commission des publications, propose l'insertion dans le *Bulletin*, du document découvert par M. Laville et constatant la délivrance d'un détenu lors de l'entrée de Mgr. de Varicourt (1820). Ce document rectifie une erreur de l'annaliste Lottin, qui affirme que l'évêque « délivra quelques prisonniers enfermés pour dettes », alors qu'en réalité, il n'en délivra qu'un seul et à ses frais.

Il en est ainsi décidé.

Vacance de siège. — En fin de séance, M. le Président déclare vacant le siège de membre titulaire résidant, occupé par M. Maxime Didier, mort au champ d'honneur.

La prochaine réunion aura lieu le vendredi 11 octobre.



Séance du 11 octobre 1918.

Présidence de M. Émile Huet, *vice-président.*

Volumes reçus. — Les publications des Sociétés correspondantes ne sont pas parvenues au bureau.

Hommage. — MM. Maurice Leprince et Raoul Lecoq ont fait hommage à la Société d'une brochure qu'ils ont écrite sur le *Vignoble Orléanais.*

Don. — Au nom de M. l'abbé Bellouet, M. J. Baillet offre à la Société pour son médailler, le petit bronze de Crispus. Il complète les renseignements sur la trouvaille. Elle est due à M. Pierre Vilain, réfugié originaire de l'Aisne, qui a déterré cette pièce dans le jardin de la maison qu'il habite à Cléry, Grande-Rue, en face de l'école communale de garçons.

Des remerciements sont adressés au donateur.

Candidature. — MM. Pommier, Brédif et Charpentier présentent M. Paul Fougeu, membre associé correspondant, comme candidat au siège vacant de M. Maxime Didier, mort au champ d'honneur.

Communications. — M. Depréaux lit la deuxième partie de son travail sur la réorganisation du Guet d'Orléans.

— M. Pommier donne connaissance d'une note sur les ouvrages de M. E. Jovy. Elle sera annexée au procès-verbal.

— M. Huet demande l'autorisation d'envoyer à M. Tiersot au nom de la Société, un exemplaire du *Bulletin* contenant sa note sur un chant inédit de Méhul. L'envoi est décidé.

Publications. — Le Bulletin du 2e semestre de 1917 a été distribué pendant les vacances avec la table du XVIIe volume. Celui du 1er semestre de 1918 est à l'impression.



Séance du 25 octobre 1918

Présidence de M. Baguenault de Puchesse, *président.*

Volumes reçus. — Bon nombre de publications des Sociétés correspondantes nous sont parvenues.

Correspondance. — Le Ministère a accusé réception des exemplaires de notre dernier Bulletin.

L'Académie de Clermont-Ferrand fait connaître les conditions de son cours de poésie.

M. Montaudon annonce le tome II de sa *Bibliographie générale des travaux palethnologiques et archéologiques*, pour lequel il demande des souscripteurs.

Présentation. — MM. Garsonnin, Brédif et Pommier, présentent sur sa demande M. Gabriel Genty (rue du Tabour à Orléans), comme membre associé correspondant.

Communications. — M. Depréaux termine la lecture de son travail sur la réorganisation du Guet à Orléans.

Il est renvoyé à la commission des publications.

— M. Fougeu communique un billet de faire part de 1833 d'une personne demeurant « rue Mort-tua-le-vif ».

— M. J. Baillet a terminé le catalogue des objets égyptiens de la collection André. Cette importante collection comprend 792 numéros, pour la partie égyptienne antique seulement.

Il a, en dernier lieu, relevé 52 monnaies, dont 8 en argent (2 Athènes archaïque, 3 Alexandre, 1 Ptolémée, 1 Syracuse, 1 Commode), 7 grands bronzes (4 Ptolémée, 3 Trajan et Hadrien), 25 petits bronzes impériaux à inscriptions grecques (1 Probus, 1 Carin, 1 Numérien, 14 Dioclétien, 7 Maximien, 1 Constance Chlore), 12 petits bronzes à inscriptions latines (2 Constantin 1er, 2 Urbs Roma, 1 Crispus César, 1 Constantin II César, 3 Constance II, 1 Gratien, 1 Va-



lentinien, 1 Théodose). Plusieurs portent les marques des officines d'Alexandrie, Antioche, Aquilée, Thessalonique et Constantinople.

Administration. — M. le Trésorier demande l'autorisation de souscrire avec nos fonds de réserve à l'emprunt de la libération. — Accordé.

Séance du 8 novembre 1918

Présidence de M. Baguenault de Puchesse, *président.*

Volumes reçus. — M. le Président, présente les publications reçues des Sociétés correspondantes.

Hommages. — M. Soyer offre à la Société un exemplaire des tirages à part suivants : *Bulles originales inédites concernant l'abbaye de Saint-Jean-des-Vignes, à Soissons. — Un procès à l'occasion d'une découverte de monnaies sarrazines au Bréau Saint-Denis. — Un acte de vandalisme (mutilation de la pyramide de Manchecourt). — Le « Columnæ vicus » et l'« Ager Columnensis ». — Rapport sur le service des archives du Loiret, en 1917.*

Dans ce dernier rapport, il signale notamment le don fait par Mme Boussenard, d'Escrennes, aux Archives départementales du Loiret, de douze pièces intéressant diverses seigneuries voisines de cette localité.

Des remerciements sont adressés à M. Soyer.

Décisions. — La bibliothèque de l'Université de Nancy a été brûlée par des obus inflammables lancés par des avions allemands. La Société décide de lui envoyer une collection de ses publications.

— Les élections pour un membre titulaire et un membre correspondant auront lieu à la prochaine séance.

Communication. — M. Eugène Jarry donne lecture des trois premières parties d'une étude qu'il a faite de la Maladrerie de Saint Ladre, à Orléans.



Séance du 22 novembre 1918

Présidence de M. BAGUENAULT DE PUCHESSE, *président.*

Volumes reçus. — Parmi les publications reçues, M. le PRÉSIDENT signale les *Comtes de Civry de la maison souveraine de Bar* (tige des comtes de Ferrette) extrait du 5e volume du *Nobiliaire du* XXe *siècle.*

Elections. — A l'unanimité, M. Paul FOUGEU est nommé membre titulaire.

A l'unanimité aussi, M. Gabriel GENTY est nommé membre correspondant.

Communications. — M. BAGUENAULT de PUCHESSE lit une note sur l'Orléanais Étienne du Temple.

Il est question, dans le Tome VI des *Mémoires de la Société Archéologique de Montpellier* (1918), d'un savant Orléanais qui vint au commencement du XVIe siècle suivre les cours de l'Académie de Médecine de Montpellier, déjà célèbre. Il s'appelait Etienne du Temple et fut immatriculé au printemps de 1578, comme il appert d'une mention trouvée dans les archives de la Faculté (S. 19, F° 95 v°) : *Stephanus du Temple, vir profecto literarum omnium peritissimus, græce et latine lingue nunquam ignarus, ex Genabo oriundus et diocesis ejusdem, quam Aurelianensem dicunt, venit die januarii.* Il sut conquérir du premier coup par sa culture, surtout par sa connaissance du grec et du latin, l'admiration de ses condisciples. Mais il était très partisan des doctrines nouvelles et il semble avoir connu et fréquenté Calvin. Il ne tarda pas à être poursuivi comme hérétique sur l'injonction du Parlement de Toulouse et arrêté par la cour du gouverneur avec un luthérien nommé Carvel et quelques autres. Mais la procédure fut arrêtée par un arrêt du Conseil d'Etat du 7 septembre 1579 qui leur rendit la liberté. On ne sait plus ensuite ce que Etienne du Temple est devenu.

— M. JARRY termine la lecture de son étude sur la Maladrerie de saint Ladre.

Renvoyé à la Commission des publications.



— M. Laville donne connaissance d'un procès-verbal de la pose de la première pierre de l'abattoir à Orléans, en 1819. Dans l'acte de vente récente, la municipalité s'est réservée cette première pierre et les objets qu'elle contient.

Ce sera inséré au *Bulletin*.

Publications. — En janvier prochain, M. Pigelet sera en mesure de reprendre l'impression des *Mémoires*.

Séance du 13 décembre 1918

Présidence de M. Baguenault de Puchesse, *président.*

Volumes reçus. — Parmi les publications, M. le Président signale : de la « Library of Congress de New-York » : *A chek List of the Litterature on the European War.*

Commission des publications. — M. Soyer rend compte de l'étude de M. Jarry sur la Maladrerie, accompagnée de 19 pièces inédites. Il fait ressortir la nouveauté du sujet.

Sur ses conclusions, l'impression aux *Mémoires* est votée.

Communications. — M. le Président, au nom du Président de la Société des sciences et belles-lettres, demande que notre Société s'associe à un vœu relatif aux manuscrits de la bibliothèque. Pourrait-on ou les déposer aux Archives, ou les faire communiquer par les soins de l'archiviste ? Une telle communication est de droit et M. l'Archiviste s'y prêterait certainement.

Une démarche sera faite auprès de la municipalité.

— M. Soyer parle des suites de l'explosion d'un dépôt de munitions à Bellegarde-du-Loiret, le 13 novembre 1918. Certains objets d'art, classés comme monuments historiques à l'église et à la mairie, ont subi d'assez graves détériorations qu'il a constatées le 30 novembre dernier. Il en donne la liste.



A L'ÉGLISE, dont les vitraux sont en miettes et la toiture endommagée, un tableau sur toile, école française (XVIIe siècle), représentant le *Martyre de Saint-Sebastien*, a été déchiré de haut en bas; le beau cadre ancien, de bois sculpté, est intact.

La *Descente de croix*, tableau sur toile, école française (XVIIe siècle), a été troué en plusieurs endroits par des éclats de verre;

L'*Enfance de Saint-Jean-Baptiste* (sous les traits du jeune Louis XIV), tableau sur toile attribué à Pierre Mignard (XVIIe siècle), n'a que 2 légères déchirures.

Les deux autres tableaux classés sont indemnes.

Ce sont :

La Vierge, l'Enfant et Sainte Geneviève d'après Pierre de Cortone (XVIIe siècle); la Vierge sous les traits de Mme de Montespan (!) et Sainte Geneviève sous les traits de Mlle de la Vallière;

La Sainte Famille d'après Carlo Maratta (XVIIe siècle).

A LA MAIRIE, les *lambris de bois sculpté* (fin du XVIIe siècle) de la salle des séances du conseil municipal (ancien salon des ducs de Bellegarde et de Mme de Montespan) sont intacts, à l'exception cependant de deux portes en partie brisées.

Il est à noter que ces œuvres, avant la catastrophe, étaient dans un parfait état de conservation.

Les tableaux avaient été inscrits sur la liste des monuments historiques en octobre 1906, et les lambris en avril 1917.

— Le docteur GARSONNIN lit une notice sur la collection des taques ou contrefeux du Musée.

Elle sera insérée au *Bulletin*.

— M. FOUGEU fait don de deux médailles de bronze frappées pendant la guerre, en l'honneur des batailles de l'Yser et de Verdun, avec les portraits du maréchal Foch et de l'amiral Ronarch, du maréchal Pétain et des généraux Nivelle et Castelnau.

Des remerciements lui sont adressés.

— M. le PRÉSIDENT, en son nom et au nom du bureau, remercie la Société de la confiance qu'elle leur a continuée pendant toute la



guerre, et la prie de reprendre nos traditions aux prochaines élections de fin d'année. Il parle en ces termes :

MES CHERS CONFRÈRES,

A notre prochaine réunion, dans quinze jours, nous aurons à renouveler entièrement le bureau de la Société, dont les pouvoirs sont depuis longtemps expirés. Avec une bienveillance dont je suis profondément reconnaissant, vous m'avez imposé le devoir facile de rester en fonction pendant toute la guerre, et vous avez ainsi honoré singulièrement mes derniers jours et un attachement à notre Compagnie qui date de cinquante ans. Je ne saurais trop vous en remercier. Aussi bien, nous avons essayé ensemble de faire diversion à nos angoisses patriotiques en n'interrompant point nos pacifiques travaux. Nous avons tenu régulièrement nos séances ; nous avons publié sans trop de retard nos *Bulletins* trimestriels ; et ils ont été d'autant plus remplis par vos intéressantes communications que la crise de l'imprimerie nous interdisait de publier un nouveau volume de *Mémoires* déjà préparé.

Après ces longues années d'épreuves, nous nous retrouvons presque tous dans notre vieille salle des Thèses ; et, lors du renouvellement nécessaire de toutes les forces intellectuelles de la nation, qui devra suivre de près la glorieuse victoire de nos armes, nous ne manquerons pas de jouer notre modeste rôle, ne serait-ce qu'en rapprochant le passé des évènements si émouvants et souvent si imprévus dont nous avons été les témoins.

Que de fois dans ces quatre années n'a-t-on point répété que nos chefs populaires et nos vaillants soldats avaient sauvé la France envahie comme l'avait fait Jeanne d'Arc au XVe siècle ! On célébrera toujours la bataille de la Marne et la résistance de Verdun, comme on se souvient de la délivrance d'Orléans.

Nous avons réclamé le privilège de remémorer les grands enseignements de notre histoire nationale : c'est une noble mission à laquelle nous ne faillirons pas ; et les soixante volumes de nos publications en sont le meilleur témoignage.



Séance du 27 décembre 1918

Présidence de M. BAGUENAULT DE PUCHESSE, *président.*

Volumes reçus. — M. le PRÉSIDENT signale un *Rapport sur l'enseignement industriel et professionnel en Belgique de 1884 à 1896;* un *Catalogue général des Manuscrits des Bibliothèques publiques de France*, contenant celui des manuscrits de l'Université de Paris et notamment ceux de la Bibliothèque Cousin et toute la correspondance reçue par le grand maître de l'Université.

Don. — Mme Champault a offert un ouvrage : *Les Gendron, médecins des rois et des pauvres*, par Philippe CHAMPAULT, avec photographies par M. FOUGERON.

Des remerciements lui sont adressés.

Correspondance. — Une lettre de M. HUET, vice-président, décline absolument toute candidature à la présidence.

— Une lettre de M. le baron A. de BEAUCORPS, communique un extrait du registre des délibérations du Conseil municipal de la ville d'Orléans en la séance du 7 octobre 1918 (1), et demandant que cet extrait soit inséré à notre Bulletin. Il s'agit du projet de création d'un Musée Jeanne d'Arc à Paris, projet vivement combattu.

L'insertion en annexe du procès-verbal est décidée.

(1) Séance du 7 octobre 1918. — M. le Maire s'exprime ainsi :

» Tous les membres du Conseil ont certainement suivi les articles publiés dans la presse locale et même dans certains journaux de la capitale contre le projet de création d'un Musée de Jeanne d'Arc, à Paris.

» Dans une étude parue dans le journal « l'Illustration », notre compatriote, M. Henri LAVEDAN, a très énergiquement combattu ce projet. Il a montré l'inopportunité de la création envisagée, alors que le Musée de Jeanne d'Arc existe à Orléans où il a toutes les meil-



— Le Directeur de la *Nouvelle Revue Wallonne* demande si l'on pourrait lui communiquer les *Annales du congrès archéologique de Liège*, 1909, publiées par l'Institut archéologique liégeois.

leures raisons d'avoir été situé et d'être maintenu, puisqu'Orléans est la ville où Jeanne d'Arc a accompli son principal exploit et dans laquelle la mémoire de la Libératrice n'a cessé d'être glorifiée depuis près de cinq siècles.

» Après lui, M. de Beaucorps a fait entendre dans les journaux d'Orléans et de Paris de très vives protestations contre l'idée dont il s'agit. Il a adressé à l'Administration une longue lettre dans laquelle il indique les résolutions qui lui semblent devoir être prises pour empêcher la centralisation à Paris, qui n'a aucun titre spécial pous en revendiquer la garde, des reliques et des souvenirs de Jeanne d'Arc.

» Le Conseil municipal ne saurait, en effet, se désintéresser de cette question, et, certaine d'être en communauté d'idée avec lui et la population orléanaise tout entière, l'Administration lui propose d'adopter la délibération suivante. »

« Le conseil municipal,

Vu le projet de création d'un Musée de Jeanne d'Arc à Paris.

Considérant qu'il existe déjà à Orléans un Musée de Jeanne d'Arc où sont réunies et conservées les collections importantes qui ont pu être réunies par la Ville d'Orléans, des reliques de l'Héroïne,

Que ces reliques sont ainsi placées dans leur cadre naturel et logique, sur le théâtre même des hauts faits accomplis par Jeanne d'Arc et dans la cité où, depuis près de cinq siècles, sa mémoire est glorifiée chaque année,

Proteste contre le projet de création à Paris, où historiquement il ne saurait être situé, d'un Musée de Jeanne d'Arc qui serait surtout peuplé de copies et bibelots modernes au milieu desquels se trouveraient égarés, sans profit pour les visiteurs, quelques rares souvenirs authentiques dont seraient ainsi privées les collections plus anciennes et plus sérieuses,

Déclare qu'il ne se prêtera en rien à la réalisation du projet dont s'agit, ni par dons, cessions, échanges, etc., ni par autorisation de copier, surmouler, ni photographier ce qui appartient à la Ville,

Émet le vœu que le Conseil général du Loiret et l'État, pour les pièces qu'ils pourraient avoir mises en dépôt au Musée d'Orléans, observent la même réserve,



Suite d'un vœu. — M. le Président a fait la démarche officieuse résolue auprès de la municipalité au sujet des manuscrits de la Bibliothèque municipale. A la suite de la réponse évasive de M. l'Adjoint, il a été décidé de rédiger une demande officielle.

Communication. — M. SOYER annonce que M. Henri STEIN, conservateur aux Archives nationales, vient de faire paraître dans la *Nouvelle Revue historique de droit français et étranger* (1918) une très intéressante étude intitulée : *Conjectures sur l'auteur du Livre de justice et de plet*. On sait que ce *Livre* est une des œuvres juridiques les plus importantes du XIIIe siècle. Elle a été écrite aux environs de 1260, par conséquent dans les dernières années de Louis IX. Elle intéresse particulièrement l'histoire du droit Orléanais.

Élection du bureau et de la commission des publications. — A la majorité absolue des 17 membres présents, le bureau pour les années 1920 à 1922, est ainsi constitué :

Président : M. GARSONNIN.

Vice-président : M. JARRY.

Secrétaire : M. SOYER.

Vice-secrétaire, archiviste-bibliothécaire : M. LARCANGER.

Trésorier : M. FOUGEU.

Membres de la commission des publications : MM. BAGUENAULT DE PUCHESSE, POMMIER et J. BAILLET.

Fait appel au patriotisme local des possesseurs, dans la Ville et le Département, de collections particulières et d'objets intéressants pour qu'ils agissent de même et réservent au Musée d'Orléans les souvenirs dont ils voudraient se dessaisir,

Demande aux villes qui ont pu recueillir des souvenirs authentiques du passage de Jeanne d'Arc dans leurs murs, de ne pas se dessaisir de ces reliques en faveur du Musée qu'il est question de créer à Paris ».

Ce projet de délibération est mis aux voix et adopté à l'unanimité.

Pour extrait conforme :

L'Adjoint au Maire délégué,

THAUVIN.



MUSÉE HISTORIQUE DE L'ORLÉANAIS

RAPPORT ANNUEL

(1918)

Orléans le 12 *juillet* 1918

Monsieur le Préfet

En réponse à votre circulaire datée du 9 juillet 1918, j'ai l'honneur de vous adresser, au sujet du Musée historique de l'Orléanais, le Compte moral annuel qui justifie l'emploi de la subvention accordée par le Conseil général du Loiret à cet établissement.

Le présent rapport fait suite à celui qui vous a été envoyé le 20 juillet 1917.

Entretien des collections et travaux. — L'absence de mes collaborateurs, causée par la guerre actuelle, ne m'a pas permis, cette année encore, d'entreprendre des modifications notables dans la présentation des collections. En revanche j'ai pu mener à bien deux séries de travaux importants qui ont nécessité l'enlèvement puis la remise en place de nombreux objets exposés :

1° La consolidation de la grande cheminée de pierre de la Salle de la Renaissance, commencée le 11 juillet 1917, s'est achevée à l'automne dans de bonnes conditions et il est permis d'espérer que, grâce à de fortes armatures de fer ancrées dans des murs de butée spécialement construits, toute menace de



ruine est définitivement écartée. A la suite de ce travail, on a dû refaire les enduits de plâtre et les peintures des murs qui, à droite et à gauche de la cheminée, constituent le fond de la salle. L'ensemble de ces travaux a nécessité une dépense d'environ 1.000 francs, dont 300 francs pris sur les crédits ordinaires et 700 francs fournis par une subvention de la Ville.

2° Au début de l'hiver, j'ai fait procéder à la réfection de la peinture de l'escalier de bois qui, du rez-de-chaussée, conduit aux divers étages et au grenier. Une teinte très claire a été employée et l'obscurité des parties basses de cet escalier en a été fort amoindrie. Ce travail, qui s'est élevé à 375 francs, a été entièrement soldé sur les crédits ordinaires.

Entrées. — Du 20 juillet 1917 au 12 juillet 1918, les collections se sont enrichies de 386 objets, ou groupes d'objets, inscrits au registre d'entrées sous les numéros 21.047 à 21.432. Ce chiffre est le plus élevé qu'il m'ait été donné de constater depuis que j'ai assumé la Direction du Musée en 1911 ; mais il y a lieu de faire observer que dans ce total sont compris 291 numéros d'une collection égyptienne, donnée en 1916 par Mr André, et que M. Jules Baillet n'a déposés dans les vitrines qu'en 1918 après en avoir fait la détermination scientifique et l'inventaire ; les 95 autres numéros ont été fournis par des dons ou des achats effectués au cours de l'exercice.

Les dons ont été moins nombreux que les années précédentes et ne comprennent que 19 numéros : des cartes à jouer orléanaises de Baudri-Pompon qui fut cartier dans notre ville vers 1769 ; les numéros 1 des coupures de 1 franc et 0 fr. 50 émises en 1917 par la Ville et la Chambre de commerce d'Orléans (3me émission) ; 4 jetons de la Compagnie des notaires d'Orléans, dont un en argent à l'effigie de Louis XVI ; un grand bronze de Pertinax, fort rare, trouvé à Chilleurs, etc...

Les achats, au nombre de 76, comprennent :

1° Dans les séries locales : 4 beaux verres de l'époque gallo-romaine trouvés à Ruan ; une salière double en porcelaine



d'Orléans, de la fabrique de Gérault; 1 sucrier et 2 soucoupes en porcelaine de la fabrique orléanaise de B. Lebrun, marqués à son chiffre et ayant fait partie de son service personnel; un pot à lait de la même fabrique de porcelaine; un vase en terre cuite portant l'estampille de « *Gauthier L., figuriste à Orléans* » ; 2 bonnets brodés portés jadis par les femmes de Saint-Jean-de-Braye; un lustre ayant servi à l'éclairage du théâtre d'Orléans, constitué par 2 couronnes en tôle émaillée ornées, sur fond rouge, de motifs et d'attributs dorés et dans lesquelles se logent des lampes à huile du système Argand désigné à tort du nom de son contrefacteur Quinquet; un denier d'argent frappé à Orléans sous Charles-le-Chauve, etc...

2° Dans les séries générales : un très intéressant saladier en faïence patronymique et patriotique, daté de 1792 et offrant le décor recherché du Pont de Nevers; un beau plateau carré en ancienne faïence de Marseille décorée en camaïeu vert et en or; une tasse en porcelaine de Paris, de la fabrique du Pont-aux-Choux protégée par le duc d'Orléans; une béquille de canne en porcelaine tendre polychrôme de Chantilly à décor coréen; une jatte en ancien grès de Chine; 3 figurines en verre filé de Nevers; un superbe et rare groupe en pâte de verre blanc; un fixé dont le cadre est orné de motifs en verre filé et porte, au dos, l'étiquette originale de l'artiste qui l'a façonné; une toile peinte de la manufacture de Jouy, d'après une composition de J.-B. Huet qui représente « *la Fête Flamande* » ; une bonne reliure de l'époque de la Restauration ; 5 bois d'imagerie populaire ; 2 rarissimes panneaux-enseignes de racoleurs du XVIIIe siècle ; une lanterne portative en cuivre estampé et ajouré ; 3 lampes à huile, des systèmes Carcel et Cadot, à mouvements d'horlogerie ; un tétradrachme d'Athènes en argent, etc...

BIBLIOTHÈQUE. — Depuis le 20 juillet 1917 la bibliothèque s'est augmentée de 517 ouvrages ou brochures. Au nombre des 489 numéros provenant de dons, je dois citer en première ligne la magnifique collection de 435 ouvrages musicaux ayant



pris Jeanne d'Arc pour sujet, donnée au Musée par Mr E. Huet; les autres dons comprennent l'*Histoire de Lorris-en-Gâtinais*, par M. l'abbé Bernois, l'*Essai d'une bibliographie de la Sologne*, par M. Pierre Dufay, le *Catalogue de la bibliothèque de la Ville d'Orléans* et le *Catalogue des Incunables* du même dépôt, par Cuissard, le *Catalogue des monnaies de la Collection Arnoult* donnée à la Ville, le *Rapport sur le Cabinet des Estampes d'Orléans*, par Mr Pommier, enfin une collection très utile de 46 catalogues illustrés des grandes ventes françaises et anglaises de ces 10 dernières années, annotés des prix d'adjudication.

Parmi les 28 numéros achetés sont : 13 opuscules relatifs à Jeanne d'Arc, la *Manufacture royale de faïence fine et porcelaine d'Orléans*, par Piot, l'*Art de la menuiserie* de Roubo, 2 portefeuilles de reproductions d'œuvres en pierre et en bois du Musée de Cluny, les *Petits édifices historiques* de Raguenet, le *Catalogue des Ivoires du Musée du Louvre*, par Molinier, l'*Histoire du Luminaire*, par Mr H. d'Allemagne, le premier volume du *Manuel d'archéologie romaine* de MM. Cagnat et V. Chapot, le *Catalogue illustré des médailles françaises* d'E. Boudeau, les *Monnaies royales de France* par Hoffmann, etc.

Cette bibliothèque annexée au Musée et réservée aux Conservateurs rend à ces derniers les plus grands services pour l'étude scientifique des collections. Si le Musée n'avait pas ses livres propres, le travail y serait pour l'instant impossible, la Bibliothèque municipale, d'ailleurs mal approvisionnée en ouvrages d'érudition spéciaux, étant fermée pour une durée illimitée.

Le don de Mr E. Huet a occasionné un travail de reliure assez important comprenant la confection de 17 grands cartons et la reliure de 15 volumes.

Dans le local de la bibliothèque ont été posées des tringles de fer pour soutenir, devant les rayons, les rideaux d'ancienne indienne imprimée que je continue à rechercher; en outre, dans le but d'adoucir la trop grande lumière préjudiciable aux



reliures, des stores de toile ont été tendus sous les châssis vitrés du toit. Ces diverses fournitures et poses ont nécessité une dépense de 300 francs environ.

CATALOGUES ET INVENTAIRES. — L'absence de tout mode de chauffage dans les salles des Musées historique et Jeanne d'Arc, pendant les mois du rigoureux hiver dernier, a interrompu quelque temps le travail d'inventaire. J'en ai profité pour mettre au point et recopier sur fiches les séries grecques, étrusques et chypriotes dont l'inventaire avait été terminé en 1917 et qui comprennent actuellement 1195 fiches. Pendant cette période, j'ai également revu l'inventaire des taques de fonte, pour lesquelles j'ai rédigé un essai de classification et j'en ai transcrit les fiches au nombre de 347, sans compter les fiches de taques en double exemplaire.

Lorsque la température a permis de reprendre le travail dans les salles, j'ai dressé le catalogue de la série assyrienne composée, en majeure partie, de cylindres babyloniens et j'ai établi 47 fiches descriptives. Puis, j'ai entrepris l'inventaire des collections égyptiennes, qui est en cours, et que j'espère terminer cette année. Déjà 1350 pièces ont été décrites.

L'inventaire de la bibliothèque johannique donnée par Mr E. Huet a été dressé et comprend environ 500 fiches.

MOUVEMENT DES VISITEURS. — Ainsi que je le constatais dans mon dernier rapport, le nombre des visites reçues par le Musée historique s'élève chaque année. Du 1er janvier au 31 décembre 1917, les salles ont été visitées par 5.575 personnes, dont 649 se sont présentées en dehors des heures de visite publique.

Qu'il me soit permis, avant de clore ce rapport, de faire une dernière constatation. L'élévation persistante des prix de la main-d'œuvre et des objets achetés, que je signalais l'an passé, s'est accentuée dans des proportions inattendues et diminue naturellement les crédits mis à la disposition du



Musée. Une autre cause, toute récente et d'un ordre différent, va amoindrir encore ces crédits, si l'on n'y porte remède : tous les achats faits pour les Musées sont sujets, comme objets de luxe ou de collection, à la nouvelle taxe de 10 0/0 au profit du Trésor, ce qui diminuera d'un dixième les crédits disponibles. J'ai appelé l'attention de Mr le Maire d'Orléans sur cette situation et une demande d'exonération de la taxe en faveur des Musées a été adressée au Ministère. La réponse n'est pas encore parvenue ; mais, si elle n'était pas favorable, les Conservateurs seraient obligés de demander que leurs crédits soient relevés, pour le moins, d'un dixième.

J'espère que cette exonération, que la Loi accorde si bénévolement aux marchands pour les transactions qu'ils passent entre eux, sera également consentie aux Musées et, en conséquence, je sollicite simplement, pour l'exercice 1919, le renouvellement de la subvention habituelle du Département au Musée historique.

Veuillez agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de mes sentiments respectueux.

Dr GARSONNIN.
Conservateur du Musée historique de l'Orléanais



DÉLIVRANCE DES PRISONNIERS

PAR LES ÉVÊQUES D'ORLÉANS

Lors de leur première entrée

On sait que les évêques d'Orléans possédaient le privilège de délivrer les prisonniers le jour de leur entrée solennelle dans leur ville épiscopale. Cet usage aboli lors de la Révolution fut rétabli, mais dans un sens plus restreint, lors de l'entrée à Orléans de Mgr de Varicourt, 3e évêque d'Orléans depuis le Concordat de 1802.

Nous avons retrouvé dans les registres de l'Hôtel-de-Ville d'Orléans la relation écrite par le Maire d'alors, Mr le comte de Rocheplatte, de cette entrée solennelle. En voici la teneur :

Le 4 janvier 1820, nous, Maire d'Orléans, sur l'avis reçu la veille de Mr Mérault, vicaire capitulaire de l'Église cathédrale de cette ville, que Mr Pierre Marin Rouph de Varicourt, nommé par Sa Majesté à l'évêché d'Orléans (il avait été nommé le 8 août 1817 et ne fut préconisé que le 24 août 1819 et sacré à Paris le 12 décembre suivant), devait arriver aujourd'hui d'une heure à deux pour prendre possession de son évêché, nous avons d'après le décret du 24 messidor an XII (13 juillet 1804) relatif aux préséances, fait les dispositions nécessaires pour qu'il soit rendu à Mgr l'évêque tous les honneurs dus à sa dignité.

En conséquence, un détachement de 20 hommes de la garde nationale à cheval s'est transporté sur la route de Paris. Jusqu'aux limites de la commune, toute la garde nationale à pied



a été mise en bataille sur la place du Martroi par laquelle devait passer Mgr l'évêque; un bataillon du 1er régiment suisse de la Garde royale qui venait d'arriver pour prendre la garnison s'est mis en bataille sur la place de l'Étape.

Nous, accompagné de MM. nos adjoints, nous sommes rendus au palais épiscopal pour recevoir Mgr; à 1 h., Sa Grandeur étant arrivée aux portes de la Ville a été saluée par une décharge de cinq coups de boîtes faute de pièces d'artillerie et le son de toutes les cloches des paroisses, il a traversé la Ville au milieu de tous les habitants réunis pour le recevoir; arrivé au palais épiscopal nous l'avons complimenté en ces termes :

MONSEIGNEUR,

La ville d'Orléans, l'une de celles où les saines doctrines et la religion ont le plus conservé leur empire, voyait avec amertume la chaire de St-Aignan vacante (1), la piété de son clergé, les vertus mêmes qui présidaient à ses conseils, ne pouvaient consoler le troupeau d'être sans chef légitime.

Combien elle fut heureuse lorsqu'elle apprit que S. M. avait choisi pour faire cesser le veuvage de son église un pasteur vénérable dont le mérite éminent laisse de si profonds regrets dans une contrée jusqu'alors heureuse et édifiée. Un tel choix est un bienfait que la Providence a réservé à ce diocèse; elle a voulu qu'aux portes de la capitale brillassent de tout leur éclat les vertus apostoliques qu'illustre un nom déjà si célèbre dans les annales du dévouement et de la fidélité.

Vos prédécesseurs jouissaient du beau droit de délivrer des prisonniers, mais ce n'était qu'un droit du siège à exercer; il était réservé à la charité de votre Grandeur de faire jouir du même avantage le seul infortuné qui soit dans le cas de profiter d'un acte aussi généreux en vous assurant de sa reconnaissance pour un tel bienfait. Je me félicite, Monseigneur,

(1) Le siège était en effet vacant depuis 1810, époque de la mort de Mgr Rousseau.



d'être l'interprète de cette Cité pour vous offrir l'hommage de son profond respect et d'être à même de solliciter pour elle votre bienveillance et votre bénédiction.

Après la réponse pleine de bonté de sa Grandeur, nous l'avons ensuite conduit dans l'appartement qui lui était préparé et lui avons fait prendre possession de son palais épiscopal.

Une garde de 30 hommes et un officier était établie au Palais épiscopal, Mgr l'évêque a refusé cet honneur et a remercié la garde.

Dans la soirée, toutes les autorités dénommées après lui dans le titre des préséances sont venues le visiter ainsi qu'il est prescrit dans le décret précité A 3 h. nous nous sommes retirés en l'Hôtel de la Mairie où nous avons dressé le présent pour nous y reporter au besoin et servir de mémoire à cette heureuse époque qui nous a donné à la tête de ce diocèse un prélat dont les vertus et la piété doivent assurer le bonheur et conserver la religion de nos pères.

Le lendemain 5 janvier 1820, le Maire, accompagné de ses adjoints, se rendit à la Cathédrale sur invitation du Préfet pour assister à l'installation de l'évêque et à la porte de l'Église lui a présenté le nommé Jean Gatellier-Proust, tonnelier Com^ne d'Olivet qui, détenu pour dettes dans les prisons de la Ville, vient d'être rendu à la liberté par suite de la bienfaisance de S. Gr. en mémoire du privilège dont les évêques jouissaient à leur 1re entrée dans leur ville épiscopale de délivrer tous les prisonniers.

Le registre est signé : Cte DE ROCHEPLATTE.



NOTE [1]

Sur les travaux d'Ernest Jovy.

Notre savant confrère a établi la liste des travaux littéraires et d'érudition qu'il poursuit depuis plus de trente années. Il en ramène les sujets à quelques chefs principaux où on remarque entr'autres : le *Jansénisme*, *Pascal*, auquel il n'a pas consacré moins de quatorze ouvrages, Bossuet, Fénelon, l'Histoire Littéraire des XVIIe et XVIIIe siècles, et aussi l'histoire d'Orléans et de l'Orléanais, car n'oublions pas que notre auteur quoique né à Nevers (le 8 décembre 1859), revendique ses origines orléanaises auxquelles il demeure attaché d'affection.

M. Jovy, passionné d'érudition littéraire, a promené un peu partout ses enquêtes ; il est justement réputé pour avoir souvent réussi par des recherches aussi patientes que précises à résoudre des problèmes d'autant plus difficiles que le sujet en était caché dans les arcanes de la conscience intime, témoin ses études sur Pascal et en particulier sa pénétrante analyse des véritables (2) derniers sentiments de ce grand penseur.

Ne soyons donc pas surpris que la question du Quiétisme ne l'ait pas laissé indifférent. Qui aurait songé que la Bibliothèque de Pistoia, fondée au XVIIIe siècle par le cardinal Fabroni l'un des défenseurs de Fénelon, quand il soumit au jugement du Pape, son livre « *Explication des Maximes des Saints sur la vie intérieure*, renfermât des documents de première importance sur les débats que ce petit livre célèbre

(1) Chez Durand, imprimeur à Chartres, 1918.
(2) Voir *Pascal inédit*, tome II.



suscita en Cour de Rome dans les dernières années de notre XVII[e] siècle ; mais M. Jovy guidé par ses études d'histoire religieuse en avait pressenti l'intérêt et, des loisirs de vacances l'ayant conduit en Toscane, il en a rapporté son livre sur *Fénelon inédit* qui lui a valu cette année une flatteuse récompense de l'Académie Française ; vous l'en avez félicité dans notre précédente séance et vous accueillerez avec faveur cette mention du labeur considérable de notre distingué confrère et compatriote.

A. POMMIER

(1) Vitry-le-François, 1917, chez l'auteur, professeur au Collège de cette ville.

LA PREMIÈRE PIERRE DE L'ABATTOIR

D'ORLEANS

Parmi les projets d'édilité publique conçus par la Municipalité Orléanaise de la Restauration, figure celui de la construction d'un abattoir sur le Boulevard des Princes, non loin de l'hôpital.

On peut juger de la place importante que tenait cette édification dans les préoccupations des Édiles Orléanais de l'époque, par l'énumération minutieuse figurant sur les registres de cette municipalité au sujet des plans et de leur exécution. Un procès-verbal du 2 juillet 1819, après s'être étendu copieusement à cet égard, mentionne la cérémonie à laquelle donna lieu la pose de la première pierre.

Il nous a paru, lorsque récemment il fut question d'aliéner ces bâtiments délaissés, qu'il convenait de signaler à l'Administration Municipale l'existence de cette première pierre posée avec tant de solennité en 1819, son emplacement, le détail des objets qu'elle renfermait, afin qu'en cas de démolition elle ne disparût pas et que tout au moins son contenu pût prendre place dans notre Musée.

Toutes garanties ont été données à cet égard et la Direction des Travaux Municipaux a fait insérer dans l'acte de vente une réserve expresse et spéciale.

Nous avons pensé que la Société Archéologique de l'Orléanais, toujours soucieuse de ce qui a trait à notre histoire locale, accueillerait favorablement la communication que nous avons l'honneur de lui présenter.



Nous nous bornerons, bien entendu, à extraire de ce procès-verbal ce qui a trait à l'archéologie, c'est-à-dire la pose de la première pierre.

Toutes les autorités Préfectorales et Municipales avaient été convoquées et voici comment le dit procès-verbal rend compte de la cérémonie.

« M. le Maire, après avoir reconnu que toutes les fondations étaient au niveau du sol & qu'il pouvait être procédé à la pose de la 1re pierre qui devait commencer le soubassement du grand bâtiment, a reçu de l'architecte qui les lui a présentées : deux boîtes, l'une en bois, l'autre en plomb ; de la cendre ; la plaque en cuivre portant l'extrait du procès-verbal & plusieurs pièces de monnaie du jour & médailles à l'effigie de Sa Majesté.

« M. le maire, ayant fait transporter tous ces objets sur l'emplacement où devait être posée la première pierre, il a invité M. le Préfet à vouloir bien s'y rendre. Arrivés à l'angle intérieur N.-E. du grand bâtiment du milieu de l'établissement là, en présence de tous les fonctionnaires ci-après nommés savoir :

M. Florizel Louis de Drouin, comte de Rocheplatte, Chevalier de la Légion d'honneur, Maire de la Ville d'Orléans.

M. Adrien, vicomte de Grémion, Chevalier de l'ordre royal & militaire de Saint Louis.

MM. Louis Hubert Crignon & François-Joseph Landré du Rochay, écuyer, tous adjoints à la Mairie.

MM. Colas de Brouville Chevalier ; Geffrier ; Prouvensal de Saint-Hilaire ; Crespin de Billy ; de Noury, écuyer ; le comte de Tristan ; Aignan ; Porcher ; le Chevalier Gaudard d'Allaines ; Augustin Miron & Boulard père, membres du Conseil municipal.

M. Jean-Charles Petit-Sémonville, secrétaire de la Mairie.

M. Gabriel-Marie, vicomte de Riccé, maréchal des camps & armées du Roi, Chevalier de Saint Louis & de l'Aigle rouge de Prusse, Préfet du Département du Loiret.

MM. Etienne-Louis-Isidore Victorin de Rabelleau, écuyer ; Claude-Augustin Delahaye, chevalier de la Légion d'honneur,



ces fonctionnaires furent conduits entre une double haie de tous les ouvriers employés aux divers travaux, ayant à leur tête M. François Pagot fils, architecte du Département et de la Ville.

« M. l'architecte a fait reconnaître à M. le Préfet la pierre qui devait contenir tous les objets à y déposer & creusée à cet effet.

« M. le Préfet s'est assuré, avec le niveau & la règle que M. le Maire lui a remis, qu'elle avait été posée d'aplomb & d'équerre, il lui a ensuite été remis par M. le Maire une planche en cuivre portant pour inscription :

L'an 1819
le 2e du mois de juillet
la XXIVe année du règne de Sa Majesté Louis XVIII
Sur l'invitation de Florizel Louis de Drouin
comte de Rocheplatte, Chevalier de la Légion d'honneur
Maire d'Orléans
la première pierre de l'abattoir a été posée par
Gabriel Marie vicomte de Riccé
maréchal de camp, Chevalier de St Louis & de l'Aigle
rouge de Prusse, Préfet du Loiret
en présence de
Adrien vicomte de Grémion, Chevalier de St Louis
Louis Hubert Crignon ancien Président du
Tribunal de Commerce
François-Joseph Landré du Rochay, Écuier
Adjoints à la Mairie
de François Pagot, architecte de la Ville et du Département du Loiret, lequel a été chargé de dresser les plans et d'en diriger l'exécution ; de Étienne Boyé, membre du Conseil Municipal, entrepreneur général des travaux de la dite construction
et de Jean-Charles Petit-Sémonville
Secrétaire de la Mairie.

« Lecture faite publiquement de cette inscription, elle a été mise dans une boîte de bois de chêne, il y a été joint sur di-



verses couches de laine, six pièces de monnaie ayant cours, savoir : une d'or de vingt francs, cinq en argent : de cinq francs, de deux francs, d'un franc, de cinquante et de vingt centimes, toutes à l'effigie de S. M. Louis XVIII et au revers les armes de France avec le millésime de 1819.

« Quatre médailles en bronze à l'effigie de S. M. Louis XVIII, la 1ère au revers : La France recevant le vaisseau qui ramène le Roi en France et pour légende : *Il porte la paix du monde* 1814. — La seconde, au revers : *Le Roi et la famille royale sur un char antique et les habitants de Paris lui présentant ses clefs*, et pour exergue : *Louis XVIII entré à Paris*, III mai 1814. — La 3e au revers : *Le Roi sur son trône donnant la charte aux députés qui jurèrent de la maintenir* avec exergue : *Charte Constitutionnelle* IV juin 1814 — et enfin la 4e, au revers cette inscription : *La Ville d'Orléans à Nicolas Gérardin de la famille de Jeanne d'Arc pour avoir par un louable désintéressement conservé à la France la maison où naquit la Pucelle*, 1818.

« Cette boîte, ayant été fermée, a été mise dans une enveloppe de plomb remplie dans tous sens de cendre fine ; ayant été soudée sur tous ses joints, elle à été déposée dans la pierre destinée à la recevoir ; de suite l'entrepreneur de la maçonnerie a apporté le tampon qui devait la recouvrir ; ayant été présenté à M. le Préfet, il reçut de lui l'ordre de le faire poser, ce qui fut exécuté ; ce tampon posé, la règle et le niveau ont de nouveau été remis à M. le Préfet pour qu'il s'assure s'il l'était bien ; l'entrepreneur a ensuite remis à l'architecte une auge remplie de ciment & celui-ci, à M. le Maire, une truelle avec laquelle il a pris du ciment dans l'auge & la présentant à M. le Préfet qui remplit aussitôt tous les joints du tampon qu'il consolide en frappant dessus, & successivement tous les autres fonctionnaires présents à la cérémonie en ont fait autant.

« Cette opération terminée, M. le Préfet a donné ordre à l'architecte de faire poser l'assise que doit recevoir cette 1ère pierre, ce qui a été fait en sa présence & il a été placé un factionnaire qui devra y rester jusqu'à ce que une 2e, une



3e assise garantissent la sûreté du dépôt qui vient d'être fait.

« M. le Maire a donné au Chef de l'atelier une gratification pour tous les ouvriers qui l'ont reçue aux cris répétés de Vive le Roi

M. le Préfet a été ramené par M. le Maire, accompagné des adjoints, dans la Salle où il avait été reçu.

« Nous nous sommes ensuite retirés pour rédiger le présent. »

2 *juillet* 1819. 1h *du soir*.

LA COLLECTION DE TAQUES

du Musée d'Orléans.

ESSAI DE CLASSIFICATION

Parmi les collections que possède et expose le Musée historique de l'Orléanais, il en est une que l'on n'a pas coutume de voir fréquemment dans les établissements similaires de la France et de l'Étranger. Je veux parler des *contre-cœurs* en fonte de fer, plus connus peut-être dans le public sous le nom de *plaques de cheminée* et qui, dans certaines régions, ont reçu des appellations particulières : *contre-feux* dans les provinces de l'Ouest, *bretagnes* dans le Lyonnais ; *clates* ou *clatres* en Picardie ; *piatines* dans le sud du département de la Meuse ; *taques* dans la Lorraine et les pays environnants. Mon prédécesseur, M. Léon Dumuys, qui a triplé la collection du Musée d'Orléans et a réussi à l'exposer, avait adopté le terme ancien (1) de *taques* à cause de sa brièveté et peut-être aussi pour piquer la curiosité de ses concitoyens auxquels ce mot était parfaitement inconnu avant lui.

Si les contre-cœurs ne se rencontrent pas en plus grand nombre dans les Musées, il n'en faut pas chercher le motif dans la rareté de ces objets (2), que l'on trouve assez commu-

(1) M Maxe-Werly a retrouvé ce mot dans un inventaire du château d'Hattonchâtel dressé en 1546.

(2) En l'espace de moins de 6 mois, en 1906, M. L. Dumuys en a réuni plus de 150, rien qu'à Orléans.



nément, mais plutôt dans l'emplacement énorme que nécessite leur exposition et que bien peu d'établissements possèdent. A Paris, le Musée des Arts décoratifs montre quelques spécimens remarquables ; au Musée de Cluny, il y a de belles plaques armoriées mais en petit nombre ; il en est de même au Musée Carnavalet. Les Musées de l'Est sont plus riches : à Toul, Saint-Dizier, Châlons sur-Marne, Troyes, on a formé des collections de taques locales ; à Nancy, le Musée lorrain possède 116 taques, en majorité d'origine lorraine, décrites dans le catalogue de 1895 et dont plusieurs ont été étudiées par les érudits de la province. Le Musée de Bourges en expose, dans sa cour d'entrée, environ 140, dont un certain nombre attribuées aux fonderies berrichonnes. A Orléans, plus de 330 pièces ont trouvé place sur les murs de clôture des Musées historique et Jeanne d'Arc.

Presque toutes ont été recueillies à Orléans ou aux environs, ce qui d'ailleurs n'implique nullement l'idée qu'elles ont été fabriquées chez nous. L'absence de minerai de fer dans la Beauce et dans la Sologne a fait qu'en dehors de l'époque actuelle il n'y a jamais eu de fonderies ni de forges dans l'Orléanais proprement dit. Sans parler des ateliers berrichons assez importants, les forges les plus proches étaient celles de Fréteval en Loir-et-Cher, de Champrond en Eure-et-Loir, celles du Nivernais et, particulièrement, les forges royales de la Chaussade à Cosne, de Guérigny, de Clamecy, de S[t]-Fargeau et de S[t]-Amand ; mais dans toutes ces usines on ne produisait guère que des fers pour les chevaux, des bandages et des essieux pour les roues, des barres pour l'usage courant et des ancres pour la marine. Nulle part on n'y a fondu, en série, des taques qui, en grande majorité, venaient vraisemblablement du Barrois où les fonderies de Chauvency-Saint-Hubert, Orval, Longwy, etc., en coulaient une grande quantité.

Quant aux contre-cœurs de bronze dont les comptes des palais de Louis XIV nous ont conservé le souvenir, c'étaient des produits de grand luxe : les modèles étaient demandés à des sculpteurs connus tels que Caffieri, Houzeau et Regnauldin,



et la fonte seule coûtait 12 à 1300 livres. Ils ont toujours été fort rares et, en raison de la valeur du métal, ils ont disparu depuis longtemps, malgré leur caractère artistique ; la Révolution les a convertis, comme tant d'autres objets de bronze, en monnaie de billon ou en canons.

Je me borne également à signaler les revêtements des intérieurs de cheminée au moyen de briques réfractaires estampées d'ornements en relief. Ce sont des pièces dont on ne connaît que quelques spécimens déposés dans les Musées de Londres, de Bruxelles, d'Anvers, d'Amsterdam, de Mannheim, de Sèvres, de Cluny et de Château-Thierry. Le Musée d'Orléans a la bonne fortune d'en posséder un exemplaire remarquable provenant du château de Chenailles (1) et orné d'un buste de Henri IV, surmontant une série d'écussons aux armes de France et de Navarre. Ceux qu'on a mentionnés datent, tous, des XVIe et XVIIe siècles.

Enfin l'on aurait employé, dans le même but, en Flandre, des carreaux de terre cuite vernissée ornés de motifs estampés et, dans le Quercy, des plaques de grés. Mais la fragilité de ces matières s'est opposée à un usage courant et c'est pourquoi les taques en fonte de fer ont été les seules dont on se soit servi habituellement.

A quelle époque cet emploi remonte-t-il ? M. C. Enlart dit (2) sans trop préciser, qu'à partir du XVe siècle on commença à revêtir le cœur des cheminées de plaques ou taques de fonte de fer ornées de dessins en relief. M. Henry Havard est plus précis ; suivant lui (3), les premiers contre-cœurs de fonte seraient apparus vers le milieu du XVe siècle, aux environs de 1460 ; pendant longtemps, leur usage ne se serait guère répandu puisque ce n'est que sous François Ier que les comptes de dépense des palais royaux font mention de *contre-*

(1) Chenailles, commune de Saint-Denis-de-l'Hôtel (Loiret). Cette pièce a été reproduite par M. Maxe-Werly, dans son travail.

(2) Manuel d'Archéologie française, tome II, p. 143.

(3) Dictionnaire de l'Ameublement et de la Décoration, art. *Contre-cœur.*



cœurs de fer de fonte fournis pour les cheminées de St-Germain et du Louvre. M. Maxe-Werly (1), au-contraire, se basant sur les inventaires du mobilier de divers châteaux royaux qui n'indiquent nulle part l'existence de ces revêtements métalliques, considère comme la plus ancienne une taque du Musée de Nancy datée de 1543 (2), dont le Musée d'Orléans possède un second exemplaire. Cette date semble vraiment trop rapprochée. M. Léon Germain (3), étudiant la très curieuse « taque des 3 Saintes », n'hésite pas à dire qu'elle fut fondue dans l'abbaye d'Orval entre 1504 et 1539. Pour ma part, j'estime que, sans remonter jusqu'à 1460, on a fabriqué des taques au cours du dernier quart du xve siècle. Il existe en effet dans notre collection une plaque en forme de chapeau ayant, comme ornement 3 fois répété, une baie gothique servant d'encadrement à un écu écartelé de France et de Dauphiné qui me semble devoir être attribué au dauphin Charles, fils de Louis XI, né en 1470 et proclamé roi en 1483 sous le nom de Charles VIII. Bien que non datée, cette taque serait donc antérieure à 1483.

Sans insister davantage sur la date d'apparition des contrecœurs de fonte, je suis porté à croire que pendant une première période qui a pu durer de 60 à 80 ans, on a fondu quelques plaques de grandes dimensions affectant des formes très particulières, ayant une épaisseur fort grande par endroits et moindre en certains autres, et généralement décorées de motifs héraldiques estampés avec un poinçon gravé et répétés plusieurs fois ; à ces motifs héraldiques se mêlent parfois des figures de saints et de saintes, des petits personnages, des animaux, des têtes de clous jetées au hasard sur le champ de la plaque. L'inexpérience des fondeurs de ces pièces est mani-

(1) L'ornementation du foyer depuis l'époque de la Renaissance (Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques et scientifiques, année 1895, p. 458-497).

(2) Ou plutôt 1545.

(3) La taque des 3 Saintes (Mémoires de la Société d'archéologie lorraine et du Musée historique lorrain, année 1896, p. 315-326).

feste et il n'est pas rare de voir des motifs posés à l'envers au milieu d'autres semblables disposés correctement. Les 2 formes les plus usitées sont celles en mitre d'évêque et celles en forme de chapeau ou fronton demi-circulaire supporté ou non par une base plus large et peu élevée ; la forme rectangulaire en largeur se rencontre aussi, mais plus rarement.

Vers le milieu du XVI[e] siècle commence une seconde période où la fabrication est plus soignée. Les formes changent. A côté de plaques rectangulaires toujours peu nombreuses, on voit encore des formes en bâtières mais dont les 2 rampants sont surmontés d'ornements ; une forme très généralement adoptée à cette époque, et que l'on retrouve jusqu'au milieu du XVII[e] siècle, est celle d'une mître écimée ou d'un rectangle dont les 2 angles supérieurs sont abattus ; quelquefois la taque affecte la forme chantournée d'un cuir. A cette période de fabrication on ne trouve guère comme motif d'ornementation que les écus armoriés du roi et des particuliers, accompagnés de tous les accessoires habituels de l'art héraldique ; le relief en est parfois très accentué et donne aux taques beaucoup de caractère. A côtés des armoiries, on rencontre également des sujets tirés de l'Ancien et du Nouveau Testament, des médaillons et des arabesques rappelant ceux que l'on sculptait alors sur les meubles ou sur les édifices.

Dans une 3[me] période on peut comprendre les pièces fondues sous le règne de Louis XIV. A cette époque, le contre-cœur se complète souvent par 2 joues ou « *costiers de fer de fonte* » qui revêtent les parties latérales de l'âtre et sont ornés dans le même goût que la plaque de fond. L'on coule encore des plaques de grandes dimensions et de fort relief mais, en général, les taques ont une superficie qui tend de plus en plus à se restreindre. 2 formes apparaissent alors qui auront un long succès et se continueront jusqu'à l'avénement du style de Louis XVI : 1° la forme carrée surmontée d'un fronton demi-circulaire ; 2° la forme architecturale composée également d'un fronton en demi-cercle mais supporté par 2 élégantes volutes ou consoles qui élargissent la plaque vers sa partie

inférieure. Les taques de ce second modèle sont presque exclusivement décorées d'armoiries et, le plus souvent, de l'écu de France. Celles de la première catégorie, au contraire, interprètent, pour leur ornementation, les sujets les plus variés : à côté des emblêmes radieux et des devises orgueilleuses de Louis XIV, l'on trouve de nombreuses allusions aux campagnes militaires du règne et surtout aux Coalitions de 1674 et de 1688 contre la France ; quelques évènements politiques sont figurés, tels que le couronnement du roi et l'avènement du duc d'Anjou au trône d'Espagne ; la mythologie n'est pas oubliée et, tout spécialement, Jupiter et Hercule font l'objet de fréquentes compositions ; l'histoire sacrée est mise à contribution et fournit des scènes qui sont, paraît-il, en faveur dans les familles protestantes ou jansénistes ; des motifs décoratifs plus simples, tels que des pots à feu, se rencontrent aussi. Bien souvent, dans les grandes plaques rectangulaires, le sujet n'occupe qu'un médaillon central qui est entouré d'ornements extrêmement riches et du meilleur goût.

Les taques fondues depuis la mort de Louis XIV jusqu'à l'avénement de Louis XVI se rangent dans une 4me période. Elles sont de plus en plus petites et n'atteignent que rarement 0^{m}80^{c} de côtés ; 2 pieds de largeur et autant de hauteur constituent un format très usité. Quant aux formes elles sont très variables, mais la variété réside presque uniquement dans le profil de la partie supérieure, les 2 côtés et le bas de la plaque étant généralement ceux d'un carré ou d'un rectangle : cette partie haute se chantourne en un, deux ou trois lobes arrondis ; les 2 angles latéraux se creusent en quarts de rond ; des coquilles, des rinceaux et des feuillages agrémentent parfois ces découpures. Enfin, lorsque la plaque s'orne d'un fronton, celui-ci n'est plus demi-circulaire : il s'abaisse de façon à se transformer en un arc de cercle, en une demi-ellipse ou en anse de panier. Les sujets représentés perdent de leur relief ; ils s'encadrent le plus souvent de rocailles et de rinceaux. On reproduit des tableaux entiers de peintres en vogue : Boucher, Pater, Watteau, Fragonard, etc. On fait appel à toutes les

divinités de l'Olympe et principalement aux déesses. Les allégories sont très en faveur. Les fables et les contes de La Fontaine fournissent de nombreuses scènes. L'on voit des turqueries et des chinoiseries au goût du jour. En revanche les plaques armoriées se font plus rares ; et si l'écu royal persiste encore, ce n'est le plus souvent que dans des formats modestes et dénués d'intérêt artistique.

Cette évolution se continue pendant le dernier quart du XVIIIe siècle qui forme, en quelque sorte, une 5me période. La mode impose, à ce moment, des plaques carrées ou surmontées de frontons très surbaissés, d'une superficie assez petite : 0 m 55 centimètres de côtés sont une dimension très courante. A la partie inférieure on réserve volontiers une frise ornée de cannelures ou d'entrelacs et de rosaces. Les sujets sont posés sur des socles et encadrés de rinceaux parfaitement symétriques qui se complètent par des draperies, des guirlandes de fleurs ou de perles et des couronnes. Les pastorales, les allégories, certains sujets mythologiques, les scènes familières tirées des romans ou des pièces de théâtre en vogue tiennent une très grande place. Dans les taques plus simples l'on se contente de motifs décoratifs : vases, trépieds antiques, corbeilles de fleurs, attributs rustiques, trophées d'armes. Les écus armoriés ont presque entièrement disparu et les armes de France elles-mêmes sont parfois remplacées par le chiffre royal formé de 2 L. enlacées. A la Révolution ces « signes de la féodalité » sont d'ailleurs entièrement supprimés : un décret de la Convention du 21 vendémiaire an II ayant ordonné, dans le délai d'un mois, de retourner face au mur toutes les taques armoriées. Dès lors, au lieu des emblêmes royaux, on représente l'Arbre de la Liberté, le Serment à la Constitution, etc.

Toutes les plaques fondues depuis le début du XIXe siècle peuvent se classer dans une 6me et dernière période assez peu intéressante La forme carrée, parfois ornée d'un cadre intérieur, est presque la seule usitée et ce n'est que de loin en loin qu'on rencontre un fronton en anse de panier très surbaissée. Les sujets sont traités avec fort peu de relief ; ils sont



empruntés à des peintures militaires, à des épisodes de pièces à succès, à des scènes de sport ou de métiers. La Victoire ailée, les allusions à l'Amour, les attributs bachiques, les trophées d'instruments scientifiques ou professionnels constituent, avec les armes et le portrait des souverains, presque tout le répertoire des modeleurs chargés de l'ornementation des taques. Pourquoi, d'ailleurs, chercherait-on des modèles nouveaux de plaques de cheminée puisque les cheminées elles-mêmes, quand elles existent dans les pièces chauffées par les calorifères modernes, ne constituent plus le centre des réunions familiales ou mondaines et ne sont plus le principal motif de la décoration de ces pièces ?

Afin de compléter ces notes et de donner des exemples à l'appui de cet essai de classification, nous avons dressé l'inventaire des pièces possédées par le Musée historique de l'Orléanais. On trouvera ci-après une liste succincte donnant, pour chaque plaque, non seulement le sujet représenté mais encore le profil extérieur au moyen d'un numéro qui renvoie à un tableau des formes usuelles dessiné avec beaucoup de soin par notre collègue M. Larcanger (1).

Il est bien entendu que toutes nos observations s'appliquent aux contre-cœurs sortis, en séries, des fonderies qui s'étaient spécialisées dans cette production. Dans les fonderies où l'on ne coulait des taques qu'occasionnellement, on pouvait réunir des formes et des sujets qui ne rentreraient dans aucune de nos catégories ou viendraient même contredire nos assertions. De même on a fondu, pour certains châteaux, des plaques spéciales de très grandes dimensions, dont les formes ne procèdent que de la fantaisie de ceux qui les ont commandées.

---

(1) Quelques formes ayant été omises, on donnera dans ce cas, le numéro du tableau se rapprochant le plus de la forme non reproduite.



Profils l

5

17

29

41



53

Première période : fin du XVe et débuts du XVIe siècles.

	Formes.
Taque aux armes, 3 fois répétées, du Dauphin de France. . .	2
Taque aux armes de France, 3 fois répétées.	3
Taque de fauconnerie ornée de 7 écus, dont les uns portent 2 faucons chaperonnés et les autres 3 gerfauts et 3 grelots. .	7
Taque n'ayant pour ornement qu'une nervure médiane verticale sur laquelle sont posés 2 écus écartelés.	8
Taque armoriée dont l'écu a pour supports 2 chiens engoulant une barre transversale Au bas de la plaque est une frise fleurdelysée	4
Taque semée de fleurs-de-lys et ornée d'une croix dont les bras supportent 2 sauvages et qui est accostée de 2 colonnes. . .	3
Taque semée de fleurs-de-lys et ornée d'un écu portant 3 oiseaux accompagnés en cœur d'un croissant et en orle de 2 serpents affrontés.	10
Taque ornée d'une croix latine cercelée, accostée d'un lion et d'un lévrier	9
Taque ornée d'un édicule à fronton demi-circulaire, dans lequel sont figurées 3 scènes de la Genèse.	14
Taque datée de 1545 représentant 2 scènes de la vie de Samson.	11
Taque représentant Jésus et la Samaritaine au puits de Jacob.	13

Deuxième période : milieu du XVIe siècle — avènement de Louis XIV.

Taque aux armes de France, supportées par 2 lions et surmontées d'un mascaron	11
Taque aux armes de France, supportées par 2 lions.	11
Taque aux armes de France, accostées de 2 cygnes.	11
Taque aux armes de France, accostées de 2 chimères, datée de 1582 et provenant de la maison occupée par le Musée Jeanne d'Arc	11
Taque aux armes de France et de Navarre, accostées de 2 têtes d'anges d'où tombent des guirlandes de fleurs.	11
Taque aux armes de France et de Navarre accostées d'arbres et soutenues de 2 branches d'olivier.	11
Taque aux armes écartelées d'Orléans et de Milan-Visconti, datée de 1608.	6
Taque portant les armes et le nom de Gilles Fromont, sr de la Drustière	1
2 taques armoriées non déterminées. . . . . 5 et	13

Troisième période : règne de Louis XIV.



	Formes.
Le soleil surmonté de la couronne royale et entouré de 2 branches d'olivier	14
« L'adieu du roy d'Espagne avec le roy de France », allusion au départ du duc d'Anjou appelé au trône d'Espagne en 1700.	52
Henri IV à genoux devant le portrait de Gabrielle d'Estrées.	15
Taque aux armes du Grand Dauphin	50
Taque aux armes du duc d'Orléans, avec l'écu entouré des colliers des 2 ordres et la couronne soutenue par 2 anges volant	22
Taque aux armes de Philippe II duc d'Orléans, datée de 1697	17
Taque aux armes d'Alphonse d'Elbène, evêque d'Orléans	11
Taque aux armes de Fleuriau d'Armenonville, évêque d'Orléans	53
Taque datée de 1657, aux armes de Pierre de Gangnières, aumônier du roi et doyen de Saint-Vrain de Jargeau	11
Taque aux armes d'alliance des familles Doullé et Pétau.	58
Taque aux armes d'alliance des familles Cardon et de Raimbert	56
Taque aux armes de Pierre Challudet, trésorier de France en la généralité d'Orléans	57
Taque aux armes de la famille Le Vasseur	54
Taque aux armes de François de Beauharnais, lieutenant général au bailliage d'Orléans	60
Taque aux armes du marquis de Saumery, écuyer du duc d'Orléans	48
Taque aux armes de la famille Pochon de Beauregard	48
Taque aux armes de Louis Phélipeaux de la Vrillière (taque reproduite).	
Taque aux armes de la famille de la Chassaigne	26
Taque aux armes de la famille Dijon de Fluxeaux	22
Taque aux armes de la ville de Romorantin	11
Taque aux armes d'alliance de la famille Pineau de Viennay.	59
Taque aux armes d'alliance de la famille Goillot	53
Taque aux armes de Boursault de Viantais, abbé de la Chapelle-aux-Planches	54
Taque aux armes de la duchesse de Portsmouth et d'Aubigny.	20
Taque aux armes de J.N. Colbert, archevêque de Rouen	19
Taque aux armes du marquis de Maillebois	26
2 taques armoriées non déterminées	12 et 51
Minerve couronnant les étendards du vainqueur	15
Hercule et Omphale (2 modèles différents)	13
Diane assise sur un trône	16
Diane chasseresse	13
Jupiter brandissant la foudre	14
Jupiter et Vénus	42

Formes.

Caducée de Mercure 26
Le Phénix renaissant de ses cendres 13
Mucius Scœvola devant Porsenna 40
Le sacrifice d'Abraham, 2 taques différentes dont l'une est munie de ses 2 joues . . . . 13 et 16
Le siège de Béthulie, taque datée de 1668 15
Hérode et Salomé (2 modèles différents) . . . . 16 et 17
L'Annonciation 17

4e période : règne de Louis XV

Portrait en pied de Louis XV d'après Van Loo et autres (3 modèles) . . . . 17, 22 et 34
Portrait en pied de Marie Leczinska d'après Van Loo et autres (3 modèles) . . . . 22, 27 et 35
9 taques aux armes couronnées de France de modèles différents :
l'écu ovale dépourvu d'ornements extérieurs 56
l'écu daté de 1752 26
l'écu accosté de 6 fleurs-de-lys mises en orle et daté de 1739. 26
l'écu entouré des 2 colliers et de trophées 26
l'écu entouré de 2 palmes (3 modèles) . . . . 17 et 22
l'écu ovale tenu par 2 anges debout (2 modèles) . . . . 54 et 56
Taque aux armes de Philippe IV duc d'Orléans 56
Taque aux armes de Sévin, lieutenant du roi pour l'Orléanais. . 59
Taque avec cartouche contenant les pommes de pin des armes de la famille Paulmier, de Beaulieu-sur-Loire 41
Taque aux armes de la famille Besset de la Chapelle 56
Jupiter brandissant la foudre 31
Enlèvement de Ganymède 38
Jupiter et Léda 13
Enlèvement d'Europe (3 modèles différents) . . . . 13, 27 et 34
Jupiter foudroyant Phaéton 39
Phœbé tendant une coupe à l'aigle de Jupiter 16
Mercure et Apollon 36
Apollon 15
Hercule et Omphale (2 modèles) . . . . 33 et 39
Minerve 17
Diane chasseresse 17
Toilette de Diane (2 modèles) 39
Repos de Diane (2 modèles) . . . . 14 et 16
Diane surprise par Actéon 13
Diane insensible à l'amour 26



	Formes.
Vénus et Cupidon	45
Toilette de Vénus (d'après Boucher)	13
Char d'Amphitrite	25
Hébé versant le nectar aux dieux	13
Cérès	26
Flore	22
Flore et Zéphyr	43
Juventa, déesse protectrice de l'enfance (3 modèles)	22 et 26
Enlèvement d'Orithyie par Borée	38
Procris et Céphale	17
Bacchanale	17
Cupidon tenant son arc	30
Cupidon allumant son flambeau	32
Sommeil de Cupidon	32
L'Amour piqué par une abeille se plaint à Vénus sa mère	45
Amour jouant de la flûte	49
Jeux d'amours : la balançoire	31
Amours portant à Atalante la hure du sanglier de Calydon	56
2 amours courant	22
2 amours, dont l'un tient un flambeau	16
Ulysse et Calypso	13
La mort de Didon	16
Agamemnon	27
Iolas rajeuni par Hébé	15
Le Phénix	27
Scène antique à 2 personnages (non déterminée)	13
La Force	22
La Prudence	22
La Justice et la Force	36
La Maternité	16
L'Air	21
L'Hiver personnifié par un vieillard (3 modèles)	26 et 30
L'Hiver personnifié par des enfants qui se chauffent	32
L'Hiver réchauffé par l'Amour	35
Les Pélerins de Cythère	17
Pastorale	32
Berger jouant de la flûte	17
Chasseur et Bergère	25
Le Grand Mogol	40
Scène chinoise	13
Le Corbeau voulant imiter l'Aigle	36
Le Renard et la Cigogne	32

	Formes.
Le Loup et la Cigogne (2 modèles)	31
Le Loup et le Chien	22
Le Loup et l'Agneau (3 modèles)	16, 27 et 30
Le Renard et le Loup plaidant devant le Singe	30
Le Renard et le Bouc	36
Le Meunier, son fils et l'Ane	39
L'Ermite	26
L'Ermite (d'après la gravure de Larmessin)	40
Les Oies de frère Philippe	36
La Matrone d'Ephèse (d'après Pater)	13
Sacrifice d'Abraham	22
Joseph et Madame Putiphar	29

5me *période : Règne de Louis XVI et époque de la Révolution.*

Portrait de Marie-Antoinette	3)
3 taques différentes aux armes couronnées de France entourées de 2 palmes et dont l'une comporte en outre le sceptre et la main de Justice en sautoir	22 et 26
Taque dont l'écu porte le chiffre royal formé de 2 L enlacées	26
Taque ornée d'un médaillon où le chiffre royal entoure un œil	16
3 taques différentes où l'écu ne comporte qu'une fleur-de-lys accompagnée de flammes	26
Taque aux armes d'alliance des familles Le Roy et de Grassin	26
La France victorieuse	26
Réconciliation d'Henri IV et de Sully	13
Portrait d'homme	14
Enlèvement de Ganymède	14
Junon	14
Apollon citharède	14
Apollon monté sur Pégase	14
Apollon punissant le Corbeau délateur	35
Mars (2 modèles différents)	14 et 15
Mars entre Cupidon et Alectryon	14
Bacchus	30
Pluton et Cerbère	14
Pluton enlevant Proserpine	14
Vulcain forgeant les armes d'Achille (2 modèles)	14 et 26
Minerve	14
Minerve assise sur un canon	31
Diane chasseresse (2 modèles)	14
Vénus et Cupidon	14

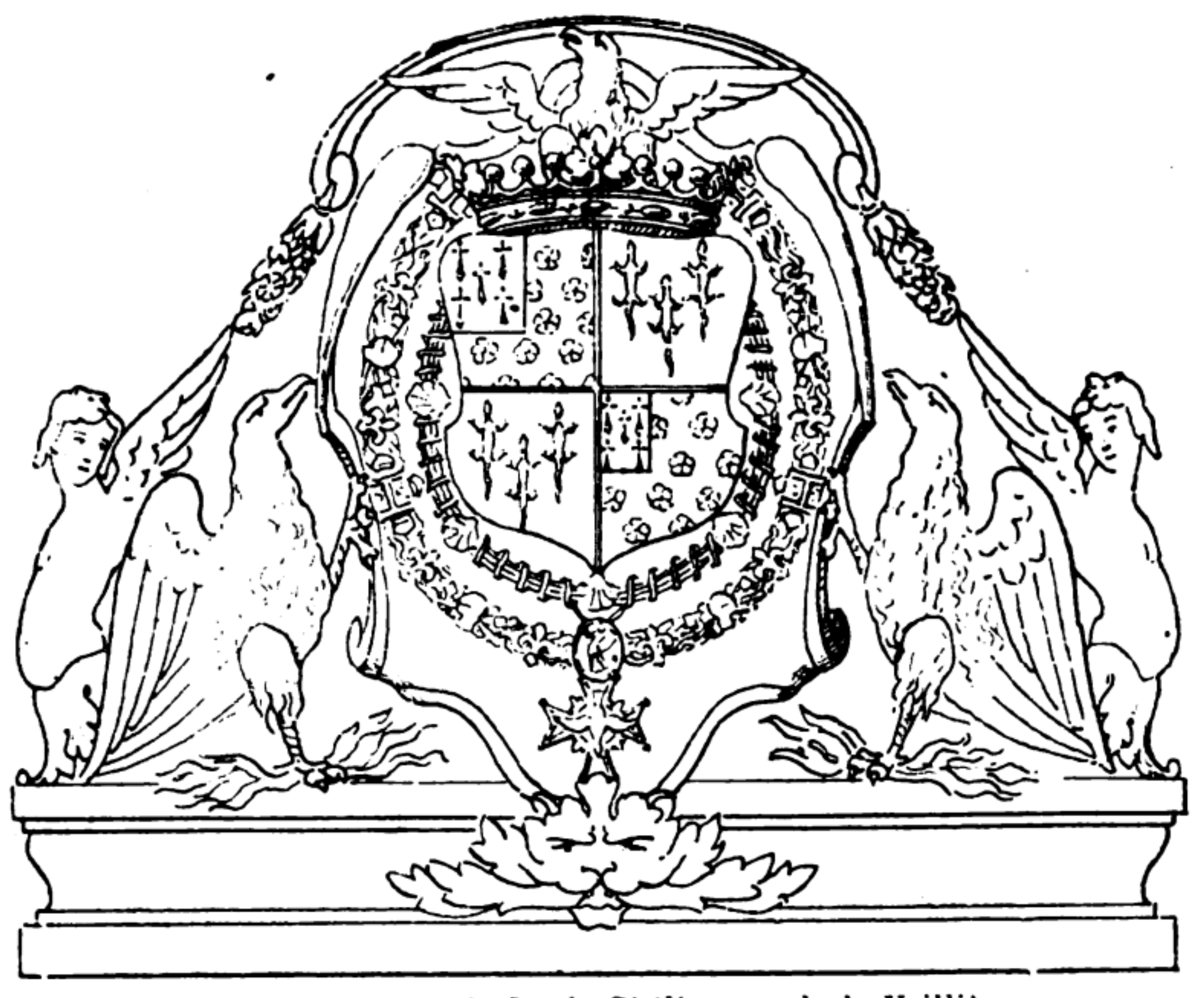
	Formes.
Chasseur	30
Chasseur antique	14
Canéphore (2 modèles)	14
Corbeille de fleurs décorative	14
Vase décoratif (3 modèles)	14
Vase décoratif surmonté de 2 serpents et accosté de 2 thyrses	33
Trépied accosté de 2 lions ailés	14
Cornes d'abondance	33
Trophée d'armes et de drapeaux	33
Attributs champêtres	30
Le Savoyard et sa marmotte	14
Le Chien du Mont St.-Bernard (d'après le tableau de Wafflard)	14
Le Chien savant (3 modèles)	14, 26 et 27
Turc fumant	14
La Bocca della Verita	26
La Sorcière diseuse de bonne aventure	26
Le Petit Chaperon Rouge, conte de Perrault (2 modèles)	14 et 22
Le Loup et le Chien	22
L'Ours et les 2 Compagnons	15
Le Renard et la Cigogne	14
L'Ermite	14
La Vierge à la grappe	14
L'Arbre de la Liberté (2 modèles)	26
Le Serment de fidélité à la Constitution	26
Ecu sans armoiries, accompagné de trophées et de palmes	14

6e période : XIXe siècle

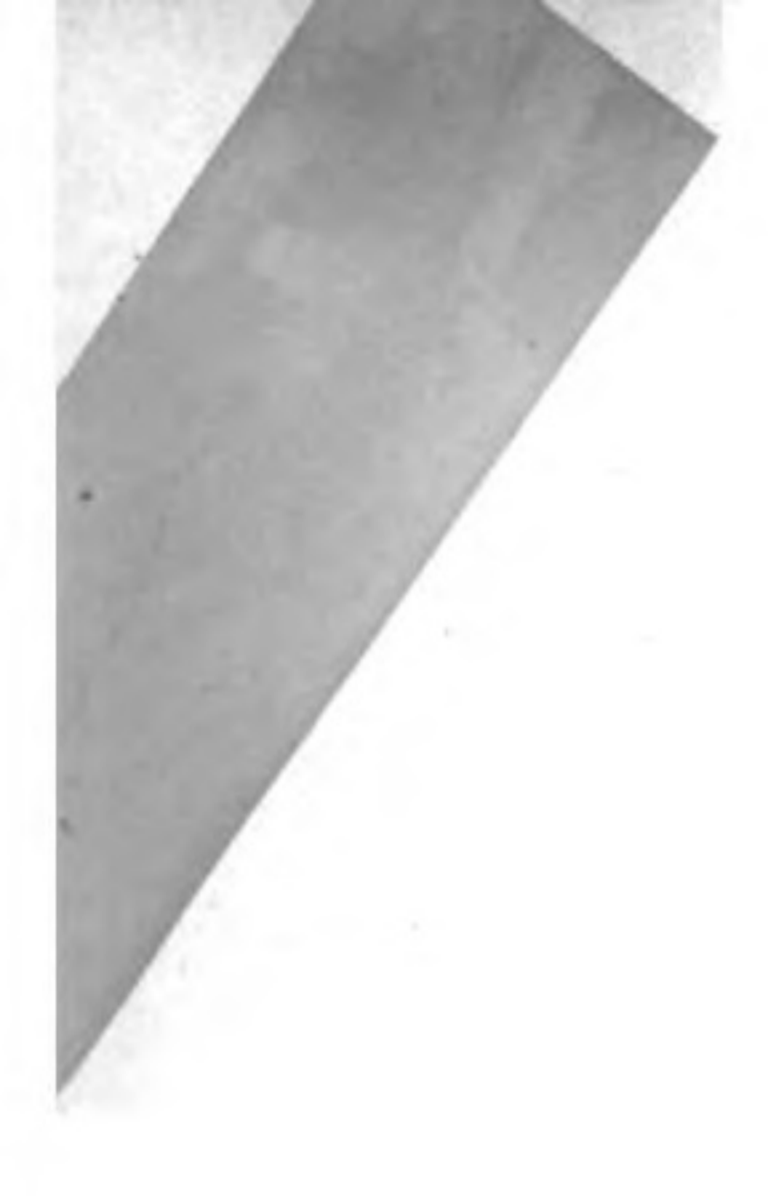
Portrait de Bonaparte empereur daté de 1804	31
Armoiries de l'Empire français (2 modèles)	14
Armoiries du royaume de France, règne de Louis-Philiqpe	14
Ecu meublé d'une étoile, couronné et accompagné de 2 palmes	14
La Victoire	14
Emblèmes guerriers	15
Le Feu du Bivouac (d'après Charlet)	14
Soldats à la maraude (d'après Charlet)	14
Soldat laboureur	14
Vase décoratif tenu par 2 griffons	44
Attributs bachiques	14
Morphée entouré de pampres	14
L'Amour sur un char traîné par 2 griffons	14
Cupidon sortant d'une rose	11

	Formes
La Justice	31
Les Forgerons	31
Amazone (d'après Alfred de Dreux)	31
Jeanne d'Arc armée	28
La Chèvre nourricière	14
Le Savetier et le Financier, vaudeville joué en 1815 (2 tableaux).	14
Ste. Colombe martyre	14

Dr GARSONNIN.



Taque aux armes de Louis Phélipeaux de la Vrillière.



BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ

ARCHÉOLOGIQUE ET HISTORIQUE DE L'ORLÉANAIS

Tome XVIII. — N° 216

PREMIER ET DEUXIÈME TRIMESTRES DE 1919

LISTE

DES MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE ET HISTORIQUE DE L'ORLÉANAIS

AU 1er JUILLET 1919

Il a été décidé de ne pas réimprimer cette liste, qui se trouve en tête du tome XVIII (Bulletin n° 212).

Depuis le 1er juillet 1918, il s'est produit les modifications suivantes :

DÉCÉDÉS :

Lowell (Francis), associé correspondant étranger.

Lafenestre (Georges), membre honoraire.

Basonnière (Ernest de), associé correspondant français.

DÉMISSIONNAIRE :

Mercier de Lacombe (Bernard), associé correspondant français.

NOUVEAU MEMBRE TITULAIRE :

Fougeu (Paul), propriétaire, 86, rue du faubourg Bannier, Orléans.

NOUVEAUX MEMBRES ASSOCIÉS CORRESPONDANTS :

Genty (Gabriel), négociant, 14, rue du Tabour, Orléans.

Sidoisne (Albert), I., bibliothécaire de l'École coloniale, 2, avenue de l'Observatoire, Paris.

Meijers (E.-M.), professeur de droit civil à l'Université de Leyde (Hollande).

Lesieur, greffier du Tribunal de commerce, 5, rue Croix-de-Malte, Orléans.



CAMUS (Alexandre), Directeur des tramways du Loiret, 17, rue Serenne, Orléans.

DE LOYNES DE FUMICHON (Pierre), château de la Croslaie, par Vailly (Cher).

BUREAU DE LA SOCIÉTÉ POUR L'ANNÉE 1919.

Président : M. le docteur MAURICE GARSONNIN, boulevard Saint-Vincent, 24.

Vice-Président : M. EUGÈNE JARRY, place de l'Étape, 8.

Secrétaire : M. JACQUES SOYER (🙣 I.), rue d'Illiers, 28.

Vice-Secrétaire et Bibliothécaire-Archiviste : M. ÉGIDE LARCANGER (🙣 I.), cloître Saint-Pierre-Empont, 5.

Trésorier : M. PAUL FOUGEU, rue du Faubourg-Bannier, 86.

Commission des publications : MM. GUSTAVE BAGUENAULT DE PUCHESSE, ALEXANDRE POMMIER et JULES BAILLET.

PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES

Séance du vendredi 10 janvier 1919.

Présidence de M. le docteur Garsonnin, *président.*

Allocution de M. le Président. — En prenant possession du fauteuil de la présidence, M. Garsonnin rend hommage à ses prédécesseurs et remercie la Société du témoignage de confiance qu'elle vient de lui accorder. Il salue la mémoire de nos deux collègues morts au champ d'honneur : M. Maxime Didier, conservateur-adjoint du Musée de peinture d'Orléans, et M. Pierre Bouvier, archiviste-paléographe, attaché au département des manuscrits de la Bibliothèque nationale. Il annonce, en même temps, que l'impression des *Mémoires*, interrompue depuis quatre ans, va pouvoir bientôt reprendre ; « reprise à tous points de vue désirable », dit-il, « aussi bien pour soutenir la bonne renommée scientifique de la Société que pour prouver à nos détracteurs la nécessité et l'utilité des subventions que nous accordent le Département et la Ville. »

A la demande de M. Depréaux, il est décidé de publier dans le *Bulletin* l'allocution de M. le Président.

Correspondance. — Il est donné lecture d'une lettre de M. Bonpain, secrétaire de la Sous-Préfecture de Montargis, qui, préparant un album d'armoiries orléanaises, désire quelques renseignements complémentaires sur les blasons de certains évêques d'Orléans. M. le Président veut bien se charger de répondre à cette lettre.

— Selon son habitude, la Société archéologique de Tarn-et-Garonne envoie ses souhaits de bonne année en charmants vers latins.

Communications. — M. Soyer annonce que, sur sa proposi-



tion, M. le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-arts, par arrêté du 6 juin 1918, a classé au nombre des monuments historiques l'épitaphe mi-française, mi-latine de Catherine Pinelaire, femme d'Enée Coustely, héraut de France, capitaine de la Tour-Neuve d'Orléans (1577), conservée actuellement à la mairie de Saint-Jean-de-la-Ruelle et provenant de l'ancienne église de cette commune (1).

— M. Soyer fournit ensuite quelques renseignements sur le séjour à Orléans du peintre saxon Jean-Jules Heinsius, qui a brillé au premier rang des portraitistes de la fin du 18e siècle et eut beaucoup de succès à la Cour de France. Né à Weimar, en 1740, il habita quelque temps notre ville pendant la Révolution et y revint en 1811 pour y mourir l'année suivante dans une profonde détresse : Il avait obtenu du Ministre de l'Intérieur un secours de 100 francs sur le Trésor impérial. Notre Musée possède une œuvre de cet artiste.

— Le même membre appelle l'attention de ses collègues sur la bizarre inscription latine incomplète (12e siècle), gravée sur le linteau du portail de l'église de Bellegarde-du-Loiret (anciennement Soisy ou Choisy-aux-Loges) : Cette inscription est le commencement d'un hexamètre que l'on peut restituer sous cette forme : *Hic fiunt justi ; viciorum so[rde lavantur] ;* littéralement : « Ici sont faits les justes ; ils sont lavés de la souillure des vices ».

Ces deux communications sont renvoyées à la Commission des publications.

— M. Jules Baillet lit son mémoire intitulé « *Les Marseillais en Orient à l'époque romaine* », qu'il avait adressé au Congrès de la Syrie, tenu à Marseille les 3-5 janvier : ce travail sera inséré dans les comptes-rendus dudit Congrès.

---

(1) Voir, sur ce monument, la note intitulée : *Une inscription funéraire du XVIe siècle concernant Énée Coustely*, publiée dans le tome XVII des *Bulletins de la Société*, 3e et 4e trimestres de 1916, p. 330.



Séance du vendredi 24 janvier 1919.

Présidence de M. le docteur GARSONNIN, *président*.

Comptes et budget. — La séance est entièrement consacrée à l'examen des comptes et du budget. La parole est donnée à M. BREDIF, ancien trésorier, qui expose la situation financière de la Société pendant toute la durée de la guerre. Il annonce que la publication du tome XXXV des *Mémoires* va pouvoir être entreprise dès maintenant.

Des félicitations unanimes sont adressées à M. BREDIF pour son excellente gestion.

Séance du vendredi 14 février 1919.

Présidence de M. le docteur GARSONNIN, *président*.

Ouvrage offert. — MM. BAGUENAULT DE PUCHESSE et BRETON offrent une plaquette intitulée *Le « tombeau » de Maxime de Laage de La Rocheterie, 1837-1917* (Orléans, 1919), suivie d'une bibliographie sommaire des travaux de notre très regretté collègue. Des remerciements sont adressés aux auteurs.

Communications. — M. le PRÉSIDENT entretient la Société du marché qu'il vient de signer pour nos publications avec l'imprimeur M. PIGELET.

— M. JARRY donne lecture de sa monographie historique et archéologique sur *L'Ancien hôtel-de-ville d'Orléans* (aujourd'hui Musée de peinture), spécimen remarquable de la première Renaissance. Une tradition locale attribue la construction de l'édifice à Viart, à qui l'on devrait aussi le charmant hôtel-de-ville de Beaugency. M. JARRY fait remarquer que les documents contemporains ne mentionnent aucun Viart parmi les architectes de cette époque. Il est



à présumer que l'auteur est Pierre Biart (le *b* et le *v* se confondaient facilement dans l'écriture gothique), qui habitait Orléans au commencement du XVI[e] siècle : Il était fils d'un maître des œuvres de maçonnerie de la ville de Blois.

— M. SOYER répond à cette question : *Molière a-t-il passé sa licence en droit à l'Université d'Orléans* ? On sait que la plupart des historiens de notre littérature admettent sur la foi d'un méchant poète du XVII[e] siècle, Le Boulanger de Chalussay, que notre grand comique a passé sa licence en droit à Orléans. Comme Molière est né à Paris en 1622, il faut chercher les traces de son séjour, ou tout au moins de son passage à notre Université en 1640, au plus tôt. Or, les Archives départementales du Loiret conservent, pour la période allant de 1638 à 1679, le registre contenant, dans l'ordre chronologique et sans la moindre lacune, les inscriptions autographes de tous les candidats à la licence en droit civil et en droit canon. Après examen minutieux de ce registre, rempli de noms illustres, M. SOYER peut affirmer que celui de Jean-Baptiste Poquelin n'y figure pas. Impossible donc d'ajouter Molière sur la liste des étudiants célèbres qui, tels que La Boétie, Agrippa d'Aubigné, Théophraste Renaudot, Du Cange, Charles Perrault, La Bruyère, Mascaron, Massillon, ont indiscutablement fréquenté la « fameuse Université d'Orléans ».

Ces deux communications sont renvoyées à la Commission des publications.

Séance du vendredi 28 février 1919.

Présidence de M. le docteur GARSONNIN, *président*.

Ouvrages reçus. — Parmi les ouvrages reçus sont à mentionner les *Mémoires de la Société d'agriculture, sciences, belles-lettres et arts d'Orléans*, tome XIV de la 5[e] série, année 1914, où l'on remarque un travail de notre regretté collègue M. Maxime Didier, *Claude Deruet au Musée d'Orléans*, et une étude de M. le docteur



Garsonnin, *La Collection des cartes à jouer du Musée historique et les cartiers orléanais.*

Hommage. — Madame Madeleine Massoul fait hommage de son article sur *les Vases antiques du Musée d'Orléans* (extrait de la *Revue archéologique ;* Paris, 1918).

Des remerciements sont adressés à l'auteur.

Don de manuscrits. — M. Jouvellier, membre correspondant, offre à la Société deux manuscrits : l'un de René Biémont, *Du plaisir en province :* C'est une revue des divers faits qui se passent au cours de l'année orléanaise ; l'autre est une lettre de notre ancien président Boucher de Molandon, au directeur du *Figaro*, au sujet de la prétendue parenté des familles du colonel Herbinger et du Lys.

Des remercîments sont votés à M. Jouvellier, présent à la séance.

Candidatures. — MM. Baguenault de Puchesse, Garsonnin et Pommier présentent au titre de membre associé correspondant étranger M. E.-M. Meijers, professeur de droit civil à l'Université de Leyde (Hollande), et MM. Garsonnin, Jarry et Depréaux présentent au même titre de membre associé correspondant M. A. Sidoisne, bibliothécaire de l'Ecole Coloniale, officier de l'Instruction publique, demeurant à Paris, 2, Avenue de l'Observatoire. Les élections auront lieu le 28 Mars.

Communications. — M. Pommier rappelle le vœu émis le 14 avril 1916 en faveur du classement de la maison romane, dite des Templiers, à Beaugency. M. le Président veut bien se charger d'écrire à l'Administration des Beaux-Arts pour faire hâter ce classement.

M. Garsonnin, qui a entrepris l'historique des industries d'art orléanaises, donne lecture d'un chapitre sur *Les faïenceries d'Orléans.* Cette lecture sera continuée.



Séance du vendredi 14 mars 1919.

Présidence de M. le docteur Garsonnin, *président*.

En l'absence de M. Soyer, excusé, M. Depréaux est désigné pour remplir les fonctions de secrétaire.

Ouvrages reçus. — M. le Président signale, dans le « Bulletin de la Société historique et archéologique de la Charente », la reproduction d'une ancienne plaque de cheminée aux armes de la famille orléanaise des Phélypeaux et la lettre de notre collègue M. Jules Baillet à ce sujet.

Publication du Bulletin. — Le *Bulletin* n° 214, du tome XVIII (1° et 2° trimestres 1918) vient d'être livré par l'imprimeur M. Pigelet, et sera incessamment distribué.

Commission des publications. — M. Baguenault de Puchesse rend compte du travail de M. Jarry sur *l'Ancien Hôtel de Ville d'Orléans* : la Société décide de publier ce travail dans le prochain *Bulletin*.

Communications. — M. Garsonnin termine la lecture de son étude sur *Les faïenceries orléanaises*, qui est renvoyée à la Commission des publications.

— M. le Président appelle ensuite l'attention de la Compagnie sur l'état précaire de l'ancien rétable de la Chapelle-Vieille des Aydes. Cette belle œuvre, de la fin du XV° siècle ou du début du XVI° siècle, mériterait d'être protégée, car elle est dans un emplacement défectueux.

M. l'abbé Chenesseau promet de consulter le clergé local afin de prendre toutes mesures nécessaires pour la préservation de ce précieux monument.

D'autre part, M. Banchereau veut bien se charger de faire une démarche auprès de plusieurs membres de la Commission des monuments historiques.



Séance du vendredi 28 mars 1919.

Présidence de M. GARSONNIN, *président.*

En l'absence de M. SOYER, excusé, M. DEPRÉAUX est désigné pour remplir les fonctions de secrétaire.

Elections. — M. MEIJERS, professeur à l'Université de Leyde (Hollande), et M. SIDOISNE, bibliothécaire de l'Ecole coloniale, à Paris, sont élus membres correspondants.

Commission des publications. — La Société décide de publier dans les *Mémoires* le travail de M. GARSONNIN sur *Les faïenceries orléanaises* (rapporteur, M. POMMIER) et *Une phase critique du Guet d'Orléans au XVIIIe siècle*, par M. DEPRÉAUX, (rapporteur, M. Jules BAILLET). *L'inscription du portail de l'église de Bellegarde-du-Loiret*; *le peintre allemand Heinsius à Orléans*; *Molière a-t-il passé sa licence en droit à l'Université d'Orléans?* par M. SOYER, seront publiés au *Bulletin* (rapporteur, M. J. BAILLET).

Communications. — M. J. BAILLET, au nom de son père, M. Auguste Baillet, donne lecture d'une communication intitulée *Les maîtres verriers à Orléans*. Renvoyée à la Commission des publications.

— M. BAGUENAULT DE PUCHESSE promet une nouvelle notice sur notre compatriote Jules Lemaître.

— M. BANCHEREAU entretient la Société des pérégrinations d'une porte, superbe spécimen de l'art français au XVIe siècle, et appartenant primitivement à la maison de Jean d'Alibert, sise place du Châtelet, à Orléans. Disparue vers 1880, cette porte est aujourd'hui au Musée du Louvre.

— M. le PRÉSIDENT signale une erreur du *Bulletin :* La plaquette reproduisant les traits de M. l'abbé COCHARD, notre regretté collègue, et dont le dessin accompagnait la biographie rédigée par M. POMMIER, a été indiquée, à tort, comme étant du sculpteur Vermare. En réalité, elle est l'œuvre du sculpteur Bérard.



Séance du vendredi 11 avril 1919.

Présidence de M. le docteur GARSONNIN, *président.*

Correspondance et ouvrages reçus. — M. Albert SIDOISNE, bibliothécaire de l'Ecole Coloniale à Paris, exprime ses remercîments à la Société, qui vient de l'élire membre correspondant. Il fait hommage des brochures suivantes dont il est l'auteur : *La trouvaille de Méroger, près Bonneval* (extrait du « Beauceron de Paris », juillet-août 1911 ; Pithiviers, 1911) ; *La Porte Hérisson à Bonneval* (*ibidem*, 1912) ; *Variétés Bonnevallaises : Le Pont* (*ibidem*, 1914).

— M. le PRÉSIDENT mentionne, dans le *Bulletin philologique et historique du Comité des Travaux historiques et scientifiques, année 1917* (Paris, 1918), un mémoire de notre collègue M. BAGUENAULT DE PUCHESSE : *Vingt-sept lettres inédites de Catherine de Médicis.*

Candidature. — MM. P. FOUGERON, FOUCEU et POMMIER présentent comme membre correspondant M. LESIEUR, greffier du Tribunal de Commerce d'Orléans.

Communications. — M. SOYER signale la trouvaille, faite en 1897 dans la commune d'Escrennes, près de Pithiviers, d'un trésor de 5 à 600 monnaies, 6 en or ; les autres en argent. Ce trésor a été malheureusement dispersé. Actuellement 239 pièces (dont une seule en or) restent en la possession de la famille de Madame Boussenard, mère d'un romancier aujourd'hui décédé.

Grâce à l'obligeance de Madame Boussenard, M. SOYER a pu étudier ces 239 pièces, qui comprennent un « écu » de Charles VI, roi de France (1380-1422), un « gros tournois », 211 « blancs » et 25 « demi-blancs » du même souverain, un « blanc » de Jean-Sans-Peur, duc de Bourgogne (1404-1419). Parfaitement conservées, elles ont été frappées dans 14 ateliers différents indiqués par des points secrets. Les plus belles pièces de Charles VI proviennent de l'atelier de Tournai (Belgique), qui faisait alors partie de la France.

Cette communication sera insérée au *Bulletin*.



— M. l'abbé CHENESSEAU donne lecture d'une note sur *Deux documents inédits relatifs à l'abbaye de Saint-Mesmin de Micy* et conservés à la Bibliothèque Nationale. Le 1er est une vue de l'abbaye prise en 1707 ; l'église y est dessinée avec un soin tout particulier ; le 2e est un crayon de l'artiste orléanais Desfriches, daté de 1769.

Cette note est renvoyée à la Commission des publications.

— MM. CHENESSEAU et POMMIER appellent ensuite l'attention de la Société sur la nécessité de surveiller le chantier de démolition du quartier Duportail (ancien couvent des Jacobins), où l'on remarque des vestiges intéressants pour l'archéologie.

A la demande de M. le Président, M. LAVILLE veut bien se charger d'entretenir de cette question M. le Directeur des travaux municipaux.

Séance du vendredi 25 avril 1919.

Présidence de M. POMMIER, *doyen d'âge.*

M. DEPRÉAUX est chargé des fonctions de secrétaire en remplacement de M. SOYER, excusé.

Communications. — M. LAVILLE entretient la Société des travaux de démolition du quartier Duportail et annonce que M. le Directeur des travaux municipaux veut bien se mettre à la disposition des membres qui désireraient visiter le chantier. Certaines parties des constructions anciennes, vraiment dignes d'intérêt, pourraient, peut-être, être réédifiées ailleurs.

— A ce propos, M. l'abbé CHENESSEAU rappelle qu'il existe, dans une propriété de M. le marquis de Tristan, de nombreux morceaux d'architecture provenant surtout de l'ancien Hôtel-Dieu d'Orléans et de divers immeubles démolis lors du percement de la rue Jeanne d'Arc : Ces morceaux qui devaient être réédifiés, ne l'ont jamais été.

— Il signale, en outre, la présence, chez un brocanteur d'Orléans, d'un devant d'autel du XVIIIe siècle en marbre rose, provenant de l'ancienne église de Saint-Jean-de-la-Ruelle.



Séance du vendredi 9 mai 1919.

Présidence de M. le docteur GARSONNIN, *président.*

Hommages. — Il est fait hommage à la Société : 1°, par M. l'abbé Bernois, de son *Histoire de l'abbaye royale de Saint-Euverte d'Orléans* (Orléans, 1918) ; 2°, par M. Basseville, d'un exemplaire des *Recherches sur les imprimeurs et libraires d'Orléans* par H. Herluison (Orléans, 1868), avec additions manuscrites et interfoliées ; d'une plaquette imprimée en 1751, à Orléans, chez Charles Jacob, *Office du saint nom de Jésus... pour la confrairie érigée de tems immémorial dans l'église paroissiale de N.-D. de la Conception ;* 3°, par M. Baguenault de Puchesse, d'un mémoire, en hollandais, sur *L'Université d'Orléans au XIII*e *siècle*, dont l'auteur est M. E.-M. Meijers, professeur à l'Université de Leyde, nouvellement élu membre correspondant de notre Compagnie.

Des remerciments sont adressés aux donateurs.

Election. — M. LESIEUR, greffier du tribunal de commerce d'Orléans, est élu membre correspondant.

Commission des publications. — Sur la proposition de M. POMMIER, la Société vote l'impression, au *Bulletin*, du travail de M. Auguste Baillet, *Les maîtres verriers d'Orléans*, et du travail de M. l'abbé Chenesseau, *Deux documents inédits sur l'abbaye de Saint-Mesmin de Micy.* Le premier travail est renvoyé à l'auteur pour préciser certaines indications de sources ; le second est aussi renvoyé à l'auteur, qui tient à compléter ses recherches à l'aide de nouveaux documents communiqués par M. JARRY.

Communications. — M. CHENESSEAU indique certaines réparations à faire d'urgence à l'église de Germigny-des-Prés et à celle de Saint-Benoît-sur-Loire. M. le Président promet d'écrire à ce sujet au Service des Monuments historiques.

— M. CHENESSEAU donne lecture d'une note sur les *Vestiges de l'ancien couvent des Jacobins d'Orléans :* cette note, avec la photo-



graphie qui l'accompagne, est renvoyée à la Commission des publications.

— Il signale certains détails de sculpture de l'hospice de Beaugency, notamment un panneau armorié (16e siècle), détérioré par des branches de lierre, et un chapiteau endommagé par la chaîne de la cloche de l'établissement : Il serait à désirer que l'Administration hospitalière prît quelques précautions pour éviter ces dégradations et fît, en même temps, mettre en bonne place deux beaux médaillons du 16e siècle qui gisent actuellement à terre.

Séance du vendredi 23 mai 1919.

Présidence de M. Garsonnin, *président.*

Décès. — M. le Président annonce la mort de M. Georges Lafenestre, membre de l'Institut (Académie des Beaux-arts), et membre honoraire de notre Société depuis 1895. La Compagnie exprime à la famille de notre regretté compatriote et collègue ses bien vives et respectueuses condoléances.

Démission. — La démission de M. Bernard Mercier de Lacombe, membre correspondant, est acceptée.

Candidature. — MM. Garsonnin, Laville et Soyer présentent au titre de membre correspondant M. Alexandre Camus, Directeur des tramways du Loiret, demeurant à Orléans, 17, Rue Serenne.

Communications. — M. le Secrétaire annonce que le *Bulletin*, tome XVIII, n° 215 (3e et 4e trimestres de 1918) va être distribué ces jours-ci.

— M. l'abbé Chenesseau signale l'existence à Beaugency, sous la tour Saint-Firmin, d'un charmant portail, bien caché derrière les cloisonnements et les huisseries qui forment le magasin des pompes communales. Ne conviendrait-il pas, demande-t-il, de prier la municipa-

lité de transférer les pompes en un autre lieu et de dégager le rez-de-chaussée de la tour ? L'on permettrait ainsi aux passants de voir le portail qui n'est pas le moindre joyau de sculpture que conserve cette antique petite ville.

— Le même M. Chenesseau appelle l'attention de la Société sur une maison de l'extrême fin du 16e siècle, en briques et pierres, sise à Orléans, rue des Carmes, n° 56, et dont la restauration a été, à son avis, très intelligemment comprise.

— M. Basseville dépose sur le bureau trois de ses études manuscrites (qu'il a lues dans diverses séances des années 1914 et 1915) sur le poète *François Berthrand*, d'Orléans, les écrivains *Louis et Gilles Alleaume* et sur *les Almanachs orléanais*.

Ces études sont renvoyées à la Commission des publications.

— M. Soyer rectifie la biographie de l'artiste orléanais Jean-Marie Delaperche, peintre d'histoire et de portraits, élève de David : En réalité, ce peintre ne s'appelait pas *Delaperche*, mais simplement *Laperche ;* il naquit à Orléans, non pas en 1770, mais le 22 mars 1771, de Jean-Baptiste Laperche, marchand bonnetier, et de Marguerite-Thérèse Leprince ; son baptême fut célébré le même jour en l'église paroissiale de Saint-Paul.

Cette note rectificative sera insérée au *Bulletin*.

Séance du vendredi 13 juin 1919.

Présidence de M. le docteur Garsonnin, *président.*

Décès. — M. le Président annonce le décès de M. Ernest de Basonnière, membre correspondant. M. Pommier, qui a assisté aux obsèques, à Jouy-le-Potier, le 6 juin, a bien voulu offrir à la famille du défunt les très vives condoléances de la Compagnie.

Hommage. — M. Soyer fait hommage de deux de ses études : « *Aquis Segeste* » *de la Table de Peutinger ; son véritable emplace-*



ment ; son véritable nom (extrait du *Bulletin de la Section de géographie du Comité des Travaux historiques et scientifiques, année 1917* ; Paris, 1919) ; — *Du succès de la prédication de frère Olivier Maillart à Orléans en 1485* (Orléans, 1919 ; extrait du *Bulletin* de notre Société). Des remerciments sont adressés à l'auteur.

Communications. — M. le Président fait savoir que M. Jules Banchereau a représenté hier la Société à la séance solennelle de l'Académie de Metz.

— Il appelle l'attention de ses collègues sur un écusson armorié du XVIe siècle que l'on remarque sur la façade nouvellement recrépie d'une maison de la rue de la Hallebarde, n° 21. Cet écusson porte un chevron accompagné en chef du soleil et de la lune, en pointe d'un lac (?).

— M. Soyer donne l'analyse de trois actes inédits de Catherine de Médicis, agissant comme duchesse d'Orléans (une lettre close et deux lettres patentes), datés de 1570, 1578 et 1585 et conservés dans les Archives départementales du Loiret : Ces lettres intéressent les seigneuries du Grand-Villefallier, du Petit-Villefallier, de Villoiseau et de Portday, sises en la paroisse de Jouy-le-Potier, châtellenie de Beaugency.

— M. Fougeu présente, avant de les déposer au Musée historique d'Orléans, une pièce de 2 francs et une pièce de 1 franc frappées en 1914 dans l'atelier de Castelsarrazin et portant la lettre C au revers, au-dessus de la date.

— M. le Président signale l'entrée audit Musée d'une collection de bons des prisonniers de guerre de la 5e région (de 0 fr. 05 à 20 francs) qu'il a pu obtenir grâce à l'obligeante entremise de notre collègue M. le général Bro.

Commission des Publications. — Sur le rapport de M. Pommier, il est décidé que la note de M. l'abbé Chenesseau relative à l'ancien couvent des Jacobins d'Orléans sera renvoyée à l'auteur pour être complétée. Quant à la photographie qui accompagne cette note, elle sera déposée dans les archives de la Société.



Séance du vendredi 27 juin 1919.

Présidence de M. le docteur GARSONNIN, *président.*

Ouvrages reçus. — Parmi les ouvrages reçus, M. le PRÉSIDENT signale spécialement la *Chronique des Arts et de la Curiosité* (supplément à la *Gazette des Beaux-Arts*), n° de mai-juin 1919, qui contient un article nécrologique sur notre regretté compatriote et collègue M. Georges Lafenestre, et la *Revue de l'Agenais* (mars-avril 1919), qui mentionne la publication dans notre *Bulletin*, par M. Baguenault de Puchesse, du « rôle » de la compagnie du sieur de Dunes en 1591.

Élection. — M. Alexandre CAMUS, directeur des Tramways du Loiret, est élu membre correspondant.

Candidature. — MM. E. FOUGERON, P. FOUGERON, RAGUENET DE SAINT-ALBIN présentent comme membre correspondant M. le baron Pierre de Loynes de Fumichon, demeurant au château de la Croslaie, par Vailly (Cher).

Communications. — M. le PRÉSIDENT lit une lettre de M. Charpentier, donnant d'après Bellier de la Chavignerie, *Dictionnaire des artistes de l'Ecole française*, p. 386, la liste des tableaux connus du peintre orléanais Jean-Marie Delaperche.

— M. SOYER annonce que les édifices suivants ont été classés parmi les monuments historiques : 1° Pyramide indicatrice de la méridienne de France à Orveau (1748), classée par arrêté ministériel du 28 août 1916 ; 2° Pyramide indicatrice de la méridienne de France à Manchecourt (1748), classée par arrêté du 16 septembre 1916 ; 3° église paroissiale de N.-D. de Recouvrance à Orléans (16e siècle), classée par arrêté du 30 juillet 1918 ; 4° façades sur rues de la maison romane, dite des Templiers, sise rue du Puits-de-l'Ange (XIIe siècle), classées par arrêté du 7 juin 1919.

Il présente à la Société, de la part de M. Chambon, conseiller général du Loiret et membre correspondant, un grand bronze de l'em-



pereur Antonin le Pieux (138-161), trouvé au Préau, commune de Sceaux du Gâtinais, et un denier de l'empereur Trebonianus Gallus (251-253), trouvé par M. Robillard, curé de Ladon, dans le jardin du presbytère.

Ces deux monnaies sont offertes au Musée historique de l'Orléanais. Des remercîments sont votés à MM. Chambon et Robillard.

— M. Fougeu présente et offre aussi au Musée d'Orléans un bon de 2 francs payable au porteur émis par la librairie Herluison le 8 novembre 1870.

Des remercîments sont adressés au donateur.

— Avant de lever la séance, M. le Président tient à exprimer sa gratitude à M. Banchereau, qui a bien voulu tout récemment représenter la Société à la réunion solennelle de l'Académie de Metz.

ALLOCUTION

PRONONCÉE A LA SÉANCE DU 10 JANVIER 1919

Mes chers Collègues,

En prenant possession, ce soir, du fauteuil de la présidence que votre bienveillante insistance m'a si cordialement offert, je ne puis me défendre d'un mouvement d'émotion.

Je me souviens qu'avant moi il a été occupé par des hommes que j'ai connus et aimés, ou que j'ai appris à vénérer en voyant l'œuvre qu'ils ont accomplie ici et au Musée historique — les Mantellier, Desnoyers, Herluison, Dumuys — et je pense que c'est en leur souvenir et pour les honorer encore une fois que vous avez appelé à leur succéder celui qui les remplace aujourd'hui à ce Musée qui est bien un peu le vôtre puisqu'il conserve les collections propres de la Société. Ainsi seulement je m'explique que vous ayez choisi, cette année, pour votre président, un membre qui, s'il fut toujours assidu à vos séances, n'eut jamais d'autre désir que de passer inaperçu dans le groupe nombreux de vos travailleurs. Vous m'avez fait là un très grand honneur dont je suis un peu confus. Je ne saurais trop vous en remercier et je vous promets que je tâcherai de le mériter.

Laissez-moi remercier, en votre nom, notre cher président sortant. Pendant ces longues et terribles années de guerre, il sut conserver à la Société une vie normale qui, tout en assurant sa vitalité, faisait diversion à nos préoccupations patriotiques et aux angoisses qui nous étreignaient tous pour ceux que nous aimions et qui combattaient pour nous. Si un règlement formel ne s'y fut opposé, nous aurions eu la joie de le réélire président pour la 5me fois et sa présence à notre tête



eût été, comme elle le fut toujours, un honneur pour la Société. Mais ce plaisir n'est, évidemment, que différé.

Une de vos traditions les plus sages désignait, pour lui succéder, le vice-président sortant. Notre excellent collègue, M. Huet, s'est senti fatigué par 52 mois de présence effective à l'infirmerie de gare des Aubrais et il a décliné toute candidature pour prendre un repos vraiment bien gagné. Nous lui exprimons tous nos regrets de sa décision et souhaitons de le revoir bientôt parmi nous, reposé et plus laborieux que jamais.

Arrivant au Bureau dans ces conditions un peu anormales, j'ai éprouvé beaucoup d'appréhensions et n'ai pu m'empêcher de vous les manifester lors de la proclamation du scrutin. J'ai craint de ne pouvoir remplir dignement la charge ; mais vous m'avez adjoint de tels collaborateurs que je me sens un peu rassuré. En même temps qu'un historien lauréat de l'Institut, M. Jarry est un maître en archéologie monumentale ; M. Soyer, pour qui l'histoire orléanaise aussi bien que l'histoire générale n'ont aucun secret, se double d'un philologue qui fait journellement ses preuves dans ses études de toponymie orléanaise ; tous les deux possèdent une expérience et une autorité auxquelles je me réserve d'avoir largement recours. Enfin vous connaissez tous le dévouement inlassable de MM. Larcanger et Fougeu et vous savez à quel point 'on peut compter sur eux.

La guerre a fait dans nos rangs des vides très sensibles: M. Maxime Didier, qui avait préparé avec soin un nouveau catalogue du Musée de peinture, est mort des suites de ses blessures dans un hôpital de Metz, quelques mois seulement après avoir eu la joie d'assurer la postérité de sa famille. M. Pierre Bouvier, qui nous avait déjà donné plusieurs travaux de haute érudition, est tombé à son tour au champ d'honneur. Ce sont des deuils irréparables et vous l'avez manifesté en son temps.

Mais, après tant d'alarmes, la quiétude est revenue dans nos foyers. Grâce à nos valeureux poilus si bien commandés,



la Victoire nous a ramené la sécurité et il nous est désormais permis d'entreprendre des travaux de longue haleine.

Mes prédécesseurs, dans leurs allocutions inaugurales, avaient l'habitude de vous proposer un programme de travaux. Si excellents qu'ils fussent, ces programmes n'ont pu être mis à exécution. Aussi ne vous en proposerai-je pas un nouveau et me bornerai-je à faire miens ceux de MM. Herluison et Baguenault de Puchesse. Bien qu'elles n'aient pas été publiées, un certain nombre des études indiquées par eux ont été préparées et quelques-unes mises au point. Le jour où on le voudra on pourra envoyer à l'imprimeur un cartulaire du prieuré de St-Samson, une bio-bibliographie orléanaise, un armorial de la Généralité. Il ne faudra pas longtemps, j'en ai la certitude, pour mettre sur pied un recueil de pièces inédites sur les guerres de religion en Orléanais, un dictionnaire topographique, un répertoire archéologique, des listes d'artistes, d'industriels et d'artisans locaux. Je connais des auteurs dont les notes sont toutes prêtes et qui n'attendent, pour donner connaissance de leurs travaux, que d'être assurés de leur publication prochaine.

Ces publications n'étaient pas possibles pendant ces dernières années : la main-d'œuvre et le papier faisaient défaut. Aujourd'hui, au contraire, M. Pigelet annonce qu'il pourra reprendre bientôt l'impression des Mémoires interrompue depuis 4 ans. Cette reprise est, à tous points de vue, désirable, aussi bien pour soutenir la bonne renommée scientifique de notre Société, que pour prouver à nos détracteurs la nécessité et l'utilité des subventions que nous accordent encore le Département et la Ville. Est-elle possible immédiatement en raison des grosses majorations de prix occasionnées par la guerre ? Aurons-nous avantage à commencer de suite l'impression des feuilles des Mémoires, ou à attendre pendant quelques mois encore un abaissement probable des tarifs. Vous aurez à résoudre cette question importante aussitôt que seront connues les conditions de l'imprimeur et nos disponibilités budgétaires.

Si bien gérées qu'elles l'aient été depuis quelques années,



nos finances sont malheureusement très modestes et, même en éliminant toute dépense somptuaire et en consacrant tout notre actif aux impressions, nous ne pourrons pas faire tout ce que nous désirerions. Peut-être pourrait-on augmenter nos ressources en suscitant des dons, en vendant des collections de nos publications, et surtout en recherchant et admettant de nouveaux membres. Le nombre de nos titulaires non résidants qui fut de 28 en 1878 est tombé à 5 ; celui des correspondants français qui était de 61 en 1893 et de 57 en 1908 n'est plus que de 40 à peine ; les correspondants étrangers ne sont plus que 3 après avoir été 10 en 1871. Ces membres nouveaux seraient en outre pour nous d'indispensables correspondants, car trop souvent il arrive que des découvertes faites près de nous passent inaperçues, parce qu'elles ne nous ont pas été signalées.

Je vous promets de consacrer tout mon temps et tout mon dévouement à l'examen de ces questions essentielles et, si je n'ai pas les brillantes qualités d'un orateur, vous me le pardonnerez je l'espère en faisant confiance à la bonne volonté de l'administrateur que je m'efforcerai d'être en toutes circonstances.

Dr GARSONNIN.



L'ANCIEN HOTEL DE VILLE D'ORLÉANS

(Musée de Peinture).

L'ancien hôtel de ville d'Orléans est un des monuments les plus attachants que nous ait laissés le passé. Comme la plupart des monuments anciens, surtout civils, il subit, dans le cours de cinq siècles, de nombreux remaniements. Cependant, avec sa tour gothique, les vieilles demeures qui encadrent sa porte d'entrée, et surtout sa belle façade de la rue S[te] Catherine, intelligemment restaurée naguère, il forme un ensemble architectural qui attire et retient l'attention.

Il semble intéressant de compléter et de préciser les notions éparses déjà réunies sur sa construction (1). On en trouvera ici de nouvelles.

Le nom de « chambre aux bourgeois », donné à une pièce de la tour des prisons du Châtelet (2), prouve avec évidence qu'à une époque antérieure au XV[e] siècle, les bourgeois ou leurs représentants y tenaient des réunions. En ce qui concerne les assemblées générales, il est certain qu'elles avaient

(1) Imbault. *Façade occidentale de l'ancien hôtel de ville d'Orléans.* (Mém. de la Soc. Arch. de l'Orléanais. t. XV, p. 310). — L. Jarry. *Notes historiques sur le musée d'Orléans.* (Congrés Archéologique de France. Orléans 1892, p. 316). Ce travail a passé tout entier dans *Un monument inconnu élevé à Jeanne d'Arc.* (Mémoires de la Soc. Arch. de l'Orléanais, t. XXV, p. 29). — De Buzonnière. *Histoire architecturale de la ville d'Orléans*, 1849. t. II, p 172. — R. Biémont. *Orléans*, 1880, p. 280. — Verdier et Cattois. *Architecture civile et domestique au Moyen-Age et à la Renaissance* 1858, t II, p. 60. — C. Vasseur. *De Normandie en Nivernais.* (Bulletin Monumental, t. XXXIV, p. 632).

(2) L. Jarry. *Le Châtelet d'Orléans au XV[e] siècle.* (Mém. de la Soc. Arch. de l'Orléanais, t. XII p. 393).



Tour

de l'ancien Hôtel de Ville

lieu aux halles d'Orléans (1). Ces halles étaient situées devant l'église S[t]-Hilaire. Aussi, lors de la reconstitution définitive du corps municipal orléanais en 1383, voit-on les douze procureurs de la ville se réunir dans une salle du prieuré de S. Hilaire (2) On les y trouve jusqu'à Noël 1391 (3). Puis, au début de 1392, on transporte la huche, la table, les formes et tréteaux de la ville de S. Hilaire chez le receveur des deniers communs, alors Pierre de S[t]-Mesmin, et de là à Saint-Samson, où est la nouvelle chambre de réunion des procureurs (4). Il est même possible que la tour de S. Samson ait servi un temps de tour de ville (5). C'est évidemment à l'occasion de ces deux résidences que les messes de l'élection des procureurs furent fondées, l'une à S. Samson à l'aller, l'autre à S. Hilaire au retour des halles (6).

A la veille du siège le corps de ville s'installe dans l'hôtel qu'il occupera jusqu'à la fin du XVIII[e] siècle. Le 26 avril 1428, les procureurs prennent à bail de Guillaume Garbot, bourgeois d'Orléans, pour vingt ans de la S. Jean suivante, « une maison couverte d'ardoise appelée les Creneaux (7) assise

(1) C'est en assemblée générale tenue aux halles que fut présenté aux habitants comme maître de S[t]-Ladre Jean Pellerin. — Arch. Nat. JJ50 : 21.

(2) Arch. Nat. JJ. 129 : 247. — décembre 1386.

(3) Arch. d'Orléans. CC. 537. Paiement de 4 l. 16 s. p. « au prieur de S. Hillaire d'Orliens pour le loage de sa salle ou assemblent les procureurs de ladicte ville » pour un an fini à Noël 1391.

(4) « Au prieur de S. Sanxon d'Orliens, pour le louage de la chambre ou assemblent les procureurs de ladicte ville pour les besoignes d'icelle ville » pour le terme de Noël 1392 = 48 s. p. (Arch. d'Orléans CC. 537).

(5) Avril 1406 (n. st.). « Empenné un millier et demi de viretons portés en la tour de ville ». Ou s'agit-il encore de la tour des prisons du Châtelet ?? Je ne le crois pas. — Arch. d'Orléans CC. 541 : 25.

(6) Cf. Arch. d'Orléans CC. 566 : 167, et 567 : 213.

(7) En 1338, voici les tenants de cette maison : « la meson aux Creniaux, assise lez le cloistre Saint Sanxon d'Orliens, joignant

devant la Croix d'Or, avec jardin et dépendances, tenant à l'éritaige Jaquet Luilier » pour 20 livres tournois (1).

Avant les vingt ans révolus, l'achat de l'immeuble fut décidé et, le 22 mars 1443, conclue la vente par les Renard, nouveaux propriétaires (2), de l'hôtel des Créneaux aux procureurs de la ville pour 600 écus d'or (3).

Qu'était-ce que l'hôtel des Créneaux ? Dans l'acte de vente on le décrit ainsi : « ung hostel appelé l'ostel des Créneaux, estant et ouvrant sur la rue a aller de la Chollerie à l'église S. Samson... situé en ladicte paroisse S. Pierre Ensentelée d'Orléans, couvert d'ardoise, avec les cave, court, jardin, droiz de veue et esgouz..... tenant d'une part à l'ostel de la femme François Bellier, fille de feu Jaquet Luilier, d'autre part a ung petit ostel appartenant a ladicte église de S. Sanxon d'Orléans, et par derrière aux murs anciens de la cité et a l'ostel de dame Gille Morelle (4) ». Il faut donc chercher l'hôtel des Créneaux dans la partie des constructions actuelles située à l'est du mur de la cité, sur lequel, nous le verrons, s'appuiera le pan occidental de la tour de ville. Il n'a donc rien de commun avec la jolie construction de la rue Ste Catherine dont l'emplacement se trouvait alors de l'autre côté des murailles. à l'ouest. Ce qui va suivre permet d'en fixer avec précision la place.

Dès le 15 juin 1443, dans la quittance du paiement des relevoisons (14 livres tournois) au prieur de S. Samson, l'hôtel est désigné par son nouveau nom : « l'ostel des Creneaux,

d'une part a la meson au feu prevost de Sueuvre et de l'autre part a une petite meson qui est au prieur et aux moines de Saint Sanxon ». Arch. du Loiret. D 511.

(1) Min. Jean Cailly. Ét. Joblin.

(2) Les Renard l'avaient hérité de Marion Renard. veuve de Guillaume Garbot. Dès 1435 ce sont eux qui reçoivent de la ville le loyer de 16 livres parisis. (Arch. d'Orléans CC. 551 : fos 15 et 15 vo)

(3) Arch. d'Orléans DD 3. — Cf. les actes publiés par M. Imbault, *op. cit.*, pp. 332 et suiv.

(4) Dame de Couraze.



que on appelle a présent l'ostel de la ville d'Orléans (1) ». Le 27 juin, on enlevait de la maison de Jean Lalement, précédent receveur, dix-sept milliers de traits et on les portait dans les combles de l'hôtel de ville (2). On fit quelques aménagements et, le 22 décembre 1444, le verrier Raoul de Monglane, réparant les vitres, y plaçait deux écussons aux armes de la ville (3). C'est l'installation définitive.

Les agrandissements ne se font pas attendre. En février 1445, on réunit des maçons et on les consulte « pour fondér deux pilliers... (4) pour l'oustel que on veult faire en l'oustel de ville pour haberger les canons, bombardes, coulevrines, pouldres, et tous habillemens de guerre, » et, en mars suivant, est conclu avec Colin Galier un marché pour les œuvres de maçonnerie a faire « joignant les murs anciens de ladicte ville pour haberger canons (5), coulevrines, pouldre, traicts et aultres habillemens de guerre pour la seurté desdiz biens de ladicte ville et pour la doubte du feu ; auquel lieu aura maison ou tour qui aura deux pères de voultes l'une sur l'aultre » (6). A la fin de 1447 et au début de 1448, on payait 120 marches de pierre prises à La Charité « pour la vix de la tour de l'ostel de ville » (7). C'était donc bien une tour qu'on

(1) Min. Delasalle. Ét. Gaullier. — Les comptes de forteresse mentionnent ce paiement « pour les relevoisons de l'oustel de la ville nommé les Creneaux, ouquel sont par chascun [jour] les procureurs de ladicte ville pour les affaires d'icelle ». Arch. d'Orléans CC. 554 : 23.

(2) Ibid. : 23 v°.

(3) Ibid. : 20 v°.

(4) Je remplace par des points les mots : « deux annesses », qui suivent et sont inintelligibles.

(5) Les comptes de forteresse gardent quelques mentions de l'artillerie placée dans l'hôtel de ville, au xve siècle : CC. 554 : 23 v° — 560 : 136 — 561 : 125 v° — 564 : 70 v° — 565 37 etc...

(6) Arch. d'Orléans CC. 554 : 50 v°, 54 v°.

(7) Ibid. : 59 v°. — On a paru croire que la tour d'escalier était une tour de l'ancienne enceinte surélevée. La chose est impossible :

élevait, celle que nous avons encore sous les yeux, bientôt vieille de cinq cents ans,

L'appui de la construction sur le mur de la cité exigeait l'autorisation du duc d'Orléans. On l'eut dès 1445, orale du moins, par Pierre du Refuge, conseiller du prince. C'est ce qui permit d'élever sans attendre le gros œuvre de la tour. La situation ne fut régularisée, après une visite des officiers ducaux le 2 janvier 1448 (1), que par un acte des 7 et 19 janvier 1452. Les officiers de Charles d'Orléans (2) baillaient « aux procureurs des bourgeois, manans et habitants de la ville d'Orléans » 6 toises 4 pieds et demi en longueur et 4 pieds 1 dour en largeur « de et sur la muraille ancienne de la cité d'Orléans en droit (3) l'ostel qui appartient a ladicte communité, assis près de l'église S. Sanxon, contre lequel mur de la cité iceulx procureurs de la ville ont encommencé de construire et faire édiffier une tour quarrée pour y mettre une orloige et faire autres ediffices et aisances pour le bien d'icelle communité, comme ilz dient, pour sur icelle muraille ancienne acroistre leursdiz ediffices en ediffiant icelle tour et autres euvres qu'ilz y entendent a faire jusques a la longueur et largeur devant declairée, c'est assavoir endroit icelle tour, tant qu'elle comprant, quatre toises et quatre piez de long, et au seurplus, a venir plus avant vers icelle eglise S. Sanxon, de deux toises et demi pié, de la largeur dessusdicte tant seulement » (4).

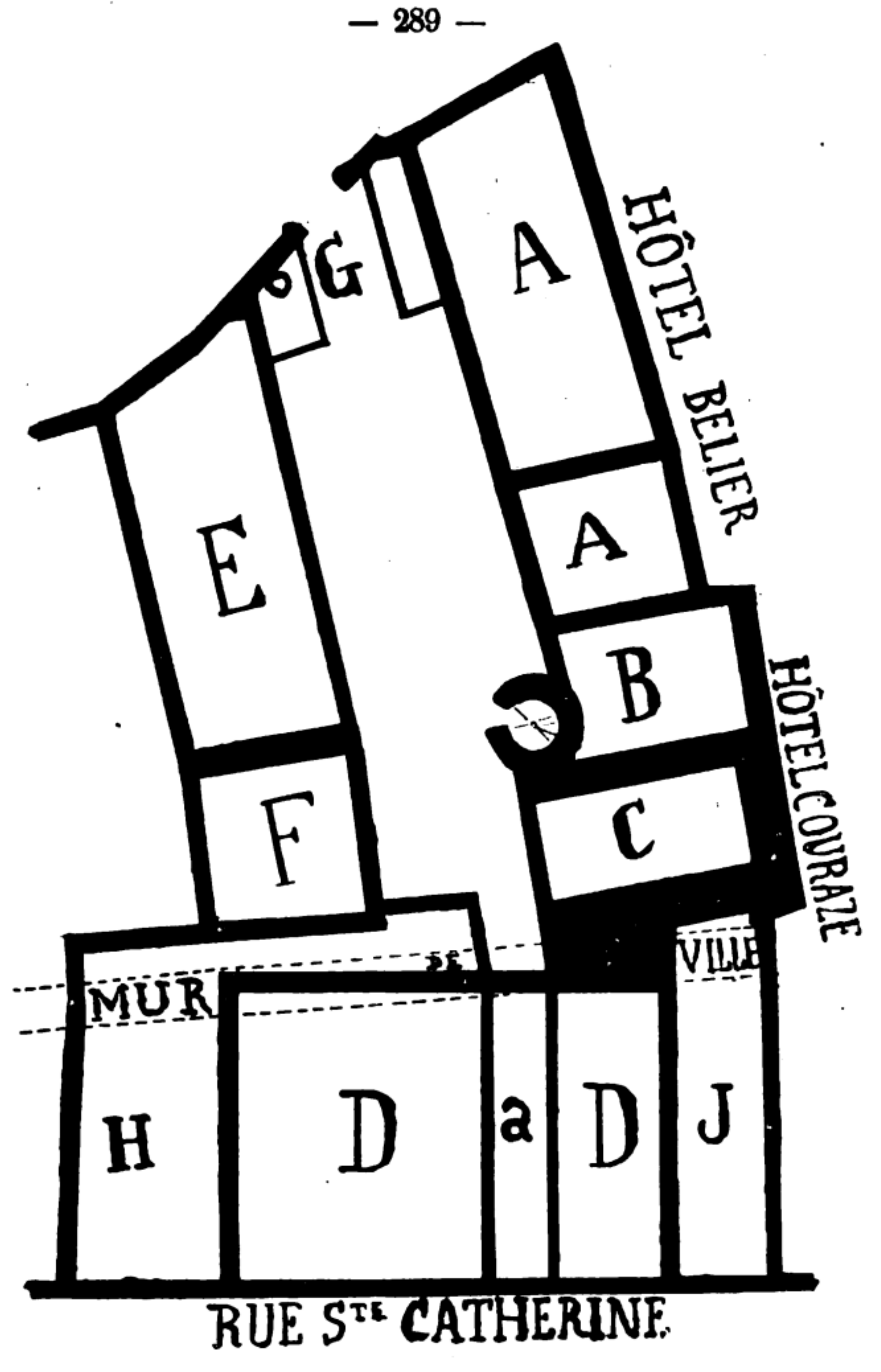
les diamètres n'ont aucune proportion entre eux. D'ailleurs, les tours du mur de la cité saillaient, bien entendu, à l'extérieur, par conséquent à l'ouest. Et justement la tour la plus voisine existait encore en 1504 (V. p. m. 16 n°1) : elle fut incluse dans le bâtiment de la rue Ste Catherine.

(1) Arch. d'Orléans CC. 555 : 15 v°.

(2) Garde de la prévôté, trois conseillers et auditeurs des comptes, l'avocat fiscal et le procureur général.

(3) Au droit de.

(4) Ils devaient payer nn cens annuel de 8 deniers parisis par toise, en tout 4 sous 6 deniers parisis. — Arch. d'Orléans DD 2. Orig. s. parch.



A, A. Hôtel des Créneaux.
B. Vers 1448.
C. Tour 1445-1448.
D. Grande salle, entre 1503 et 1513.
E. Fin XVe siècle.
F. 1551.
G. Fin XVe siècle.
H. Maison acquise en 1763.
J. Maison acquise en 1726, réédifiée en 1728.
a. Passage avec escalier, allant de la cour à la rue Sainte-Catherine, sous la grande salle.

donnent jour à la basse chambre d'entre la salle et la tour qu'on fait neuve (1) ». Un incident plus grave vint nécessiter d'autres travaux. On avait pourvu, aux premiers froids, le haut de la tour d'une couverture de fortune. Peu après Noël, le vent l'emporta, au grand dommages des toitures de l'hôtel de François Belier et de l'hôtel de ville (2).

Ces diverses données éclaircissent complètement la situation de l'hôtel des Créneaux. Comprenant une salle haute, où délibèrent les procureurs, et une salle basse, logement du concierge Jean Petit, dit Prieur (3), cet hôtel s'allonge contre l'immeuble de François Belier (4), c'est-à-dire de l'ouest à l'est : c'est bien le bâtiment A.

Les travaux de la tour, interrompus par l'hiver, le furent encore par de pénibles constatations. L'œuvre de Galier était peu satisfaisante et la solidité même de la vis incertaine : on dut l'étayer le 19 novembre 1449 (5). On avait réparé le mal en 1452 et l'on commandait à Gilet Bataille la charpente de la tour et de la vis, et à des couvreurs la couverture en ardoises de ces charpentes (6). Sur la tour c'était une flèche que Bataille élevait (7).

Une tour de ville éveille naturellement dans l'esprit l'idée d'un guet sur la cité et d'une cloche servant à annoncer les heures, à signaler les incendies, les réjouissances. A la fin du

(1) Ibid. : 72.

(2) Ibid. : 24.

(3) Arch. d'Orléans CC. 556 : 42 v°.

(4) Le 21 janvier 1476, il y eut entente entre les procureurs et Gervaise Belier « touchant certainnes fenestres estans au mur d'entre l'ostel de ladicte ville et celui dudict Gervaise ». Ibid. CC. 5‹2 : 52 v°

(5) Arch. d'Orléans CC. 556 : 66 v° — Déjà, le 20 mai 1449, un charpentier de Gien, Jean Le Courteleux, avait été mandé pour « visiter la tour qui a esté commancée en l'ostel de la ville et la viz d'icelle, pour savoir le remède de la mettre à point ». — Ibid. : 21.

(6) 1 octobre 1452. Min. Chauvreux. Ét. Joblin.

(7) Archives d'Orléans, CC 557 : 37.



Ce document est d'un grand intérêt pour la recherche de détail faite ici. Il montre que, le long du mur de la cite, le terrain de l'hôtel des Créneaux n'avait que la largeur de la tour et de la plus grande partie de la cour qui l'avoisine. Par conséquent l'hôtel des Créneaux ne pouvait être que le bâtiment A, plus ou moins modifié depuis.

La vis d'escalier de la tour fut élevée en 1448. A la fin de 1447 on en posait les fondations après force conseils d'ouvriers, car les procureurs ne s'entendaient pas avec leur maçon Colin Galier (1). Au début d'avril on était bien avancé, car le sculpteur Jean Le Paige ciselle les armoiries du linteau de la porte de la vis (2) et un allemand, ou pour mieux dire un flamand, Antoine de Bruxelles, quatre pierres de la même porte, « c'est assavoir deux pierres qui sont dessoubz l'entrepie du milieu et sont a grans feuilles, et ledict entrepié du milieu où a trois anges, et la clef où a ung armite (3) ». En juin, les comptes de la ville mentionnent « ung grant pierre achettée ou cloistre S. Aignan pour faire la couverture de ladicte vis de l'ostel de ville, ou sont entaille les armes d'icelle ville (4) ». C'est la fin de la construction.

Vers le même temps s'élevait, entre la tour et l'hôtel de ville, un bâtiment que les comptes nomment « chambre d'entre la tour et la salle », « chambre de la ville à aller en la tour » ou encore « chambre du millieu » (5). Cette construction (B du plan) donna lieu à des difficultés avec la voisine, Gilon Morelle, dame de Couraze (6); la solution fut la pose de treillis aux deux fenêtres du rez-de-chaussée, « lesquelles

(1) Arch. d'Orléans CC. 555 : 15 et suiv. — Le dernier des paiements faits à ce dernier pour l'hôtel de ville est du 7 novembre 1448. Ibid. : 62.

(2) Il en avait aussi sculpté l'huisserie.

(3) Ibid. : 61, 61 v°.

(4) Ibid. : 62 v°.

(5) Ibid. : 49, 72 v° (décembre 1448), 46.

(6) « pour ung mur que les procureurs faisoient faire entre la salle et la tour neufve de la ville ». Ibid. : 20 v°.

XIV[e] siècle, le guet se faisait à Orléans sur deux tours : celle de S. Pierre Empont surveillant la ville et ses abords à l'est et au nord-est, et celle de S. Paul à l'ouest et au nord-ouest ; toutes deux ayant vue sur la rive gauche de la Loire. La ville payait les guetteurs. C'est à S. Pierre Empont qu'était la cloche ou « saint des portes ouvrans », « la cloche appellée Chasse Ribault, au son de laquelle se ouvrent et ferment chascun jour les portes de ceste ville d'Orléans (1) ». A la fin du XV[e] siècle, Pierre François est le guetteur de S. Pierre Empont. On l'y trouve en 1481 ; mais, dès 1513, il est guetteur au clocher de la tour de la maison de ville (2). Aussi, le 15 août 1557, à la demande des chanoines de S. Pierre Empont que la ville contribue à la réparation de leur clocher frappé de la foudre, les échevins répondront qu'ils n'ont trouvé par titres aucun droit de la ville sur ce clocher, « et que, pour le présent, il y a tour édiffiée en la maison de ladicte ville, destinée pour faire le guet d'icelle » : le chapitre peut donc faire son clocher comme il l'entendra (3).

Restait à garnir la tour de ville d'une horloge et de cloches. Le marché pour les mouvements de la première fut conclu, le 22 septembre 1453, avec Louis Carrel, de Moulins, qui vint travailler sur place dès le printemps 1454 (4). Un an après

(1) Arch. d'Orléans CC. 562 : 37 v°, — 564 : 21 v°.

(2) Ibid. CC. 564 : 81 v° — 566 : 62. — Les comptes de forteresse intermédiaires ont disparu, sauf un fragment de 1497, qui ne parle pas des guetteurs.

(3) Délibérations de ville.

(4) Arch. d'Orléans CC. 557 : 39, 40. — Carrel envoya son ménage de Moulins à Orléans le 5 janvier et paraît avoir travaillé toute l'année.

Entre temps, Jean Menyn, faiseur nivernais de mouvements d'horloges, était venu, nommé par les procureurs, de Montluçon à Orléans « pour avoir son conseil comment on feroit le mouvement sur une cloche d'orloige qui se fait en l'ostel d'icelle ville, et combien il en vouldroit avoir ». Il demande 300 écus ; et on refuse. — 21 janvier 1454. Arch. d'Orléans CC. 557 : 38 v°.

les cadrans ou montres étaient posés (1) et peints par Pierre Pamart et Jean Yrland (2). L'horloge était donc achevée.

Le marché pour les cloches est du 4 mars 1454, mais il y avait eu entente préalable avec le fondeur, car, dès le 2 décembre 1453, il avait amené du métal pour la fonte (3).

Par son marché, Robin Boyvin, « fondeur et ouvrier de cloiches » d'Orléans, prenait des procureurs « à faire et fondre la cloiche de l'orloige de ladicte ville, dont le mosle est ja faict, avec quatre petites cloiches, qui serviront à sonner les demye heures d'icelle orloige ». Il devait les monter au clocher si Gilet Bataille ne s'y regardait pas comme tenu par son marché (4). En fait, on ne fit que trois petites cloches (5) dont deux nous ont été conservées (6) et portent, avec la date de 1454, les noms bien orléanais d'Euverte et d'Aignan (7).

La fonte de la grosse cloche présenta plus de difficultés. Fêtée par un banquet offert par les procureurs à plusieurs notables habitants en la chambre de la ville, la première fonte, effectuée le 22 septembre 1451 (8) par Robin Boyvin seul, fut

(1) — 8 mars 1455. Pierre Chauvin, maçon, fait deux ronds de pierre avec des marches détériorées de la vis, « lesquelz rons ont esté faiz pour faire deux monstres des deux coustez de la tour pour savoir les heures du jour ». *ibid.* CC. 557 : 50.

(2) Mars 1455. Ibid : 51.

(3) Amené 1794 livres 1/2 de métal pour la cloche de l'horloge qui se fait à l'hôtel de ville. — Ibid. CC 557 : 39 v°.

(4) Min. Chauvreux. Ét. Joblin. — Bataille y était tenu (Arch. d'Orléans CC. 557 : 42 v).

(5) Arch. d'Orléans CC. 557 : 43 v°, 45 v°, 46, 47, 68 v°.

(6) « Elles mesurent 0 50 de hauteur, 0,64 et 0,68 de diamètre et portent six anses qui figurent une griffe et une tête de lion » (L. Jarry. *Congrès* d'Orléans, p. 321). Les inscriptions, qu'avait rédigées le notaire Jean de Recouin, sont reproduites p. 320, notes 4 et 5.

(7) Un acte de La Châtre, de 1595, mentionne « Monsieur Sainct Euverte, Monseigneur Sainct Aignan, confesseurs et evesques d'Orléans, *patrons de ladicte ville.* » — Min. Vaslin. Ét. Lestang.

(8) Arch. d'Orléans CC. 557 : 41, 42 v°.



un échec. On appela en consultation un saintier de Tours, Etienne Bouchard. Sans doute avec son concours, une seconde fonte eut lieu le 9 septembre et la cloche fut montée au clocher (1), mais pas pour longtemps. Dès 1458, elle était « despecée », et les procureurs recoururent à Nicolas Chastellain, fondeur parisien, qui réussit enfin avec le concours de l'orléanais Guillaume Bouchard. Il avait dû accepter de la refaire à ses frais si avant deux ans elle se brisait (2). « Cette cloche portait le joli nom de *Cœur de lys*, que lui avait donné le connétable de Richemont ; il fut transmis à sa remplaçante de juillet 1674, celle que nous entendons aujourd'hui, et dont la légende (3) confirme le détail qui vient d'être rapporté. Sur ses flancs ont été modelés en relief par Martin Bidou une fleur de lys au naturel issant d'un cœur de lys avec cette gracieuse légende : *Hoc vernant lilia corde*, et trois médaillons contenant : une croix entourée d'une couronne, un profil de la Vierge et l'écu de la ville d'Orléans dans une autre couronne. Ce dernier a été mutilé au ciseau (4) ».

Une terrasse de plomb avait été faite en 1459, par Gilles Perret, de Châteaudun (5).

Au sommet de la flèche de la tour de ville fut placée, en 1495, une statue de cuivre de saint Michel terrassant le dragon, fondue par Jacquet Le Roux, orléanais (6).

(1) Ibid. CC. 557 : 43 v°, 44, 44 v°. — Il fallut rompre certains jambages de portes et de fenêtres de la tour pour faire passer la cloche plus large. — Ibid. CC. 557 : 46.

(2) L. Jarry *op. cit.*, p. 321. — Le marché, du 1 avril 1458, est visé dans un acte du 18 juin suivant, publié depuis par M Berthelé. (*Bulletin mensuel de l'Ac. des Sc. et Lettres de Montpellier*, juillet 1909) et par lequel les procureurs prennent leurs sûretés.

(3) Cette légende, publiée, entre autres, par E. Michel (*Inscriptions de l'Ancien Diocèse d'Orléans*, p. 132), porte par erreur 1438 au lieu de 1458.

(4) L. Jarry. *op. cit.* pp. 321, 322.

(5) Arch. d'Orléans CC 557 : 49.

(6) E. Jarry. *L'érection du monument de Jeanne d'Arc sur le pont d'Orléans* (*Mém. de la Soc. Arch. de l'Orléanais*, t. XXXIII



En 1460, dix-sept ans après l'achat de l'hôtel des Créneaux, fut réglé l'amortissement de l'immeuble. Dès le 15 février 1447, les procureurs avaient été mis en demeure par S. Samson, suivant la coutume, de faire amortir dans l'année l'hôtel nouvellement acquis « ouquel se faisoient et tenoient les assemblées et conseilz d'icelle ville », parce que la communauté des habitants « est ung corps mistique qui james ne meurt » et que, par suite, les relevoisons sont perdues pour S. Samson. Le 6 mai 1460, saint Samson amortit l'hôtel de ville contre 8 deniers parisis de cens annuel (1) et 200 écus pour les réparations de l'église de Saint-Samson alors « ruineuse » et d'autres bâtiments (2).

Au troisième quart du xve siècle, l'hôtel de ville se compose donc seulement de l'hôtel des Créneaux et de la tour, avec le bâtiment qui les réunit (A.B.C.), le tout donnant sur une cour oblongue que termine à l'ouest le mur de la cité. On a élevé sur ce dernier, en 1467, un avant mur qu'en 1470 on dut déplacer, parce que les officiers ducaux avaient donné un alignement inexact, « et y perdoit icelle ville grand espace ». Dans la même année 1467, avait été terminée la surélévation d'un étage de la chambre unissant la tour à l'hôtel de ville (B): le verrier Henri Goldaff en ornait les fenêtres, en bas d'« ung

p. 505). Lemaire (éd. 1645, p. 509) place cette érection à la date du 28 septembre, veille de la fête de S. Michel. En 1593, la statue fut descendue et raccommodée. C'est en 1748 qu'elle fut enlevée définitivement et la charpente de la flèche entièrement démolie. (Inventaire Lemaître).

(1) S. Samson devait les quérir à l'hôtel de ville. — Arch. d'Orléans CC 564 : 50.

(2) Arch d'Orléans DD. 511. — Une assemblée générale tenue aux halles le 20 mars 1459 avait autorisé cet arrangement. A ce moment, les tenants de l'hôtel sont « d'une part a l'ostel ou est l'enseigne des Trois Pijons que a present tient a rente Me Jacques Le Fuzelier et d'autre part a l'ostel des hoirs feu Jaquet Luilier — (les Belier) — , d'autre part a l'ostel de dame Gille Morelle et par derrière aux anciennes murailles de la cité d'Orléans ».

(3) Arch. d'Orléans CC 560 : 27 v°, 28 — 561 : 34 v°.



ront Nostre Dame », et de vitraux aux armes du roi, du duc d'Orléans et de la ville dans la chambre neuve. Dans cette dernière les maîtres des chaussées devaient « tenir leur chambre (1) ».

Pendant quatorze années, de 1480 à 1494, les documents qui nous sont parvenus ne nous offrent pas une mention de l'hôtel de ville et tout-à-coup c'est une situation totalement nouvelle. Les procureurs de la ville ont de grands projets. L'état des finances indique une prospérité croissante (2). Les agrandissements et embellissements, suivant un mouvement qui emporte toute la France, sont donc permis. A la face occidentale des murailles de la cité s'appuyaient les maisons de la rue de l'Éguillerie ou rue Sainte-Catherine ; en 1306, avant la construction de la seconde enceinte, cette rue était « la rue desouz le mur d'Orliens » (3). C'est de ce côté que l'hôtel de ville va s'étendre. Le 11 octobre 1494, Etienne Cormereau, procureur et receveur de la communauté des habitants, achète à Robinet Tuchon sa maison de la rue de l'Eguillerie (4), située derrière l'hôtel de ville (5), pour 12 francs de rente et 550 li-

(1) Ibid : CC. 560 : 147 v°, 127 v°, 45 v°.

(2) Les recettes biennales ont passé de 5 et 7000 francs pour chacune des périodes 1471-1473 et 1473-1475 à 15900 livres pour la forteresse en 1481-1483 et 1483-1485, 34000 et 64700 en 1483-1485 et 1493-1495 pour la Commune ; et si les comptes de forteresse sont clos en déficit parfois très-important (parfois les dépenses sont le double des recettes), les énormes excédents des comptes de commune ramènent la prospérité dans la caisse du receveur : en 1483-1485, 611 livres de dépenses pour 34150 livres de recettes, en 1493-1495, 11900 livres de dépenses pour 64700 de recettes.

(3) Arch du Loiret D 371 : 147.

(4) « Tenant à Ét. Mut et d'autre part a Simon Blondeau, derrière aux anciens murs de la ville ». — Arch. d'Orléans DD 4.

(5) Dans un acte du 15 décembre 1512, la municipalité dit que cette maison a été comprise en l'édifice et maison neuve faite sur la rue de l'Esguillerie et qu'elle tient alors aux héritiers d'Ét. Mut d'un côté, de l'autre au reste de la maison neuve de la ville, *derrière à la maison* de la communauté. Alors les murs ont disparu. — Ibid.

vres tournois. Cette maison occupait l'emplacement de la partie la plus méridionale de la grande facade actuelle (1). Dès avril 1497, une porte est percée dans les vieilles murailles pour mettre en communication l'hôtel de ville et la rue Sainte-Catherine à travers la nouvelle acquisition (2).

Mais rien ne permet de croire que des travaux sérieux aient été dès lors commencés, et snrtout qu'une partie de la salle ait été achevée à cette époque. La mention, dans les comptes, d'une fourniture de clés « pour l'uys de la salle neufve » et « pour ung coffre estant en la grande salle neufve dudict hostel de ville (3) » ne sauraient viser uns salle édifiée sur la rue Sainte-Catherine. On est réduit ici à une hypothèse, qui offre cependant les caractères d'une grande probabilité.

D'un seul des bâtiments qui bordent la cour, il n'a pas été question jusqu'ici : celui qui est situé à droite de la grande porte (E du plan). Il paraît légitime de supposer qu'à cette époque il venait d'être annexé à l'hôtel de ville et que c'est de lui qu'il s'agit dans les textes précédents. Il y avait là une maison appartenant à S. Samson. (4) Or la façade de ce bâtiment E sur la rue est en liaison architectura'e complète avec la grande porte et la façade qui la surmonte (G) ; et le tout est bien du style du dernier quart du xve siècle (5). La maison avait donc été acquise à une époque inconnue et venait d'être

(1) Cf. les tenants de la note qui précède. — Le 27 septembre 1505, Rosette Framberge veuve de Jean Roillart, baille à loyer une maison *près de l'église S[te] Catherine*, entre les enfants de feu Ét. Mut et une autre maison lui appartenant (Min. de Loynes. Ét. Joblin). La maison de Tuchon, voisine de celle de Mut, était donc bien du côté de S[te] Catherine et non du côté de S. Samson.

(2) Arch. d'Orléans, CC 565 : 8.

(3) 6 et 7 avril 1497. — Ibid. : 8 v°.

(4) V. plus haut p. 2 n° 7.

(5) La mention, le 20 avril 1497, de 2 crampons « pour mettre, une barre de bois pour fermer les portes d'empres le puys de l'ostel de ladicte ville » paraît prouver que les travaux de la grande porte étaient achevés depuis peu. Le puits est à droite du portail en entrant.



adaptée aux commodités municipales. La salle des procureurs était au premier étage. On y montait par un escalier extérieur qui figure sur le plan terrier du XVIII[e] siècle, et conduisait en même temps dans une galerie G (1) réunissant la salle neuve avec le vieil hôtel en passant sur la grande porte. C'est là qu'en juillet 1497, on fixa boucles et crochets de fer « pour pendre les tableaux de l'entrée du roy estant en la gallerie dudict hostel de ville (2) ». Cette galerie n'était que provisoire : c'est une bâtisse en colombage qui est parvenue jusqu'à nous. La muraille de la façade, si bizarre de forme, est évidemment une œuvre inachevée. Elle annonçait une construction importante qu'interrompirent les nouveaux projets des procureurs. On jeta alors sur le portail, derrière cette façade, la galerie provisoire qui est restée (3).

Les travaux de la rue Sainte-Catherine ne commencèrent très probablement qu'au XVI[e] siècle, car, en 1504, la maison Tuchon paraît encore debout. Lorsque, le 18 février 1504, la ville achète la maison voisine, dite Maison des Douzains, les tenants sont : « d'un côté Jean Naudet, notaire, d'autre *la*

(1) Cf. Atlas des *Mém. de la Soc. Arch.* t. XV, planche VIII n° 3. — Le compte de 1550 parle de la galerie par laquelle on entre en la salle où s'assemblent ordinairement les échevins (bâtiment E). — Arch d'Orléans : CC 570.

(2) Arch. d'Orléans CC 565 : 8 v°, 9. — Dans la scène de l'arrestation des échevins, le 3 avril 1497, il est question de cette galerie et de l'escalier. — En avril on avait « ferré ung huis enchassillé a l'entrée de la gallerie d'en hault dudict hostel ». Ibid. 8 v°

(3) Cette hypothèse peut paraître inacceptable dans l'état actuel, où la façade en question se voit d'une large place. Mais il faut se rappeler l'état des lieux au XV[e] siècle. Vue d'enfilade d'une rue large seulement de 4m,50, la partie plane, si disgracieuse, disparaissait estre les deux fenêtres qui l'encadrent. Les architectes du Moyen-Age adaptaient exactement leurs constructions à la disposition des lieux où ils construisaient et ignoraient le plan passepartout des temps modernes.

maison acquise par la ville de feu Robinet Tuchon, derrière les anciens murs de la cité (1) ».

Mais, en 1509, les travaux sont en pleine activité. La ville, le 12 mars, achète une troisième maison, voisine de la dernière acquise : celle du notaire Naudet, tenant « à la maison de la communité que à present on ediffie », « pour l'employer en l'édiffice et maison d'icelle communité que on ediffie de present et qui ja est encommancée a ediffier, et [l'] appliquer en la maison de la dicte communité (2) ».

Enfin, en 1513, un texte déja cité (3) témoigne de l'achèvement du gros œuvre. On fait le pavé « devant le corps neuf de la maison de ladicte ville en la rue de l'Esguillerie dite Saincte Catherine (4) ».

La grande façade fut donc élevée entre 1503 et 1513, et Louis XII, passant à Orléans en mai 1513, visita certainement cet édifice, puisque des mesures d'ordre furent prises pour sa venue à l'hôtel de ville (5). La corniche même était posée ; dès 1515 (6), on réclamait pour elle le paiement du droit de purget (7).

(1) Arch. d'Orléans DD 5. Le prix d'achat était de 300 livres tournois. Les vendeurs cédaient en même temps leurs droits sur « une tour encrée dedans lesdiz murs de la ville » et située derrière la maison.

(2) Le prix était de 600 livres tournois. — Arch. d'Orléans DD 6.

(3) L. Jarry. *Mém. de la Soc. Arch. de l'Orléanais*, t. xxv p. 46).

(4) Arch. d'Orléans CC 566 : 24 v°. — On toisa ce travail le 1er février 1515 : il y avait 13 toises 3 pieds 8 pouces carrés de pavé.

(5) Arch. d'Orléans CC 566 : 27. 18 mai 1513. Fait deux barrières pour la venue du roi, l'une près de la maison de Jacques de Contes, receveur, et l'autre près de la maison de ville.

(6) 1 juin 1515. Assemblée ou on délibère « touchant le droit de purget que on demande a ladicte ville pour le corps neuf de la maison d'icelle respondant sur la rue Saincte Katherine ». — Arch. d'Orléans CC. 567 : 134 v°.

(7) *Projectus*. Des lettres royales furent publiées, le 7 avril 1515, interdisant de construire dans Orléans « auvens ne purgez ». — Arch. d'Orléans CC. 567 : 134 v°.



Restait, au centre des constructions dont on vient de suivre pas à pas l'histoire, une importante portion de terrain non encore annexée à l'hôtel de ville et qui était nécessaire pour en régulariser l'aspect. Derrière la maison qui avoisinait au nord le bâtiment E, s'étendait, le long des vieux murs, une vaste place, s'avançant entre le grand corps neuf (D) et le bâtiment E, touchant ainsi de trois côtés le terrain municipal dans lequel elle s'insérait. A la demande des échevins, les sœurs Le Fuzelier, Anne, femme de Julien Chartier, et Françoise, femme de Jacques Lhuillier, vendirent, le 17 août 1532, à la ville, cette place « enclavée entre les deux salles de ladicte communauté (1) ».

On put dès lors régulariser l'entrée de la nouvelle salle. En 1541 ou 1542, Pierre Biart construit un perron « ung quail a monter en la grant salle du corps neuf de l'hostel de la communité de ladicte ville ayant vue sur la rue Saincte-Katherine (2) ». Mais ce perron était dans la cour, et non rue Sainte-Catherine comme on l'a cru : il n'y avait et ne pouvait y avoir, montant de la rue Sainte-Catherine à la grande salle, et indirectement encore, que l'escalier voûté qui est parvenu jusqu'à nous (3). Ce remaniement de l'entrée sur la cour

(1) Arch. d'Orléans DD 7. Le prix était de 337 livres 10 sous tournois, plus 6 livres de rente payables à S. Samson. Cette place contenait « huit toises demy pié ung poulce en la largeur de quatre toises, compris la liaison des murailles ». (21 novembre 1532, Min. Blanchart, Ét Joblin).

(2) Minute d'un compte de forteresse. Étude Gaullier. (*Mém. de la Société Arch. de l'Orléanais* t XXV, p 38).

(3) La preuve en est fournie par le même document qui porte qu'en novembre 1542 on fit 2 toises 4 pieds et demi de pavé de remuage « sur le quail estant pres et le long de la grant salle du corps neuf de l'hostel de la communité » pour « éviter que les eaues ne traversent la muraille et ne gastent les voultes des greniers ou l'on soulloit mettre le sel ». Or ces voûtes couvrent le rez-de-chaussée de la rue Ste Catherine, les greniers à sel étant, comme on sait, les cénacles qui s'ouvrent de chaque côté du bas de l'escalier.



exigea le transport d'un pilier qui portait un buste ou une statue de Jeanne d'Arc (1). Une maladresse endommagea ce monument qui dut être confié pour la réparation aux soins du célèbre François Marchand, sculpteur orléanais, probablement son auteur. Malheureusement il n'en reste rien.

Le reste de la place acquise fut momentanément transformé en jardin (2).

En 1546, les comptes distinguent le bâtiment E, « salle où l on faict ordinairement les assemblées », la galerie G, le bâtiment A, en haut « chambre ou sont les harnois et munitions de la ville », en bas « chambre basse et cuisine (3) », et enfin « la chambre et garde-robe du concierge » et la « chambre du dessus », qui forment soit le bâtiment B, soit le devant, sur la rue, du bâtiment A (4).

La construction des bâtiments de la cour s'achève par l'édification d'un corps qui joint le bâtiment E au corps neuf sur l'emplacement du jardin. C'est encore Pierre Biart qui conduit les travaux, décidés le 29 mai 1551 (5). Ce bâtiment (F) fut le

(1) Mon père a découvert ce curieux témoignage dans la même minute de compte de forteresse. Voici de nouveau ce précieux texte : « A Françoys Marchant, ymagier demourant à Orléans, la somme de XX solz tournois, pour avoir masticqué et racoustré le visage de la Pucelle estant sur ung pillyer du cail estant au devant de l'ostel de la maison de la communité de ceste ville d'Orléans, qui estoit rompu ». — *Ibid.* t. XXV, p. 38.

(2) — « Ung huis au jardin qui est entre les deux sales de la maison de ville. » On apporta des terres, du fumier et « de la laye de Loire pour amander ledict jardin » Même document.

(3) Dans cette cuisine était évidemment le four dont parle M. de Buzonnière, *op. cit.*, p 187.

(4) Arch. d'Orléans CC 569 : 417 v°. — Le bâtiment E est appelé en 1546 « le petit corps de la maison de la ville » et est mitoyen de la maison de Pierre Goyn, l'ancienne maison des Le Fuzelier. (Ibid, : 146 v°) Cf. Arch. du Loiret A 1857 : f° 20.

(5) Arch. d'Orléans CC 571. — Décision qu'il sera fait un édifice « entre le corps d'hostel ou est la salle ordinaire a tenir les assemblées et le corps neuf ouvrant sur la rue Sainte Katherine, auquel édifice y aura par bas lieu à tenir le siège des proces des douziesmes ». (Délibérations de ville).



siège des procès relatifs à l'impôt des douzièmes. Une galerie de charpente joignit la nouvelle construction à la tour, où se trouvait alors le trésor des chartes, privilèges et titres de la ville (1). Ce corps était bien plus important que ce qui en reste, car il avait quatre fenêtres bâtardes, deux huisseries, deux lucarnes (2).

Dès lors toute la cour est entourée de constructions et, si elles subissent des modifications extérieures importantes, elles restent au fond ce qu'elles sont actuellement.

La tour d'escalier fut refaite au début du XVIII[e] siècle (3). Le 30 mai 1716 fut posée la première pierre du bas de la vis; on y grava : « Cette pierre a été posée par messieurs les maire et échevins sous la mairie de M. François Sarrebourse de Mondonville et M. Charles Fournier de la Grandcour, receveur, 1716 » (4).

Rue Sainte-Catherine, la ville étend encore ses possessions. Au midi de la façade elle achète une maison pour faire un corps de garde. Il était question de loger dans la salle d'assemblée ou chez l'habitant la garde créée par l'ordonnance du 8 avril 1718. La solution municipale évitait ce double inconvénient. L'achat fut effectué par acte des 5 juin 1726 et 9 juin 1727 (5). C'est le curieux petit bâtiment (J) où se lit encore l'inscription :

Regnante Ludovico XV
Hæc
Militum Statio
Ædificata fuit
Anno Domini
MDCCXXVIII

(1) Arch. d'Orléans CC 571. — Cette galerie avait trois pieds de largeur. Le marché en est daté du 27 février 1552. Les clés du trésor de la tour restaient aux mains du receveur. (Délibérations de ville).

(2) Ibid. : 274 et suiv.

(3) Devis du 9 novembre 1715. Elle menace ruine : on décide de la refaire complètement. — Arch. d'Orléans. DD 94.

(4) Arch. d'Orléans BB 18 : 110.

(5) Ibid. DD 1. — L'acte dit bien que la maison tient par derrière à la tour de l'horloge.



A gauche de la façade, au nord, la ville acquit, le 11 avril 1763, une maison servant de magasin aux seaux et aux quatre pompes à incendie de la ville ; il était convenu qu'un premier étage y serait construit de plein pied avec la grande salle (1) : ce qui fut fait. Cette maison (H) a conservé cette disposition.

Enfin, dans l'intervalle, la municipalité orléanaise avait pris une grande décision, jugée imprudente par l'intendant. Elle acquérait les immeubles qui l'abritent aujourd'hui. L'hôtel Groslot, édifié aux environs de 1550 (2), se compose de trois corps, celui du fond très en retrait des deux autres. En 1571, la ville avait loué cet hôtel pour y loger l'intendant (3). Le 26 avril 1738, le corps municipal votait le projet d'acheter, pour en faire l'hôtel de ville, les maisons de l'Etape, et, dans l'avenir, la maison du fond et la maison de Champvallins (hôtel d'Hardouineau actuel). L'achat fut effectué les 16 mai et 7 juin 1738, celui de la maison du fond le 28 novembre de la même année (4). Cette dernière devait servir d'hôtel de ville, les deux ailes restant le logement de l'intendant. En communiquant à ce dernier l'approbation du roi, on lui écrivait : « Quoique l'acquisition que la ville d'Orléans a faite en 1738 de trois maisons dans le dessein d'en faire un hôtel de ville ne soit pas avantageuse, cependant Sa Majesté a bien voulu l'approuver. Ainsy vous pouvez passer, dans les comptes de la première moitié des nouveaux octroys, les dépenses pour le payement de dettes contractées pour cette acquisition... Sa Majesté a aussi approuvé que la ville vous ait donné deux de ces maisons pour vostre logement, et son intention n'est pas qu'il vous en coûte rien » (5).

(1) Arch. d'Orléans DD 1.

(2) E. Jarry. *La construction de l'hôtel Groslot.* (*Bulletin de la Soc. Arch. de l'Orléanais*, t. XVII, pp. 40 et suiv).

(3) Arch. d'Orléans DD 8. — Il paraît y avoir eu ensuite interruption (*Mém. de la Soc. Arch. de l'Orléanais*, t. XXXIII, p. 68).

(4) Arch. d'Orléans BB 18 : 143, 144 v°, 149 v° 163.

(5) Arch. du Loiret. C 1.

J'en ai fini avec l'histoire de la formation de l'ensemble architectural qui nous occupe, dans la mesure où les documents permettent de l'établir. Il reste à en faire l'examen archéologique.

Remarquons, avant d'aller plus loin, que la présente étude n'a laissé rien subsister de l'ingénieux roman, échafaudé d'une plume si alerte et si séduisante par MM. Verdier et Cattois (1). Chacun verra, en comparant, ce qu'elle corrige de nos auteurs orléanais et ce qu'elle ajoute à leurs recherches. Il a paru inutile d'instituer à ce sujet une interminable discussion, la part de l'hypothèse étant presque nulle dans le présent travail appuyé sur des documents certains.

La partie la plus ancienne de ce qui reste de l'ancien hôtel de ville est la tour. De plan rectangulaire, elle se compose, en élévation, de deux parties très distinctes : une partie inférieure construite en blocage de moellons chaîné de pierres aux angles et s'amincissant par quatre retraits successifs, — et la partie supérieure en pierres de taille.

Sur un rez de chaussée sans caractère, deux salles (2), voûtées de croisées d'ogive de profil prismatique très simple (la clé est ornée de l'écu royal), correspondent aux deux étages des bâtiments A et B, — celle du premier, où se trouve une cheminée rapportée, directement avec le premier du bâtiment B. Ces salles sont éclairées au nord ; l'inférieure par une baie rectangulaire encadrée d'une gorge que termine un congé pyramidal ; la supérieure par une ouverture semblable, mais le congé est prismatique. Au-dessus se présentent trois salles non voûtées : de bas en haut la chambre d'arrivée des poids de l'horloge, la chambre de passage des mêmes poids, enfin la chambre des mouvements. C'est, du moins, leur état actuel.

(1) *Op. cit.* pp. 60-70. — La phrase de la p. 139, t. II, fait plus d'honneur au sens critique de MM. Verdier et Cattois.

(2) M. de Buzonnière (t. II, p. 185) n'en signale qu'une. Il ne paraît pourtant pas qu'aucune des deux voûtes subsistantes soit de facture moderne.



La première est éclairée au nord par une grande fenêtre, à meneaux en croix, creusés d'une simple gorge. Le premier retrait coupe cet étage en son milieu, et le second le surmonte. La chambre du passage des poids s'éclaire d'une fenêtre informe dont les angles sont abattus en gorge. Suit le troisième retrait amorti d'un cordon saillant composé d'un larmier, d'une gorge et d'un tore Enfin la chambre des mouvements a une fenêtre en tiers-point trilobé Au-dessus est le quatrième retrait semblable au précédent. De petites fenêtres carrées complètent, au midi, l'éclairage des chambres supérieures.

Au niveau de la chambre des mouvements, sur les faces occidentale et orientale, se voient des cadres gothiques destinés aux cadrans ; le cadran de l'est, refait, subsiste seul. Ces cadres se composent d'un champ en pierre de taille encadré de petits contreforts prismatiques à pinacles, reliés par une contrecourbe à crochets couronnée d'un fleuron qui pénètre et surmonte le cordon supérieur. Les petits contreforts s'appuient sur des culs-de-lampe très simples. Plus bas, coupant le second retrait, les deux mêmes faces s'ornent de deux autres tableaux destinés vraisemblablement à la peinture d'armoiries. Ils sont en moëllons crépis encadrés d'un cordon saillant amorti en accolade. La pointe de l'accolade s'épanouit en un entrepied de feuillage pouvant supporter une statuette.

La vis d'escalier, placée á l'angle nord-est, présente également deux parties distinctes. La partie inférieure, en moëllons, chaînée de pierres de taille, est divisée en quatre étages par des cordons saillants à larmiers de même profil que ceux de la tour. La porte qui s'ouvre dans la cour a été décorée, en 1716, de deux pilastres et de deux demi-pilastres de style toscan. Dans la direction de l'est s'étagent neuf petites fenêtres rectangulaires les unes sous les autres. Dans la maçonnerie du côté du sud sont noyés, entre le second et le troisième cordon, des pots de terre (1). A l'intérieur les portes des diverses sal-

(1) Peut-être et probablement ceux que vise un article des comptes de forteresse ainsi conçu : « A Jean Chenart, potier de terre, pour



les sont aussi simples que les fenêtres, avec une gorge abattant les angles et un congé à la naissance de cette gorge. Seule la porte de la chambre des mouvements est surmontée d'un écu à 3 huchets posés 2 et 1 : armoiries qui n'ont pu jusqu'ici être identifiées.

La partie supérieure en pierres de taille est la plus ornée. Le haut de la vis, octogonal, montre sur chaque angle un petit contrefort à base moulurée s'appuyant sur le dernier cordon de la partie inférieure. Ces petits contreforts, autant qu'on en puisse juger dans l'état délabré actuel. montaient par ressauts jusqu'à la corniche. A la moitié de leur hauteur, sur chaque face, un cordon les unit, limitant entre eux et la corniche un champ sur lequel s'enlevait en relief un fenestrage aveugle composé de deux arcatures flamboyantesr amorties d'un soufflet. La porte qui débouche de la vis sur la terrasse était ornée : « on y voit, écrivait M. de Buzonnière (1), au milieu des rinceaux gothiques, trois anges et les armes de la ville. Un ermite s'incline sur la clef de la voussure ». On a vu plus haut que ces dernières sculptures dataient de 1448.

Quant à la tour elle-même, elle est percée de deux baies sur chacune des faces du nord et du midi, de trois à l'ouest et de deux seulement à l'est à cause de l'escalier de la vis. Ces baies en tiers-point trilobé ont de simples moulures en gorge partant sans aucune base d'un petit talus. Elles sont encadrées de petits contreforts posés obliquement et amorties de contre-courbes à crochets surmontées d'un fleuron ; les petits contreforts ont base, accolade, cordon qui porte le départ des contre-courbes et pinacles à crochets. Aux angles de la tour, sauf à celui de la vis, se dressent d'autres contreforts plats sans base, divisés à mi-hauteur par un cordon en larmier et amorties

six douzaines de petits potz pour mettre autour de la tour que on fait neuve ». 12 septembre 1448. Arch. d'Orléans CC. 555 : f° 19 v°.
Ceux qui subsistent, tous orientés vers le midi, paraissent avoir été destinés à abriter des nids d'oiseaux.

(1) T. II. p. 186.



d'un gable; dans l'angle des gables chaque coin se mue en pan coupé qui pénètre la corniche de la terrasse et en sort pour former la base de pinacles accouplés qui ont disparu. Une seule des gargouilles (1) est restée à l'angle sud-est de la face orientale : c'est un animal fantastique.

La tour se termine actuellement par une plate-forme et la vis par un toit aigu à huit pans. Ce monument, de date certaine, ne prête à aucune discussion.

Le bâtiment B, contemporain de la tour, — du moins en ce qui concerne le rez-de-chaussée et le premier, construits en 1448, — n'offre qu' à l'intérieur des restes de cette époque. La salle du premier garde deux portes, l'une communiquant avec le bâtiment A, l'autre avec la tour. La première est encadrée d'un boudin et d'une moulure prismatique continus amortis en accolade et dont les bases prismatiques pénètrent une embase de même style. On entrait par là, dans le bâtiment principal d'alors, l'hôtel des Créneaux (A) L'autre porte, allant à la tour, est beaucoup plus simple : elle n'a qu'une gorge continue amortie en accolade, avec deux congés simples à la naissance de la gorge. Les fenêtres sont modernes.

Vingt ans plus tard fut élevé un second étage qui n'a gardé aucun caractère, que ses fenêtres rectangulaires géminées, d'ailleurs refaites. Mais, le petit grenier qui surmonte le tout a conservé une intéressante charpente. A l'origine cette toiture était en appentis : on en voit encore le solin sur le mur de la tour et les arbalétriers ont été sciés lorsque l'acquisition de l'immeuble voisin a permis de faire un comble à deux pentes. Le poinçon se termine en une élégante colonnette et est fortifié de courbes qui affleurent l'albalétrier et lient le poinçon aux extrémités de l'entrait. La colonnette, haute

(1) A l'origine il y en avait d'autres en plomb : — 10 février 1455. A Philippot Picart, couvreur, pour « avoir descouvert la couverture des hourdis de la tour ou est la cloiche dudict orloge pour mettre sept gargolles de plomb pour couler l'eau de la terrasse ». Arch. d'Orléans CC. 557 : 48.



d'1m10 et octogonale, est ornée d'un chapiteau et d'une base moulurée (1).

Le bâtiment A, — l'ancien hôtel des Créneaux, — dans sa partie donnant sur la cour, offre seulement, au premier étage, deux fenêtres de style ; le reste est sans caractère (2). Sur la rue, c'est un pignon dans lequel s'ouvre, au premier, une fenêtre semblable aux deux précédentes, accompagnée d'ouvertures sans style. Au rez-de-chaussée, se voit une porte charretière en mitre dans laquelle a été encastrée une fenêtre moderne. Les fenêtres anciennes paraissent de l'époque de Louis XII. Les moulures qui les encadrent sont arrondies comme celles de la grande façade de la rue Sainte-Catherine et montrent les mêmes petites bases.

Le reste de la façade orientale, — bâtiments G et E, — présente une grande homogénéité : nous l'avons dit. La grande porte est amortie d'un arc en anse de panier, composé d'une moulure prismatique que dégage une profonde gorge. Les trois fenêtres du premier étage, rectangulaires, (celle de gauche n'est qu'une demi-fenêtre) s'encadrent de deux moulures prismatiques (une seule à la demi-fenêtre) se coupant en croix dans les angles supérieurs : la moulure externe est parallèle au tableau, l'autre oblique, et elles pénètrent deux bases du même style. Les autres baies sont sans caractère. La niche ovale qui surmonte la porte et contenait un buste, fut faite après coup. Sur la cour ce bâtiment E est tout à fait moderne. Une hypothèse au sujet de ces corps E et G a été exposée plus haut.

(1) Le chapiteau octogonal, épais de 0,12 et de 0,12 de diamètre, se compose d'un cavet, d'un tore, d'un larmier et d'un bandeau qu'un onglet unit au fût. La base, de 0,07 de hauteur et de 0,17 de diamètre, se compose d'un cavet, d'une scotie et d'un tore, qu'un congé relie à un socle de 0,13 de hauteur.

(2) La colonne de bois moulurée, qui se voit dans la salle du premier, ne paraît pas être à sa place primitive. Elle est, par elle-même, intéressante par sa mouluration et le semis de fleurs et de cœurs de lis qui la recouvre.





Façade
de l'ancien Hôtel de Ville
avant la restauration

Enfin le bâtiment F, reste des constructions de 1552, offre au rez-de-chaussée deux baies modernes, au premier deux fenêtres rectangulaires moulurées très simplement, celle de droite accostée d'une petite fenêtre ronde aveuglée, dont les écoinçons paraissent avoir été ornés de feuillages : modèle très répandu à Orléans. Dans la toiture se remarque la base d'une lucarne.

Le grand bâtiment de la rue Sainte-Catherine a été complètement défiguré dans sa partie orientale faisant face à la cour. Du côté de la rue la description qui suit se rapporte à l'état antérieur à l'habile et prudente restauration dont il a été l'objet sous nos yeux en 1911.

Cette construction a été plus d'une fois décrite (1). Elle se compose d'un grand premier étage élevé sur un rez-de-chaussée sur rue, formant sous-sol par rapport à la cour, et surmonté d'une toiture très aiguë dans laquelle s'ouvrent des lucarnes. Rez-de-chaussée et premier sont divisés verticalement en tranches inégales de largeur, quatre grandes et cinq petites, contenant alternativement : au premier, une niche puis une fenêtre, soit cinq niches et quatre fenêtres, et, au rez-de-chaussée, dans les quatre pans correspondant aux fenêtres, deux fenêtres, la porte et une fenêtre (2). Cette division se fait, sauf les deux éléments qui encadrent la porte, par des pilastres partant du sol et s'élevant, en pénétrant le cordon de séparation des étages, jusqu'à la corniche. La partie de ces pilastres appliquée sur le rez-de-chaussée a pour principale décoration des chapiteaux sculptés aux deux tiers de l'étage, à mi-hauteur des fenêtres. Ces chapiteaux, tous variés (3), à tailloir vaguement triangulaire, offrent aux angles voisins de la façade des oiseaux dressés ou des feuillages retroussés

(1) Ouvrages cités au début de ce travail. La description de M. Imbault (pp. 312-315) est la plus exacte.

(2) Nous décrivons de gauche à droite, naturellement.

(3) Les chapiteaux 1, 3, 4, 5, 7 (porte), 8, 9, 10 ont été reproduits avec son exactitude coutumière par Pensée dans ses *Anciens Monuments*, planche 30.



formant crochets et, sur le devant, une corbeille renflée ornée de décorations en bas relief. Au dessus de ces chapiteaux les pilastres sont nus, au-dessous ils présentent seulement aux deux extrémités une demi-rosace, et reposent sur une base rectangulaire moulurée suivant la tradition gothique et descendant au sol par un socle qui fait saillie sur le soubassement, également mouluré, de la façade. La porte, qui occupe la troisième grande tranche verticale, est en plein cintre. L'archivolte, composé de plusieurs moulures, dont l'une est couverte de rinceaux de feuillage sculptés à plat, repose sur des demi-colonnettes peu accentuées portant elles-mêmes sur des socles nus. Dans les écoinçons sont sculptés deux enfants nus portant des guirlandes. La porte est accostée de deux colonnes décorées de grandes cannelures en bâtons rompus et couronnées de deux chapiteaux placés au niveau des impostes (donc un peu plus bas que ceux des pilastres). De ces deux chapiteaux, du même style que ceux des pilastres, partent deux pilastres ornés de riches arabesques (1) qui s'élèvent, comme les autres, jusqu'à la corniche. Le cadre de la porte est couronné d'une frise compartimentée par de petits candélabres entre lesquels se voient encore de fines arabesques. Une petite corniche surmonte cette frise et est traversée par les deux pilastres qui montrent, entre cette corniche et le cordon de l'étage, deux têtes sculptées en bas relief. La grande moulure qui joint le cadre à la porte est ornée de feuillage à plat sur toute sa surface ; elle descend à angle droit jusqu'à la hauteur des chapiteaux où la reçoivent de petits culs-de-lampe. Les trois autres grandes travées sont occupées par les fenêtres, petites, rectangulaires, sobrement moulurées et surmontées d'un cordon saillant couvert de feuillages qui les couronne et encadre jusqu'au quart de leur hauteur où il se retourne à angle droit. Le nu des murs du rez-de-chaussée était semé de fleurs de lis et de cœurs de lis alternés, qui ont été bûchés, mais dont la trace se reconnaît par endroits.

(1) V. la même planche 30.



Un cordon très saillant, orné de feuillages à crochets, marque le passage du rez-de-chaussée au premier étage.

Ce premier étage, comme il a été dit, montre cinq niches et quatre grandes fenêtres séparées par des pilastres. Ces fenêtres rectangulaires, dont on a rétabli les doubles croisillons, sont encadrées de moulures formant trois demi-colonnettes reposant sur de petites bases à socle élevé : la moulure externe est couronnée d'un cordon de redents très fleuris, Les allèges qui n'offrent plus aucune sculpture (1) dans leur champ, sont encadrées, la première de sortes de rubans ondulés et entrecroisés, les trois autres d'un rang d'oves (2) ; toutes quatre sont surmontées de la même corniche de feuillages à crochets. De chaque côté des allèges, les pilastres sont couverts d'arabesques. Dans la partie qui longe les fenêtres, ils sont creusés de fines cannelures, remplies jusqu'à mi-hauteur de baguettes ; en haut et en bas un double enroulement sculpté en bas-relief limite le champ. Chaque pilastre se termine par un chapiteau qui supporte la corniche ; ces chapiteaux sont du même style que ceux du rez-de-chaussée (oiseaux dressés, ou feuillage rebroussés), mais sans renflement de la corbeille. Derrière eux, passe sur toute la largeur de la façade un cordon continu d'oves.

Les niches sont encore dans la tradition gothique ; elles se composent d'un dais à trois pans, sans pinacle, orné sur chaque pan d'arcatures flamboyantes surmontées de fleurons appliqués, accostés d'arcatures aveugles. Les supports sont composés de deux personnages sculptés, présentant des objets ou attributs divers : au quatrième, un plat où un poisson est coupé en trois parts. Ces niches contenaient, non des statues de rois (3), comme on l'a cru, mais des statues de

(1) Au-dessus de la porte se voyaient encore à la fin du XVIIIe siècle deux anges tenant un cœur d'où sortait une fleur de lis. — Polluche et Beauvais. *Essais historiques sur Orléans*, 1778, p. 81.

(2) Cette différence est-elle imputable à une construction un peu postérieure ? ?

(3) Comme au monument de Jeanne d'Arc, les Huguenots n'y auraient pas touché.



saints (1), et probablement, en premier lieu, des saints protecteurs d'Orléans : Euverte et Aignan, dont les cloches qui nous restent portent également les noms. Ces niches sont encadrées de contreforts à pinacles gothiques portant sur de petits culs-de-lampe finement sculptés qui représentent des animaux fantastiques.

La grande corniche se compose, dans sa partie inférieure, d'un cordon orné de feuillages ou palmettes à crochets saillants semblable à celui qui sépare le rez-de-chaussée du premier étage, mais il est continu, tandis que celui-ci contourne chaque pilastre. Le motif principal de la corniche, est une succession d'arcatures sous chacune desquelles s'abrite une coquille ; les écoinçons sont ornés d'un feuillage triangulaire. Au-dessus règne un quart de rond sur lequel ressortent des fleurs d'aubépine piquées au milieu de feuillages ; une petite moulure saillante le surmonte.

Cette corniche supporte une étroite terrasse aux deux extrémités de laquelle se dressent deux échangerettes hexagonales, de la souche cylindrique desquelles la corniche et ses différents motifs épousent la forme. Des pilastres, surmontés de petits chapiteaux à feuillages retroussés, renforcent les angles de ces échauguettes. Leurs pans, semés de fleurs d'aubépine, ornement encore inexplicable, montrent, à leur partie supérieure, un trilobe fleuronné. La petite corniche de chacune d'elles est formée d'un rinceau de feuillage et sommée d'une couronne de fleurs de lis découpées en l'air. Des calottes à pans ornées de feuilles alternées sculptées en méplat, couvrent ces échauguettes. Une balustrade ouvragée bordait certainement la terrasse en s'étendant d'une échauguette à l'autre (2).

(1) *Bulletin de la Soc. Arch. et Hist. de l'Orléanais*, t. XIV, p. 170. — Ces statues avaient été démolies par les Huguenots ; le peintre Jean Gaucher et le sculpteur Augustin Castaigne furent chargés de les restaurer, en 1604. Il est bien dit que ces statues « sont posées au devant de l'hostel commung du cousté de la Grande Rue ».

(2) M. Imbault a cru pouvoir affirmer que des pilastres semés de fleurs de lis et de cœurs de lis et trouvés en 1872 près de l'hôtel-de-

En arrière de la terrasse, les combles sont éclairés par quatre lucarnes monumentales rectangulaires, moulurées d'une demi-colonnette, encadrées de deux pilastres à chapiteaux de feuillages retroussés qui supportent une petite corniche de palmettes (2e fenêtre) ou de rinceaux de feuillages piqués de fleurs d'aubépine (les trois autres). Un gable aigu bordé d'oves couronne le tout.

Derrière la porte d'entrée s'ouvre, entre les portes sans style du rez-de-chaussée, un couloir de 6 mètres de long suivi de onze marches, — le tout voûté horizontalement de 3 croisées et de 2 demi-croisées (aux deux bouts) de voûtes d'ogives, se pénétrant à l'imposte et supportées par des consoles historiées (à droite : sirène tenant un peigne de la main droite et un miroir rond de la gauche, quadrupède à queue relevée ; à gauche : dragon, ange tenant l'écu de France, pélican avec sa foi ; les autres ont disparu). Ces ogives, de profil banal, — un méplat entre deux gorges, deux bandeaux et deux moulures en larmier, — ont des clés ornées de fleurs sculptées à plat. Suit un palier de 3 mètres et sept marches qui conduisent à la cour, sous un plafond grossier.

Les rez-de-chaussée, — autrefois greniers à sel (1), — se composent de deux salles d'inégale grandeur auxquelles on descend du couloir par plusieurs marches. Le grenier du

ville, provenaient de cette balustrade. (*Mémoires*, t. XV, pp. 310-311, 311). Nous ne saurions nous prononcer ni pour ni contre cette identification. Cependant ces pilastres semblent d'une époque plus avancée dans la Renaissance.

(1) Au XVe siècle, le sel était réuni soit dans des locaux loués à des particuliers (1461 Arch. d'Orléans, CC. 558 : fo 66 vo), soit dans « la chambre basse de l'ostel de la ville » (Ibid, CC. 560 : 24 vo). Même après la construction de la rue Ste Catherine, les greniers ne furent pas affectés d'une façon continue au dépôt du sel : le 23 janvier 1519 les échevins baillent à loyer pour 6 ans « les deux greniers estans soubz la salle du corps neuf de l'ostel de la communité de ladicte ville, es quelz on descend par aucuns pas de marche et qui ont veue sur la rue Ste Katheriue », pour 45 livres tournois. (Min. Provenchère. Ét. Joblin).



nord, éclairé de deux fenêtres, est voûté de quatre croisées et deux demi-croisées (vers l'est) d'ogives sur plan carré. Ces ogives, dont le profil montre un méplat suivi de part et d'autre de deux gorges inégales, retombent en pénétration dans des piliers hexagonaux, (aux murs ce sont des demi-piliers, dans les coins des quarts de piliers), reliés à leur base, également hexagonale, par une simple scotie. Les doubleaux sont de même profil que les ogives, sauf les deux du fond, précédant les demi-croisées, qui ne présentent qu'un méplat entre deux chanfreins. Les clés rondes sont ornées de rosaces de feuillages sculptés à plat ; une seule porte un écusson sans armoiries. Le grenier du midi, de moitié moins grand, éclairé d'une seule fenêtre, se compose de trois croisées, celle du fond voûtée d'une croisée barlongue et non d'une demi-croisée comme dans l'autre grenier. Tous les profils sont pareils aux précédents.

Le premier étage, à l'intérieur, n'offre plus rien d'ancien.

Le grand comble, très élevé, est soutenu par cinq entraits octogonaux à chapiteaux et bases. Le chapiteau se compose de plusieurs tores et gorges de peu de relief au milieu desquels fait saillie une moulure en larmier ; la base, d'une scotie, d'un tore et d'un onglet. Sont-ils anciens, réparés ou refaits ? Toujours est-il qu'ils sont d'excellent style.

De l'œuvre remarquable qui vient d'être trop longuement décrite, il serait bien intéressant de connaître l'auteur. Malheureusement aucun document ne nous livre ce nom. Mais une tradition orléanaise en attribue la construction à Viart, à qui l'on devrait également le charmant hôtel de ville de Beaugency, postérieur de quelques années.

On n'a aucune mention d'un Viart parmi les maçons de cette époque. Mais on trouve à Beaugency, au XVI[e] siècle, toute une famille de maçons du nom de Biard, dont plusieurs membres se distinguèrent. L'écriture gothique, surtout en minuscule, prête à la confusion du B et du V.

Ce n'est pas le lieu de parler de tous ces Biard. Retenons seulement deux noms qui permettent des rapprochements intéressants au point de vue architectural.



Un seul, Pierre Biart, habita Orléans d'une façon continue. On l'y trouve dès 1515; il avait épousé une fille de Macé Droyneau, maître des ouvrages de maçonnerie de la nouvelle clôture d'Orléans. On a vu plus haut qu'il travailla à l'hôtel de ville au cours du XVI[e] siècle, d'après des documents certains. Fils d'un maître des œuvres de maçonnerie de la ville de Blois à la fin du XV[e] siècle, neveu de Colin Biart, maître des œuvres de maçonnerie du roi, sous lequel il avait travaillé à Gaillon, il est possible qu'il ait collaboré dès le début à l'hôtel de ville d'Orléans, que tous les critiques ont rapproché de Gaillon et de Blois. D'autre part le goût réputé de Colin Biart (1), les facilités de venir de Bourges ou d'Amboise où il travaillait permettent de penser qu'il put aussi avoir une influence ou même une direction dans cette œuvre. La tradition d'un Biart, — non d'un Viart, – architecte de l'hôtel de ville d'Orléans, n'est donc pas irrecevable.

On peut évoquer encore ici le souvenir des François, neveux de Michel Colombe. J'ai parlé de l'un d'eux, Bastien, à propos de la porte du Grand Cimetière (2). Les délicats feuillages sculptés à plat qui ornent si finement certaines moulures sont une décoration typique qu'on retrouve à l'hôtel de ville d'Orléans comme au cloître de Saint-Martin de Tours, œuvre de Bastien. Les Biard avaient travaillé avec Bastien François au château d'Amboise.

Dans l'état actuel de notre documentation, nous devons nous contenter de ces rapprochements intéressants, mais non décisifs (3). De nouvelles découvertes permettront, espérons-le, de fixer ce point intéressant.

En attendant, comme témoin de longues années de la vie

(1) *Mém Soc. Arch. de l'Orléanais*, t. XXVIII, pp. 586-587.

(2) *Ibid* t. XXXIV, p. 512.

(3) Il en est de même d'un élément de décoration caractéristique : la corniche à coquilles. On la retrouve à Blois, plus tard à Beaugency. M de Buzonnière (t. II, p. 183) la mentionne à l'hôtel de ville de Montargis. Mais où M. de Buzonnière avait-il vu cette dernière ?



municipale d'Orléans autant que comme spécimen gracieux de la première Renaissance, notre ancien hôtel de ville a droit à la vénération de tout véritable Orléanais et à l'attention sympathique de tout homme de goût.

E. JARRY.

L'INSCRIPTION
DU
PORTAIL DE L'ÉGLISE
DE
BELLEGARDE-DU-LOIRET

Les archéologues connaissent bien l'église de l'antique paroisse de Soisy ou Choisy-aux-Loges, appelée dès le XVII[e] siècle Bellegarde-en Gâtinais et aujourd'hui officiellement, — et maladroitement, — Bellegarde-du-Loiret.

Son portail roman du XII[e] siècle est, notamment, tout-à-fait remarquable ; il a été classé parmi les monuments historiques.

Sur le linteau on lit l'inscription latine suivante, de la même époque que le portail :

HIC FIVNT IVSTI VICIORVM SO / / / / / / / / / / / / /

Les derniers mots manquent malheureusement. D'après Edmond Michel, qui l'a signalée dans ses *Monuments religieux, civils et militaires du Gâtinais* (1879) (2), cette ins-

(1) Soisy ou Choisy-aux-Loges (*Soisiacus*) dépendait du diocèse de Sens, doyenné du Gâtinais : C'était un prieuré relevant de l'abbaye de Saint-Jean de Sens. — M. Camille Enlart, dans son *Manuel d'archéologie française depuis les temps mérovingiens jusqu'à la Renaissance, I, Architecture religieuse* (Paris, 1902), p. 14, place à tort Bellegarde dans l'Orléanais.

(2) P. 64. — On trouvera des reproductions du portail et de l'inscription dans le même ouvrage, t. II, planches XXXVI et XXXVII. Les *u* y sont inexactement dessinés ; en réalité il y a deux formes d'*u* : l'V capital romain et l'U oncial. — D'après E. Michel, les mots manquants « ont été cassés à une époque où la sculpture du tympan a été recouverte d'une couche de plâtre ». Je crois plutôt que l'inscription n'a jamais été terminée.



cription signifierait que « l'entrée du lieu saint est pour les justes » et que « les hommes vicieux doivent rester dehors » (1).

Cette explication n'est guère satisfaisante. Il me semble que l'on peut arriver à une restitution complète et à une interprétation certaine si l'on observe que nous sommes en présence d'un commencement d'hexamètre :

Hīc fĭ/ūnt jūs/tī vĭcĭ/ōrūm / sŏ . . . / . . . .

La prosodie va nous aider à terminer le vers, dont les quatre premiers pieds sont intacts. Elle exige toujours, comme chacun sait, que l'avant-dernier pied soit un dactyle et le dernier un spondée ; pour une cause qui nous échappe, cela est indispensable à l'euphonie.

La première syllabe *so / / / / /* fait presque immédiatement penser aux mots *sōrdĕ lă/vāntūr.*

Hic fiunt justi ; viciorum sorde lavantur.

Littéralement : « Ici sont faits les justes ; ils sont lavés de la souillure des vices. »

Je dois ajouter que M. Emile Huet, dans ses *Promenades pittoresques dans le Loiret,* ouvrage paru en 1900, a déjà donné cette restitution, qui lui avait été suggérée par une personne qu'il ne nomme pas (2). « Cette lecture est fort plausible », dit-il. Elle est, à mon avis, indiscutable.

Jacques Soyer.

(1) Ni Pillon, dans son *Etude sur Bellegarde* (*Bul. Soc. arch. Orl.*, t. II, 1854-58, p. 343-360) ; ni l'abbé Patron, dans ses *Recherches historiques sur l'Orléanais*, t. II, 1871, p. 49 ; ni le docteur E. Tartarin, dans son *Etude historique sur Bellegarde-en-Gâtinais* (Orléans, 1908), n'ont parlé de cette inscription.

(2) « On nous a donné la restitution suivante », ainsi s'exprime-t-il, p. 469. — M. Huet a écrit *vitiorum ;* l'inscription porte *viciorum*, graphie la plus usitée dans le latin médiéval. — C'est M. J. Banchereau qui m'a signalé l'article que M. Huet avait consacré à l'église de Bellegarde, et je tiens à lui exprimer ici tous mes remerciments.



LE PEINTRE ALLEMAND HEINSIUS
A ORLÉANS

Le peintre allemand Heinsius, né à Weimar (Saxe), en 1740, brilla au premier rang des portraitistes de la fin du XVIII[e] siècle et eut beaucoup de succès à la Cour de France.

Sa vie est encore assez mal connue : On sait qu'à l'époque de la Révolution *probablement*, il se retira à Orléans, où il mourut et que Louis XVIII accorda une pension à sa veuve. Tels sont les maigres renseignements fournis par les dictionnaire. (1).

Voici quelques notes qui permettront de préciser sa biographie :

En 1793, Jean-Jules Heinsius (et non Jean-Ernest, comme on l'appelle habituellement), demeurait à Orléans, rue Bannier, section des Sans-Culottes. Il était marié à Élisabeth Roben, dont il eut un fils Jean-Martial, né dans cette ville le 13 juillet de la même année (2).

Puis, il alla habiter Paris à une date que je ne saurais préciser.

Le 27 septembre 1811, il revint définitivement à Orléans. Alors dans une profonde détresse, il avait sollicité un secours auprès du Ministre de l'Intérieur, qui en octobre lui fit parve-

(1) Voir notamment le *Dictionnaire critique et documentaire des peintres, sculpteurs et graveurs de tous les temps et de tous les pays, par un groupe d'écrivains spécialistes français et étrangers*, sous la direction de E Bénézit, t. II, Paris, 1913.

(2) Archives communales d'Orléans, état-civil. Voir pièces justificatives, n° I.



nir, par l'intermédiaire du Préfet du Loiret, un mandat de 100 fr. à payer sur le Trésor impérial (1).

Il mourut à Orléans le 19 mai 1812, à l'âge de 72 ans, rue de Saint-Pierre, n° 6 (2).

Notre Musée possède de cet artiste un bon portrait de Madame Pierre-Emery Marchand, née Thérèse Deloynes, décédée le 7 janvier 1842 (3).

Jacques SOYER.

I. — Acte de naissance du fils d'Heinsius.

Aujourd'huy, quatorzième jour du mois de juillet mil sept cent quatre-vingt-treize, l'an second de la République française, à sept heures après-midi, par devant moi François Constant, membre du Conseil général de la commune d'Orléans au département du Loiret, élu à l'effet de ce qui suit, est comparu dans la maison commune JEAN-JULES HEINSIUS, peintre, demeurant à Orléans, section des Sans-Culottes, rue Bannier, n° (*en blanc*), lequel, assisté de Marc-Martial Mareau, droguiste, âgé de trente-deux ans, et Jeanne-Élisabeth Mareau, âgée de trente-trois ans, épouse de Guillaume des Haies, tous deux demeurant à Orléans, l'un section des Piques, rue Barillerie, n° 22, l'autre section de la Liberté et de l'Égalité, rue de la Loi, n° 12, m'a déclaré que ÉLISABETH ROBEN, son épouse en légitime mariage, est accouchée hier, à neuf heures avant midi, d'un enfant mâle qu'il m'a présenté et auquel il a donné les prénoms de JEAN-MARTIAL. D'après cette déclaration, que les témoins ci-devant nommés ont certifiée conforme à la vérité, et la représentation qui m'a été faite de l'enfant dénommé, j'ai rédigé le présent acte que le père de l'enfant et les susdits témoins ont signé avec moi.

Fait à Orléans, en la maison commune, les jour, mois et an susdits.

(*Signé* :) Mareau, Heinsius, J.-E. Mareau, Constant.

(1) Archives départementales du Loiret, liasse T. 309 (encouragements aux lettres, sciences et arts).

(2) Archives communales d'Orléans, état-civil : La déclaration de décès n'a été enregistrée qu'à la date du 21 mai. Sa femme est nommée dans cet acte « Élisabeth de Brienne Robin » (*sic*). Voir pièces justificatives, n° II.

(3) Voir *Catalogue des tableaux, statues et dessins exposés au Musée d'Orléans* [par Eudoxe Marcille], Orléans, 1876, p. 69. — Marcille appelle à tort Heinsius *Jean-Ernest*.



II. Acte de décès de Jean-Jules Heinsius.

Aujourd'hui vingt-un mai, an mil huit cent douze, à onze heures avant midi, par devant nous Daniel-Prix-Germain Dufaur de Pibrac, adjoint à la mairie d'Orléans, département du Loiret, délégué *ad hoc*, sont comparus François-Antoine Hermann, maître tailleur, âgé de quarante-neuf ans, et Jacques-Ursin Proteau, marchand revendeur, âgé de soixante-cinq ans, demeurant tous deux audit Orléans, second arrondissement, l'un rue Barillerie, n° 2, l'autre rue Saint-Pierre, n° 6, amis de Jean-Jules Heinsius, peintre, âgé de soixante-douze ans, natif de Weymar, en Saxe, domicilié audit Orléans, même arrondissement, rue de St-Pierre et n° 6, époux d'Élisabeth de Brienne Robin, lesquels comparants nous ont déclaré que ledit JEAN-JULES HEINSIUS, est mort avant hier à onze heures après-midi, dans son domicile susdésigné. D'après cette déclaration, vu le certificat en date d'hier du sieur Grellet, commissaire de police, qui a constaté ledit décès, nous avons dressé le présent acte que lesdits comparants ont signé avec nous, lecture faite.

Fait en la mairie d'Orléans, les jour, mois et an susdits.

(*Signé* :) F. A. Hermann, Jacq. Urs. Proteau.

Dufaur de Pibrac, adj.

Notes pour servir à l'histoire littéraire

MOLIÈRE

a-t-il passé sa licence en droit à l'Université d'Orléans ?

La plupart des historiens de notre littérature admettent sur la foi du poète Le Boulanger de Chalussay que Molière a passé sa licence en droit à Orléans (1).

Tout récemment encore, M. Ferdinand Sanlaville, dans son livre : *Molière et le droit*, et M. Henry Bidou, dans le compte-rendu critique de cet ouvrage, — compte-rendu qui a paru dans le *Journal des Débats* du 23 décembre 1918 —, ont tenté de reprendre cette vieille thèse (2), qui est absolument insoutenable, comme je vais le prouver en quelques lignes.

(1) Cette opinion se retrouve jusque dans les meilleurs manuels d'*Histoire de la littérature française*; voir, par exemple, celui de M. Gustave Lanson (11e édition, Paris 1909), p. 513, n. 1: « Molière se fit recevoir avocat à Orléans». — Dans sa médiocre *Histoire de l'Université de lois d'Orléans* (Paris et Orléans, 1853, p. 370), Eugène Bimbenet place « avec plus d'orgueil que de certitude » Molière parmi les étudiants célèbres de cette Université. — Le même érudit, dans son étude très confuse, intitulée *Essai sur la jeunesse de Molière* (*Mémoires de la Société d'Agriculture, Sciences, Belles-Lettres et Arts d'Orléans*, 4e série, t. XVIII, 1876, p. 122), ne croit plus que Molière ait étudié à Orléans et y ait pris ses grades.

(2) « Il est probable », dit M. H. Bidou, « que Molière prit ses licences à Orléans ». — Voir aussi la réponse de M. Sanlaville à la critique de M. Bidou, dans le *Journal des Débats* du 30 janvier 1919. M. Sanlaville parle à tort de la « Faculté d'Orléans », Il n'y avait à Orléans aucune Faculté : C'était une « Université de lois », tout simplement.



Mais d'abord il est nécessaire de rappeler les vers de Le Boulanger, contemporain de l'auteur du *Misanthrope* : Ils sont extraits d'une pièce de théâtre intitulée *Élomire hypocondre*, parue en 1670.

Voici comment s'exprime sur sa jeunesse Élomire (anagramme de Molière) dans cette œuvre médiocre, véritable pamphlet dont le but était de venger les médecins des attaques que le grand comique ne leur ménageait pas :

« En quarante, ou quelque peu devant,
Je partis du collège et j'en sortis savant.
Puis, venu d'Orléans, où je pris mes licences,
Je me fis avocat au sortir des vacances.
Je suivis le barreau pendant cinq ou six mois,
Où j'appris à plein fond l'ordonnance et les lois.
Mais, quelque temps après, me voyant sans pratique,
Je quittai là Cujas et je lui fis la nique. »

Plus loin, c'est une interlocutrice du nom d'Angélique qui parle d'Élomire en ces termes :

« En quarante, ou fort peu de temps auparavant,
Il sortit du collège asne comme devant.
Mais son père, ayant su que, moyennant finance,
Dans Orléans un asne obtenoit la licence,
Il y mena le sien, c'est-à-dire ce fieux
Que vous voyez ici, ce rogue audacieux ;
Il l'endoctora donc moyennant sa pécune,
Et, croyant qu'au Barreau, ce fils feroit fortune,
Il le fit avocat, ainsi qu'on vous l'a dit,
Et le para d'habits qu'il fit faire à crédit.
Mais, de grâce, admirez l'étrange ingratitude,
Au lieu de se donner tout-à-fait à l'étude
Pour plaire à son bon père et plaider doctement,
Il ne fut au Palais qu'une fois seulement. »

Supposons un instant, que Molière, né à Paris en janvier 1622, ait passé sa licence de très bonne heure, à 20 ans par exemple, — comme La Bruyère — ; il faut chercher les traces de son séjour à notre Université en 1642, au plus tôt.

Or, les Archives départementales du Loiret conservent, pour la période allant de **1638** à **1679**, le registre contenant dans



l'ordre chronologique et sans la moindre lacune, les inscriptions autographes de tous les candidats à la licence en droit civil et en droit canonique (1).

La formule de cette inscription est celle-ci :

« Je, soussigné, certifie que je me suis aujourd'hui présenté à Messieurs les Recteur et Docteurs de l'Université d'Orléans pour avoir mon degré de licence ès deux droits. Fait ce, ... (*date de jour de mois et d'année*). »

Suit la signature de l'étudiant, avec son ou ses prénoms en latin, et aussi en latin, l'indication de la ville où, plus souvent, du diocèse dont il était originaire.

Je me suis donné la peine d'examiner page par page et très minutieusement ce précieux registre (énorme in-folio de 843 feuillets), rempli de noms illustres, et puis affirmer, que celui de Jean-Baptiste Poquelin n'y figure nulle part.

Impossible donc, — à mon vif regret, d'ailleurs —, d'ajouter Molière sur la liste des écoliers célèbres qui, tels que La Boétie, Agrippa d'Aubigné, Théophraste Renaudot, Du Cange, Charles Perrault, La Bruyère, Mascaron, Massillon, ont indiscutablement fréquenté « la fameuse Université d'Orléans » (2).

Jacques Soyer.

(1) Fonds de l'Université, D. 137.

(2) Étienne de la Boétie, du diocèse de Sarlat, étudiant à Orléans, en 1553 (Archives du Loiret, D. 276) ; — Agrippa d'Aubigné, du diocèse de Saintes, en 1562 (ibidem, D. 269); — Théophraste Renaudot, du diocèse de Poitiers, fut reçu licencié ès deux droits le 21 juin 1630 (ibidem, D. 272) ; — Charles Du Fresne (le célèbre Du Cange), d'Amiens, fut reçu licencié *in utroque* le 29 juillet 1631 (D. 272 et D. 274); — Charles Perrault, parisien, se présenta à la licence ès deux droits le 23 juillet 1651 (ibidem, D. 137, f° 301, verso) ; — Jean de La Bruyère (il signe : « Delabruyère »), parisien, né en 1645 fut reçu licencié ès deux droits le 3 juin 1665 (et non le 3 juin 1664, comme il l'a écrit par distraction); ses thèses imprimées étaient *De tutelis et donationibus* (ibidem. D. 137, f° 656, et D. 180, f° 51 verso); — Jules Mascaron, du diocèse de Marseille, fut reçu docteur *in jure utroque* le 11 novembre 1669 (ibidem, D. 197); — Jean-Baptiste Massillon, du diocèse de Toulon, prêtre de l'Oratoire de Jésus, con-

seiller et prédicateur ordinaire du roi, nommé évêque de Clermont, fut reçu bachelier et licencié *in utreque jure* le 11 décembre 1717, à l'âge de 54 ans! (ibidem, D. 133, D. 155; D 170 et D. 189 ; voir aussi E. Jovy, *Le baccalauréat et la licence « in utroque jure » de Massillon à l'Université d'Orléans*, Paris, 1909, extrait du *Bulletin du Bibliophile*).

UN TRÉSOR

de

MONNAIES FRANÇAISES DES XIVe ET XVe SIÈCLES

découvert à ESCRENNES (Loiret)

En mars 1897, a été trouvé à Escrennes (c^{ne} du c^{on} de Pithiviers), dans une vigne sise sur le bord du chemin conduisant au domaine des Murs, au nord du bourg, un trésor se composant de 5 à 600 monnaies : 6 en or ; les autres en argent plus ou moins pur. Le pot de terre qui contenait ces pièces, pour la plupart remarquablement conservées, a été réduit en miettes par la pioche d'un vigneron.

Ce trésor fut partagé entre l'inventeur et le propriétaire du terrain.

On ne sait ce que le vigneron a fait de son lot ; mais il m'a été affirmé que plusieurs des plus belles pièces furent offertes à l'instituteur, au curé et à diverses personnes de la commune ou des environs.

Actuellement 239 pièces de ce trésor (dont une seule en or) restent en la possession de Mlle Ballot, habitant Escrennes, nièce de Madame Boussenard (la mère d'un romancier orléanais, aujourd'hui décédé, et dont les œuvres écrites pour la jeunesse ont eu et ont encore un très légitime succès).

Ces 239 pièces m'ont été très obligeamment communiquées par Madame Boussenard en mars et avril 1919.

J'ai pu les examiner à loisir et avec le plus grand soin. En voici la description :

a) — « Blanc » de Jean Sans-Peur, duc de Bourgogne (1404-1419), l'assassin du duc Louis d'Orléans, comte de Blois.

✠ JOHAN[N]ES. DUX. BURGUNDIE.



Ecu écartelé de Bourgogne ancien et moderne. Revers : ✠ SIT NOME[N] D[OMI]NI. BENEDICTU[M].

Croix pattée, cantonnée de 2 fleurs de lis et de 2 lions.

b) — « Ecu » d'or de Charles VI, roi de France (1380-1422).

✠ KAROLUS. DEI. GRACIA. FRANCORUM. REX.

Ecu de France, surmonté d'une couronne. Revers : ✠ XPC (*Christus*) VINCIT. XPC REGNAT. XPC. INPERAT (*sic*, pour *imperat*).

Croix évidée et fleurdelisée, dans une rosace aussi fleurdelisée, cantonnée de 4 couronnes royales. Au centre de la croix, une petite étoile.

c) — Gros tournois », dit *grossus*, du même souverain.

Légende de la bordure : ✠ SIT. NOMEN. DOMINI. BENEDICTUM.

Légende intérieure ; ✠ K[ARO]L[US]. D[E]I. G[RACIA]. FRA[N]CORU[M]. REX.

Une croix.

Revers : Légende intérieure : GROSUS. TURONUS. Trois fleurs de lis sous une couronne royale. Bordure composée de 11 fleurs de lis et d'une croisette.

d) — Les 236 autres pièces sont toutes des monnaies de Charles VI, savoir :

1°) 211 « blancs » de 10 deniers tournois.

Le « blanc » de 10 deniers était appelé « guénar ». On ne connaît pas encore l'origine de ce vocable populaire (peut-être un nom propre de monnayeur ou de financier de l'époque).

✠ KAROLUS. FRANCORU[M]. REX.

Ecu de France.

Revers : ✠ SIT NOME[N] D[OMI]NI. BENEDICTU[M].

Croix pattée, cantonnée de deux couronnes et de 2 fleurs de lis.

2°) 25 « demi blancs » ou « demi-guénars » avec mêmes types et mêmes légendes ; au droit, cependant, FRANCORUM



est écrit en toutes lettres, et, au revers, la croix n'est cantonnée que d'une couronne et d'une fleur de lis.

Il est à noter que les « demi-blancs » sont en moins bel état que les « blancs » ; ils paraissent avoir davantage circulé.

L'étude minutieuse des points secrets m'a permis de reconnaître pour ces monnaies de Charles VI les 14 ateliers de fabrication suivants :

La Rochelle (point secret sous la		9e	lettre);
Toulouse	—	5e	—
Tours	—	6e	—
Tournai	—	16e	—
Montpellier	—	4e	—
Paris	—	18e	—
Angers	—	7e	—
Rouen	—	15e	—
Saint-Lô	—	19e	—
Mirabel, puis Montélimar	—	3e	—
Saint-Quentin	—	17e	—
Romans	—	2e	—
Mâcon	—	12e	—
Crémieu	—	1e	—

En somme, trésor intéressant par le nombre des pièces et par la beauté de la plupart ; mais point d'exemplaires inédits, pas même d'exemplaires rares (1).

Jacques Soyer.

(1) D'après les catalogues que je consulte, les blancs de Jean-Sans-Peur valent actuellement de 1 à 3 fr. l'exemplaire ; les écus d'or de Charles VI, de 15 à 20 fr. ; les gros de Charles VI de 6 à 10 fr. ; les blancs et demi-blancs de Charles VI de 1 à 2 fr.

LES MAITRES VERRIERS
à Orléans

En étudiant les Registres de baptêmes, mariages et sépultures des anciennes paroisses d'Orléans, j'ai rencontré une pièce intéressante pour l'histoire de la construction de l'église Sainte-Croix et en même temps pour celle des arts à Orléans. Ce document donne le nom de plusieurs artistes travaillant à cet édifice et fixe la date de l'achèvement des nefs. C'est l'acte de sépulture d'un de ceux qui travaillèrent aux vitraux.

Après la pacification amenée par l'édit de Nantes, on songea à relever l'église de Sainte-Croix abattue en 1567 (1). Toutefois ce ne fut que le 16 avril 1601 qu'Henri IV vint poser la première pierre de sa réédification. L'œuvre de la reconstruction se poursuivit pendant le cours des deux siècles suivants. Vers la fin du XVIIe siècle, la construction des nefs était achevée; le XVIIIe devait démolir les tours pour en reconstruire de nouvelles, élever le clocher et meubler l'intérieur.

L'acte dont il est ici question se place à la fin de la première période, en 1689, le 19 Avril. Il se lit aux Archives communales sur le registre de la Paroisse St Eloi.

Il est ainsi libellé :

« Aujourd'hui dix neuf avril, environ l'heure de minuit, en la maison de Michel Riverin dit Blandin, rue de la Gibecière, après avoir receu les sacrements d'extrême-onction le jour précédent, est décédé dans la communion de nostre mère

(1) Voir dans Lottin les dons au Chapitre faits au XVIe siècle par les rois Henri III et Henri IV.



Ste Église catholique apostolique et romaine, un jeune homme agé d'environ trente ans, vitrier, peintre de son métier, travaillant actuellement aux nouvelles vitres de Sainte-Croix, que François Gors, natif de Mastrich, sucrier, demeurant paroisse de St-Pierre-Puellier, et Charles Auhan, natif de Poméranie, sucrier, demeurant en cette paroisse chez Mre Boilève, m'ont assuré s'apeler Louis Istrein, natif de Norden, qu'ils le connaissent, l'avoient veu à Paris et de plus ont lu et expliqué un certificat qui s'est trouvé en parchemin et scellé, par lequel il paroist avoir appris son métier chez Jacob Poters, vitrier demeurant à Norden en Friesland. Le lendemain son corps a été enterré au cimetière commun proche la galerie méridionale, après l'office des défunts célébré en son intention, en la présence de (1) Levie m^e vitrier, entrepreneur des vitres de Sainte-Croix, son maistre, Michel Riverin dit Blandin, son hoste, Françoise Gagneux, sa femme, le corps des vitriers avec les flambeaux de la confrairie et plusieurs autres parents et amis qui ont tous esté refusans de signer, à la réserve du dit Blandin.

Michel Blandin — Deflacourt
pro curé. »

Nous possédions déjà quelques données, sur cette partie de l'œuvre de Sainte-Croix.

« En 1685, écrit Lottin (t. II, p. 238), la couverture de la grande nef et le pavé des nefs de la cathédrale de Sainte-Croix sont terminés, ainsi que les croisées vitrées et peintes *superbement* par Le Vieil père et son fils. »

Je ne connais pas le document d'après lequel parle Lottin. Il y a quelques différences avec l'acte de sépulture. Celui-ci constate que le vitrier peintre Louis Istrein, en avril 1689, « travaillait actuellement aux nouvelles vitres de Sainte-Croix », ce qui recule de quatre ans la date donnée par Lottin.

En second lieu, il devient assez difficile de fixer le nom de l'ar-

(1) Ici un espace blanc, où l'on avait peut-être eu l'intention d'insérer un prénom.



tiste « entrepreneur des vitres de Sainte Croix » L'acte de sépulture le nomme Levié, Lottin l'appelle Le Vieil. Il y a quelque rapport entre les deux noms. Le Registre porte « Le vie », si l'on accentue le second mot, on obtient *Levié* qui se rapproche de *Le Vieil*. La véritable orthographe est « Le Vieil ». Ce nom figure, en effet, dans de nombreuses pièces de la série C des Archives départementales, dépouillée par M. l'abbé Chenesseau. Guillaume Le Vieil fut à plusieurs reprises adjudicàtaire de vitres pour Sainte-Croix. Dans un bail de 1657, il est dit « maistre peintre et vitrier en la ville de Rouen ».

Quant à Louis Istrein, il laissa des descendants à Orléans, car le 20 novembre 1713, fut baptisé à Saint-Germain Charles-Henri, fils de Jean-Henri Streing et de Charlotte Chatenoy.



Je joindrai volontiers à cette notice la nomenclature des vitriers dont j'ai, jusqu'à présent, recueilli les noms, avec quelques détails biographiques. Ce pourra être le point de départ de recherches ultérieures pour l'histoire des arts à Orléans.

Le premier nom que j'ai rencontré est celui de

MANTOUCHET, NICOLAS, « vistrier » en 1557, qui habitait la paroisse S. Germain (1).

GERMAIN MANTOUCHET, « me victryer, » fut parrain le 5 janvier 1598. Il habitait la même paroisse et était probablement le fils et successeur de Nicolas. Il fut encore parrain le 5 décembre 1602, de Louise Lucon, fille de Loyse Mantouchet.

RIOU, NICOLLAS (2), me victrier, de la paroisse St-Pierre Empont, eut une fille le 17 août 1598; il fut parrain le 6 mars 1599 du fils d'un boulanger, son voisin, et le 30 mai 1600 il devint père d'un garçon qui reçut le nom de Nicolas et eut pour parrain me André Martin, « aussi me victrier. »

(1) Acte de l'étude de Me Baudry, notaire à Orléans.
(2) Son nom est donné ici d'après sa signature sur l'acte de 1598



Cet André MARTIN fut sans doute le prédécesseur de Claude MARTIN, me vitrier en 1669. Celui-ci fut à son tour parrain à cette date de Joseph Millet, fils d'un autre vitrier.

Ces maîtres peintres verriers ne travaillaient pas seulement à Orléans.

BIARD, Étienne, « peintre verrier » demeurant à Gien fit, par acte du 9 octobre 15?3, la grande verrière de Notre-Dame-de-Pitié à Sully-sur-Loire.

BACON, pierre, « maistre victrier, demeurant à Orléans, paroisse Saint-Éloy », fit le vitrail des Pélerins de Saint-Jacques à Sully le 1er novembre 1593 (1).

Enfin, RUIS, Hercule, « maistre vistrier, demeurant à Orléans, » fit un des trois vitraux (l'arbre de Jessé) de l'église de Sully-sur-Loire, posé le 20 avril 1596.

Peu d'années après, nous rencontrons, sur la paroisse de St Éloi, un groupe de familles de vitriers, unies entre elles par des mariages, Rives, Millet, Gaucher, Toutin.

La plus ancienne mention est celle des Gaucher. Mathieu GAUCHER, peintre, fit en 1542 les écussons au grand cimetière (2) — Jehan, mari de Tècle Corbon, en 1588, et « me pintre », maria son fils Jacques en 1609. Il habitait la paroisse S.-Pierre-Empont. — Jacques, aussi me peintre, eut un fils en octobre 1609. — Un autre Jacques, « me paintre », mourut en février 1597. — Cent ans plus tard, François fils de François Gaucher, « me vitrier », épousa 15 janvier 1683 Marie Toutin.

TOUTIN. François, « peintre vitrier », fit, en 1604, le grand vitrail des Carmes. — Pierre, « me victrier », paroisse St-Éloî, maria sa fille Marie à François Gaucher. Il mourut

(1) Mémoires de la Société archéologique de l'Orléanais, t. 31, 169.
(2) *Ibid.*, p. 163.
(3) Archives municipales, CC 1071.
(4) *Ibid*, CC. 1102.



le 23 décembre 1676 à l'âge de soixante-quinze ans. — Son fils DANIEL continuait déjà alors la profession de son père.

RIVES, FERRY, m^{e} vitrier, épousa Marie Sebille, fille de Michel Sebille, maitre tailleur, dont il eut un fils, MICHEL, né le 3 mars 1620, lui aussi m^{e} vitrier et mari de Marie Millet, dont il eut trois filles de 1648 à 1651. — Tous étaient de la paroisse St-Éloi.

MILLET, MARTIN, peintre, fut parrain le 4 août 1636 de Pierre Gacoigne, fils d'un tailleur de la paroisse St-Éloi. — CLAUDE, m^{e} vitrier, eut de sa femme Marguerite Michau neuf enfants, de 1660 à 1674 ; il mourut le 29 avril suivant à l'âge de quarante ans. Il habitait « proche le coin de la rue de la Clouterie et de la rue des Pastoureaux ». Ce fut sa tante (?) Marie qui épousa en 1647 (?) Michel Rives.

Outre ces quatre familles d'autres encore habitèrent la paroisse Saint-Éloi.

En janvier 1770, JEAN LÉONARD MEUNIER, vitrier, perdit un fils du même nom, âgé de vingt-sept ans.

Il est possible qu'il fût le descendant d'un ancêtre vitrier au XVIIe siècle, car Sébastien Louisfert, m^{e} verrier de 1632 à 1657, épousa Isabelle Meusnier.

Enfin PIERRE VOLLANT, m^{e} vitrier, fut parrain le 24 mai 1679. Il demeurait rue de la Clouterie proche le coin de la rue des Pastoureaux.

Dans des quartiers différents des paroisses de Saint-Germain, Saint Pierre-Empont et Saint-Éloi, vivaient d'autres familles de vitriers.

En 1627, FRANÇOIS LOISEAU, maître peintre et vitrier, — en 1642 GUILLAUME m^{e} vitrier, — en 1645 et 1648, LOISEAU, PIERRE, m^{e} vitrier, rue de la Vieille-Poterie. et GUILLAUME LOISEAU, aussi *maître* vitrier. ainsi que « honeste personne, PIERRE LOISEAU, m^{e} orfèbvre », passent des



actes en l'étude de mᵉ Couet notaire, (acte des 31 août 1645, 18 et 20 septembre 1645, 14 février 1648).

A la fin du XVIIᵉ siècle, LEBAULT ou LIEBAULT, JEAN, « mᵉ vitrier », marié à Marie Texier, sur la paroisse Saint-Germain, a des enfants le 27 avril 1669 et 20 février 1675. A la première date, Marie a pour parrain Claude Triboil, lieutenant des chasses du duché d'Orléans.

CLAUDE CRESPIN, « mᵉ vitrier », mari de Magdeleine Leroux, demeurant sur la paroisse Saint-Paul, a une fille Anne, le 25 septembre 1681.

BENIARD, « mᵉ verrier », paroisse Saint-Hilaire, mourut le 14 juin 1671, laissant un fils, Guillaume et sa veuve, sœur d'un Julien Guesnié.

Auguste BAILLET.

NOTE BIOGRAPHIQUE

SUR

Le Peintre Orléanais

JEAN-MARIE DELAPERCHE

(1771-1843)

Les historiens de l'art français ont donné sur Jean-Marie Delaperche, peintre d'histoire et de portraits, élève de David, des renseignements inexacts quant à son nom et à sa naissance du moins.

Henri Herluison le fait naître à Orléans en 1770, sans indications plus précises et sans aucune référence (1); ce qui prouve que cet érudit n'avait pu parvenir à trouver l'acte de baptême de Delaperche.

En réalité, ce peintre ne s'appelait pas *Delaperche,* mais simplement *Laperche:* Il naquit à Orléans, paroisse Saint-Paul, le 22 mars 1771, de Jean-Baptiste Laperche, marchand bonnetier, et de Marguerite-Thérèse Leprince.

Son baptême fut célébré le même jour (2).

Chose curieuse, son grand-père, un marchand, qui habitait aussi la paroise Saint-Paul et portait de même les prénoms de

(1) Voir *Artistes orléanais,* par H H. (= Henri Herluison); Orléans, 1863, p. 20.

(2) Archives communales d'Orléans, paroisse Saint-Paul, GG. 1511. Le vicaire de St-Paul, qui a dressé l'acte, n'a pas donné de profession au père : celle de « marchand bonnetier » est indiquée dans l'acte de baptême de Marie-Félicité Laperche, 14 janvier 1775 (GG. 1515). Ce dernier acte donne aussi les deux prénoms de la mère, alors que l'acte précédent n'en donne qu'un.



Jean-Baptiste, est inscrit sous le nom de *Delaperche*, dans l'acte de baptême de son fils, le 5 avril 1744 (1).

Marié à Cécile de Serigny, Laperche, devenu *Delaperche*, mourut à Paris, rue des Postes, 37, le 29 décembre 1843, à l'âge de 72 ans (2).

Herluison a publié une copie de son acte de décès, dont l'original a été détruit pendant la Commune dans l'incendie de l'Hôtel de Ville, le 24 mai 1871.

Les registres paroissiaux de Saint-Paul nous apprennent que le peintre avait un frère, Jean-Baptiste-François-de-Sales, né et baptisé le 29 janvier 1770; et quatre sœurs : Louise-Thérèse-Adélaïde, née et baptisée le 31 juillet 1772 ; Geneviève-Louise-Rose, née et baptisée le 24 décembre 1773 ; Marie-Félicité, née le 13 janvier 1775 et baptisée le lendemain ; Marie-Françoise-Isabelle, baptisée le 14 décembre 1775.

Je n'ai rencontré nulle part dans les archives orléanaises la moindre mention de son frère *Constant Delaperche*, peintre d'histoire, de portraits et sculpteur, élève de David d'Angers, qui serait né à Paris en 1790 (3).

Jacques Soyer.

(1) Archives communales d'Orléans, registres de la paroisse St-Paul. — Mais dans l'acte de naissance de sa fille Marie-Françoise, le 17 août 1745, même paroisse, il est appelé Jean-Baptiste Laperche.

(2) Henri Herluison, *Actes d'état civil d'artistes français, extraits des registres de l'Hôtel de Ville de Paris, détruits dans l'incendie du 24 mai 1871*, Orléans, 1873, p. 100. — M. R. Deschellerins, conservateur adjoint du Musée de peinture d'Orléans, m'a fait très obligeamment savoir qu'en l'an X, le peintre signait encore ses œuvres « Laperche ».

(3) D'après H. Herluison, *Artistes orléanais*, p. 20 — Voir aussi E. Bénézit, *Dictionnaire critique.. .. des peintres, sculpteurs...* (1913) ; Sinet, *Dictionnaire des peintres* (1883). — Ces deux derniers auteurs font naître Jean-Marie Delaperche en 1780 (*sic*).



BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ

ARCHÉOLOGIQUE ET HISTORIQUE DE L'ORLÉANAIS

Tome XVIII. — N° 217

TROISIÈME ET QUATRIÈME TRIMESTRES DE 1919

PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES

Séance du vendredi 11 juillet 1919.

Présidence de M. le docteur Garsonnin, *président.*

Ouvrages reçus. — Parmi les ouvrages déposés sur le bureau, M. le Président signale le *Polybiblion, revue bibliographique universelle* (*mai-juin 1919*), qui mentionne notre *Bulletin* des 1er et 2e trimestres 1918.

Correspondance. — M. le Président a reçu de la Société Dunoise une lettre l'invitant à assister, à Châteaudun, à la séance de réouverture, le 2 juillet ; il regrette vivement de n'avoir pu se rendre à cette invitation:

Hommage. — M. Jarry fait hommage d'un tirage à part de son étude *Les écoles de l'Université d'Orléans : leur topographie* (Orléans, 1919; extrait du volume des *Mémoires*, en cours d'impression). Des remercîments sont adressés à l'auteur.

Communications. — M. Baguenault de Puchesse donne lecture d'une note de M. Auvray, membre titulaire non résidant, intitulée : *Une nouvelle édition du " Roman de la Rose "*. C'est le



compte-rendu, très consciencieux et très précis, du tome I du " *Roman de la Rose* " publié par M. ERNEST LANGLOIS, professeur à l'Université de Lille, pour la Société des anciens textes français (1914). Ce compte-rendu d'une œuvre très remarquable, et qui nous intéresse très spécialement, paraîtra au *Bulletin*.

M. AUVRAY y fait remarquer que M. LANGLOIS a adopté pour le nom de l'auteur de la 2e partie du *Roman* (Jean de Meung) la forme *Chopinel*, qui est celle des meilleurs manuscrits (et non *Clopinel*).

M. SOYER ajoute que la forme *Chopinel* est la seule admissible : *Chopin* et son diminutif *Chopinel* (en français moderne : *Chopineau*) sont bien des noms de familles de notre région et particulièrement de la Loire moyenne. *Clopinel* est un barbarisme, et c'est pourtant sur ce mot inexistant que s'appuient les historiens de notre littérature pour affirmer que le poète était boiteux, alors qu'il nous dit dans ses œuvres qu'il avait le corps « isnel » (c'est-à-dire vif et agile) et « sans défaute de membre ».

— M. l'abbé CHENESSEAU demande le classement de l'ancien Evêché d'Orléans parmi les monuments historiques : M. le Président prie notre collègue de vouloir bien présenter un rapport sur cette délicate question.

M. CHENESSEAU demande aussi que la Société intervienne auprès de M. le curé-doyen de Cléry pour faire déplacer certains *ex-voto*, qui dans la basilique de Notre-Dame produisent un effet fort disgracieux : M. le Président promet de faire une démarche en ce sens.

Commission des publications. — Au nom de la Commission des publications, M. JULES BAILLET demande l'insertion au Bulletin des *notices bio-bibliographiques* de M. BASSEVILLE sur *les écrivains Orléanais Louis et Gilles Alleaume et François Berthrand*. L'insertion est votée.



Séance du vendredi 25 juillet 1919.

Présidence de M. le docteur GARSONNIN, *président.*

Ouvrages reçus. — Parmi les ouvrages reçus depuis la dernière séance, M. le Président signale spécialement la *Gazette des Beaux-Arts* (nº d'avril-juin 1919), qui contient un important article de M. PIERRE GAUTHIEZ, intitulé *Léonard de Vinci en France (1516-1519)*. L'auteur y note que le célèbre artiste et ingénieur avait projeté de rendre fertile la Sologne en créant un canal armé d'écluses d'un nouveau genre, allant de la Sauldre, près de Romorantin, à la Loire.

Election. — M. PIERRE DE LOYNES DE FUMICHON est élu membre correspondant.

Commission des publications — Au nom de cette commission, M. POMMIER demande l'insertion, dans le *Bulletin*, de l'étude de M. l'abbé CHENESSEAU sur *Quelques vestiges de l'ancien couvent des Jacobins d'Orléans.*

L'impression est votée.

Communications. — M. CHENESSEAU présente un rapport sur *la chapelle de l'ancien prieuré de Pont-aux-Moines (commune de Mardié)* et insiste pour le classement parmi les monuments historiques de ce très curieux édifice roman. Il est décidé que le rapport de M. CHENESSEAU sera transmis à la Direction des Beaux-Arts.

— M. le Président donne lecture 1° : du *compte-moral* qu'il a adressé à M. le Préfet, le 22 juillet, pour l'emploi de la subvention accordée par le Conseil général en 1919 à la Société archéologique ; 2° de son *rapport annuel sur le Musée historique de l'Orléanais.* Ce rapport sera, selon l'usage, publié dans le *Bulletin.*

— M. l'abbé PETIT, curé de Souesmes (Loir-et-Cher), a écrit à M. SOYER qu'il possédait un sceau de bronze, trouvé dans une vigne aux environs de Romorantin, et dont il envoie une empreinte de cire.



Ce sceau, du XVIIe siècle, représente l'agneau pascal, tranquillement couché, tenant entre ses pattes de devant une longue croix surmontée d'une banderole. La légende est : HINC LABOR, INDE QVIES. C'est évidemment un sceau ecclésiastique.

Dans sa lettre M. PETIT signale aussi qu'avant la guerre on a trouvé, dans un champ de Nouan-le-Fuzelier (Loir-et-Cher), un vase plein de monnaies romaines : Ces monnaies, dont notre correspondant a quelques spécimens, devaient être presque toutes de l'empereur Constantin le Grand ; elles ont malheureusement été dispersées.

M. PETIT a appris, de plus, par un habitant de Pierrefitte-sur-Sauldre (Loir-et-Cher), que, sur le territoire de la commune de Clémont (Cher), c'est-à-dire sur les limites des anciens diocèses d'Orléans et de Bourges, un laboureur avait découvert un vase rempli d'environ 5.000 pièces romaines. Ces monnaies, du moins celles qu'il a pu voir, sont de l'empereur Dioclétien : Elle n'ont pas été dispersées et le vase brisé qui les contenait pourrait être reconstitué.

La Société remercie M. l'abbé PETIT de ses intéressantes communications.

— La prochaine séance est fixée au vendredi 10 octobre.

Séance du vendredi 10 octobre 1919.

Présidence de M. le docteur GARSONNIN, *président.*

Ouvrages reçus. — Parmi les ouvrages reçus, M. le Président signale spécialement l'*Annuaire bulletin de la Société de l'Histoire de France*, année 1917 (Paris, 1918), qui contient un article de M. BAGUENAULT DE PUCHESSE, sur *les Volontaires suisses en France à l'avènement de Henri IV*, et la *Bibliothèque de l'Ecole des Chartes* (fascicule de janvier-juin 1918), qui renferme les comptes-rendus de diverses études de M. SOYER.



Hommages. — M. POMMIER offre son étude sur *la Collection d'estampes du Musée de peinture d'Orléans : description ; historique ; donateurs* (Orléans 1919), extrait du tome 35 de nos *Mémoires*, en cours d'impression.

M. FRÉDÉRIC LÄFFLER, associé étranger, ancien professeur à l'Université d'Upsal (Suède), fait hommage d'un important travail — écrit en suédois — sur les plus anciennes monnaies de son pays, et d'un jeton de présence de l'Académie royale de Stockholm, dont il est membre ordinaire.

Des remerciments sont adressés à MM. POMMIER et LÄFFLER.

Décès. — M. le Président annonce la mort de deux de nos collègues qui avaient fait leurs preuves dans des travaux d'érudition orléanaise : M. ADALBERT DE BEAUCORPS, associé correspondant ; et M. GASTON VIGNAT, membre titulaire. La Société adresse à leurs familles ses sympathiques et respectueuses condoléances.

Nominations. — M. le Docteur GARSONNIN exprime ses vives félicitations à M. JULES BAILLET, nommé récemment officier d'académie ; à M. POMMIER, nommé correspondant du Ministère de l'Instruction publique ; à M. SOYER, nommé membre non résidant du Comité des Travaux historiques et scientifiques.

M. POMMIER ajoute que M. JOVY, associé correspondant à Vitry-le-François, a été aussi nommé membre non résidant dudit Comité.

Des félicitations sont également votées à M. JOVY.

Communications. — M. l'abbé CHENESSEAU, en examinant le chantier de l'Etape, a constaté que l'église des Jacobins avait été construite avec des fragments d'architecture gothique des XVe et XVIe siècles. Il suppose que l'on a utilisé de vieux matériaux de la cathédrale Sainte-Croix.

M. RAGUENET DE SAINT-ALBIN croit plutôt que l'on s'est servi des débris de la primitive église du couvent.

— M. SOYER présente de la part de M. CHAMBON, associé correspondant à Ladon, pour êtres offertes au Musée historique de l'Orléanais,



deux clés gallo-romaines, provenant de la station du Pré-haut (ou Préau), commune de Sceau-du-Gâtinais, sur la voie antique de Sens à Orléans.

Des remerciments sont votés à M. CHAMBON.

— M. SOYER présente aussi de la part de M. CHAMBON, l'empreinte d'un sceau du XIVe siècle, dont la matrice a été trouvée à la ferme de la Maison-Blanche, commune de Sceaux-du-Gâtinais, sur la voie antique de Sens à Orléans. Ce sceau qui porte comme légende S[*igillum*] GVIL[*lelmi*] CA[*nonici*] DE PART[*henaco?*], paraît être celui d'un chanoine de la collégiale de Sainte-Croix de Parthenay (Deux-Sèvres) : Il représente la Vierge debout tenant l'enfant Jésus sur le bras droit, et, de la main gauche un lis.

L'empreinte sera déposée au Musée historique.

— M. le PRÉSIDENT donne lecture d'une lettre de M. VITRY, conservateur au Louvre, demandant des renseignements sur un buste de guerrier du XVe siècle, qui était à vendre à Paris et que l'on disait venir anciennement de Cléry : L'enquête qu'il a faite à ce sujet n'a pas abouti, et l'origine orléanaise de ce monument est très problématique.

Séance du vendredi 24 octobre 1919.

Présidence de M. JARRY, *vice-président.*

Communications. — M. POMMIER fait passer sous les yeux de ses collègues une aquarelle représentant l'ancienne abbaye de Saint-Mesmin de Micy-lez-Orléans : C'est la reproduction d'un précieux dessin de la collection Gaignières, conservée à la Bibliothèque Nationale, dessin dont naguère M. l'abbé CHENESSEAU a montré la photographie.

— A son tour, M. CHENESSEAU commente divers plans et dessins de l'ancien couvent des Jacobins (quartier Duportail), extraits de la *Gallia Dominicana* de Rohault de Fleury.



— M. Soyer informe la Société que M. Cadorne, propriétaire, 6, rue de Bel-Air, possède diverses monnaies anciennes qu'il a recueillies dans son jardin de la Fontaine de l'Etuvée (l'antique *Acionna*), sise sur le territoire de la commune d'Orléans (section des Hauts de St-Marc au plan cadastral). Parmi ces pièces, il faut noter : — 1° une monnaie gauloise anépigraphe, petit bronze frappé par les Carnutes (tête humaine à droite ; au revers, aigle et serpent), très bien conservé ; — 2° un moyen bronze d'Auguste, avec au revers l'autel de Lyon, consacré à Rome et à Auguste, frappé à Lyon ; en très mauvais état ; — 3° un petit bronze de Constantin le Grand ; au revers Soli invicto comiti, frappé à Trèves, en très bon état.

Hommage. — M. Soyer offre à la Société le premier fascicule d'une publication qu'il a entreprise sous ce titre : *Les actes des souverains antérieurs au XIVe siècle, conservés dans les Archives départementales du Loiret, transcrits in-extenso avec des analyses, des notes historiques et philologiques, et un index des noms propres* (extrait du *Bibliographe moderne, courrier international des Archives et des Bibliothèques*, année 1919 ; Paris, A. Picard éditeur). Ce fascicule concerne le *prieuré de St-Samson d'Orléans* (à l'emplacement du Lycée actuel), dépendant de l'abbaye de Notre-Dame du Mont-Sion à Jérusalem, ordre de Saint-Augustin : Les documents, très importants non seulement pour l'histoire de l'Orléanais, mais aussi pour celle de l'Orient latin, sont compris entre les années 1067 et 1276.

Des remercîments sont adressés à l'auteur.

Séance du vendredi 14 novembre 1919.

Présidence de M. le docteur Garsonnin, *président.*

Ouvrages reçus. — Parmi les ouvrages reçus sont à mentionner spécialement : Le *Bulletin de la Société Nationale des Antiquaires de France* (1917), qui contient une note de M. Prou, sur *l'origine du*



nom de lieu Andresis (*Loiret*) ; les *Mémoires de la Société des antiquaires du Centre, 1917-18* (Bourges, 1919), qui renferment une étude de M. Emile CHENON sur *le Berry religieux au moyen-âge*, dont un curieux chapitre est consacré au *Transfert de l'évêque Philippe Berruyer du siège d'Orléans au siège de Bourges.*

Hommage. — M. le PRÉFET fait hommage de l'*Inventaire sommaire des Archives départementales du Loiret antérieures à 1790* [*Série D : Instruction publique, sciences et arts*], rédigé par MM. Camille BLOCH et Jacques SOYER (Orléans, 1917).

Des remercîments sont adressés à M. le PRÉFET et à M. SOYER.

Démission. — M. PAUL GAUCHERY, membre correspondant à Vierzon, donne sa démission pour raisons de santé et prie la Société d'accepter, comme souvenirs, les trois mémoires suivants dont il est l'auteur : *Le prieuré et l'église de Reuilly* (Bourges, 1919) ; *Restes de l'ancien jubé de la cathédrale de Bourges* (Bourges, 1919) ; *L'Hôtel Jacques Cœur à Bourges : nouveaux documents sur son état primitif, ses restaurations, ses mutilations* (Bourges, 1919).

La Société remercie vivement M. GAUCHERY de l'envoi de ces brochures et lui exprime, en même temps, tous ses regrets de sa détermination.

Communications. — M. le PRÉSIDENT donne lecture d'une lettre de M. E.-M. MEIJERS, professeur à l'Université de Leiden (Hollande), membre correspondant étranger, qui fait savoir à la Société que la Bibliothèque de cette Université possède une grande partie des manuscrits de la célèbre abbaye de Saint-Benoît de Fleury-sur-Loire, manuscrits provenant des collections de la reine Christine de Suède.

— M. le Secrétaire fournit divers renseignements sur l'impression du *tome 35* des *Mémoires*, et aussi sur celle du *Bulletin* (*1er et 2e trimestres de 1919*), dont le bon à tirer vient d'être donné.

— M. SOYER présente de la part de M. L. PAQUET, chef de bureau à la Préfecture, une monnaie de l'empereur Néron. C'est un moyen



bronze trouvé à Cléry : Il porte comme légende, au droit : IMP[*erator*] NERO CAESAR AVG[*ustus*] P[*ontifex*] MAX[*imus*] TR[*ibunitia*] P[*otestate functus*] P[*ater*] P[*atriae*], avec la tête laurée du souverain ; au revers : GEN O AVGVSTI et S[*enatus*] C[*onsulto*]. Le Génie de l'empereur debout, tenant une corne d'abondance et une patère.

Des remercîments sont adressés à M. PÂQUET, qui veut bien offrir cette pièce au Musée historique.

Séance du vendredi 28 novembre 1919.

Présidence de M. le docteur GARSONNIN, *président.*

Communications. — M. le PRÉSIDENT signale dans la *Revue numismatique* (2e trimestre 1919), une note de M. A. DIEUDONNÉ, sur *les « testons morveux » de Charles IX.* Ces monnaies d'argent seraient, d'après l'opinion commune, celles qui furent frappées en 1562-1563, à Orléans, pendant l'occupation protestante : Le portrait du roi y serait tourné dans un sens anormal et, de plus, déformé jusqu'à la caricature, soit qu'on lui allonge le nez, soit même qu'on l'afflige d'une roupie. La conclusion de M. DIEUDONNÉ est que « les « testons d'Orléans ont été rendus responsables d'une particularité qui « se rencontre peut-être sur quelques-uns d'entre eux, qui, en tout « cas, ne leur fut pas spéciale et qui paraît avoir été l'effet du ha- « sard ».

— M. SOYER analyse une brochure intitulée : *Une organisation régionale au* XVIe *siècle* (extrait de la *Revue philomathique de Bordeaux et du Sud-Ouest*, mai-juin 1919), dont l'auteur est M. BRUTAILS, archiviste de la Gironde, membre de l'Institut. C'est une étude sur les origines et le développement de la « Bourse commune des marchands fréquentant les rivières de Garonne, Tarn, Lot, Aveyron, Gironde et autres descendant en icelles ». Cette Bourse commune était un vaste syndicat de la batellerie du bassin de la Garonne. L'institution jouis-



sait du privilège de *committimus*, en vertu duquel ses procès étaient portés directement soit au Parlement de Toulouse, soit à celui de Bordeaux.

M. Soyer fait remarquer que cette Bourse des marchands de la Garonne ressemble d'une façon frappante à la « Communauté des marchands fréquentant la rivière de Loire et fleuves descendant en icelle » ; mêmes attributions, même privilège de *committimus* ; mais la Communauté des marchands de la Loire est beaucoup plus ancienne que la Bourse des marchands de la Garonne ; l'existence de celle-ci n'étant officiellement constatée qu'à partir du XVIe siècle, tandis que l'existence de celle-là est prouvée depuis le XIVe. La lecture du travail de M. Brutails permet d'affirmer que l'organisation de la Bourse des marchands de la Garonne a été calquée sur celle de la Communauté des marchands de la Loire ; c'est là une constatation intéressante pour l'histoire administrative de notre fleuve.

Séance du vendredi 12 décembre 1919.

Présidence de M. le docteur Garsonnin, *président*.

Félicitations. — M. le Président exprime les cordiales félicitations de la Société à M. le Général Bro et à M. Laville, élus membres du Conseil Municipal ; puis il adresse ses respectueux compliments à M. Laville qui vient d'être élu Maire ; c'est la deuxième fois, fait-il remarquer, que la Compagnie a l'honneur de compter le Maire d'Orléans au nombre de ses membres titulaires : un aussi heureux évènement ne s'était pas produit depuis 1849, date à laquelle M. Lacave, l'un de nos membres fondateurs, était en même temps le premier magistrat de la cité.

M. Laville remercie M. le Président et ses collègues, et les assure que son entier dévouement est acquis à la Société ainsi qu'à tous les établissements scientifiques d'Orléans.



Ouvrages reçus. — Parmi les ouvrages reçus, est à signaler spécialement, dans la *Revue des études historiques* (fascicule de mars-juin 1919), un article de M. FÉLIX BRUN : *Jeanne d'Arc est-elle passée par le Chemin des Dames ?*.

Correspondance. — M. BAGUENAULT DE PUCHESSE, promet, pour la prochaine séance, une notice biographique et bibliographique sur notre regretté collègue M. GASTON VIGNAT.

— M. MARCEL MONMARCHÉ, directeur des *Guides Bleus* (ancienne collection des *Guides Joanne*) à la librairie Hachette, demande si la Société consentirait à lui faire le service de ses publications, en échange desquelles toutes les éditions nouvelles des *Guides bleus* de la région orléanaise nous seraient envoyées.

La Société regrette beaucoup de ne pouvoir accueillir favorablement cette requête, vu le tirage très restreint de ses *Mémoires* et *Bulletins*, dont il sera, d'ailleurs, facile à M. MONMARCHÉ de consulter la collection à la Bibliothèque Nationale.

Communication. — M. l'abbé CHENESSEAU, qui prépare un ouvrage sur la réédification de la cathédrale Sainte-Croix d'Orléans, et qui a terminé ses recherches dans les archives publiques, prie ses collègues de vouloir bien lui indiquer les documents manuscrits et imprimés, plans et dessins, qui pourraient exister sur ce monument dans les collections particulières. Il ajoute que c'est sur les travaux exécutés à la fin du XVIIIe siècle qu'il aurait le plus besoin de renseignements.

Séance du vendredi 26 décembre 1919.

Présidence de M. le docteur GARSONNIN, *président*.

Hommage. — M. Paul FOUGEU offre un exemplaire d'un ouvrage de Chaussard, le premier professeur de Belles-Lettres au



Lycée d'Orléans : *Jeanne d'Arc ; recueil historique et complet en deux parties* (1806). Des remercîments sont adressés au donateur.

Communications. — M. le PRÉSIDENT annonce que l'imprimeur vient de livrer le *Bulletin*, tome XVIII, n° 216 (1er et 2e trimestres 1919), qui sera distribué avant la prochaine séance.

— M. BAGUENAULT DE PUCHESSE donne lecture de son étude biographique et bibliographique sur M. Gaston Vignat, ancien président de la Société. Cette notice sera insérée dans le *Bulletin*.

— M. BANCHEREAU signale la communication faite par M. DIMIER à la Société des antiquaires de France en 1917 (voir le *Bulletin* de cette Société, p. 181), sur une épitaphe, conservée au château d'Ussé en Touraine, et qui serait celle de Madeleine, fille de Jean d'Alesso, évêque d'Orléans, mort en 1591. Le buste de Jean d'Alesso est au Louvre. Or cet évêque d'Orléans est inconnu. M. DIMIER n'a, d'ailleurs, pu indiquer à M. BANCHEREAU la source où il avait puisé ce renseignement certainement inexact.

Élections. — Il est procédé au renouvellement partiel du Bureau. Sont réélus, pour un an : — *président*, M. le Dr GARSONNIN ; — *vice-président*, M. E. JARRY. — Est élu pour trois ans *membre de la commission des publications* : M. L'ABBÉ CHENESSEAU, en remplacement de M. J. BAILLET, non rééligible.

UNE NOUVELLE ÉDITION

DU

ROMAN DE LA ROSE

La *Société des Anciens textes français* a récemment mis en distribution le premier volume de l'édition du Roman de la Rose, à laquelle M. Ernest Langlois, professeur à la Faculté des Lettres de Lille, travaillait depuis de longues années (1) ; je demanderai à nos confrères la permission de leur dire quelques mots de cette publication, qui, en raison principalement de l'origine orléanaise des deux auteurs du poème, ne saurait laisser notre Société indifférente.

Ce premier volume est tout d'Introduction, le texte du Roman ne devant commencer à paraître que dans le suivant. Il se compose de trois parties bien distinctes, — respectivement intitulées *Le Roman et ses auteurs*, *Rimes*, *Langue des auteurs*, — la seconde de ces parties commandant étroitement la troisième, et toutes deux n'ayant, en somme, d'autre fin que l'établissement du texte.

(1) Le Roman de la Rose, par Guillaume de Lorris et Jean de Meun, publié d'après les manuscrits par Ernest Langlois. Tome I. Introduction. Paris, 1914. In-8 de 351 p. (Publication de la *Société des Anciens textes français*). — Rappelons que le même auteur a publié, en 1891, un volume sur les *Origines et les sources du Roman de la Rose*, qui a été annoncé dans le tome X (1891) de nos *Bulletins*, p. 26-27.



I (p. 1-55). — Nous trouvons, d'abord, dans la première partie, des notices succinctes sur Guillaume de Lorris et sur Jean de Meun, la première nécessairement fort courte, faute de renseignements biographiques certains, la seconde sensiblement plus développée. A propos de l'identification, suggérée par divers auteurs, du continuateur de Guillaume de Lorris avec le *magister Johannes de Magduno, archidiaconus Belsie in ecclesia Aurelianensi*, qui figure dans plusieurs documents du dernier tiers du XIIIe siècle, M. Langlois, après avoir exposé les arguments pour et contre, n'hésite pas à distinguer les deux personnages, « l'un habitant Orléans, l'autre habitant Paris ; celui-là probablement redevable de sa situation à sa naissance autant qu'à ses mérites personnels, celui-ci simple fils de ses œuvres » (p. 15).

Faut-il dire Chopinel ou Clopinel? La forme Clopinel se rencontre dans beaucoup de manuscrits, mais la forme Chopinel est celle qui est donnée par les meilleurs ; et c'est cette dernière que M. Langlois adopte.

Viennent ensuite quelques pages sur la composition du poème et sur son succès, succès « immédiat et considérable », qui « se prolongea sans défaillance jusqu'au milieu du XVIe siècle » (p. 32).

Ce succès est attesté, pour la fin du XVe siècle et pour le XVIe, par les nombreuses éditions du Roman, imprimées de 1480 environ à 1538 ; on ne compte pas moins, pour cette période, de sept éditions in-folio, entre 1480 environ et 1505, suivies d'un nombre égal d'éditions in-4°, de 1499-1500 à 1528, et des quatre éditions de Marot, entre 1527 ou 1528 et 1538. Toute la seconde moitié du XVIe siècle et le XVIIe siècle tout entier ont vécu sur ces vieilles éditions ; de 1538 il nous faut faire un bond jusqu'en 1735, année où paraît l'édition de l'abbé Lenglet du Fresnoy (Amsterdam et Paris), à laquelle vint s'ajouter un supplément en 1737. Le texte de 1737 ne fut réimprimé qu'une fois au XVIIIe siècle, en 1798.

Le XIXe siècle ne vit paraître que trois éditions du Roman de la Rose : celle de Méon, de 1814, « la première qui repose sur la comparaison des manuscrits » (p. 46) ; celle

de Francisque Michel, de 1864, inférieure pour le texte à la précédente ; enfin, l'édition de notre compatriote Jules Croissandeau, qui, de 1878 à 1880, a publié, sous le pseudonyme de P. Marteau, et, pour le dernier tome, sous son nom véritable, les cinq volumes que connaissent bien les amateurs orléanais. Faut-il rappeler ici que le texte du poème y est accompagné d'une traduction en vers, imprimée en regard de l'original, et que la plus grande partie du dernier volume est occupée par une grammaire romane, un glossaire et la reproduction des 83 figures sur bois de l'édition donnée par Jean Du Pré, en 1493, la quatrième des éditions in-folio? « Le texte de P. Marteau, dit M. Langlois, a l'avantage sur le précédent, — celui de Francisque Michel, — d'être une reproduction exacte de celui de Méon » (p. 48).

Il est peu d'œuvres du moyen âge dont il nous reste autant de copies manuscrites que le Roman de la Rose. M. Langlois en a catalogué 215, dispersées dans tous les pays d'Europe, et classé 116 ; la multiplicité des exemplaires a singulièrement contribué à compliquer sa tâche d'éditeur.

En 1910, M. Langlois publiait, sur les *Manuscrits du Roman de la Rose*, leur description et leur classement, tout un volume de près de 350 pages (1), fruit de longues recherches, patiemment poursuivies dans les bibliothèques publiques et privées, non seulement de France, mais de l'étranger, principalement de l'Angleterre et de l'Italie. La présente Introduction s'est trouvée allégée d'autant ; M. Langlois a pu se borner à compléter ici, par quelques indications nouvelles, son travail préliminaire de 1910, et à donner un résumé de ses conclusions. Il a établi un classement spécial pour chacune des deux parties du Roman.

Pour le poème de Guillaume de Lorris, les manuscrits

(1) Les manuscrits du Roman de la Rose. Description et classement, par Ernest Langlois, professeur à l'Université de Lille. Lille et Paris 1910. In-8° de 348 pages. (*Travaux et Mémoires de l'Université de Lille*. Nouvelle série, I, 7.)



se divisent en deux groupes, suivant que, dans le passage compris entre les vers 2835 et 2867 [vers 2927-2971, p. 186 et 188 du t. Ier de l'édition Croissandeau], ils mentionnent trois ou quatre gardiens des roses. Un troisième groupe comprend les manuscrits qui, dans ce passage, amalgament les leçons du premier avec ceux du second. « Tous les représentants des groupes II et III, dit M. Langlois, descendent, directement ou indirectement, d'un ancêtre commun qui, entre les vers 2835 et 2867, avait réduit de quatre à trois » le nombre de ces gardiens (p. 51).

Quant aux manuscrits du poème de Jean de Meun, dont le classement, fort complexe, constitue à lui seul, dans le travail préliminaire de 1910, un chapitre de plus de 150 pages, M. Langlois les répartit en deux groupes, selon qu'ils font suivre immédiatement le vers 8178 du vers 8179, ou intercalent entre ces deux vers deux autres vers formant interpolation [Cf édition Croissandeau, t. II, p. 266]. Du premier groupe font partie une vingtaine de manuscrits seulement ; du second, tous les autres. Si les manuscrits du premier groupe ne sont pas, à beaucoup près, les plus nombreux, ce sont, en revanche, les meilleurs.

Imprimer dans l'édition les variantes de tous les manuscrits eût été, dit justement M. Langlois, aussi inutile qu'encombrant ; le nouvel éditeur ne retiendra que les variantes des copies qui représentent certains groupes déterminés. Il ne sera peut-être pas hors de propos de noter ici que, de tous les manuscrits du Roman, il n'en est qu'un auquel on puisse attribuer avec assez de certitude une origine orléanaise, ce qui le rend particulièrement précieux ; c'est le manuscrit français 1573 de la Bibliothèque nationale, œuvre, vraisemblablement, de deux copistes différents, l'un pour le poème de Guillaume de Lorris, l'autre pour le poème de Jean de Meun, et présentant pour les deux parties des formes dialectales intéressantes.

Si étendue qu'ait été l'enquête de M. Langlois en vue d'établir, dans son gros volume de 1910, la nomenclature des copies parvenues jusqu'à nous, du Roman de la Rose,

il était impossible que cette nomenclature ne pût recevoir quelques additions. Dans une note complémentaire, insérée à la fin de la première partie de son Introduction, M. Langlois indique les quelques manuscrits ou fragments de manuscrits dont il a eu connaissance depuis la publication de ce premier travail, et dont deux sont en Amérique ; nous relevons, dans cette note, la mention de deux feuillets, provenant d'un exemplaire sur parchemin de la seconde moitié du XIVe siècle, conservés aux Archives départementales du Loiret, et dont M. Langlois a dû la communication à notre confrère M. Soyer (p. 50).

II (p. 56-184). — La seconde partie du volume est, nous l'avons dit, consacrée aux Rimes. On sait à quel point les copistes transcrivant un texte en langue vulgaire, ont tendance à le moderniser et à substituer au dialecte de l'original leur propre dialecte. Avec un texte en prose, ils se donnent impunément libre carrière ; mais dans les textes versifiés et rimés, s'ils peuvent encore modifier plus ou moins aisément l'intérieur du vers, leur fantaisie rencontre à la rime un obstacle salutaire. Etienne Pasquier s'en était avisé, il y a longtemps, précisément à propos du Roman de la Rose, et des différences dialectales qui se remarquent entre les divers manuscrits. De là la nécessité, surtout quand il s'agit d'un texte aussi copié que le Roman de la Rose, de dresser préalablement un relevé exact des rimes, et de déterminer avec précision les règles de versification habituelles à l'auteur, et, dans le cas présent, aux auteurs. Cette seconde partie de l'Introduction, dans laquelle les rimes de Guillaume de Lorris et celles de Jean de Meun font l'objet de deux listes distinctes, ne saurait, non plus d'ailleurs que la troisième, se prêter à l'analyse. Notons seulement, d'après M. Langlois, que la rime masculine de Jean de Meun est plus riche que celle de Guillaume de Lorris ; elle commence, même avec les monosyllabes et les noms propres, à la voyelle qui précède la syllabe accentuée.

III (p. 185-348). — Ces tableaux des rimes forment la



base de la troisième partie, qui a pour sujet la Langue des auteurs. C'est à cette étude linguistique, qui, à elle seule, représente un travail considérable, que devra recourir quiconque voudra se renseigner sur le dialecte orléanais du XIIIe siècle. Elle n'est pas fondée uniquement sur le Roman de la Rose ; elle s'éclaire aussi des données fournies par d'autres textes de la région : chartes de Blois, de Romorantin et autres ; cartulaires de Notre-Dame de Beaugency, de la Madeleine de Châteaudun ; coutumes de Lorris, anciennes coutumes d'Orléans, etc. La collection de nos *Mémoires*, en raison des chartes contemporaines du Roman de la Rose qui y sont imprimées, a été souvent mise à contribution. Il importe d'observer que M. Langlois n'a aucunement entendu nous donner une grammaire générale du français parlé dans l'Orléanais au temps de saint Louis, mais a eu uniquement en vue l'établissement du texte du Roman. Aussi ne devra-t-on pas s'étonner si, après avoir traité de la phonétique et de la morphologie en deux longs chapitres, il a borné son étude de la syntaxe à quelques indications d'une portée générale.

M. Langlois n'a pas jugé à propos de passer en revue, dans deux chapitres distincts, comme il l'avait fait pour les rimes, les formes dialectales propres aux deux auteurs ; il les examine successivement dans chacun des paragraphes de cette partie de son travail. Nous ne saurions songer à suivre ici M. Langlois dans les innombrables détails de cette étude linguistique ; qu'il nous suffise d'en signaler toute l'importance et tout l'intérêt.

Cette nouvelle édition du poème de Guillaume de Lorris et de Jean de Meun, élaborée avec autant de persévérance que de savoir et de méthode, et dont les éléments n'ont pu être rassemblés qu'au prix de bien des difficultés, on a pu la croire fort compromise du fait de la guerre. A travers les mille épreuves de l'occupation allemande, M. Langlois, dans Lille bombardée et pillée, a eu du moins le bonheur de sauver ses manuscrits et ses notes. Le long labeur qu'il s'était imposé ne sera donc pas

perdu. Le volume d'Introduction dont je viens d'indiquer le plan et l'économie, porte la date de 1914 ; il était prêt à paraître quand la guerre a éclaté ; on a dû attendre jusqu'à cette année pour le livrer au public. Le premier volume du texte, second de l'édition, est entièrement composé, et l'impression du volume suivant est commencée. Nous pouvons donc envisager, dans un avenir assez proche, — et nous appelons de tous nos vœux, — l'achèvement de cette belle publication, qui fera honneur à l'érudition française.

L. Auvray.

NOTICES BIO-BIBLIOGRAPHIQUES

Pour servir à l'Histoire littéraire de l'Orléanais

I. Louis et Gilles ALLEAUME ou ALEAULME

Louis Alleaume, écuyer, seigneur de Verneuil, président et lieutenant général au bailliage et siège présidial d'Orléans, descendait d'une des plus anciennes et plus distinguées familles bourgeoises de notre ville (1).

On le fait naître en 1520, au château de Verneuil, propriété que possédait son père aux environs d'Orléans.

Après avoir fait ses études à Paris, où ses parents, qui possédaient de la fortune, l'avaient envoyé tout jeune encore, Alleaume revint dans sa ville natale où il embrassa la profession d'avocat dans laquelle il acquit une certaine réputation, s'il faut en croire Loisel, qui le cite avec éloge dans son Dialogue des avocats du Parlement de Paris.

Louis Alleaume fut pourvu en 1570 de l'office de lieutenant général, devenu vacant par suite de la révocation de Jean Hue, ardent propagateur de la religion réformée, et il prit en cette qualité une part active à la réformation de la coutume d'Orléans, en 1583, à la grande satisfaction de ses concitoyens (2). Il garda cette fonction jusqu'à sa mort, arrivée en 1593.

Ses longs et loyaux services lui valurent des funérailles solennelles. Son cercueil fut suivi par ce qu'il y avait de notables dans la cité, y compris Jean de l'Aubespine, évêque d'Orléans, l'abbé de Saint-Euverte, Michel Viole, et

(1) Armes : d'azur à trois coqs d'or : 2, 1 (Hubert, vol. II, f° 12).

(2) Procès-verbal de la coutume d'Orléans, verso du feuillet 13.



M. Vetus, président au Parlement de Bretagne et propriétaire du château de La Chapelle-Saint-Mesmin, qui conduisaient le deuil. François Devaux, docteur en théologie, doyen de Sainte-Croix, prononça l'oraison funèbre du regretté défunt (1).

Louis Alleaume n'était pas seulement un magistrat distingué, intègre, plein de zèle et de dévouement dans l'accomplissement de ses fonctions, c'était aussi un homme instruit, un lettré comme on dirait aujourd'hui.

Lié d'amitié avec tous les savants de son temps, et plus particulièrement avec Germain Audebert, le Virgile orléanais, comme on l'a appelé, son compatriote, et Scevole de Sainte-Marthe, le plus illustre représentant de cette famille d'érudits, il mettait à profit les loisirs que lui laissaient les soucis de sa charge pour cultiver la muse latine ; c'était d'ailleurs de mode à cette époque. Il composa ainsi un certain nombre de pièces de vers, la plupart de circonstance et auxquelles il ne semble pas avoir jamais songé à donner une plus grande importance que celle qu'elles méritaient, s'il faut en croire son fils Gilles lui-même qui, cependant, mu par un sentiment de piété familiale bien naturel, et aussi encouragé par les instances de ses amis, crut devoir les réunir et les faire imprimer.

Le petit volume qui renferme les poésies de Louis Alleaume et qui, vraisemblablement, a dû être tiré à petit nombre pour être donné en présent, car on le rencontre rarement, porte pour titre

Lud. Alealmi
Præsid. Prov.
Aurel.
v. c.
poematia

Ludovici Alealmi
Præsidialis provincialis
aurelianensis
viri clarissimi
poematia

(1) Revue Orléanaise, 1re année, 1847, page 45.

Ce petit volume se compose de deux feuillets préliminaires non chiffrés, contenant une adresse de Gilles Alleaume aux amis de son père, dans laquelle il fait connaître les motifs qui l'ont engagé à faire cette publication et 39 feuillets chiffrés d'un seul côté sur le recto.

Le titre que nous venons de reproduire est placé au centre de la première page, et on n'y trouve ni la date de l'impression, ni le nom de la ville où il a été imprimé, ni celui de l'imprimeur.

L'exemplaire que nous possédons des poésies d'Alleaume nous permet de combler toutes les lacunes et porte, en effet, en tête du titre cette mention manuscrite :

Ex. Bibl. Fratr. Sammarthanorum de Sainte-Marthe.

Au bas : *ex dono Aegid Alealmi Lud. filii, 1595.*

plus bas encore une ligne effacée, à l'extrémité de laquelle, cependant, on peut lire encore facilement ces deux mots *apud Morel.*

Il est bien clair aujourd'hui premièrement que les poésies de Louis Alleaume furent imprimées deux ans après la mort de leur auteur, en 1595, et que le volume qui les contient est sorti des presses de Frédéric Morel, très savant imprimeur parisien qui succéda, en 1581, à son père et paraît avoir eu de fréquentes relations avec les frères de Sainte-Marthe, dont il imprima la plupart ds ouvrages (1).

On trouve quelques pièces de vers de Louis Alleaume dans les *Deliciæ poetarum Gallorum*, tome Ier, et dans le recpeil des poésies d'Audebert, édit. de Hanovre, 1603, in-12.

Nous avons rencontré dans le catalogue de la Bibliothèque Beauharnaise, imprimé à Orléans, chez Jean Boyer, 1683, in-4°, la mention suivante à la page 10 :

Lud. Alealmi prœludia, Duaci, 1555 in-8.

Nous inscrivons cette mention sous toutes réserves,

(1) La Caille, *Histoire de l'imprimerie et de la librairie*, 1689, in-4°, page 167.



n'ayant trouvé nulle part d'indication de cet ouvrage. Nous croyons d'autant plus que c'est là une erreur qu'il ne faut guère accorder confiance au catalogue de la collection Beauharnaise qui est très mal rédigé.

D'après le *Bulletin du Bibliophile* de Techener, année 1896, page 407, on trouverait des vers d'Alleaume, à la mémoire de Laure d'Avignon, dans l'ouvrage intitulé *Paraphrases en l'honneur de la Sacrée Vierge Marie*, par G. Baussonnet, Reims, Constant, 1611, in-8°.

Cette pièce se trouve également dans notre volume, feuillet 31.

Gilles Alleaume, fils du précédent, conseiller du roi, succéda à son père dans sa charge de président et de lieutenant général. Il mourut le 8 octobre 1597, et fut inhumé dans l'église Saint-Eloi.

On trouve une pièce de vers de lui en tête du volume intitulé *Tumulus Michælis Violæi*, imprimé à Orléans, chez Fabien Hotot, 1692, in-8°.

II. BERTRAND ou de BERTHRAND (François) d'Orléans.

On ne sait absolument rien sur ce poète ; on ne connait ni la date de sa naissance ni celle de sa mort ; on ignorerait même son lieu d'origine si lui-même ne nous l'avait pas fait connaître en tête des ouvrages dont il est l'auteur.

Nous savons cependant, par une épigramme latine de David Chopin, conseiller du roy au siège présidial et bailliage d'Orléans, qu'il était avocat et qu'il abandonna sans doute le barreau pour se livrer tout entier à la poésie (1).

Le premier ouvrage de Berthrand est un recueil de poésies intitulé : *Les premières idées d'amour de François Bertrand*, Orléans, Hotot, 1599, in-8.

Nous ne connaissons de ce livre que l'exemplaire mentionné au catalogue La Vallière, 2e partie, n° 15315.

(1) *Recherches sur les théâtres de France* par de Beauchamps, Paris, 1734, in-12, tome 2, page 29.



Cet exemplaire doit être aujourd'hui, nous le croyons du moins, à la Bibliothèque de l'Arsenal car on sait que si les livres les plus précieux de la collection La Vallière furent vendus aux enchères, les autres, mis en ordre par le libraire Nyon, furent achetés en bloc par M. de Paulmy, qu'ils furent ensuite acquis par le comte d'Artois, depuis Charles X, et formèrent le fonds de la Bibliothèque de l'Arsenal.

Le second ouvrage de Bertrand a pour titre : *La tragédie de Pryam roy de Troye dédiée à Madame de la Loue par le Sieur de Berthrand d'Orléans*, Orléans, Fabien Hotot, 1600, et Rouen, Raphaël du Petit Val, 1605 et 1611, petit in-12.

L'édition d'Orléans, qui est la première, est introuvable et nous ne l'avons jamais rencontrée dans aucun des nombreux catalogues que nous avons consultés.

Quant aux éditions de Rouen, quoiqu'elles ne soient pas communes, nous les trouvons indiquées dans les Bibliothèques dramatiques de Pont-de-Vesle, Soleinne, Taylor, de Baudelocque ; enfin, nous en possédons nous-même un exemplaire, à la date de 1605, dans notre collection.

Cette édition de 1605 est un petit in-12 de 47 pages, y compris le titre.

La troisième page contient une dédicace à Madame de La Loue, qui était peut-être une Orléanaise, ce que nous n'avons pu contrôler.

A la quatrième se lit l'anagramme suivante, que nous transcrivons littéralement :

ANAGRAMME DU SIEUR DE BERTHRAND

François Bertrand,
Ronsard bien franc

QRADRAIN A L'AUTHEUR

Ronsard mort on te voit de sa cendre renaistre
Côme un phœnix nouveau, honneur des bõs esprits
Recognoissant aussy ton nom et tes escripts
Pour un Ronsard bien franc je te veux recognoistre

F. Galland,
Lyonnois.

La *Bibliothèque du Théâtre français* attribuée à La Vallière contient une analyse assez exacte de cette tragédie. Cette pièce, y est-il dit, sans être extrêmement longue, renferme presque toute l'histoire de la guerre de Troie. Tous les événements y sont narrés avec art. On y voit le jugement de Pâris, l'enlèvement d'Hélène, la colère de Ménélas, l'armée des Grecs se rassembler pour marcher contre Troie, le siège de cette ville, la mort d'Hector, enfin celle de Priam qui termine la tragédie.

Les frères Parfait, dans leur *Histoire du Théâtre français* (1) et le chevalier de Mouhy, dans ses *Tablettes dramatiques* (2), critiquent le plan de l'auteur. Le dernier dit avec une certaine raison qu'il est mauvais et devrait ajouter, parce qu'il est trop étendu et trop mal rendu.

On rencontre, dans la tragédie de Priam, des vers de mauvais goût, comme ceux-ci, à propos de Pâris regardant les trois déesses :

Bons dieux que j'ay d'amours, amour que j'ay de dieux
Dans le cœur, dans les os, dans le sein, dans les yeux.

Nous citerons les vers suivants, qu'il met dans la bouche de Pyrrhus à l'adresse de Priam, qui sont peut-être moins étranges :

Tu radotes vieillard, tant de voix eslancées
Tant de pleurs sur ta face et ton sein amassées
Ne fleschiront mon cœur ardent de se venger
De ton fils meurtrier, ce voleur estranger
Et de toy même aussi car quoi qu'au père fasce
Il porte sur son dos les fautes de sa race.

Il ne faut pourtant pas être trop sévère pour notre Bertrand. Le mauvais goût qu'on rencontre chez lui, on le rencontre chez presque tous les auteurs dramatiques de l'époque. Il n'appartenait qu'à Corneille d'en débarrasser la scène et de créer la véritable tragédie.

(1) Tome III,, page 168.
(2) Page 191.



Les deux ouvrages que nous venons de citer sont les seuls qui soient attribués à Bertrand d'Orléans par les bibliographes, ainsi que par les auteurs de la *Bibliothèque Orléanaise* de l'abbé Goujet.

Nous citerons cependant l'ouvrage suivant, que nous trouvons mentionné dans le catalogue La Vallière (1) et qui pourrait bien être du même auteur : *La muse des Gaules*, par le S[r] de Bertrand, Bourges, M. Levez, 1604, in-8 (2).

(1) Tome IV, n° 13103.

(2) Brunet, qui ne parle de Bertrand que dans la dernière édition de son Manuel, cite également cet ouvrage parmi ceux attribués à Bertrand.

A. BASSEVILLE.

QUELQUES VESTIGES

DE

L'ANCIEN COUVENT DES JACOBINS

d'Orléans.

L'attention de la Société a été attirée sur un bâtiment de la caserne de l'Etape, voisin de l'ancienne église des Jacobins et destiné, comme celle-ci, à disparaître d'ici peu.

Ce bâtiment paraît être le reste d'un plus vaste ensemble. Banal dans ses grandes lignes, il n'a d'intérêt que par deux motifs d'architecture de sa façade principale : une série d'arcades du XVIIe siècle, et un petit corps avancé du XVIIIe.

L'emplacement des arcades permet de supposer, avec toute vraisemblance, qu'elles appartenaient au cloître des Jacobins. Elles sont au nombre de six et faisaient partie de la galerie occidentale, perpendiculaire à l'église, qui occupait le côté sud du cloître. Construites en pierre très dure, de fort appareil, elles ont une décoration de bossages, très caractéristique. C'est le style des portails de la rue d'Escures ou des arcades du cloître des Minimes : mêmes proportions, mêmes profils, même nature de pierre, même rusticité de la taille. En somme on relève tous les traits particuliers aux constructions réalisées dans notre région entre 1600 et 1620. Chacun sait que c'était précisément l'époque où Fougeu d'Escures contribuait de ses libéralités à la construction du couvent des Jacobins.



Le petit corps avancé s'encastre dans la série des arcades. Il comprend une porte au rez-de-chaussée, une fenêtre à l'étage et un fronton. Ses profils ressemblent beaucoup à ceux des façades de la rue Royale : la pierre est la même : fine, tendre et de teinte jaunâtre. On voit nettement l'insertion de la maçonnerie dans le corps des anciens piliers, et d'ailleurs le niveau du seuil de la porte ne concorde pas avec celui du socle des arcades, qui est assez profondément enfoui sous un remblai.

Tout indique donc une retouche faite à l'ancien cloître au cours du XVIIIe siècle. Le caractère des sculptures du fronton semble indiquer la fin du règne de Louis XV. Deux jolies guirlandes accompagnent un écusson qui est renversé et comme affaisé sur lui-même, à la manière de l'écusson qui surmonte le pavillon de la Chancellerie, au Martroi.

Malheureusement, les armoiries ont été mutilées, et l'on a refouillé la pierre pour tailler une sorte de faisceau, noué d'un cordon. C'est sans doute un remaniement de la période révolutionnaire, dans le genre de ceux dont les portails latéraux de Sainte-Croix portent encore les traces.

N'est-il pas à souhaiter que les six arcades ne soient démolies que pour être remontées ailleurs? Elles orneraient bien l'un des murs de fond du jardin de l'Hôtel de Ville. Elles pourraient aussi garnir, place Abbé Desnoyers, le mur si nu de la salle Renaissance du musée historique.

Quant au fronton sculpté, il a sa place toute prête. Il ferait très bon effet sous les galeries du Grand-Cimetière. Est-ce lui qui s'y installera le premier ? Il y a tant et tant d'autres vestiges que les gens de goût voudraient voir enfin recueillis sous ces précieuses galeries, si bien faites pour abriter la vieillesse des belles pierres !...

G. Chenesseau.

MUSÉE HISTORIQUE DE L'ORLÉANAIS

RAPPORT ANNUEL

(1919).

Orléans, le 22 juillet 1919.

Monsieur le Préfet,

J'ai l'honneur de vous adresser le Compte moral que vous m'avez demandé par votre circulaire en date du 7 juillet ; il concerne le Musée historique de l'Orléanais, justifie l'emploi de la subvention accordée à cet établissement par le Conseil général du Loiret pour l'exercice 1919 et fait suite à celui qui porte la date du 12 juillet 1918.

La cessation des hostilités, conséquence de la victoire de nos armes, et la démobilisation progressive, qui a suivi et se poursuit pour l'instant, n'ont pas encore, comme je l'espérais, ramené au Musée historique mes excellents collaborateurs d'avant-guerre : M. Soyer a continué jusqu'à ces derniers jours ses fonctions de censeur ; M. J. Baillet est toujours chargé du cours de Première au Lycée d'Orléans ; M. Deschellerins est passé, comme conservateur-adjoint, au Musée de peinture pour y suppléer le titulaire du poste, dont l'état de santé et le grand âge entravent l'activité nécessaire. Par suite, j'ai dû, comme précédemment, assumer à moi seul la direction du Musée historique, le très dévoué M. Larcanger ne pouvant me prêter qu'un concours éventuel. J'espère cependant que, d'ici peu, quelques-uns de mes collaborateurs pourront m'apporter leur aide pour l'inventaire des collections.

Aucun travail important de remaniement des salles n'ayant pu être entrepris au cours de l'exercice écoulé, l'absence de mes collaborateurs n'a eu pour conséquence qu'un retard nouveau dans la rédaction des inventaires.

Entrées. — Du 12 juillet 1918 au 22 juillet 1919, le nombre des objets ou groupes d'objets entrés au Musée a été de 396, supérieur de 10 au chiffre de 1918, qui était déjà le plus élevé de ma Direction ; ces objets ont été inscrits au registre des entrées sous les n°s 21.433 à 21.827. Dans ce total sont compris 315 n^{os} de la collection égyptienne donnée en 1916 par M. André et dont M. J. Baillet a pu mener à bien l'examen et la description au cours de ses vacances. Les 81 autres n^{os} ont, comme origine, 30 dons et 51 achats.

Au nombre des dons figurent : une gourde en terre émaillée du XVIe siècle trouvée à Cléry, une couverture de laine portant la signature de Lépine qui fabriquait vers 1780 sur la paroisse Saint-Laurent de notre ville, deux vases en poterie vernissée à pâtes marbrées de Grammont l'aîné à Orléans, une cuvette en porcelaine de B. Lebrun dont le portrait au crayon noir, par Fouquet, nous a été donné par un arrière-neveu de cet industriel, des bons à l'usage des prisonniers de guerre des deux dépôts de la 5e région, diverses monnaies anciennes et modernes, dont 2 françaises au millésime de 1914 frappées à Castelsarrasin.

Les achats comprennent :

1° Dans les séries locales : une tasse en porcelaine de Gérault, deux planches d'impression de papiers peints de la fabrique de Pellé qui fonctionnait rue de Recouvrance vers 1780, un vase à pâtes marbrées de Grammont l'aîné, un album de 28 dessins à la mine de plomb, par Mlle Kennedy, datés de 1828 et représentant des monuments d'Orléans ou de sa banlieue immédiate.

2° Dans les séries générales : un médaillon en cire polychrôme représentant Marguerite d'Autriche reine d'Espagne et mère d'Anne d'Autriche, une bourse en velours rouge

aux armes brodées de Cosme III de Médicis et de Marguerite d'Orléans sa femme, une imposte en fer forgé de l'époque de Louis XV, une paire de flambeaux en bronze du même temps, une belle statue décorative en pierre figurant Pomone du milieu du XVIIIe siècle, des émaux de Nevers parmi lesquels un très beau « désert » comportant 69 personnages, un devant de mitre en velours jaune portant les armes brodées des de Massol, une magnifique moulure en bois sculpté de l'époque de Louis XVI, un jouet mécanique du Premier Empire, deux patères en cuivre fondu ornées de l'effigie de Jeanne d'Arc par la princesse Marie, des jetons, des coupures émises pendant la guerre, etc...

J'ai omis à dessein, dans le nombre et la désignation des achats, une très importante collection de silex recueillis dans le département du Loiret par le regretté préhistorien capitaine Bourlon. Cette collection, acquise en bloc pour la somme de 1.000 francs le 1er juillet dernier, comprend plusieurs centaines de pièces allant du Chelléen au néolithique, en passant par l'Acheuléen, le Moustérien et le paléolithique supérieur. Ces pièces ne seront inscrites au registre d'entrées que lorsqu'elles auront été inventoriées et classées ; ce travail ne pourra se faire qu'après communication, par M. l'abbé Breuil, du catalogue Bourlon qui a été envoyé temporairement à Londres.

Bibliothèque. — Au cours de l'exercice, la bibliothèque du Musée s'est enrichie de 37 ouvrages ou brochures : 11 ont été donnés et 26 achetés.

Au nombre des dons figurent : *la Collection Wallace*, par E. Molinier ; *les Manuscrits de la bibliothèque d'Orléans*, par Septier ; *les Vases antiques du Musée d'Orléans*, par Mme Massoul ; des publications anciennes et modernes sur Jeanne d'Arc.

Parmi les achats, je citerai : le tome V du *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines*, par Daremberg et Saglio ; *l'Archéologie civile et domestique au Moyen Age et à la Renaissance*, par Verdier et Cattois ; *l'Histoire des Jouets*, par d'Allemagne ; *la Statistique monumentale*



du Cher, par Buhot de Kersers ; *la Broderie du* XIe *siècle jusqu'à nos jours*, par L. de Farcy ; *l'Ornementation du foyer depuis l'époque de la Renaissance*, par Maxe-Werly ; *la Revue numismatique* (années 1916 et 1917-1918) ; et de nombreux ouvrages concernant Jeanne d'Arc.

Catalogues et inventaires. — Pendant l'hiver dernier, j'ai classé les fiches des taques de fonte, ce qui m'a permis de publier une monographie suivie d'un catalogue très sommaire de la collection (1). J'ai ensuite terminé l'inventaire des collections égyptiennes constitué par 1.902 fiches ; dans ce nombre ne sont pas compris les 308 numéros provenant des fouilles d'Antinoë qui avaient été inventoriés en 1906 par M. J. Baillet et avaient fait l'objet d'une notice descriptive illustrée (2) ; à ces 2.210 pièces décrites, il y aura lieu d'ajouter la description de 116 cônes en terre cuite, qui ont perdu leurs numéros, et que j'ai dû laisser de côté jusqu'à ce que les noms qu'ils portent aient pu être déchiffrés à nouveau par M. J. Baillet. L'inventaire des reliures a été recopié sur des fiches, qui sont au nombre de 91. Une série importante de portraits modernes a été classée dans l'ordre alphabétique des noms. Enfin, j'ai revu et décrit la partie des collections préhistoriques (âge de la pierre), qui est exposée et comprend 1.114 pièces ; lorsque j'aurai examiné la partie de cette collection qui est à la Réserve et collationné la collection Bourlon, récemment acquise, je transcrirai ce catalogue sur fiches et je le classerai : ce sera mon premier travail à l'entrée de l'hiver prochain.

Mouvement des visiteurs. — Du 1er janvier au 31 décembre 1918, le Musée historique a reçu 7.112 visites,

(1) *La collection des taques du Musée d'Orléans. Essai de classification.* — Orléans, Pigelet 1919, plaquette in-8 de 19 pages et 1 planche.

(2) *Les tapisseries d'Antinoë au Musée d'Orléans.* — Orléans, Pigelet, 1907, volume in-8 de 72 pages, 1 feuillet de table et 24 planches.

dont 793 en dehors des heures où il est ouvert au public. Pendant le même temps, le Musée Jeanne d'Arc, qui n'est en réalité qu'une annexe du Musée historique, recevait 13.302 visiteurs, dont 1.178 en dehors des heures d'ouverture publique. Ces chiffres très élevés, fournis par les relevés des concierges, sont de beaucoup supérieurs à ceux des années précédentes ; ils sont dus. en grande partie, à la présence, dans notre ville, de troupes américaines.

La présence de ces troupes, pourvues d'un matériel roulant considérable et, d'autre part, le rapide développement de la traction mécanique ont eu et présentent encore, pour les collections des Musées, des inconvénients assez graves. La rue Charles-Sanglier, en bordure de laquelle sont les salles d'exposition, est, malgré son étroitesse, parcourue jour et nuit par de lourds camions automobiles lancés à toute vitesse et provoquant des vibrations qui déplacent les objets exposés et les font tomber des rayons où ils sont placés : plusieurs objets ont été brisés dans ces conditions. J'ai prévenu la Municipalité de cet état de choses, mais il paraît qu'il est très difficile de faire observer les arrêtés sur la vitesse des véhicules, et les accidents continuent à se produire.

Avant de terminer ce rapport, permettez-moi une dernière constatation. Parmi les musées de province, le Musée historique de l'Orléanais est, sans conteste, l'un des plus riches et l'un des moins connus de France. Tous mes efforts tendent à le faire connaître et, si nos compatriotes orléanais sont lents à en apprendre le chemin, en revanche j'ai la satisfaction de le voir apprécié à sa valeur par des maîtres de l'archéologie et de l'art : au cours de cette dernière année, j'ai eu l'honneur d'y recevoir M. E. Pottier, conservateur de la Céramique antique au Louvre ; M. G. Brière, conservateur-adjoint des peintures du même musée ; M. Enlart, conservateur du Trocadéro ; M. Haraucourt, conservateur de Cluny ; M. H. Lapauze, conservateur du Petit Palais ; un égyptologue anglais, M. W. E. Crum, a fait tout exprès le voyage d'Orléans pour venir y étudier les ostraca coptes de nos collections ; la Revue Archéolo-

gique a publié un article très documenté sur les Vases antiques de notre Musée. Ces visites et ces travaux sont la meilleure preuve que, dans le monde de l'érudition, on commence à rendre justice aux richesses de nos collections.

A la fin de mon dernier rapport, je signalais deux causes d'amoindrissement des crédits mis à la disposition du Musée historique : l'élévation des prix de la main-d'œuvre et des objets proposés en vente et, d'autre part, la taxe de 10 % au profit du Trésor sur toutes les acquisitions. Si la seconde cause n'a pas produit tout son effet par suite d'un accord tacite intervenu avec la Ville, en revanche l'élévation des prix ne cesse de croître et fait obstacle à des améliorations et à des achats désirables. Dans ces conditions, la subvention du Département est plus que jamais nécessaire, et c'est pourquoi je crois devoir en solliciter le renouvellement pour l'exercice 1920.

Veuillez agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de mes sentiments respectueux.

Dr Garsonnin

Conservateur du Musée historique de l'Orléanais.

NOTICE

SUR

M. GASTON VIGNAT

Ancien Président de la Société.

Le 6 octobre dernier mourait à Orléans, dans l'hôtel de la place Saint-Aignan, qu'il avait habité toute sa vie, l'un des doyens de notre Compagnie, l'un des travailleurs qui ait donné le plus grand nombre de communications à nos *Mémoires* et à nos *Bulletins*.

M. Jean-Marie-Gaston Vignat, qui a terminé sa carrière à quatre-vingt-cinq ans, était notre collègue depuis 1860. Il était correspondant du Ministère de l'Instruction publique, officier d'Académie, membre de la Société de l'Histoire de France, ancien président de la Société Archéologique et Historique de l'Orléanais pendant les années 1896, 1897, 1898. Nous avions eu le plaisir de célébrer le cinquantenaire de notre confrère, en même temps que celui de M. Basseville, notre autre doyen, il y a déjà près de dix ans. C'était le 14 avril 1910, sous la présidence d'un collègue beaucoup plus jeune, prématurément disparu, M. Léon Dumuys. Il faut relire le charmant compte-rendu fait par M. Pommier (*Bulletin*, t. XV, p. 448), pour voir la place que nos deux confrères tenaient dans notre Société. M. Vignat ne l'occupa, depuis, qu'à de rares intervalles ; M. Basseville l'occupe encore aujourd'hui. J'y étais et je ne saurais oublier ce simple et touchant jubilé.

Gaston Vignat avait pris de bonne heure le goût de l'archéologie et de l'histoire locales. Il avait suivi, à Paris,

les cours de l'Ecole des Chartes, ne se contentant pas de l'étude du droit, et il était venu, au retour, cultiver la paléographie aux Archives départementales du Loiret. Possesseur d'une belle bibliothèque de livres d'érudition et de recueils orléanais, il avait joint, dans sa jeunesse, l'amour des chevaux et de la chasse au culte des vieux souvenirs ; et c'est là encore un vestige du passé que ces émouvants hallalis au fond des bois!

Sa famille le rattachait à notre ville ; son mariage l'avait allié à un dignitaire du Second Empire, très honorablement connu, M. Vuillefroy.

Ce fut là toute son histoire.

M. Vignat ne recherchait pas le bruit ni les honneurs. C'était un silencieux et un modeste. Ses travaux, presque tous publiés dans les volumes de notre Société, ne portaient point sur des sujets éclatants ou sur des questions générales. Il s'attachait à un détail particulier ou à un document authentique et il l'analysait avec une minutie, une conscience et, pour tout dire, une érudition impeccable. C'est ainsi qu'il voulut reproduire et annoter le *Cartulaire de N.-D. de Baugency*, qu'il avait bien soin d'écrire sans *e*, selon l'étymologie faussée par l'usage. Il y joignit un plan de l'abbaye et une longue notice (1879). De même, il publia, en 1887, le *Cartulaire de Saint-Avit*, avec une vue de la collégiale et il écrivit l'Introduction au *Cartulaire de Voisins*, recueilli par M. Doinel. Ces beaux volumes sont pourvus de tables très complètes, qui facilitent les recherches et sont singulièrement prisées par les savants.

Notre belle basilique de Sainte-Croix attirait souvent son attention. En 1874, il donnait dans le *Bulletin* (t. VI, p. 101), les plans des transepts faits par le jésuite architecte Martellange. Une autre fois, il publiait l'inventaire de la chapelle de Tous les Saints, d'après une pièce du XIVe siècle, qui a même disparu des Archives du Loiret.

Dès 1865, il donnait une étude (*Mémoires*, t. IX, p. 100), sur la chapelle de Notre-Dame la Blanche, qui fait partie du système absidial de la portion la plus vieille de la cathédrale. Elle avait été souvent désignée sous le nom de Cha-



pelle des Ducs, de Saint-Yves, de Saint-Louis ; mais notre collègue établit qu'elle avait pour bienfaitrice la duchesse Blanche, fille du roi Charles-le-Bel, morte en 1375 et qui fut inhumée dans ce sanctuaire.

Rappelons encore le *Testament de Raoul Grosparmi*, évêque d'Orléans au XIVe siècle (*Mémoires*, t. VI, 1863).

En 1898, M. Vignat inséra dans le tome XXVII de nos *Mémoires* une étude très documentée sur les vicissitudes des anciennes stalles du chœur de la cathédrale d'Orléans, sur l'histoire desquelles bien des légendes avaient couru. Ce qui reste de cette merveille de sculpture, partiellement échappée à la destruction révolutionnaire, et qui demeure ensevelie dans la chapelle du Grand Séminaire, a été décrit par notre collègue avec une exactitude scrupuleuse et, en même temps, il a établi, d'après des pièces d'archives, l'époque de leur confection, le nom de l'artiste et les prix qui lui ont été payés. Tous ces souvenirs sont d'autant plus précieux qu'on ne prévoyait pas que la destination de ces chefs-d'œuvre serait encore une fois changée par une autre révolution politique.

M. Vignat aimait les petits problèmes ingénieux, les étymologies singulières et même les jeux de mots faciles.

Un jour, il analyse (*Bulletin*, t. V, p. 124), d'après un vieux missel manuscrit de la Bibliothèque d'Orléans, les curieux vers latins qui indiquent, pour chaque mois, le *Dies æger*. C'était une sorte de superstition, dont il fallait trouver la clé, et qui remontait au XIIIe siècle :

Tertius in Maio lupus est, et septimus anguis.

Les moines qui s'amusaient à ces sornettes devaient avoir peu de chose à faire!

Une autre fois, il communique au Congrès des Sociétés savantes de 1886 une dissertation sur les noms de baptême qui, comme on sait, suivent beaucoup la mode du temps.

On ne saurait passer sous silence une petite notice, très neuve, consacrée dans nos *Bulletins* de 1875 (t. VI, p. 190-204), à Le Clerc de Douy, procureur du roi et du duc au siège présidial d'Orléans, en 1740. Cette époque, très rapprochée de nous, semble bien éloignée des travaux



ordinaires de M. Vignat sur le Moyen Age. C'est que le procureur était un chartiste, qui, après avoir réuni tous les titres de l'apanage dans le bâtiment nouveau construit par le duc d'Orléans, sous le nom qu'il garde encore de Chancellerie, s'était appliqué à rechercher les anciens mots contenus dans les pièces originales, et en avait formé un glossaire qui fut communiqué à l'époque à Lacurne de Sainte-Palaye, qui s'en servit pour la rédaction de son fameux Dictionnaire. Le glossaire de Le Clerc de Douy, heureusement retrouvé, est aujourd'hui conservé dans nos archives départementales.

C'est dans le même ordre d'idées que vingt ans plus tard (*Mémoires*, t. XIII, p. 415 à 437), M. Vignat donnait une dissertation très savante sur le mot populaire des bords de la Loire, *jard*, *jarre*, qui signifie cailloux destinés à l'entretien des routes. De 1787 à 1860 et même plus tard, les documents officiels impriment *jard de Loire*, toujours avec un *d* final. M. Vignat démontre que le mot vient du latin *glarea* (sable) qui, d'après les règles de la phonétique, a dû faire jarre. Et du reste, on peut ajouter que, dans le langage vulgaire des pays voisins des carrières de la Loire, on dit une *jarrière* et une route *jarrée*. Les noms de lieux venus du latin, si nombreux dans les cartulaires, avaient habitué notre collègue à découvrir les étymologies oubliées.

Lié avec M. Boucher de Molandon dont on n'a pas oublié l'affection jalouse qu'il portait à notre Compagnie, Gaston Vignat a écrit, sur lui et sur son rôle à Orléans pendant cinquante ans, une notice très complète, pleine de souvenirs qui nous sont d'autant plus précieux que les travaux de M. de Molandon et ses petits-neveux le représentent encore parmi nous.

Les œuvres si originales et si intéressantes de M. Vignat, que nous n'avons pas pu toutes analyser, aussi bien que son affabilité et ses courtoises relations, sont des titres qui rendront chère à Orléans une mémoire que notre Société se fera un devoir de pieusement conserver.

Orléans, décembre 1919.

G. Baguenault de Puchesse.



TABLE DES ARTICLES

CONTENUS DANS LE DIX-HUITIÈME VOLUME DES BULLETINS

(Bulletins 212 à 217. — 1917-1919)





TABLE ALPHABÉTIQUE

DES MATIÈRES CONTENUES DANS LE DIX-HUITIÈME VOLUME



D



E

F

G



L



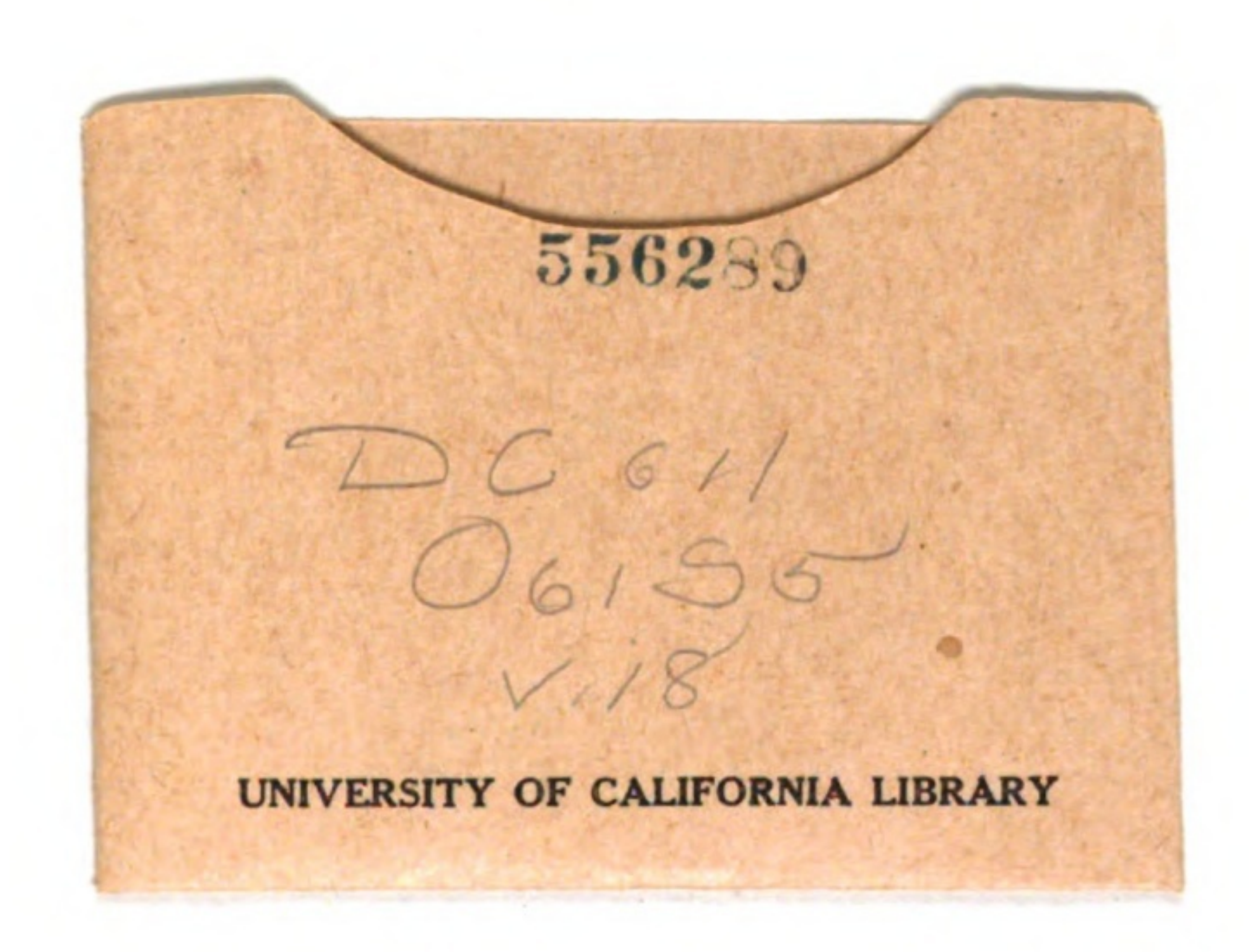
R

S

T

FIN DE LA TABLE DU TOME XVIII DES BULLETINS

ORLÉANS. — IMP. P. PIGELET ET FILS ET C[ie]


556289
DC 611
O61S5
v.18
UNIVERSITY OF CALIFORNIA LIBRARY




Digitized by Google